Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17985 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 21 NOVEMBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma
sélection de sorties

BUDGETS ET FISCALITÉ
L'Allemagne et la France face à leurs déficits p. 6 et 10

SOMMET DE L'OTAN
A Prague, Bush veut renforcer l'Alliance face au terrorisme p. 4 et 20

ISRAËL
Amram Mitzna à la tête des travaillistes p. 5

UNION EUROPÉENNE
Débat sur la Turquie au Parlement p. 7

PROCÈS ELF
Réquisitions moins sévères en appel p. 13

POULETS
Les producteurs bretons victimes du Brésil p. 14

AFGHANISTAN
Le retour hésitant de la diaspora p. 15

BANQUES
Bruxelles contre une libéralisation totale des services financiers p. 21

JAMES BOND
Le cinéma en catalogue publicitaire p. 24

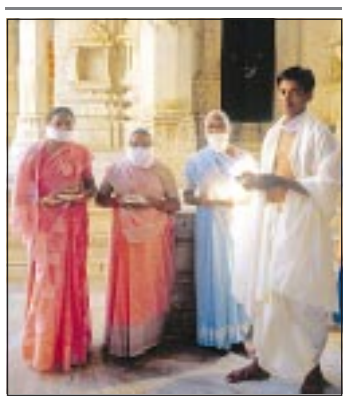

DEIDI VON SCHAEWEN

VOYAGES
Chez les jaïns, au Rajasthan p. 28-29

International 2 — Union européenne 7 — France 8 — Société 12 — Régions 14 — Horizons 15 — Entreprises 21 — Communication 24 — Marchés 25 — Aujourd'hui 27 — Météorologie-Jeux 31 — Carnet 32 — Abonnements 32 — Culture 33 — Immobilier 36 — Radio-Télévision 37

ROUTE DU RHUM

Ravussin chavire

LE SKIPPER suisse Stève Ravussin a chaviré mardi 19 novembre alors qu'il était en tête de la flotte des multicoques, maintenant réduite à trois unités. *Lire page 27*

Les commissions occultes du préfet Marchiani

L'ANCIEN préfet du Var, de 1995 à 1997, est mis en cause dans deux nouvelles enquêtes ouvertes par le parquet de Paris et confiées au juge Philippe Courroye. Il est soupçonné d'avoir touché, comme intermédiaire, 2,4 millions de deutschemarks (1,23 million d'euros) pour son intervention sur un contrat de vente de pièces du char Leclerc entre 1994 et 1999, alors qu'il était encore préfet du Var. Le député européen, proche de Charles Pasqua, aurait également perçu, entre 1991 et 1994, 9,7 millions de francs (1,47 million d'euros) à l'occasion de la signature d'un marché sur le système de tri de bagages à l'aéroport de Roissy. Ces commissions auraient été versées de façon occulte sur des comptes bancaires en Suisse. Interrogé par *Le Monde*, M. Marchiani a indiqué qu'il *« tombait des nues »* et *« n'avait pas le souvenir d'être intervenu sur ces deux affaires »*. Jean-Charles Marchiani a déjà été mis en examen à quatre reprises dans le dossier sur les ventes d'armes à l'Angola et est mis en cause dans l'affaire des otages du Liban.

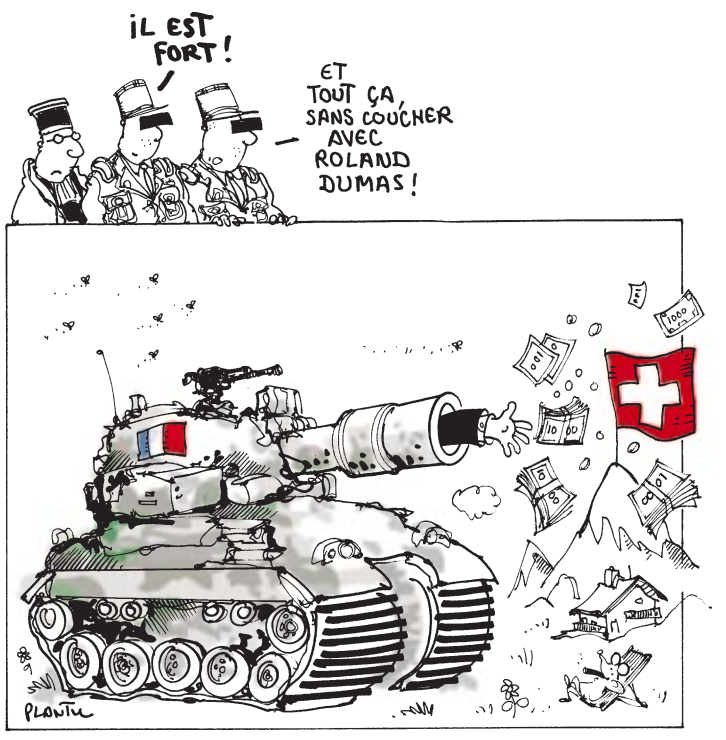

- Deux enquêtes mettent en cause l'ancien préfet du Var
- Il a servi d'intermédiaire dans des passations de marchés
- Ces affaires concernent le char Leclerc et l'aéroport de Roissy
- Il aurait perçu sur des comptes suisses 2,7 millions d'euros

Lire page 12

AFP

L'Europe face aux scandales du transport pétrolier

AU LENDEMAIN du naufrage, au large des côtes espagnoles, du pétrolier *Prestige*, qui contient plus de 70 000 tonnes de fioul, les autorités s'interrogent sur les conséquences écologiques du désastre et sur les moyens de renforcer la sécurité du transport maritime. Les cuves du tanker sont *« une bombe à retardement au fond de la mer »*, estime un responsable de Greenpeace. La Commission européenne a rappelé aux Quinze leurs *« obligations politiques »*. Jacques Chirac réclame des mesures *« draconiennes »*.

Lire page 2

Chirac appelé à gracier José Bové

LES APPELS se multiplient en direction de Jacques Chirac pour qu'il exerce son droit de grâce présidentielle en faveur de José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne. Le pourvoi formé par le syndicaliste paysan contre sa condamnation à six mois de prison ferme pour destruction de cultures transgéniques a été rejeté, mardi 19 novembre, par la Cour de cassation. Cette décision entraîne la révocation de son sursis de huit mois dans une autre affaire d'arrachage, portant ainsi sa peine à quatorze mois de prison ferme.

J.-P. ARLES/REUTERS

- Le syndicaliste paysan condamné à 14 mois ferme
- Les réactions
- Entretien : violence et mouvement social

Lire page 8 et notre éditorial page 20

THÉÂTRE

Peter Sellars met en scène les proscrits de l'histoire

F. FOGEL

C'EST un véritable forum qu'a imaginé Peter Sellars à la Maison de la culture de Bobigny, un spectacle total où se mêlent le théâtre (« The Children of Herakles », d'après « Les Héraclides » d'Euripide), l'intervention politique (des réfugiés viennent témoigner de leur histoire) et le cinéma. *Lire page 33*

A Londres, un enfant sur deux sous le seuil de pauvreté

LONDRES
de notre correspondant

Charles Dickens, s'il vivait aujourd'hui, aurait encore de quoi nourrir sa veine littéraire. Il trouverait matière à s'indigner dans le plus inattendu des résultats d'une enquête remise au maire de Londres, mardi 19 novembre, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant : 53 % des enfants de la capitale britannique vivent sous le seuil de pauvreté. Ainsi, la plus riche, la plus opulente, la plus dispendieuse des capitales européennes abrite en son sein, à côté de ses nombreux millionnaires – en livres sterling –, plus de 300 000 enfants officiellement « pauvres ».

Ils ne vivent pas dans les lointaines banlieues mais au centre de la ville, au cœur du « Londres intérieur » qui compte près de 3 millions d'habitants et possède le plus haut revenu d'Europe *per capita*. Ils habitent les secteurs les plus démunis des subdivisions administratives *(boroughs)* de Hackney, Lambeth, Southwark ou Tower Hamlets, à quelques stations de métro des quartiers les plus prospères – Chelsea ou Kensington –, là où les prix de l'immobilier atteignent des sommets.

Autre surprise : la pauvreté affecte proportionnellement plus d'enfants dans le centre de Londres que dans toute autre région du pays. En Grande-Bretagne est « pauvre » toute personne vivant dans une famille disposant d'un revenu inférieur à 60 % du revenu moyen. Et l'enquête remise au maire repose sur les chiffres officiels du ministère du travail et des retraites. Par souci d'équité, elle prend en compte le revenu familial diminué des impôts, des prélèvements sociaux et des frais de logement, très inégaux selon les régions. La pauvreté infantile à Londres est la plus forte (73 %) parmi les minorités d'origine pakistanaise et bangladeshie. Le très faible taux de chômage national – à peine plus de 3 % – masque d'énormes disparités. Chaque année, Londres accueille quelque 150 000 nouveaux arrivants.

La grande majorité d'entre eux occupent un emploi très peu qualifié, ou n'en trouvent aucun. En termes réels, les revenus des travailleurs manuels n'ont progressé à Londres que de 9 % en dix ans, ceux des travailleuses de 12 %. Le « Inner London » souffre aujourd'hui du plus fort taux de chômage, parmi toutes les « sous-régions » du pays. Les enfants pauvres appartiennent aux familles où le chômage frappe l'un des parents ou les deux. Enfin, la tuberculose est entre trois et huit fois plus répandue à Londres que dans le reste du royaume. Ce qui, décidément, ne surprendrait pas Dickens.

Jean-Pierre Langellier

POINT DE VUE

Le passé et le jadis *par Pascal Quignard*

JONAS, comme il désirait se rendre à Tarsis, prit un vaisseau à Joppé. Le vaisseau rencontra la tempête. L'équipage décida de tirer un homme au sort afin qu'il fût jeté à l'eau pour apaiser la mer. Or, le sort tomba sur Jonas. Les matelots s'emparèrent de ses pieds et de ses mains. Ils jetèrent son corps dans les vagues. Un poisson immense l'engloutit. Jonas s'écria à l'instant d'être engouffré dans l'abîme :

– L'algue entoure ma tête. Je descends dans les pays d'autrefois.

Se développa une espèce d'espace imaginaire.

Ecrire autrement c'est penser autrement.

Penser autrement c'est vivre toute l'expérience autrement.

En 2001, dans la vallée de l'Yonne, ou plutôt dans celle de l'Armançon, arrivant à Tonnerre, j'eus le désir de mettre au point un *dire faux profond*. Il faut opposer ce désir de dire faux, profondément faux, à l'écart du groupe, à l'obligation de dire vrai, d'âme à âme, qui caractérise le christianisme (l'aveu des péchés en confession) et la psychanalyse qui l'a suivi (le dire tout ce qui passe par l'esprit). Je désirais trouver un moyen de diminuer l'obéissance à un genre mais surtout à une direction (à une direction de pensée, à une direction de conscience). Je souhaitais renoncer à la soumission aux vœux de la communauté familiale, puis linguistique, puis sociale. Les tout-disants dans les confessionnaux, dans les étreintes, dans les cabinets d'analystes, dans les tribunaux, dans les commissariats, subissent l'obligation de l'aveu. Chercher sa *« vérité intime »*, qui on est, son identité sexuelle, sociale, son genre, son rôle, c'est obéir.

Il y a un amont à la vérité.

Lire la suite page 16

PASCAL QUIGNARD
est écrivain, Prix Goncourt 2002.

SIPA PRESS

RAYMOND ARON
LE MARXISME DE MARX

ARON / MARX

Editions de Fallois

M 00147 - 1121 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

CATASTROPHE

Les côtes espagnoles sont les premières menacées par une **MARÉE NOIRE** de grande ampleur après le naufrage du pétrolier *Prestige*, mardi 19 novembre. Le navire a coulé par 3 500 mètres de fond et les experts espèrent qu'il ne libérera pas l'essentiel de sa cargaison de **73 000 TONNES DE FIOUL**. Environ 10 000 tonnes ont ces jours derniers été déversées en mer. Des dizaines de kilomètres de côtes sont touchées et plusieurs milliers de pêcheurs et mareyeurs privés de travail. Les travaux de **DÉPOLLUTION** devraient durer plusieurs semaines. Ce sinistre a relancé la polémique sur la sécurité du transport maritime. Les **RESPONSABLES EUROPÉENS** sont accusés d'avoir tardé à appliquer les mesures décidées après le naufrage de l'*Erika* en 1999. Les contrôles dans les ports européens demeurent largement insuffisants.

Le naufrage du « Prestige » relance la polémique sur la sécurité

Le pétrolier a coulé mardi 19 novembre, libérant 5 000 à 6 000 tonnes de fioul. Alors qu'une catastrophe écologique menace les côtes espagnoles et portugaises, les dirigeants européens sont accusés d'avoir tardé à mettre en œuvre un strict contrôle de milliers de navires-poubelles

VINGT-QUATRE HEURES après que le pétrolier *Prestige* ait coulé corps et biens, mardi 19 novembre au large des côtes espagnoles, les interrogations et les polémiques enflent. Quelles seront les conséquences écologiques de ce désastre ? Comment renforcer la sécurité matitime ?

▶ **La Galice,** où plusieurs dizaines de kilomètres de côtes sont déjà polluées, est menacée d'une nouvelle marée noire. En coulant à 270 kilomètres au large et par 3 500 mètres de fond après s'être brisé en deux, le *Prestige* a libéré entre 5 000 et 6 000 tonnes de fioul. Ce vieux pétrolier à coque unique, battant pavillon bahaméen, transportait 73 000 tonnes d'hydrocarbures. Mardi soir, un avion des douanes françaises repérait des nappes de fioul sur une distance de 170 kilomètres du lieu du naufrage. Les autorités portugaises estimaient pouvoir échapper à une marée noire, les côtes espagnoles étant les premières menacées.

▶ **Les experts sont divisés** sur l'ampleur de la catastrophe écologique. Le pétrolier englouti libèrera-t-il sa cargaison ? Selon certains spécialistes, les cuves risquent au contact du fond de l'océan de se fissurer, d'imploser sous l'effet de la pression ou d'être rongées progressivement par la rouille. *« C'est une bombe à retardement au fond de la mer »,* estime un responsable de Greenpeace. *« Les cuves n'ont pas été conçues pour résister aux pressions des grandes profondeurs »,* dit un chercheur de l'Institut des recherches marines de Vigo, qui pense que le fioul libéré pourrait mettre plusieurs jours à remonter à la surface. D'autres experts pensent qu'à cette profondeur et au contact de l'eau, l'hydrocarbure pourrait se solidifier et demeurer dans les grands fonds. *« Le navire constituera une source de pollution permanente pendant de très longues années, tout dépend de l'état des cuves »,* dit Michel Girin, directeur du Cedre, centre français spécialisé dans les pollutions marines. *« Ce n'est pas seulement le pétrole qui se déverse sur les côtes qui est dangereux mais aussi celui qui se répand sur les fonds marins et qui va détruire les coraux, les poissons et autres espèces marines »,* assure Eco Matser, un des spécialistes de Greenpeace.

▶ **Plusieurs milliers de pêcheurs et mareyeurs** galiciens sont privés de travail. Le gouvernement espagnol devrait mettre en place vendredi des aides exceptionnelles. Mardi, à Caion, village touché par la marée noire, le vice-président du gouvernement, Mariano Rajoy, a annoncé une série d'aides fiscales et le déblocage de lignes de crédit pour les professionnels touchés. Des aides directes, de 30 euros par jour et par pêcheur, sont déjà versées par les autorités régionales. Le gouvernement espagnol entend également engager des poursuites contre l'armateur du navire et le propriétaire de la cargaison.

▶ **Bruxelles** a rappelé aux quinze Etats membres de l'Union leurs *« obligations politiques »* en matière de sécurité maritime. La commissaire européenne aux transports, Loyola de Palacio a demandé aux ministres des transports des Quinze *« une application accélérée »* des mesures communautaires. *« Plutôt que d'alourdir encore la législation, il convient de se concentrer sur son application effective sur l'ensemble du territoire communautaire »,* écrit la commissaire. Le président Jacques Chirac a réclamé des mesures *« draconiennes, sérieuses et sévères »,* mais plusieurs pays européens, dont la France, sont montrés du doigt pour la faiblesse de leurs contrôles.

▶ **En France,** *« aucune pollution ne menace dans l'immédiat les eaux et les côtes »* , a déclaré la Préfecture maritime de l'Atlantique à Brest, qui coordonne les opérations d'aide aux autorités espagnoles. Les préfets des départements du littoral atlantique ont été priés de vérifier que tous les matériels antipollution à leur disposition étaient en bon état et en nombre suffisant, en vertu d'une circulaire Polmar signée par Lionel Jospin, alors premier ministre, en mars. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Les pays européens tardent à appliquer les mesures adoptées

BRUXELLES
de notre bureau européen

Mesures supplémentaires, renforcement des contrôles, sanctions, bateaux poubelles et équipages exploités : les plats du menu européen sont exactement les mêmes qu'il y a deux ans. Un conseil européen, à Biarritz, et un sommet européen, à Nice, avaient souligné l'urgence d'adopter *« dans les plus brefs délais »* les trois volets du « paquet Erika 1 », soit l'élimination des pétroliers à simple coque, le renforcement des contrôles dans les ports et la surveillance des sociétés de classification. Les textes furent adoptés douze mois plus tard et, déjà, jugés trop peu contraignants pour les Etats, les affréteurs et les armateurs. Ces derniers continuent d'évoquer l'indispensable liberté sur les mers et dans la gestion des bateaux, principes de base d'un droit maritime que la Commission de Bruxelles juge utile de revoir fondamentalement.

Bruxelles a mis au point, dans son plan « Erika 2 », des mesures complémentaires pour améliorer la sécurité du trafic (une agence sera opérationnelle en 2003), l'équipement des navires (la directive doit être transposée au plus tard en 2004) et l'indemnisation (un fonds de compensation de 1 milliard d'euros était prévu, mais l'idée n'a pas encore été approuvée par les Etats).

MESURES « DRACONIENNES »

Dans sa volonté de réformer les pratiques du secteur, Bruxelles se heurte au problème des délais (tous les bateaux à simple coque n'auront pas disparu avant 2015, ceux qui ont plus de 15 ans ne seront obligatoirement contrôlés que l'an prochain), mais également à l'attentisme des Etats membres. Ces derniers appellent à des mesures *« draconiennes »* lorsque survient une catastrophe, mais tardent à adopter, puis à appliquer, les décisions prises. D'où la mauvaise humeur de la Commission, qui estime que *« plutôt que d'alourdir encore la législation, il convient de se concentrer sur son application effective »*.

La France réclame, comme d'autres, des décisions, mais ne contrôle que 9,6 % des bateaux qui entrent dans ses ports, alors qu'une directive oblige les Etats membres à 25 % de vérifications. L'Irlande est, elle aussi, visée par une procédure pour infraction devant la Cour de justice de Luxembourg. Le *Prestige* n'a pas été l'objet des contrôles requis en Grèce, où il a accosté en juin, ou à Gibraltar, pas plus qu'en Lettonie, futur Etat membre. Tout cela alors que la firme BP l'avait examiné et exclu de ses transporteurs, dès 2000.

Chypre et Malte, autres pays candidats, offrent des pavillons de complaisance, mais sont, affirme un spécialiste de la Commission, *« en train d'accomplir certains efforts »*. La Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Grèce, traditionnellement non interventionnistes dans le domaine maritime, ont freiné le processus lorsqu'il s'est agi d'imposer un code de bonne conduite plus sévère aux pétroliers.

Quand il a été décidé de renforcer le contrôle dans les ports, Rotterdam, la plus grande installation européenne, a obtenu une dérogation temporaire. Les pays scandinaves estiment, eux, que la question de la sécurité doit être posée au niveau mondial et que l'Europe ne gagnera rien à prendre des décisions unilatérales.

On note, il est vrai, que certains tankers évitent déjà les ports européens, pour éviter un très éventuel contrôle qu'on pourrait y opérer. Ils figurent sans doute au rang de milliers d'« épaves », qui menacent de sombrer un jour.

Jean-Pierre Stroobants

Jacques Chirac « horrifié »

Jacques Chirac s'est dit, mardi 19 novembre, *« horrifié »* par le naufrage du pétrolier *Prestige* et a exhorté l'Union européenne à mettre en œuvre des mesures urgentes contre les *« bateaux-poubelles »*.

***« Je suis horrifié par ce qui vient de se passer*, a-t-il dit. *Horrifié par cette espèce d'incapacité des responsables, et notamment des responsables politiques nationaux, et en particulier européens, à prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre le laxisme avec lequel on laisse se développer ces bateaux-poubelles, ces bateaux simplement dangereux sous des pavillons de complaisance dans des conditions tout à fait inacceptables.* (...) *Au-delà de ce drame, il est urgent maintenant* (...) *de prendre des mesures draconiennes, sérieuses et sévères, même si elles touchent les intérêts de certaines sociétés qui ne sont pas dignes que l'on respecte leurs intérêts »*, a-t-il indiqué.

« Nous avons déjà fait des propositions très fermes, notamment après le drame de l'*Erika. *Les choses se mettent en place, l'Agence* [maritime] *européenne n'est pas encore créée, c'est trop lent »*, a-t-il ajouté. – *(Reuters.)

A Caion, village de pêcheurs, amertume résignée devant le nouveau désastre

CAION (Galice)
de notre envoyée spéciale

Ce seront les dernières images que l'on gardera du pétrolier, son nom, *Prestige*, inscrit sur le flanc et qui disparaît. *Prestige* est passé à l'histoire. Le dernier en date des bateaux poubelles qui sillonnent les mers a coulé. Dans le petit café du port de Caion, l'un des villages les plus touchés par la marée noire, à quelques kilomètres de La Corogne, la capitale régionale, on regarde la télévision en silence. A peine quelques paroles marmonnées. Et un regard vers la mer vide d'embarcations, vers les rochers souillés. Et le petit groupe de soldats qui viennent justement de descendre de l'autocar pour reprendre leur mission de nettoyage.

Il ne reste que 80 pêcheurs ici. Et des vieux, et des veuves. Les jeunes sont partis. A La Corogne, ailleurs en Espagne, en France, en Amérique latine... Les marins, comme Evaristo Laréo, le patron de la confrérie des pêcheurs, ont pour la plupart dépassé la cinquantaine. *« Avec tous ces problèmes, les jeunes ne veulent plus vivre de la mer. Regardez. Tout le monde est complètement démoralisé. Les marins ne peuvent pas sortir, ils sont là les bras croisés. »*

Ce qui frappe, c'est le silence. On parle peu ici, et encore moins ce mardi 19 novembre, sur la place, en attendant la venue de Mariano Rajoy, le vice-premier ministre venu inspecter les effets de la marée noire. Il est midi. Il crachine. On s'abrite dans la supérette ou devant la poissonnerie. Des femmes surtout, leurs sacs en plastique au bout du bras. Les plus âgées ne veulent rien dire : *« Mon mari n'est pas là. Allez là-bas, ils vous expliqueront. »* Là-bas, c'est la salle de la Confrérie des pêcheurs où le ministre va donner une conférence de presse. Où on ne laissera entrer que les journalistes. Eux, les premiers concernés, ils restent dehors, sans piper mot. Pas un cri de rage, pas un mot de rébellion. Désespoir. Résignation. *« Ce sont toujours les plus pauvres qui payent »*, *« la Galice va passer des temps difficiles, on va manquer de tout »*, *« un désastre »*, *« une ruine »*, *« une désolation »*...

« ENCORE UNE FOIS, NOUS PERDONS TOUT »

Estrella, 80 ans, ouvre sa cuisine. *« Je suis née dans cette maison. Ma mère venait d'une famille de paysans, elle a épousé un marin d'ici. J'avais trois mois quand il est mort. Mon mari aussi était de ce village. Une maison sur la place. On n'a pas d'enfants. J'ai bien eu un fils, mais l'accouchement a duré quatre jours et l'enfant était mort. Toute cette misère. Toutes ces souffrances. Encore une fois, nous perdons tout. C'était la seule richesse ici, les pouces-pieds. »* Son voisin qui passe ajoute : *« Je ne suis pas d'ici, mais cela fait trente-cinq ans que j'habite ce village.. C'est déjà arrivé, mais cette fois, c'est bien pire, je n'avais jamais vu ça. Et le danger est encore très grand. »*

Mari Carmen est beaucoup plus jeune, c'est la seule qui s'énerve un peu : *« Justement, si ça n'était jamais arrivé ou si ça s'était passé du temps où on portait encore des couches... Dites-leur que ce n'est pas seulement un drame écologique ou un drame économique, c'est un drame social. Tout le monde vit des bateaux. Ceux qui ne sont pas pêcheurs conduisent des camions pour livrer le poisson... Quand on a vu les barques revenir, entourées de pétrole... Bien sûr ils vont donner des aides. Mais les gens ont des hypothèques sur la maison, sur les machines, il faut payer la sécurité sociale, les études des enfants, il faut manger, s'habiller. La vie continue, que vont faire ceux qui ont tout perdu ? Les gens n'en peuvent plus. Ils vont être obligés de partir. »*

La Côte de la mort, nommée ainsi en raison de son climat rude, de ses rochers escarpés et des nombreux naufrages qui l'ont endeuillée, a pour principale ressource la pêche et le ramassage de coquillages. On allait commencer la cueillette des pouces-pieds en particulier, l'un des mets favoris des Espagnols, pour les fêtes de fin d'année. Comme si l'on privait les Anglais de dinde de Noël ou les Français de champagne. Le tiers du chiffre d'affaires de l'année. Le 3 décembre 1992, un pétrolier grec avait coulé devant le port de La Corogne et avait pris feu, laissant échapper dans la mer près de 80 000 tonnes de pétrole qui avaient souillé 200 km de côtes galiciennes. Personne n'a oublié.

Martine Silber

Crown Resources, un négociant en pétrole très discret

Cette filiale basée en Suisse du groupe russe Alfa utilise toutes les ressources des paradis fiscaux

LORS du naufrage de l'*Erika*, les avocats des victimes de la marée noire s'étaient très vite retournés contre l'affréteur du navire et propriétaire de la cargaison, le groupe pétrolier TotalFinaElf. *« Une poche profonde »*, susceptible de payer les conséquences de la catastrophe, s'était félicité l'un des avocats.

Pour le *Prestige*, cette tactique sera plus difficile à déployer. La « poche » de l'affréteur du pétrolier qui a coulé au large de l'Espagne est autrement plus difficile d'accès que celle du groupe français. La société de négoce Crown Resources AG a certes pignon sur rue dans le monde du pétrole, mais elle est détenue à 100 % par le conglomérat russe Alfa Group, l'un des groupes privés les plus influents de Russie, propriété de l'oligarque Michael Friedman, un proche de Vladimir Poutine, qui avait justement commencé sa carrière dans le négoce en 1988.

Alfa Group, propriétaire de la première banque privée russe, Alfa Bank, a créé Crown Resources en 1996 à Gibraltar, en fusionnant ses propres activités de négoce avec celles de Crown Trade & Finances, lui-même basé aux îles Vierges. Le nouveau groupe, Crown Resources, sera ensuite domicilié, en juillet 2000, à Zoug, ville de 20 000 habitants blottie au cœur de la Suisse alémanique, pas loin de Zurich. Ce canton de Suisse centrale, véritable paradis fiscal, qui prélève un impôt quasi nul sur les bénéfices des sociétés et ne dispose que d'un juge d'instruction à mi-temps, est le point d'ancrage de plusieurs sociétés de négoce internationales. Outre Crown Resources, Zoug abrite le siège social de Marc Rich Investment, le groupe du célèbre homme d'affaires du même nom... que Crown Resources faillit d'ailleurs racheter début 2001.

« MANQUE DE TRANSPARENCE »

Contactés par *Le Monde* par courriel et par téléphone, les dirigeants de Crown Resources n'ont pas souhaité faire de commentaires sur le naufrage du *Prestige*. Le président de Crown, Alexeï V. Kouzmitchev, est également membre du conseil de surveillance d'Alfa Group. Son directeur général, Steven Rudofsky, a réalisé l'essentiel de sa carrière dans le négoce de matières premières, notamment chez Marc Rich, mais aussi dans le pétrole canadien ou chez Crédit agricole Indosuez, selon la notice biographique disponible sur le site Internet de Crown.

Malgré plusieurs tentatives de diversification, notamment dans les métaux, Crown Resources est surtout actif dans la commercialisation du pétrole brut. A commencer par celui produit par la compagnie pétrolière de Tioumen (TNK), qu'Alfa Bank avait rachetée au début des années 1990 à des conditions mystérieuses, grâce à ses appuis politiques au Kremlin.

Le négociant demeure cependant d'une taille modeste en comparaison de Glencore et Vitol, qui règnent en maître sur le marché physique de l'or noir, ou aux grands groupes bancaires et aux fonds spéculatifs, qui contrôlent le marché à terme. *« Les pétroliers russes ont tendance à faire appel aux négociants indépendants comme Crown Resources pour vendre leur pétrole car cela permet de brouiller les pistes, un manque de transparence héritée de l'ancienne URSS entourant les transactions sur les matières premières*, indique un expert à Londres. *Crown compte également parmi ses clients des sociétés de petits pays producteurs africains ou latino-américains membres de l'OPEP qui, par besoin de liquidités, souhaitent dépasser en douce leurs quotas de production et accordent d'importants rabais. »*

En raison de la concurrence à couteaux tirés entre négociants, les marges bénéficiaires du négoce sont faibles, entre 1,5 % et 2 %. Les primes d'assurance ont fortement augmenté depuis les attentats du 11 septembre et la multiplication d'actes de piraterie au large de l'Asie et de l'Afrique.

Après l'attentat, début octobre, contre le pétrolier français *Limbourg*, et avec les risques de guerre en Irak, les primes couvrant les périples entre le Proche-Orient et l'Europe ont pratiquement doublé. Par ailleurs, les coûts d'affrètement flambent, du fait du déséquilibre actuel entre la demande, en hausse, d'hydrocarbures et l'offre de transport, insuffisante en pétroliers modernes.

Crown Resources, très actif sur le marché asiatique, a un bureau à Singapour, la destination finale du *Prestige*, principal marché pétrolier de la région. Il dispose aussi de filiales ou d'antennes à Londres, Moscou, Caracas, Bagdad, La Havane (où il pratique un fructueux troc pétrole contre sucre) et Gibraltar, véritable paradis fiscal sous pavillon britannique, contre lequel se déchaîne aujourd'hui la presse espagnole.

Pascal Galinier
et Marc Roche, à Londres

Paris-Québec en vol direct à partir de 468 euros* seulement.
C'est nouveau. C'est beau.
vacances air transat
Appelez au 0 825 325 825 (0,15 €/mn) ou agences de voyages
* Prix TTC par personne, soit 3 069,88 francs, à certaines dates, taxes aériennes et assistance rapatriement incluses, au départ de Paris
Bonjour! Québec
www.bonjourquebec.com/hiver
SYNERGENCE 2002 LIC 075 95 0140

REUTERS

REUTERS

« PRESTIGE » ENGLOUTI

Après s'être cassé en deux, mardi matin, le pétrolier a sombré à 270 km des côtes ibériques et repose désormais à 3 500 m de profondeur.

REUTERS

La justice italienne en question après la condamnation du sénateur Giulio Andreotti

Le jugement sème le doute jusque dans la coalition de Silvio Berlusconi

ROME
de notre correspondante

Trois jours après la condamnation en appel, à 24 ans de prison, de Giulio Andreotti, 84 ans et sénateur à vie, le choc a fait place à de lourdes interrogations sur le fonctionnement de la justice et sur l'histoire du pays. L'absurde pour les Italiens est qu'à en croire la décision de la section « Assises » – avec jury populaire – de la cour d'appel de Pérouse, prise dimanche 17 novembre, l'Italie aurait été gouvernée, pendant une bonne part des cinquante années qui suivirent la libération, par le commanditaire d'un homicide exécuté par des truands embauchés par la Mafia. C'est bel et bien sur le motif d'avoir fait assassiner le journaliste Carmine « Mino » Pecorelli, le 20 mars 1979 à Rome, que le dirigeant de feue la Démocratie chrétienne (DC), qui fut à sept reprises président du conseil et vingt et une fois ministre, vient d'être condamné en appel, après en avoir été absous en première instance.

LE JOURNAL D'ALDO MORO

Mino Pecorelli, qui avait ses entrées dans les services secrets, a été assassiné alors qu'il se serait, dit-on, apprêté à rendre publiques des informations sur le meurtre, en 1978, par les Brigades rouges, d'Aldo Moro, alors président de la DC. Le journaliste se serait fondé sur le journal de bord tenu par la victime durant sa séquestration. Aldo Moro y accusait certains membres de son parti de ne rien faire pour négocier sa libération, voire d'avoir trempé dans cette action, et lançait sa « malédiction » : *« Mon sang retombera sur vous ! »*. Giulio Andreotti, alors président du Conseil, y était décrit comme *« un chef froid, impénétrable, sans doute, sans frémissement, sans jamais un instant de pitié humaine »*.

La cour de Pérouse a également condamné le mafieux Gaetano Badalamenti, actuellement emprisonné aux Etats-Unis, pour trafic de stupéfiants, mais acquitté les supposés tueurs, ce qui ajoute au trouble de l'opinion déjà angoissée par l'abîme séparant les décisions prises en première instance de celles en appel.

Désormais, c'est à la Cour de cassation, saisie par le condamné, qu'incombera de trancher dans ce dossier. La cour de Pérouse a estimé crédibles les confessions de repentis comme Tommaso Buscetta, qui forment un des éléments à charge contre l'ancien président du conseil. *« Mais il faut attendre de connaître les motivations de la cour de Pérouse, qui a quatre-vingt-dix jours pour les formuler, pour savoir quelles preuves ont retenues les juges. En matière d'homicide, elles doivent être tangibles »*, souligne un éditorialiste spécialiste de la Mafia, Francesco La Licata, journaliste au quotidien *La Stampa*.

Le climat reste très tendu. Mardi 19 novembre, le président de la cour de Pérouse, Lino Gabriele Verrina, a annoncé qu'il avait reçu des menaces de mort sous la forme d'un appel téléphonique anonyme à son standard déclarant : *« Verrina aura la même fin que Giovanni Falcone »*, le juge antiMafia assassiné par Cosa Nostra à Palerme en 1992.

Pour sa part, Giulio Andreotti s'est rendu pour prier à l'église voisine de son domicile, comme il le fait chaque jour en fervent catholique, puis à son bureau du Sénat, et a répété devant des journalistes la *« peine »* qu'il éprouve à considérer la décision judiciaire. Il a reçu de nombreux messages de solidarité de la part de la présidence de la République, du conseil des ministres, des partis et de l'Eglise.

Dans la majorité gouvernementale, Umberto Bossi (Ligue du Nord) n'a pu s'empêcher de rappeler que *« cet homme du passé a contribué avec la DC à appauvrir le pays »*. Chez les centristes membres de la coalition de Silvio Berlusconi et issus de l'ex-Démocratie chrétienne, c'est la consternation : *« On veut à nouveau remettre sur la scène l'équation DC = Mafia. Peut-être cherche-t-on à stopper notre renaissance ? »*, ont accusé plusieurs personnalités de ce bord. Le cardinal Fiorenzo Angelini, un ami très proche d'Andreotti, a affirmé : *« Quand on réussit à transformer l'innocence absolue d'une personne qui vit au vu de tous de manière exemplaire en condamnation, cela signifie que quelqu'un refuse la vraie justice, et se sert de celle-ci comme d'un instrument politique. Mais après le calvaire, il y a la résurrection... »* Giulio Andreotti doit affronter, le 28 novembre, un autre jugement, en appel, à Palerme, mais pour un second procès qui n'a rien à voir avec le premier, celui pour le délit d'*« association mafieuse »*.

« DÉLIT D'OPINION »

Dans l'opposition, on reste prudent. Gavino Angius, chef du groupe des Démocrates de gauche (DS) au Sénat et proche du président de ce parti Massimo D'Alema, a téléphoné à M. Andreotti pour exprimer sa solidarité. Seul le secrétaire général des DS et ancien garde des sceaux Piero Fassino s'est dit favorable à *« la réouverture du dialogue sur la justice »* que réclame Silvio Berlusconi. *« Il ne revient pas à la politique de se substituer aux magistrats et de juger les sentences. Mais c'est un devoir de la politique de s'interroger sur comment fonctionne la justice en Italie »*, a-t-il dit, s'attirant le désaveu de la gauche de son organisation. Celle-ci reproche à M. Berlusconi de vouloir, à la faveur de ce « dialogue », faire passer des lois sur mesure préservant ses intérêts.

Piero Fassino réagissait à l'affaire Andreotti mais également à l'arrestation, le 15 novembre, sur demande du tribunal de Cosenza (Calabre), de vingt et un jeunes du mouvement antimondialisation, dont leur leader napolitain, Francesco Caruso. L'opposition considère que cette décision est une sanction *« sur un motif qui relève du délit d'opinion, cher au code en vigueur sous Mussolini »*. Un appel à une manifestation nationale de protestation à Consenza a été lancé pour le samedi 23 novembre.

Christine Legrand **Danielle Rouard**

Silvio Berlusconi pour la grâce d'Adriano Sofri

Il y a quelques jours, Silvio Berlusconi, qui venait de rencontrer Daniel Cohn-Bendit venu le solliciter sur ce sujet, s'est déclaré favorable à la grâce d'Adriano Sofri, qui n'en a jamais fait la demande puisqu'il a toujours clamé son innocence. Incarcéré à Pise, cet ancien leader de Lotta continua, un groupe d'extrême gauche des années 1970, purge une peine de vingt-deux ans de prison pour avoir participé à l'assassinat du commissaire milanais Luigi Calabresi le 17 mai 1972.

Les partisans de cette grâce ont aussitôt espéré qu'une heureuse conclusion était proche, d'autant que la famille de la victime ne s'opposerait pas à cette décision – condition incontournable à toute grâce. Mais les « faucons » de l'alliance gouvernementale, Alliance nationale, se sont dits *« totalement opposés »* à cette mesure éventuelle. La Ligue du Nord a exprimé elle aussi son désaccord, alors que les centristes, minoritaires, se disaient plus favorables.

Du fond de sa cellule, pour sa part, Adriano Sofri écrit des articles en faveur de la réduction de peine aux détenus, proposée jeudi 14 novembre au Parlement italien par Jean Paul II, initiative qui a été critiquée, *« en dépit de tout le respect »* dû au pape, par les mêmes « faucons » au gouvernement. – *(Corresp.)*

Comme en 1978, en 1980, en 1999...

« LES MOYENS *de lutte ? Néant ! »* Jean Bulot, ancien patron de l'*Abeille-Flandres*, un des navires français de secours en mer, est sceptique sur les chances de récupérer, avant qu'il n'atteigne les côtes, le fioul échappé des cuves du *Prestige*. *« Cela va vraisemblablement se terminer avec une pelle et un seau »*, pronostique le marin, auteur en mars 2002 d'un livre de souvenirs et de coups de gueule, *Colère noire* (publié par L'Esprit large et Blanc silex). De fait, en Galice, se répètent les sempiternelles images de bénévoles pataugeant dans le liquide visqueux, entre dégoût et fatalisme. Comme en 1999, après le naufrage de l'*Erika*, comme en 1980 après le *Tanio*, comme en 1978 après l'*Amoco-Cadiz*.

Au large, des moyens importants ont pourtant été déployés autour des deux morceaux du pétrolier. Plusieurs navires spécialisés, dont un français, l'*Ailette*, tentent de pomper les nappes qui flottent à la surface. Avec un second bâtiment, l'*Ailette* pratique le chalutage en bœuf : la technique consiste à naviguer de conserve en traînant un barrage flottant afin de concentrer les nappes dont la position est indiquée par un avion de surveillance.

Mais la nature du produit rend ensuite son traitement difficile. *« Il est visqueux, épais, difficile à pomper »*, constate Michel Girin, directeur du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre). En 1999, les tentatives de pompage en mer n'avaient guère été concluantes, la matière gluante ayant raison des mécaniques. Les responsables de l'*Ailette* estiment parvenir cette fois à un meilleur résultat, ayant embarqué un matériel plus performant.

A terre, des barrages flottants ont été installés à des endroits stratégiques : entrée de ports, d'estuaires ou de rias. Leur efficacité dépend des conditions météorologiques. Ils ne sont guère probants en cas de gros temps, ce qui est souvent le cas dans cette région et à cette saison. Météo France annonce pour les jours prochains une mer forte et des vents d'ouest qui devraient amener le pétrole vers le continent. En 1999, le mur flottant érigé à la hâte n'avait pas résisté à la tempête qui avait précipité sur les côtes bretonnes et vendéenne la cargaison de l'*Erika*. *« S'il y a du clapot, le pétrole passe au-dessus, s'il y a du courant, il passe en dessous »*, explique M. Bulot.

Le naufrage des deux parties du *Prestige* à 270 kilomètres de la terre, par 3 500 mètres de fond, rend d'éventuelles opérations de pompage des cuves, si seulement elles ont résisté à la pression, très problématiques. Pierre Guyonnet, qui a piloté pour le compte de TotalFinaElf l'opération réussie de vidange des soutes des deux morceaux de l'*Erika*, par 120 mètres au large de la Bretagne, se montre prudent. *« Je ne sais pas si on sait faire à de telles profondeurs,* explique-t-il. *Il faudrait aller vérifier avec un robot l'état des cuves et développer à partir de là de nouvelles techniques. »*

UNE POLLUTION DIFFUSE ?

« S'il n'y a pas de casse lors du naufrage, libérant de grandes masses de fioul, on s'expose à une pollution diffuse, par suintement, qui peut durer des années, estime Jacek Troncsynski, de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). *Je crains que les cuves puissent se fissurer ou même exploser car elles n'ont pas été conçues pour résister à la pression de la fosse. Ce phénomène pourrait se produire dès 500 mètres de profondeur, où la température de l'eau est de 8 à 9 degrés, insuffisante pour une solidification du combustible qui mettrait plusieurs jours pour remonter en surface »*, prédit Angel Guerra, de l'Institut des recherches marines de Vigo.

« A court et à moyen terme, des nappes homogènes ou fragmentées vont contaminer la chaîne biologique marine, les équipements des pêcheurs et le littoral au Portugal, en Espagne, en France », assure l'association écologiste Robin des bois. Laurent Debas, chargé de mission Océans et Côtes au WWF France, constate qu'une zone de pêche importante risque d'être durablement affectée. A une marée noire brutale se substituerait alors une pollution larvée encore plus difficile à combattre.

Benoît Hopquin

Des milliers d'enfants argentins souffrent de la faim

Plusieurs décès dus à la malnutrition ont choqué l'opinion publique

BUENOS AIRES
de notre correspondante

A six ans, Maria Rosa Gomez pesait à peine 9 kg quand elle est morte, le 11 novembre, à Tucuman, dans le nord-est de l'Argentine. En moins d'une semaine, la mort par dénutrition de huit enfants, âgés de neuf mois à six ans, a choqué l'opinion publique à Buenos Aires, avec une large couverture des médias et, chaque jour, à la « une » des principaux journaux, des photos inédites d'enfants squelettiques.

La dénutrition infantile n'est pas un phénomène nouveau en Argentine. Mais, après quatre ans et demi de récession et une crise économique qui est la plus grave de l'histoire du pays, le problème de la faim est apparu au grand jour dans ce pays surnommé le *« grenier du monde »*. Alors que l'Argentine, qui compte 37 millions d'habitants, enregistre des récoltes records de céréales lui permettant de nourrir 300 millions de personnes, la dénutrition touche 260 000 enfants, selon des chiffres officiels. Le chômage et le sous-emploi liés à une flambée des prix sont devenus un cocktail explosif. Plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté, qui, en seulement un an, a augmenté de 40 %.

« Il y a aussi une malnutrition qui affecte désormais une classe moyenne appauvrie, ceux qui ont perdu leur travail au cours des derniers mois et qui n'ont plus les moyens d'acheter des aliments ayant une valeur nutritionnelle et se rabattent sur des denrées bon marché comme la farine et les pâtes », a souligné Olga Ramos, présidente de la Société argentine de nutrition, dans un récent entretien.

De leur côté, les pauvres sont devenus encore plus pauvres. Estimés à 20 millions, près de 40 % d'entre eux vivent dans l'indigence, gagnant moins de 30 euros par mois. Les premières victimes sont les jeunes, et plus de 74 % des moins de 14 ans vivent dans des foyers pauvres. Selon Juan Carr, le président de Réseau de solidarité, organisation non gouvernementale, la dénutrition infantile atteint une moyenne de 15,5 % dans tout le pays, 32 % dans la province de Buenos Aires, qui regroupe près de la moitié de la population, et 50 % dans les régions les plus pauvres de l'intérieur.

Dans la province de Tucuman, ravagée par des gouvernements corrompus depuis l'époque de la dictature (1976-1983), la faim est décrite comme *« une épidémie »* par les médecins locaux. Plusieurs associations ont porté plainte contre le gouverneur Julio Miranda (parti péroniste, au pouvoir), l'accusant d'irrégularités dans la distribution de l'aide alimentaire de secours envoyée par le gouvernement fédéral.

« Chiche » Duhalde, l'épouse du président péroniste, qui est responsable des programmes d'aide sociale à l'échelon national, a critiqué publiquement le gouverneur de Tucuman. Le président Eduardo Duhalde estime également que les dernières victimes de la faim sont des *« cas ponctuels »*, dus à *« une mauvaise administration de l'aide fédérale »*. Il a ajouté que, si l'Argentine ne parvenait pas rapidement à un accord avec le FMI sur le rééchelonnement de sa dette, beaucoup de programmes sociaux risquaient d'être suspendus.

Le président Duhalde reporte l'élection

Le président Eduardo Duhalde a reçu, lundi 18 novembre, le soutien de 20 des 24 provinces argentines et des groupes parlementaires majoritaires pour son plan économique destiné à répondre aux exigences du Fonds monétaire international (FMI), qui réclame un *« consensus politique »* en Argentine.

Le document en douze points signé par les dirigeants politiques affirme que l'Argentine *« respectera les accords internationaux »*, mais doit arriver à un accord avec le FMI *« adéquat aux intérêts nationaux »*. Cette déclaration de soutien au chef de l'Etat, qui prévoit la mise en œuvre d'un plan de lutte contre la pauvreté et l'application de mesures de réactivation de l'économie, doit toutefois recevoir l'aval du Congrès.

Le président a également obtenu le report de l'élection présidentielle au 27 avril 2003, au lieu du 30 mars prochain, afin de surmonter les féroces luttes politiques qui déchirent le mouvement péroniste au pouvoir et de régler certains problèmes juridiques liés à l'organisation du scrutin. – *(Corresp.)*

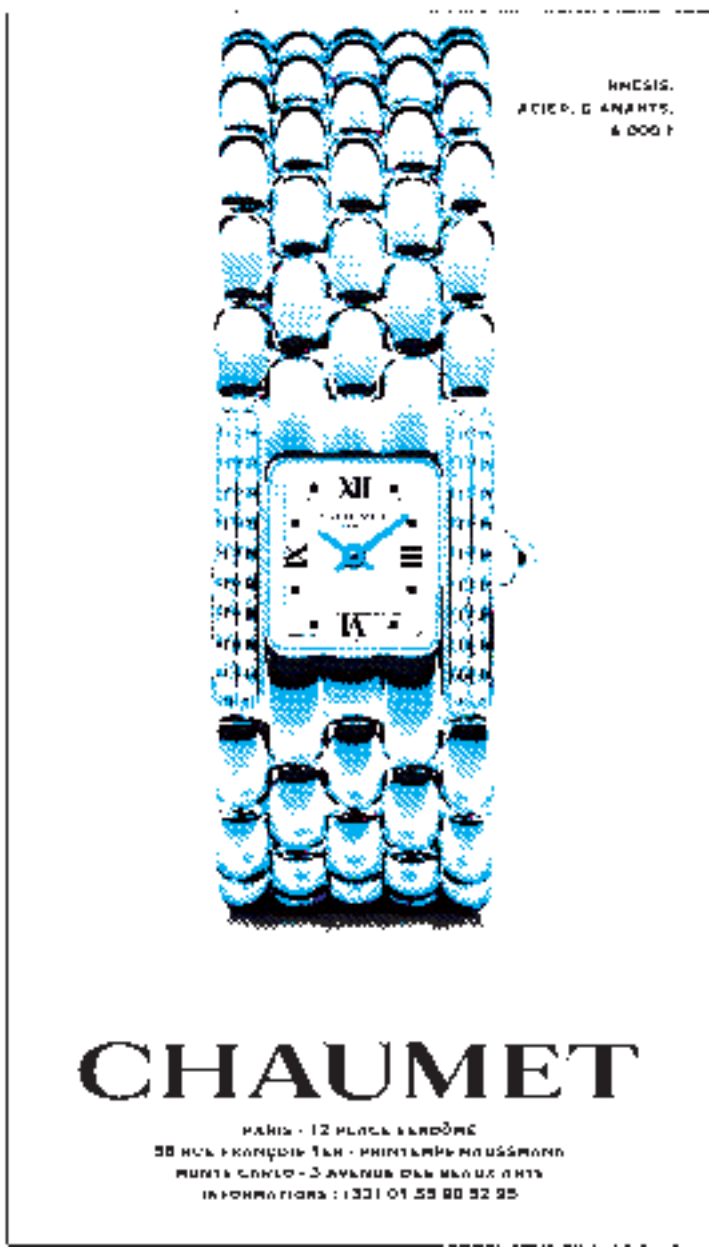

Macédoine : la France isolée sur le dossier défense

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'Union européenne s'est efforcée, mardi 19 novembre, de préserver l'image de la défense européenne, ternie par le fait que les Quinze ne peuvent pas prendre le relais de l'Alliance atlantique en Macédoine, comme ils l'avaient annoncé. Alors que les ministres européens de la défense, réunis au siège de l'OTAN, faisaient le point sur les capacités militaires de l'UE pour la mise en place de la Force de réaction rapide, le Conseil de l'Atlantique Nord s'efforçait de trouver un compromis afin de prolonger la mission de l'OTAN qui s'achève le 15 décembre.

Dans les conclusions du sommet de Bruxelles, le mois dernier, Jacques Chirac avait fait préciser que si un accord ne pouvait être conclu entre l'OTAN et l'UE sur les *« arrangements permanents »* (l'Europe disposerait d'une garantie d'accès aux moyens et capacités de l'OTAN), les Quinze pourraient prendre le relais de l'Alliance selon une *« formule ad hoc »*: ils agiraient alors sans l'Alliance.

BLOCAGE TURC

La situation est compliquée par le fait que ces *« arrangements »* sont bloqués par la Turquie, qui fait pression sur l'Union dans les dossiers de Chypre et de l'élargissement. La France espère toutefois un accord avec les Turcs, le haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité, Javier Solana, ayant affirmé, mardi, qu'il avait bon espoir que le président turc, Ahmet Necdet Sezer, annonce *« des choses positives »*, jeudi à Prague, au sommet de l'OTAN. Ankara a, en effet, indiqué que le document de l'Union qui leur a été soumis est *« acceptable »*, mais que le gouvernement d'Abdullah Gül doit être officiellement installé, le 4 décembre, avant de l'annoncer. La France a donc proposé que la mission « Amber Fox » (« Renard roux ») de l'OTAN soit prolongée jusqu'à la fin janvier. Espérant que l'Union soit d'ici là en mesure de relever les forces de l'Alliance. Les relations entre la Turquie et l'Union européenne devront être clarifiées au sommet de Copenhague, du 12 au 14 décembre.

Au sein du Conseil de l'OTAN, la France, isolée, s'oppose notamment aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et à l'Allemagne, qui ne veulent absolument pas que l'Union intervienne en Macédoine hors *« arrangements permanents »*, craignant la création d'un précédent. Ils veulent faire adopter un renouvellement pour six mois de la mission de l'OTAN. Les discussions de mardi n'ont rien donné, et il est possible que ce dossier soit arbitré, à Prague, par les chefs d'Etat. Dans cette affaire, la France a le sentiment de soutenir – seule – le projet de défense européenne. *« Celle-ci a besoin d'acquérir une visibilité pour nos citoyens, et l'opération en Macédoine constitue l'opportunité de le faire »*, plaide la ministre française de la défense, Michèle Alliot-Marie.

Laurent Zecchini

M. Bush veut une OTAN renforcée face au terrorisme

Le président américain participera à Prague au sommet de l'Alliance atlantique qui, les 21 et 22 novembre, consacrera l'entrée de sept nouveaux membres dans l'organisation. Il souhaite l'adoption d'une déclaration à l'adresse de l'Irak

WASHINGTON
de notre correspondant

George Bush est arrivé à Prague, mardi 19 novembre, pour un nouveau voyage dans l'Europe qu'il préfère, celle qui commence à la frontière orientale de l'Allemagne. Il va célébrer, avec les chefs d'Etat ou de gouvernement des dix-huit autres partenaires de l'OTAN, l'entrée dans l'Alliance de sept nouveaux membres : les trois Etats baltes, la Slovaquie, la Slovénie, la Roumanie et la Bulgarie. Dans ces pays libérés, il y a douze ans, de l'emprise soviétique, les Etats-Unis restent la grande puissance qui a, par deux fois, vaincu le totalitarisme. Son président y est mieux accueilli qu'en Europe de l'Ouest, même si des manifestations étaient annoncées à Prague.

Autant qu'au nouvel élargissement de l'OTAN, le sommet de Prague des 21 et 22 novembre doit être consacré à la modernisation et au renforcement des capacités militaires de l'Alliance. Les responsables américains y tiennent beaucoup. Il ne s'agit pas seulement, disent-ils, de faire entrer un maximum de pays dans le système de sécurité des démocraties occidentales et de les protéger ainsi contre la résurgence des conflits qui les ont opposés au cours de l'histoire. Cette alliance doit aussi être capable d'affronter l'ennemi commun, qui n'est plus le communisme, mais ce que M. Bush a appelé, dans un entretien avec une télévision tchèque, *« le terrorisme mondial »*. *« Les membres de l'OTAN travaillent à transformer leurs forces, afin de faire face aux nouvelles menaces et d'augmenter l'aptitude de nos forces à travailler ensemble »*, a assuré Condoleezza Rice, conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, en présentant les perspectives du sommet de Prague.

Trois jours après l'arrivée des chefs de la mission d'inspection de l'ONU et de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Bagdad, la question de l'Irak est évidemment présente dans les esprits, mais pas à l'ordre du jour. Dans des entretiens accordés aux médias des pays à son programme, M. Bush a déclaré que si Saddam Hussein refuse de *« désarmer »*, les Etats-Unis prendront la tête d'une coalition pour l'y contraindre. *« Et, bien sûr,* a-t-il ajouté, *j'espère que nos amis de l'OTAN viendront avec nous. »* Il n'a pas parlé d'une action de l'OTAN en tant que telle, car il sait que l'Allemagne, par exemple, a écarté d'avance toute forme de participation à une guerre en Irak.

AP/SUSAN WALSH

George Bush et sa femme, Laura, à leur arrivée à Prague, mardi soir. Le président américain devait prononcer, mercredi 20 novembre, devant des étudiants réunis à l'occasion du sommet de l'OTAN, un discours sur l'avenir de l'Alliance et sur sa vision de l'Europe.

Un collaborateur de la Maison Blanche faisait remarquer qu'à aucun moment, en 1990, il n'avait été question d'engager l'OTAN dans la riposte à l'invasion du Koweït par l'Irak et que cela n'avait pas empêché la formation d'une large coalition.

Les Américains souhaitent, néanmoins, que les chefs d'Etat ou de gouvernement présents à Prague adoptent une déclaration à l'adresse des dirigeants irakiens. Celle-ci devrait exprimer l'appui de l'OTAN aux décisions de l'ONU et inviter Saddam Hussein à s'y soumettre. Selon M^me^ Rice, *« l'Irak est l'exemple le plus caractéristique ou le plus important du genre de menace auquel l'OTAN devra faire face à l'avenir »*. Aussi serait-il *« étrange »*, estime-t-elle, qu'il n'en soit pas question lors de ce sommet.

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

Comme le dit Ronald Asmus, du German Marshall Fund, fondation spécialisée sur les relations transatlantiques, le cas de l'Irak *« correspond exactement à la mission de l'OTAN telle que le président l'a définie après le 11 septembre »*.

Les discussions sur les dispositions à prendre pour la suite, dans l'hypothèse où Bagdad ne se conformerait pas à la résolution 1441, devaient occuper les entretiens bilatéraux prévus pour mercredi. M. Bush devait aborder cette question, notamment, avec Jacques Chirac. Des rencontres étaient prévues, aussi, avec le président tchèque, Vaclav Havel, et avec le président turc, Ahmet Necdet Sezer. Aucun tête à tête n'était programmé, en revanche, avec le chancelier allemand, Gerhard Schröder, auquel le président ne pardonne pas sa campagne électorale, dirigée contre la politique américaine, ni la déclaration de l'ex-ministre de la justice, comparant cette politique à celle d'Hitler.

M. Bush devait prononcer, mercredi, devant des étudiants réunis à l'occasion du sommet, un discours sur l'avenir de l'OTAN et sur sa vision de l'Europe. Il parlera de nouveau de ces sujets en Lituanie, vendredi soir, et en Roumanie, samedi. L'élargissement de l'Alliance atlantique fait partie des engagements du président, qui l'avait affirmé, notamment, lors d'une visite à Varsovie au printemps 2001. Après l'adhésion de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie, en 1999, et celle de sept nouveaux pays maintenant, le sommet de Prague devrait lancer un appel à d'autres candidatures, venant de pays situés plus à l'est et plus au sud. Du moins est-ce le vœu du gouvernement américain, qui prend soin de souligner que cette extension n'est en aucune manière dirigée contre la Russie.

Aussitôt après le sommet, d'ailleurs, George Bush quittera Prague pour Saint-Pétersbourg, où il s'entretiendra avec Vladimir Poutine. Cette rencontre, initialement prévue au Mexique, il y a trois semaines, avait été empêchée par la prise d'otages de Moscou.

Patrick Jarreau

■ **LA FRANCE** est favorable à un soutien du sommet de l'OTAN à la résolution 1 441 de l'ONU sur le désarmement de l'Irak, mais hostile à toute décision sur une contribution de l'Alliance à une éventuelle intervention militaire. *« La résolution 1 441 constitue notre référence commune* (...). *Tout ce qui s'en écarterait ne permettrait pas de réunir un consensus »*, a déclaré mardi 19 novembre le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna.

L'Irak promet la transparence

L'Irak respectera le délai d'un mois fixé par la résolution 1 441 de l'ONU pour livrer aux inspecteurs *« un rapport et les dossiers* [des armes] *nucléaires, chimiques, biologiques et des missiles »*, a déclaré mardi 19 novembre Amer Al-Saadi, conseiller du président Saddam Hussein. Bagdad *« n'a pas de nouveaux programmes d'armement »*, a-t-il affirmé. Le délai dont dispose l'Irak expire le 8 décembre. Les assurances irakiennes devront être *« mises en actes de façon convaincante, avec de la documentation et des preuves »*, a commenté Hans Blix, le chef de la mission d'inspection de l'ONU (Cocovinu). Au terme d'une première visite de moins de quarante-huit heures à Bagdad, M. Blix et le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed Al-Baradei, sont revenus mercredi à Nicosie, base arrière des experts du désarmement. *« Tous les responsables irakiens ont promis une coopération totale dans une transparence totale »*, a déclaré M. Al-Baradei. – *(AFP.)*

Les présidents biélorusse et ukrainien parias du sommet de Prague

MOSCOU
de notre correspondante

L'OTAN s'apprête à inviter en son sein les trois Etats baltes, avançant ainsi pour la première fois jusqu'aux frontières de la Russie (à l'exception de l'enclave de Kaliningrad). L'événement ne suscite guère d'émotion à Moscou.

Un porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, a simplement commenté, à la veille du sommet de Prague, que le premier élargissement de l'Alliance à l'est (en 1999) *« n'avait pas amélioré ses capacités de combat contre le terrorisme »*. La nouvelle coopération russo-américaine en matière de sécurité est perçue à Moscou comme trop précieuse pour valoir une brouille au sujet de la nouvelle avancée de l'OTAN.

La Russie sera représentée à Prague par son ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov. Vladimir Poutine, qui doit recevoir George Bush aussitôt après ce sommet, dans un palais de la région de Saint-Péterbourg, s'est abstenu de critiquer l'élargissement, tout en se gardant de le cautionner. En juin, peu après la création d'un nouveau Conseil permanent Russie-OTAN, le président Poutine avait déjà minimisé l'extension de l'Alliance : *« Ce serait une erreur tactique et stratégique de bloquer l'entrée de l'Estonie. Qu'elle rejoigne l'OTAN si elle pense que c'est mieux pour elle. Ce n'est pas une tragédie»*. En 1999, l'admission de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie, avait suscité de vives protestations à Moscou, mais ce sont avant tout les bombardements contre la Yougoslavie qui avaient provoqué la rupture temporaire du dialogue entre la Russie et l'Alliance atlantique.

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Le Kremlin suit certainement de près les récents développements concernant deux de ses proches associés, les présidents de Biélorussie et d'Ukraine, Alexandre Loukachenko et Léonid Koutchma, soutenus par Moscou mais considérés comme les parias du sommet de l'OTAN. Le premier, auquel les autorités tchèques ont refusé un visa en arguant des violations *« massives »* des droits de l'homme dans son pays, a fait l'objet, mardi 19 novembre, d'une sanction décidée par quatorze des quinze pays de l'Union européenne (le Portugal s'y est opposé). M. Loukachenko ainsi que huit membres de son entourage sont désormais interdit de séjour dans l'UE.

Fort des pleins pouvoirs qu'il s'est arrogé en 1996, le président biélorusse est depuis longtemps dénoncé pour ses manières dictatoriales. Et l'expulsion de Biélorussie, le 29 octobre, du dernier membre de la mission de l'OSCE (Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe) a ulcéré les Européens. Ces observateurs de l'Organisation avaient dénoncé les irrégularités de la réélection de M. Loukachenko, en septembre 2001. L'ambassadeur américain à Minsk, Michael Kozak, a évoqué une autre raison. Le président biélorusse *« a choisi le mauvais camp,* a-t-il expliqué. *Il fera bientôt face aux conséquences de ses ventes d'armes illégales à l'Irak et de l'entrainement militaire qu'il a pu fournir»*.

Une même opprobre frappe le président ukrainien, Léonid Koutchma, accusé d'avoir vendu à l'Irak, en 2000, un système de radar sophistiqué, le Koltchouga (ce qu'il dément). Une équipe d'experts britanniques et américains venus inspecter des sites militaires en Ukraine, le mois dernier, est repartie en critiquant le manque de coopération des autorités locales. A l'inverse de son homologue biélorusse, le dirigeant ukrainien a obtenu une visa et a fait savoir qu'il *« irait à Prague »*. A l'OTAN, on indiquait que ce déplacement ne *« serait pas raisonnable »*.

Vladimir Poutine a réagi aux sanctions européennes contre le président biélorusse en invitant M. Loukachenko au Kremlin *« pour discuter de l'Union »* Russie-Biélorussie, qui bat de l'aile. M. Poutine ne cache pas son irritation devant la mégalomanie du dirigeant de Minsk, qui se verrait bien en *« président »* de l'Union.

Mais le pouvoir russe est loin d'avoir coupé les ponts avec Minsk dont l'économie est portée à bout de bras, depuis des années, par des importations de gaz russe à prix subventionné. Par ailleurs, le président ukrainien a limogé, samedi dernier, l'ensemble de son gouvernement, proposant au poste de premier ministre Viktor Ianoukovitch, le gouverneur d'une région très tournée vers la Russie, celle de Donetsk (est).

Natalie Nougayrède

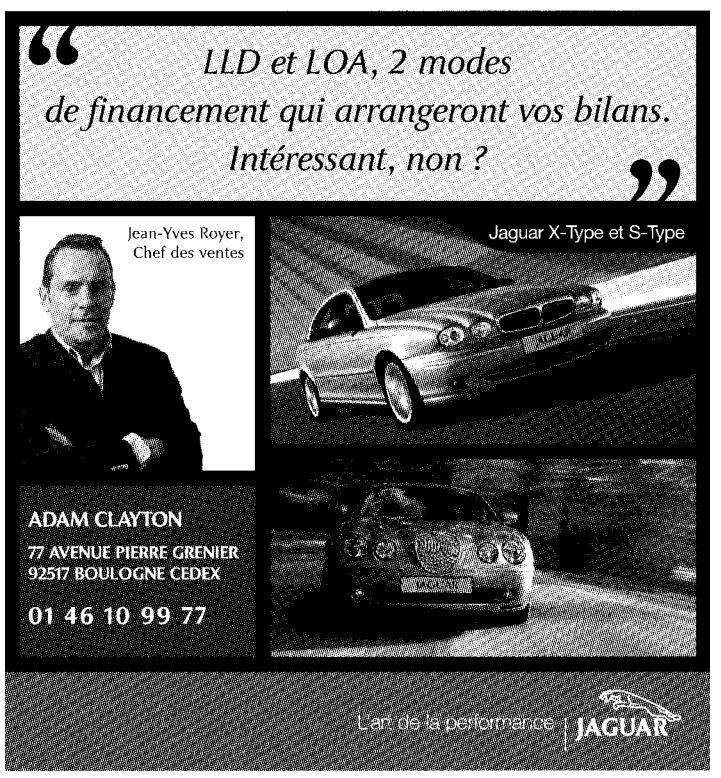

Un trafic d'équipements militaires vers Bagdad embarrasse Sofia

La Bulgarie s'inquiète pour son entrée dans l'OTAN, qui doit être décidée cette semaine

BUCAREST
de notre correspondant

Après l'Ukraine et la Serbie, c'est au tour de la Bulgarie de se faire taper sur les doigts pour avoir essayé d'exporter des équipements militaires vers l'Irak. Début novembre, la société militaire Terem, basée à Targovichté (nord-est), a tenté d'exporter, via la Syrie, des pièces de rechange pour les blindés irakiens. Ce n'est pas une mince affaire pour la crédibilité d'un pays obsédé par son intégration dans l'OTAN.

Selon des sources bulgares, l'affaire a éclaté lorsque des agents de la CIA et des services de renseignements britanniques ont découvert en Syrie un convoi de camions transportant des équipements militaires bulgares. Mais la Syrie n'était qu'un pays de transit, car la destination finale était l'Irak. La direction de l'entreprise publique Terem, en complicité avec des officiers de l'armée bulgare, avait signé un contrat avec la société Poldis, elle-même contrôlée par la compagnie Gef Corporation, enregistrée dans un paradis fiscal au nom d'un certain Petar Sinapov.

EN ÉCHANGE DE PÉTROLE

Selon les termes de ce contrat, Poldis était censée expédier des pièces de rechange pour tracteurs à la société syrienne Dery Shipping Lines. Le transport était géré par Nikola Nikolov, le fils d'un officier de l'armée bulgare. En réalité, les pièces de rechange étaient destinées aux blindés irakiens. Bagdad offrait en échange 200 000 tonnes de pétrole par mois, qui devaient transiter par d'autres pays arabes avant de rejoindre la Bulgarie.

Cette affaire, estimée à plusieurs centaines de millions d'euros, est un coup dur pour Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, chef du gouvernement réformiste. La Bulgarie est l'un des sept pays candidats à l'OTAN dont l'adhésion sera décidée au sommet de Prague. Les autorités de Sofia s'inquiètent de l'impact que cet événement pourrait avoir. « *Les chances de la Bulgarie ont sensiblement diminué* », a déclaré le ministre des affaires étrangères, Solomon Passi, à la radio nationale. « *Même si nous parvenons à nous faufiler par le chas d'une aiguille dans l'OTAN, nous serons confrontés à d'énormes difficultés lors de la ratification par le Sénat américain* », a-t-il ajouté. Selon lui, l'affaire est remonté jusqu'au président américain, George Bush.

Le gouvernement bulgare a adopté en urgence, jeudi 14 novembre, un nouveau règlement sur le contrôle du commerce d'armes. Le conseil d'administration de la société Terem a été limogé et son directeur exécutif arrêté.

L'intégration dans l'OTAN est vitale pour les relations extérieures de la Bulgarie. Pour la majorité des Bulgares, la dimension politique du processus l'emporte sur l'aspect militaire. C'est aussi, aux yeux des Bulgares, le moyen de sortir de l'anonymat. Enfin, Sofia juge que son intégration dans l'OTAN augmente ses chances d'ahérer à l'Union européenne.

Sur les douze pays candidats à l'UE, la Bulgarie et la Roumanie sont les seuls qui devront attendre jusqu'en 2007, après l'élargissement prévu en 2004. En visite officielle à Paris, le 15 novembre, le premier ministre bulgare a reçu le soutien de Jacques Chirac. Pourtant, à Sofia, à la veille du sommet de l'OTAN, l'émotion est à son comble. Pour Stanimir Iltchev, président de la commission parlementaire de politique étrangère, « *il va nous falloir prendre des tranquillisants pour éviter que nos cœurs battent la chamade d'ici Prague.* »

Mirel Bran

Nissim Zvili, nouvel ambassadeur d'Israël en France

« Il faut une séparation complète d'au moins dix ans avec les Palestiniens avant un accord permanent »

Le successeur d'Elie Barnavi souhaite un nouveau gouvernement d'union nationale

Le dialogue israélo-palestinien est au point mort. Les perspectives de relance apparaissent nulles. Comment voyez-vous la situation évoluer dans l'hypothèse d'un nouveau gouvernement Sharon ?

Personnellement, je suis un homme de gauche. J'étais secrétaire général du Parti travailliste quand Itzhak Rabin était premier ministre. Nous avons vraiment œuvrés très dur pour arriver à l'accord historique d'Oslo. Je crois que nous avons fait quelques erreurs. La première est que l'on a cru qu'il pouvait y avoir dans le processus des raccourcis pour mettre fin au conflit. Nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour préparer les deux peuples. La deuxième erreur fut que l'on a cru possible de faire un accord de paix avec une faible majorité au Parlement. Le troisième élément est que l'on n'a pas suffisamment pris en considération la mentalité des Palestiniens et surtout celle du président de l'Autorité palestinienne.

Pourquoi ?

D'après moi, c'est Yasser Arafat qui a la responsabilité la plus lourde dans ce qui se passe aujourd'hui au Moyen-Orient, parce qu'il est arrivé à la conclusion que la meilleure combinaison permettant d'avancer dans le processus de paix est la combinaison entre le terrorisme et les négociations. Il a interprété l'évacuation du Liban sud comme un acte de faiblesse de l'Etat d'Israël. Depuis cette date, le processus a complètement dérapé.

Je suis devenu assez pessimiste car on a détruit des centaines et des milliers de vies humaines, mais ce qui a été vraiment détruit, c'est la confiance entre les peuples. Cependant, je suis sûr que la seule solution au conflit est une solution politique. La grande majorité des Israéliens ont compris que l'on ne peut vaincre le terrorisme par des actions militaires. Les Palestiniens doivent comprendre aussi que jamais ils ne pourront obtenir des concessions par la violence.

Que pensez-vous des critiques qui sont adressées au gouvernement d'Ariel Sharon par la France sur la conduite de la politique d'Israël ?

Je suis arrivé en France bouleversé, choqué par la façon dont on traite le conflit. Je n'ai pas reconnu mon pays dans ce que l'opinion publique française croit savoir de ce qui se passe en Israël. C'est quelque chose de difficile à accepter car ce n'est pas Israël. Israël n'est pas

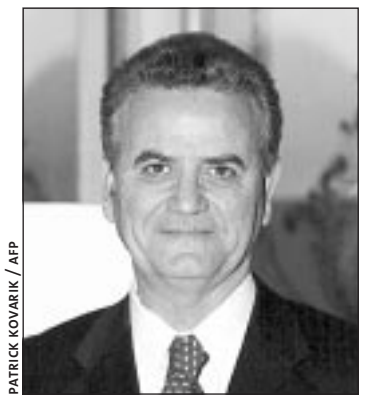

PATRICK KOVARIK / AFP

seulement cet aspect militaire, même si l'on est très fier de notre armée. Israël, c'est autre chose. Je ne crois pas que l'on a toujours raison, mais il y a quelque chose de très clair : notre peuple, dans sa grande majorité, veut arriver à un accord de paix avec les Palestiniens.

Mais alors comment relancer la négociation ?

Ce qu'il faut, en fin de compte, c'est adopter une approche plus pragmatique. Il n'est pas possible de réclamer encore le droit au retour après la création d'un Etat palestinien. Je crois que le peuple palestinien devra reconnaître qu'il y a des lignes rouges qu'aucun gouvernement israélien ne pourra franchir. C'est pour cela que, par exemple, dans la lutte contre le terrorisme, il n'y a pas de droite ni de gauche en Israël.

Y a-t-il d'autres barrières, d'autres lignes rouges qui ne peuvent être franchies ?

Après la création de l'Etat palestinien, il y aura deux Etats, l'un à côté de l'autre. Les Palestiniens qui sont partout dans le monde pourront retourner dans leur pays, comme les juifs ont le droit de retourner dans le leur. Il est inconcevable qu'Israël puisse intégrer des centaines de milliers de Palestiniens.

Donc, quand vous dites qu'il faut repartir et recommencer sur une approche plus pragmatique, vous voulez dire qu'il faut recommencer sans Arafat ?

Le problème n'est pas Arafat, d'après moi il est un des problèmes. Maintenant, il est vrai qu'on a le sentiment en Israël qu'Arafat est beaucoup plus un obstacle au processus de paix et qu'une autre personnalité pourrait le faire avancer. Mon sentiment personnel et celui de beaucoup d'Israéliens est qu'Arafat a su être le chef d'un mouvement révolutionnaire, mais nous ne sommes pas sûrs du tout qu'il puisse être capable d'être le chef d'un Etat.

Quelle solution voyez-vous alors ?

Je crois qu'il faut passer par une séparation complète entre les deux peuples puisque l'objectif est la création de deux Etats. On ne peut redémarrer un processus sans qu'il y ait, d'un côté, le retour à la sécurité pour les Israéliens et, de l'autre, la possibilité de s'organiser pour le peuple palestinien. Et quand je dis une barrière physique entre nous et les Palestiniens, ça ne veut pas dire de couper les liens et les relations qui existent. Il s'agit d'arriver à la même situation que dans la bande de Gaza, où il y a une frontière à franchir.

Pour vous, il n'y a pas vraiment de court terme, il faut d'abord une période de séparation physique entre Palestiniens et Israéliens, une maturation des deux côtés ?

Oui, et cela pendant une période de cinq à dix ans au moins avant un accord permanent, et je suis optimiste. Il faut mesurer le niveau de la haine au sein des deux peuples qui s'est développée depuis les deux dernières années. Je n'ai jamais vu cela avant et pendant les accords d'Oslo. Il y a des choses tellement dures qui se sont passées. C'est pour cela que je suis pessimiste.

Mais dans la situation actuelle, à la veille d'élections importantes, quelles sont les chances de la paix ?

La gauche israélienne n'a aucune chance de former un bloc qui pourra diriger le pays. Cela signifie que la seule force qui sera capable de former une majorité est la droite. Le Parti travailliste a fait une erreur très grave en faisant tomber le gouvernement d'union nationale. Je crois que le mieux dans l'intérêt d'Israël, après les nouvelles élections, sera de rétablir un nouveau gouvernement d'union nationale qui sera un peu plus équilibré. Le dernier gouvernement d'union était un gouvernement de droite avec une minorité travailliste. J'espère que les deux grands partis auront une majorité suffisante pour diriger ce pays afin d'aboutir à un accord.

Propos recueillis par Michel Bôle-Richard et Alain Frachon

Le président ivoirien remet en jeu la Constitution

Laurent Gbagbo propose un référendum, les rebelles exigent un « nouvel ordre politique »

DEUX MOIS, jour pour jour, après le début de l'insurrection militaire en Côte d'Ivoire, les négociations entre le pouvoir à Abidjan et les rebelles qui contrôlent la moitié nord du pays sont entrées dans une phase cruciale. Mardi soir 19 novembre, le président Laurent Gbagbo a proposé l'organisation, en 2003, d'un référendum sur la Constitution qui, actuellement, rend inéligibles les Ivoiriens n'étant pas *« nés de père et de mère eux-mêmes ivoiriens »* ou s'étant *« prévalu d'une autre nationalité »*, une double restriction qui empêche l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, originaire du Nord, d'entrer en lice. *« Je vais faire un référendum pour demander au peuple : voulez-vous, oui ou non, qu'on amende la Constitution ? »*, a annoncé le chef de l'Etat à la télévision nationale.

Il réagissait ainsi aux propositions que les rebelles avaient soumises, plus tôt dans la journée, aux médiateurs ouest-africains à Lomé, la capitale togolaise, où des pourparlers de paix se poursuivent depuis trois semaines. Sans plus exiger la démission de Laurent Gbagbo et la tenue, dans les six mois, d'élections *« sans exclusive »*, les insurgés ont réclamé l'instauration d'un *« nouvel ordre politique »* grâce à des amendements constitutionnels. Au-delà des clauses d'éligibilité, ils contestent le corps électoral tel que défini par le dernier recensement, celui-ci ayant, selon eux, exclu beaucoup d'Ivoiriens du Nord sous prétexte de *« nationalité douteuse »*. Par ailleurs, ils ont réaffirmé qu'ils ne déposeraient les armes – exigence immédiate du gouvernement – qu'une fois leurs demandes satisfaites.

COUPURE IDENTITAIRE

Si les contours d'un possible accord se précisent, celui-ci renvoie au feuilleton identitaire qui, depuis huit ans, divise la Côte d'Ivoire entre *« nationaux à la fibre multiséculaire »*, dans le Sud, et *« Ivoiriens de circonstance »*, dans le Nord. Or, comment organiser un vote référendaire dans un pays coupé en deux par des forces armées antagonistes et haineuses au point que l'emblème politique des parents pauvres du Sahel, Alassane Ouattara, n'ose pas quitter, depuis deux mois, son refuge à l'ambassade de France à Abidjan ?

Stephen Smith

Amram Mitzna accède à la tête du Parti travailliste israélien

JÉRUSALEM
de notre correspondante

Le nouveau chef du Parti travailliste israélien, Amram Mitzna, ne rêvait sans doute pas d'une victoire aussi nette. Avec 54 % des suffrages exprimés en sa faveur, le maire de Haïfa, quasiment inconnu des militants et du public israélien il y a trois mois, s'installe confortablement dans le fauteuil de son prédécesseur, Benyamin Ben Eliezer. Ce dernier n'a recueilli que 38 % des voix. Le troisième postulant, Haïm Ramon, a obtenu la confiance de 7 % des 110 000 membres du parti appelés à se prononcer mardi 19 novembre. Le taux de participation de 65 % est le plus élevé depuis longtemps pour un tel enjeu.

Dès l'annonce des résultats, le vainqueur a appelé *« à l'unité du parti »*, assurant qu'il n'était pas dans ses intentions de *« régler des comptes »*. Dans un geste d'apaisement à l'égard de M. Ben Eliezer, il a proposé que lui soit réservée la deuxième place sur la liste des candidats aux élections générales, le 28 janvier. La convention travailliste, qui, jeudi, doit finaliser cette liste, devrait donner lieu à des marchandages serrés. M. Mitzna souhaite y imposer quelques *« nouveaux visages »*. Peu coutumier des arcanes du parti – il n'avait participé à aucune réunion du comité central ni à la moindre convention –, le maire de Haïfa devra faire preuve d'habileté politique. Il ne dispose que de deux mois et une semaine pour monter une machine électorale crédible face au Likoud d'Ariel Sharon.

« UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ »

Car pour M. Mitzna la bataille essentielle se jouera le 28 janvier. *« Allons ensemble vers la grande confrontation contre le Likoud, pas seulement pour changer le gouvernement* (...)*, mais pour construire une nouvelle société »*, a-t-il déclaré. Mais, alors qu'il s'était prononcé clairement contre toute participation à un gouvernement mené par M. Sharon (donné vainqueur des élections générales), M. Mitzna a déjà nuancé ses propos. *« Si nous pouvons trouver une entente sur la séparation d'avec les Palestiniens* [le démantèlement immédiat des colonies de la bande de Gaza et d'une partie de celles de Cisjordanie], *pourquoi pas »* un gouvernement d'union nationale ? M. Sharon a tout intérêt à convaincre les travaillistes de le rejoindre. En leur absence, il serait obligé de former un gouvernement restreint, dépendant de l'extrême droite.

En l'état actuel, les engagements de M. Mitzna sont néanmoins très ancrés à gauche. Plutôt satisfaits de l'élection de M. Mitzna, les responsables palestiniens ont conservé une certaine retenue. *« Inutile de lui causer des problèmes en interne en l'accueillant trop favorablement »*, a résumé Nabil Chaath, ministre de la coopération.

Stéphanie Le Bars

Le chancelier Schröder empêtré dans la montée de ses déficits publics

Le deuxième mandat de la coalition entre le SPD et les Verts commence mal. Obligé de trouver des recettes fiscales pour compenser le ralentissement économique, prudent face aux syndicats, le gouvernement louvoie et prête le flanc à de sévères critiques

BERLIN
de notre envoyé spécial

Une marionnette aux dents de dracula, et au nez de pinocchio : Gerhard Schröder est malgré lui la vedette d'un clip et d'un CD satiriques en passe de devenir le tube de l'automne en Allemagne. *« J'augmente les impôts ; élu, c'est élu, vous ne pouvez plus me virer ; c'est ce qui est super dans la démocratie »,* chante le pastiche en caoutchouc du chancelier. Plus qu'anecdotique, le succès de cet album au vitriol donne une idée de l'atmosphère délétère qui régne sur l'Allemagne, à peine deux mois après la courte victoire de la coalition rouge-verte.

La popularité personnelle de M. Schröder est en chute libre, alors qu'elle lui avait permis, à l'issue d'une campagne riche en rebondissements, d'être reconduit sur le fil, le 22 septembre, face à son rival conservateur Edmund Stoiber (CDU/CSU). Depuis, le chef du gouvernement a glissé en septième position du baromètre de la popularité des hommes politiques, après être resté longtemps deuxième, derrière son ministre des affaires étrangères, l'écologiste Joschka Fischer. Selon deux sondages, la formation sociale-démocrate recueillerait désormais entre 32 % et 34 % des voix en cas de nouvelle élection – contre 38,5 % le 22 septembre dernier. L'opposition CDU/CSU est au contraire créditée de 46 % et 44 % des suffrages (38,5 % aux législatives).

L'état de disgrâce dont semble pâtir M. Schröder peut s'expliquer de différentes façons. La reconduction de la coalition entre les écologistes et les sociaux-démocrates s'est certes effectuée sans anicroches notables, mais sans enthousiasme non plus. *« M. Schröder donne l'impression de ne pas savoir quoi faire de son succès »,* analyse Henrik Uterwedde, directeur-adjoint de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg. Faute de stratégie, affaibli par sa courte majorité au Bundestag, il n'oserait pas lancer les grandes réformes qui s'imposent à l'Allemagne.

LE PLAN HARTZ ÉDULCORÉ

Le gouvernement n'est pourtant pas resté inactif, s'attaquant sans tarder à trois dossiers prioritaires : l'emploi, la rénovation de l'Etat providence et le budget. Mais les premières mesures annoncées – augmentation controversée des impôts et des cotisations sociales notamment – ont suscité de forts mécontentements. Dans sa dernière édition, l'hebdomadaire *Der Spiegel* dénonce le tournant du *« chancelier du centre »,* son slogan de campagne en 1998, vers les syndicats. Ces derniers, après l'avoir soutenu pendant les dernières législatives, demandent des gages et s'apprêtent à livrer bataille, dans la fonction publique, pour des hausses de salaires. Ils sont choyé par le pouvoir.

Le plan Hartz, d'inspiration libérale dans l'idée de réduire le chômage de masse, a ainsi été édulcoré, sous l'amicale pression des milieux syndicaux. Malgré la nomination d'un ministre du travail et de l'économie, Wolfgang Clement, apprécié par le patronat, le numéro un allemand n'est pour l'instant pas en mesure de se hisser au-dessus de la mêlée afin d'arbitrer entre les intérêts divergents des organisations salariales et patronales.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

La morosité de la conjoncture n'est pas non plus pour arranger le climat. Cette année, la croissance devrait avoir du mal à atteindre les 0,5 % espérés par le gouvernement. Les cinq *« sages »* chargés de conseiller la politique économique du gouvernement tablent sur une hausse du produit intérieur brut de l'ordre de 1 % l'an prochain, en retrait des prévisions officielles (1,5 %). Le nombre de chômeurs pourrait demeurer supérieur à quatre millions de personnes. Certains experts n'excluent pas la menace d'une récession. D'autres estiment que la première puissance économique de la zone euro se trouve en déflation et présente nombres de similitudes avec le Japon. Cette *« situation difficile »,* selon l'aveu du chef du gouvernement, réduit ses marges de manœuvre.

Sans avoir vraiment tiré les leçons de son échec, l'opposition dénonce *« la tromperie électorale »* orchestrée par l'actuelle coalition. Angela Merkel, présidente de la CDU, et chef du groupe parlementaire conservateur, suggère la création d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur les *« mensonges »* de Hans Eichel, le ministre des finances reconduit dans ses fonctions après avoir nié pendant la campagne l'ampleur du dérapage des comptes publics.

Les débuts chaotiques du second gouvernement Schröder ne sont pas sans rappeler les premiers mois de son premier mandat. Après avoir mis fin au long règne d'Helmut Kohl, le nouveau chancelier avait connu un apprentissage très laborieux : rivalité avec son ministre des finances, Oskar Lafontaine, tensions avec le SPD... M. Schröder avait payé cher ces différents cafouillages. Avant de trébucher sur le scandale de ses financements occultes, l'opposition avait bénéficié du mécontentement de l'opinion pour remporter d'importants succès régionaux. Cette fois-ci, la même mésaventure pourrait menacer M. Schröder : les prochaines élections régionales ont lieu dès février 2003 dans son fief de Basse-Saxe, et en Hesse, celui de son ministre des finances, conquis il y a quatre ans par les chrétiens-démocrates.

Philippe Ricard

Le pas de deux de Berlin en matière budgétaire : souplesse et rigueur se conjuguent mal

BERLIN
de notre envoyé spécial

La coïncidence est malencontreuse : alors que la Commission européenne vient de lancer une procédure disciplinaire pour *« déficit excessif »* à l'encontre de l'Allemagne *(lire ci-dessous)*, le gouvernement de M. Schröder devait entériner, mercredi 20 novembre, le collectif budgétaire 2002 et le projet révisé de loi de finances pour 2003.

La préparation de ces textes s'est déroulée dans un climat de vives polémiques et d'interrogations sur les intentions de Berlin. Car le changement de ton, sinon de cap, est sensible depuis le scrutin législatif. Avant le 22 septembre, Hans Eichel répétait à qui voulait l'entendre qu'il tenait à respecter le pacte de stabilité et de croissance. Le grand argentier, qui avait tout fait pour éviter l'avertissement lancé par la Commission européenne en début d'année, promettait de faire de son mieux pour réduire l'ampleur du déficit, afin de rester fidèle à la discipline prônée par les dirigeants allemands dans le cadre de l'union monétaire. L'autorité du ministre des finances semblait incontestable : elle constituait l'un des plus solides arguments de campagne de M. Schröder. Celui-ci s'était d'ailleurs laissé filmer avec son austère ministre dans un de ses clips électoraux.

Cette époque semble révolue, au moins temporairement. La consolidation budgétaire, si elle figure encore parmi les priorités de la nouvelle équipe, doit désormais faire un peu de place au soutien à la croissance, au moment où la dégradation de l'activité préoccupe le gouvernement. En présentant les grands lignes de ses projets budgétaires lundi, M. Schröder, qui souhaite davantage de souplesse dans la gestion des finances publiques, a été des plus explicites : il entend faire jouer les *« stabilisateurs automatiques »*, c'est-à-dire laisser filer quelque peu le déficit afin de faciliter la reprise tant espérée, bien que l'Allemagne soit déjà hors des limites imposées par le pacte.

RETOUR « DIFFICILE » À L'ÉQUILIBRE

Du fait de la faiblesse de la conjoncture, qui entraîne un manque à gagner fiscal considérable (de l'ordre de 31 milliards d'euros en 2002 et 2003, par rapport aux prévisions du mois de mai), M. Eichel a admis, la semaine dernière, que le déficit atteindrait cette année entre 3,7 et 3,8 % du produit intérieur brut. Le ministre considère désormais que le retour à l'équilibre sera *« plus difficile »* à l'horizon 2006. *« Je n'avais pas prévu de m'éloigner* (...) *de la ligne consistant à réduire le déficit. L'environnement économique m'y a contraint »*, a-t-il expliqué lundi soir.

Néanmoins, le gouvernement entend, en parallèle, limiter le dérapage. M. Eichel espère toujours revenir en deçà du seuil des 3 % dès l'année prochaine, même si la Commission – qui table sur un déficit allemand de l'ordre de 3,1 % du PIB en 2003 – ne semble pas convaincue par ses promesses. Il prépare une série de mesures d'économies et entend renforcer le pacte de stabilité national mis en œuvre au printemps avec les Länder et les communes.

Le gouvernement a également annoncé une série de hausses d'impôts destinés à limiter le dérapage. Parmi les mesures les plus spectaculaires, la coalition vient ainsi de décider de taxer à hauteur de 15 % les plus-values réalisées sur la vente d'actions et de biens immobiliers en location. Différents *« privilèges fiscaux »* doivent être supprimés : les véhicules de fonction, un avantage en nature très répandu en Allemagne, vont faire l'objet d'une taxation renforcée.

Mais, là aussi, les velléités fiscales de M. Eichel, qui ont suscité un tollé de grande ampleur, courant octobre, ont dû être révisées à la baisse pour calmer les esprits. Les encarts publicitaires invitant à placer ses économies à l'étranger avaient refleuri dans la presse. Un mouvement que le gouvernement cherche à contrer, quitte à compliquer la gestion du dossier budgétaire.

P. Ri.

La Commission pointe les déficits excessifs de l'Allemagne

Après Lisbonne, Berlin est visé par une procédure déclenchée par la violation du pacte de stabilité

BRUXELLES
de notre bureau européen

Après le Portugal, l'Allemagne. La Commission européenne a lancé, mardi 19 novembre, une procédure pour déficits excessifs à l'encontre de Berlin. L'Allemagne est dans le collimateur parce qu'elle viole, à double titre, les règles du pacte de stabilité qui fixe les règles du jeu au sein de la zone euro : d'abord, le déficit de ses finances publiques atteindra cette année, selon les prévisions de la Commission, 3,8 % du produit intérieur brut (PIB), largement au-dessus de la barre des 3 %, et restera en 2003, selon Bruxelles, également au-dessus de cette limite ; ensuite, la dette allemande va repasser, dès cette année, au-dessus de la barre des 60 % du PIB, qui est l'un des autres critères du pacte.

Ce dérapage n'est pas dû aux crues de l'Elbe cet été, dont le coût a été revu à la baisse (9 milliards d'euros soit 0,45 % du PIB) et qui ne pèseront sur les finances publiques qu'à hauteur de 0,1 % du PIB. Il n'est pas non plus dû à une récession, puisque l'Allemagne devrait avoir une croissance de 0,4 % cette année, 1,4 % en 2003. Bref, il n'y a pas de circonstance exceptionnelle qui justifierait la clémence de la Commission.

La faiblesse de l'économie allemande est un casse-tête pour la zone euro. Politiquement, le pays qui a imposé aux autres le critère du pacte est le premier à le violer, avec le Portugal. Il n'a pas joué le jeu de la transparence. Le chancelier Gerhard Schröder et son ministre des finances, Hans Eichel, ont torpillé la partie préventive du pacte de stabilité dès janvier 2002, en refusant l'avertissement que la Commission voulait leur envoyer, et dont les faits ont montré qu'il était justifié.

Economiquement, l'Europe souffre de ce que sa première économie n'est plus une locomotive, mais un boulet. Depuis des années, l'Allemagne est la lanterne rouge de la croissance européenne, avec l'Italie. Les causes du mal allemand sont complexes : conséquences de la réunification et de l'effondrement du secteur du bâtiment, modèle à bout de souffle, manque de flexibilité du marché du travail, etc.

Autre explication, longtemps taboue : l'entrée du mark dans l'euro à un cours surévalué, une remarque qui ne suscitait que ricanements outre-Rhin lors de la fixation des parités mark-euro en 1997. Or, cette surévaluation a favorisé la stagnation allemande et, donc, ralenti la croissance de la zone. Toutefois, à partir de 1998, l'euro s'est déprécié face au dollar, et toute la zone en a profité. Surtout, dans la marche vers la monnaie unique, les taux d'intérêt en Europe ont convergé vers ceux de l'Allemagne, les plus bas dopant la croissance des pays du sud de l'Europe. *« C'est au moins aussi important que les effets liés aux devises »*, commente David Naudé, économiste à la Deutsche Bank.

Aujourd'hui, les conséquences de la faiblesse allemande sur la zone euro sont délicates à quantifier. Selon une étude de CDC Ixis, la faiblesse de la consommation interne freinerait les exportations de la zone, l'Allemagne représentant 15 % des exportations de la France, 14 % de celles de l'Italie et 12 % de celles de l'Espagne. Mais cet effet, qui coûterait 0,15 % de croissance par an à ces trois pays, serait compensé par les délocalisations : les investisseurs ne s'établissent pas dans une Allemagne vieillissante et préféreraient investir dans d'autres régions de la zone euro. Pour CDC Ixis, le risque le plus important résiderait dans une non-discrimination, de la part des investisseurs et des marchés financiers, entre l'Allemagne et ses partenaires.

Mais le problème changerait de nature. *« L'Allemagne reste le pays qui fait une sous-performance, mais ce qui devient préoccupant, c'est la reprise avortée un peu partout et le ralentissement généralisé*, note M. Naudé. *Le fait que l'Allemagne ne soit plus seule est plutôt une bonne nouvelle, car la Banque centrale européenne va pouvoir agir. »* Jusqu'à présent, l'institut de Francfort n'a pas baissé ses taux, en raison notamment des tensions inflationnistes dans les petits pays et l'Espagne. De ce fait, sa politique monétaire n'est pas adaptée à une Allemagne en stagnation. Les observateurs tablent sur une baisse prochaine des taux.

Arnaud Leparmentier

Une procédure longue et compliquée

La procédure pour déficits excessifs lancée contre l'Allemagne se fonde sur des prévisions de la Commission, et non pas sur les chiffres officiels allemands. Ce raccourci a été possible parce que les autorités allemandes reconnaissaient que le déficit de leurs finances publiques franchirait en 2002 la barre de 3 % du PIB.

Cependant, lorsque les ministres des finances européens auront à approuver le rapport de la Commission, en janvier, ils devront se fonder sur des chiffres allemands. Les grands argentiers adresseront alors à l'Allemagne des recommandations. Ce n'est que bien plus tard, si le pays ne réagit pas, qu'il peut être condamné à une amende.

CONCOURS PRISM
COMMUN À 7 ÉCOLES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT
PRISM
3 SESSIONS
19 MARS - 9 AVRIL - 14 MAI 2003
Cursus en 5 ans
Admission après BAC
www.concours-prism.com
N° Vert 0 800 16 20 17
RÉSEAU ISEG SUP : PARIS • BORDEAUX • LILLE
LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE
Établissements Privés d'Enseignement Supérieur
ISEG GROUPE

Accord de paix à Atjeh prévu pour le 9 décembre

BANGKOK. La plus longue guerre d'Asie du Sud-Est devrait prendre fin le 9 décembre, avec la signature d'un accord de paix entre Djakarta et Atjeh Merdeka, l'insurrection séparatiste dans le nord de Sumatra. L'accord, négocié sous les auspices du centre Henry-Dunant (Genève), une organisation indépendante basée à Genève, doit mettre fin à un conflit qui a fait plus de 12 000 victimes, en majorité civiles, depuis 1976. 150 observateurs, dont 50 étrangers, seront chargés de superviser l'application d'un cessez-le-feu. L'accord prévoit de nouvelles élections dans la province d'Atjeh, peuplée de 4 millions d'habitants et qui dispose déjà d'un statut d'« autonomie spéciale ». Le problème du mécanisme de désarmement n'a pas encore été réglé, de même que celui concernant la présence de militaires et de la Brimob (unité paramilitaire de la police) dans l'application du cessez-le-feu. Les exactions des forces de l'ordre et la mainmise de Djakarta sur les richesses d'Atjeh y nourrissent un fort sentiment indépendantiste. – *(Corresp.)*

Australie : état d'alerte contre une possible attaque terroriste

SYDNEY. A la suite des informations recueillies par les services de renseignement concernant une possible attaque terroriste d'un groupement lié à Al-Qaida sur le sol australien dans les deux prochains mois, le gouvernement fédéral australien a proclamé, mardi 19 novembre, un état d'alerte national. Cette décision est sans précédent dans ce pays qui s'est longtemps cru à l'abri de tout risque d'attentat.

Le ministre de la justice, Chris Ellison, a expliqué que les informations rassemblées par les enquêteurs ne précisaient pas la date exacte ni les cibles visées par les terroristes. Le public doit être *« sur le qui-vive mais pas craintif »*, a expliqué le ministre. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHE

■ **VENEZUELA : une nouvelle manifestation a réuni**, mardi 19 novembre dans les rues de la capitale Caracas, plusieurs milliers d'opposants pour demander la démission immédiate du chef de l'Etat, Hugo Chavez. Samedi, le chef de l'Etat avait donné ordre à l'armée de prendre le contrôle des commissariats de police de la capitale, partiellement paralysés par une grève. Le lendemain, un engin explosif lancé en pleine nuit contre les locaux de la chaîne de télévision Globovision, opposée au gouvernement, déclenchait un incendie. Lundi, quelques centaines d'opposants avaient bloqué pendant plusieurs heures une des artères de la ville avant d'être dispersés par l'armée. Cependant, le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, César Gaviria, poursuit ses consultations pour obtenir une solution négociée à la crise politique. – *(Corresp.)*

Le Parlement européen est partagé sur une éventuelle entrée de la Turquie dans l'UE

Parmi les eurodéputés, qui reçoivent jeudi le nouvel homme fort d'Ankara, Recep Tayyip Erdogan, plusieurs, surtout à droite, militent pour un simple « partenariat spécial », économique

STRASBOURG
de notre bureau européen

La Turquie a-t-elle vocation à entrer dans l'Union européenne ? Au lendemain de la victoire des islamistes modérés de l'AKP aux élections législatives du 3 novembre, alors que leur chef de file, Recep Tayyip Erdogan, est lui-même attendu, jeudi 21 novembre, au Parlement de Starsbourg pour plaider la cause de son pays, la question a subrepticement resurgi dans le débat parlementaire européen, mardi 19 octobre. Comme chaque année, l'Assemblée devait passer en revue les progrès accomplis par les différents pays candidats à l'adhésion à l'Union. Une simple page était au départ consacrée à la Turquie.

Les rapporteurs, Elmar Brok et Arie Oostlander, tous deux membres du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite), insistaient sur la nécessité, pour ce pays, d'appliquer les réformes relatives aux droits de l'homme (suppression de la peine de mort, liberté de religion, protection des minorités ethniques) qu'il a récemment décidées. Ces deux élus avaient préparé leur rapport au mois d'octobre, avant les élections turques et avant que Valéry Giscard d'Estaing, le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, affirme que l'adhésion de ce pays signifierait la *« fin de l'Union européenne »*. Depuis, deux amendements ont été déposés, qui introduisent le débat sur le statut de la Turquie. Au nom des libéraux, Willy de Clercq demande au Parlement de *« confirmer »* que la Turquie est bien *« candidate à l'adhésion »* et que, *« par là-même elle est appelée, à terme, à devenir membre à part entière de l'Union européenne »*. Graham Watson, le président du groupe des libéraux, a affirmé, à l'occasion d'un autre débat, avec les représentants des pays candidats, qu'il *« rejette le modèle dépassé d'Europe de Giscard d'Estaing »*.

« PAS DE DATE »

A l'inverse, au nom du PPE, Markus Ferber, membre de la CSU, propose d'instaurer un *« partenariat spécial entre l'Union européenne et la Turquie »*. Il s'agit, dans l'esprit du député, de remplacer purement et simplement l'adhésion de la Turquie par une relation économique privilégiée. Cela n'est pas dit clairement, mais suggéré, du fait que tous les mots faisant allusion à la possible *« adhésion »* de la Turquie ainsi qu'à son statut de *« pays candidat »* sont supprimés. D'autres députés du PPE, notamment le général Morillon, proposent que ce partenariat ne soit qu'une solution provisoire, destinée à attendre l'adhésion de la Turquie.

Le Parlement devrait se prononcer, mercredi 20 novembre, sur ces deux amendements. Hans-Gert Pöttering, le président du PPE, a admis, au cours d'une conférence de presse, mardi, que les avis au sein de son groupe sont partagés : *« le seul point sur lequel nous sommes tous d'accord, c'est que le Conseil européen de Copenhague ne doit pas donner à la Turquie de date à partir de laquelle elle deviendrait candidate à l'adhésion »*, a-t-il expliqué, *« parce que la Turquie ne remplit pas encore ces critères »* en matière de respect des droits de l'homme. *« Nous refusons d'examiner d'autres questions, religieuses ou territoriales »*, a assuré M. Oostlander.

Il semble que presque tous les élus aient fait le même choix, puisqu'ils se sont concentrés sur la question de la date lors du débat de mardi. M. Brok a ainsi déclaré que *« si la Turquie respecte les critères politiques de Copenhague et s'il n'y a pas de suprématie du pouvoir militaire, nous devons réfléchir de manière positive à son adhésion »*. M. Oostlander a mis en garde le Conseil européen contre l'idée *« absurde »* qui consisterait à *« donner la date d'une date »*, pour ne pas mécontenter la Turquie – notamment au cas où celle-ci permettrait de régler la question chypriote. Au Parti socialiste européen, Janis Sakellariou (allemand) a affirmé qu'*« on ne pourra pas parler d'une date tant que les critères de Copenhague ne seront pas remplis »*.

Daniel Cohn-Bendit, président du groupe des Verts, expliquait, au cours d'une conférence de presse, que *« tous les groupes sont divisés »* sur la question de la Turquie. *« Chez les Verts, par exemple, les fédéralistes craignent que son entrée dans l'Union ne fasse glisser le système communautaire vers un système intergouvernemental »*, explique-il, en soulignant que *« le soutien des conservateurs britanniques eurosceptiques à cette adhésion conforte leurs inquiétudes »*. D'autres posent la question de l'étendue des frontières de l'Union : si l'on intègre la Turquie, faut-il accepter aussi le Maroc ou les Balkans ? *« Le PPE est sur la ligne de Giscard, mais il n'ose pas le dire »*, affirme M. Cohn-Bendit.

Rafaële Rivais

Les élus des autres pays candidats sont solidaires d'Ankara

STRASBOURG
de notre bureau européen

Invités en ce début de semaine à Strasbourg pour prendre part symboliquement à une session du Parlement européen avant le sommet de Copenhague qui doit consacrer l'adhésion d'une dizaine de leurs pays, les parlementaires venus des futurs nouveaux membres de l'Union manifestaient, sur la question turque, une certaine solidarité à l'égard de ce pays candidat à la candidature.

« Il ne faut pas lui fermer la porte », préviennent deux élus Polonais, Janusz Lewandowski et Edmund Wittbrodt, parce que *« l'Europe n'est pas un club chrétien »*. Elle est *« multiculturelle »*, affirme M. Wittbrodt, qui se présente pourtant comme un catholique pratiquant. *« Ceux qui, comme nous, se sont battus pour la liberté, ne sont pas nécessairement des chrétiens »*, ajoute-t-il.

Pour Daniel Kroupa, sénateur tchèque, l'arrivée au pouvoir en Turquie d'un parti islamiste modérée (l'AKP), ne doit pas pénaliser la Turquie. *« Si la Turquie est un pays musulman modéré qui adopte les valeurs de l'Union européenne, il n'y a pas de problème »*, estime-t-il. Le Maltais Michael Frendo explique, à son tour, qu'*« on doit avoir peur du fondamentalisme, pas de l'islam »*. Il estime que *« si l'islam se montre tolérant, l'Union européenne, dont la valeur essentielle est la tolérance, doit l'accepter »*. En outre, ajoute-t-il, *« il ne serait pas bon de pénaliser la Turquie, qui est le seul Etat laïc du monde musulman »*. Edit Bauer, députée de Slovaquie, estime qu'*« il est trop tôt pour dire si on accepte la Turquie, et trop tôt aussi pour dire si on la rejette »* : *« Il faut voir comment l'AKP va se comporter »*.

Certains élus estiment que la Turquie n'est pas étrangère à l'Europe, *« ne serait-ce que parce que des milliers de Turcs vivent en Europe »*, soutient le Slovène Lojze Peterle, qui représente les pays candidats au presidium de la Convention, et *« ne partage pas l'opinion de Valéry Giscard d'Estaing sur les frontières géographiques »*.

Gyula Winkler, député qui représente les Hongrois de Roumanie ne *« sait pas quelles sont les limites de l'Europe »*. *« Je viens de Transsylvanie,* ajoute-t-elle, *et je pense qu'il faut inclure la Roumanie dans l'Europe, ce qui ne va pas de soi pour tout le monde »*.

R. Rs

L'Allemagne et l'Espagne sont prêts à faire un geste

POURSUIVANT sa tournée des capitales européennes, commencée mercredi 13 novembre par Rome, pour défendre la canidature de la Turquie à l'Union européenne, Recep Tayyip Erdogan, dont le Parti de la justice et du développement (AKP) vient de former le nouveau gouvernement en Turquie, s'est entretenu mardi 19 novembre à Berlin avec le chancelier, Gerhard Schröder, et son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer. L'Allemagne, qui abrite sur son territoire la plus importante communauté turque de l'Union, est partagée sur l'adhésion de la Turquie, qui suscite de fortes oppositions à droite. La coalition des sociaux-démocrates et des Verts, qui gouverne à Berlin, s'est en revanche prononcée pour une position ouverte, mais prudente.

Avant de recevoir M. Erdogan, le chancelier avait estimé au cours d'une conférence de presse avec le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi, de passage à Berlin, qu'il y aurait au sommet de Copenhague, à la mi-décembre, *« un signal supplémentaire »* en direction de la Turquie, mais avait appelé Ankara à avancer lui-même sur Chypre et la Macédoine. Il avait ainsi invité le nouveau gouvernement turc à *« faire nettement plus »* pour réagir aux propositions du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sur Chypre, ainsi que sur la question du déploiement d'une force de paix de l'UE en Macédoine.

A Madrid, le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, qui avait reçu M. Erdogan mardi, avait fait savoir par son porte-parole qu'il *« s'est déclaré partisan de lancer un message fort et vigoureux à la Turquie avec l'établissement d'un cadre temporel de référence, une date ou une période, pour commencer les négociations d'adhésion »*.

M. Erdogan, qui mène campagne pour obtenir que les Quinze fixe une date pour le démarrage de négociations d'adhésion, devait poursuivre son périple marcredi à Londres et à Bruxelles, avant de se rendre à Dublin et au Parlement européen à Strasbourg. – *(AFP.)*

Paris et Berlin veulent réformer la PAC ensemble

BERLIN. Le ministre français de l'agriculture et de la pêche, Hervé Gaymard, et son homologue allemande, l'écologiste Renate Künast, veulent multiplier les contacts pour travailler de concert à la future réforme de la politique agricole commune (PAC), qui devra prendre place en 2006. A l'issue d'une rencontre à Berlin, mardi 19 novembre, M. Gaymard a affirmé que *« les points de convergence sont nombreux »* entre les deux pays, après l'accord sur le financement de la PAC survenu, contre toute attente, à Bruxelles, le 24 octobre.

Les deux ministres entendent aussi prendre l'initiative pour défendre la position européenne dans le cadre des négociations de l'OMC. *« La PAC n'est pas l'ennemie des pays les moins avancés ; il s'agit de le faire savoir »*, a expliqué M. Gaymard. *« Sur le fond, l'Allemagne et la France partagent le même sentiment vis-à-vis du monde agricole, même si l'intensité n'est peut-être pas la même »*, a-t-il ajouté concluant : *« nos positions sont beaucoup plus proches qu'avec les Britanniques »*. – *(Corresp.)*

Le port du foulard islamique devant la Cour européenne

STRASBOURG. Le port du foulard islamique dans les universités turques a été au centre d'une audience, mardi 19 novembre, à Strasbourg, de la Cour européenne des droits de l'homme, saisie par deux étudiantes exclues de leur établissement. *« Cette audience est importante pour la requérante mais aussi pour des milliers de femmes en Turquie qui souhaitent fréquenter l'université et porter le foulard »*, a lancé Stephen Grosz, représentant de l'une des étudiantes, Leyla Sahin, présente à l'audience.

La jeune femme, qui poursuit actuellement des études de médecine en Autriche, s'était notamment vu refuser l'accès à des épreuves puis son inscription administrative en mars 1998, alors qu'elle était en cinquième année de médecine à l'université d'Istanbul. La Cour se prononcera dans les trois mois. – *(AFP.)*

FRANCE

SYNDICALISME

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par José Bové contre le jugement de la cour d'appel de Montpellier qui le condamnait à six mois de prison ferme pour **DESTRUCTION DE PLANTS DE RIZ** transgénique. Cette décision entraîne la **RÉVOCATION D'UN** sursis de huit mois dans une autre affaire d'arrachage. M. Bové a déclaré au *Monde* : *« S'ils veulent me mettre en prison, qu'ils viennent me chercher. »* Les partisans du porte-parole de la Confédération paysanne, la gauche et les syndicats se tournent à présent vers Jacques Chirac pour obtenir une **GRÂCE PRÉSIDENTIELLE**. Tout en déplorant les formes d'action choisies par M. Bové, **LAURENT FABIUS** a déclaré : *« La place d'un syndicaliste n'est pas en prison. »* Pour l'historienne Danielle Tartakowski, *« l'action violente a toujours existé dans le mouvement ouvrier »*.

Seul Jacques Chirac peut désormais éviter la prison à José Bové

Après le rejet de son pourvoi par la Cour de cassation, le porte-parole de la Confédération paysanne doit purger une peine de 14 mois de prison. « Qu'ils viennent me chercher », a-t-il déclaré au « Monde ». Ses partisans, la gauche et les syndicats en appellent à une grâce présidentielle

L'ELYSÉE s'est cantonné à une position d'attente, mardi soir 19 novembre, après la confirmation, par la Cour de cassation, de la condamnation de José Bové à 14 mois de prison ferme et les appels à la clémence présidentielle qu'elle a aussitôt suscités. Après le rejet du pourvoi formé par le porte-parole de la Confédération paysanne, sanctionné par la cour d'appel de Montpellier pour la destruction de cultures transgéniques, nombre de partis politiques de gauche, de syndicats et d'associations ont publiquement demandé la grâce du condamné. La présidence de la République a simplement indiqué qu'elle attend le dépôt *« d'une demande de grâce en bonne et due forme »*, qui doit transiter par le ministère de la justice avant que le chef de l'Etat puisse se prononcer.

Interrogé, le 14 juillet, sur l'éventualité d'une amnistie bénéficiant à M. Bové, Jacques Chirac l'avait exclue en se bornant à répondre que *« personne ne peut être amnistié intuitu persone, sinon il n'y aurait plus de justice »*. Le garde des sceaux, Dominique Perben, avait ensuite affirmé que le leader syndical n'était *« pas amnistiable car il y avait, dans son cas, une action aggravée et en réunion »*. Mais à la différence de l'amnistie, dont le champ est fixé par le Parlement, la grâce présidentielle est un pouvoir discrétionnaire du chef de l'Etat, dont il peut choisir de faire bénéficier n'importe quel condamné.

Déjà incarcéré durant 44 jours, à l'été 2002, pour le saccage du McDonald's de Millau, M. Bové avait alors refusé tout aménagement de sa condamnation. Même avec les remises de peine, il pourrait cette fois, passer plus de 10 mois en cellule. *« Nous ne sommes plus dans le domaine du symbolique »*, commente son avocat, M[e] François Roux. La décision sera attaquée devant la Cour européenne des droits de l'homme, mais la procédure prendra plusieurs années. L'avocat devrait aussi, sans attendre, contester la révocation du sursis pour les 8 mois de prison infligés à M. Bové dans une précédente condamnation – pour des faits similaires –, dans l'espoir de limiter la sanction aux 6 mois prononcés par la cour d'appel de Montpellier.

JEAN-PHILIPPE ARLES/REUTERS

Mardi 19 novembre, à Millau, José Bové répond aux questions des journalistes. Le porte-parole de la Confédération paysanne vient d'apprendre la confirmation par la Cour de cassation de sa condamnation à 14 mois de prison ferme.

« MÉPRIS DU DROIT »

Cette décision réprimait la destruction de plusieurs milliers de plants de riz transgéniques dans les serres du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), le 5 juin 1999. Les condamnations de René Riesel, ancien membre de la Confédération paysanne, et de Dominique Soullier, porte-parole du syndicat dans l'Hérault, sont aussi confirmées. La Cour a écarté l'*« état de nécessité »* invoqué par la défense, qui autorise à se prémunir contre un danger *« actuel ou imminent »*. Le riz OGM, cultivé sous serre et non en plein air, ne présentait pas de danger pour l'environnement, ont estimé les magistrats, sans trancher le débat scientifique sur l'impact des OGM sur l'environnement et la santé.

Les partisans de M. Bové ont dénoncé une sanction politique. *« On sent bien que l'étau se resserre sur le mouvement social »*, a commenté François Dufour, vice-président d'Attac. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, a dénoncé un *« mépris du droit et des libertés syndicales »*, estimant que *« José Bové peut être sanctionné pour des manquements à la loi, mais* [qu'] *il n'a pas à se retrouver en prison dans notre pays »*. Laurent Fabius a estimé, lui aussi, que *« la place d'un syndicaliste n'est pas en prison »*. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, déplore l'*« entêtement »* de la justice. Le PCF a dénoncé une *« injustice »*. Les Verts se sont dits *« scandalisés »* et ont conclu que *« seul Jacques Chirac peut encore intervenir concrètement et rapidement »*. Olivier Besancenot et Arlette Laguiller ont aussi exprimé leur soutien à M. Bové.

Plusieurs associations ont défendu, à cette occasion, la légitimité du combat contre les OGM. Pour Greenpeace, les arrachages de plants sont *« des actions de légitime défense »*. Les Amis de la Terre affirment que M. Bové *« défend les intérêts de nombreux agriculteurs dont les récoltes sont contaminées par les OGM et qui ne peuvent plus vendre leurs productions, alors que 70 % des consommateurs européens les refusent »*.

La plupart des syndicats en appellent aussi à M. Chirac. Même la FNSEA, éternel adversaire de la Confédération paysanne, considère qu'*« un syndicaliste en prison, ce n'est jamais bon »*. Le président des Jeunes Agriculteurs, Jérôme Despey, a lui aussi déploré l'incarcération à venir d'un leader syndical, tout en critiquant les *« dérapages »* de la Confédération. Pour la CGT, *« la réponse répressive n'est pas acceptable, c'est l'expression démocratique qui est en cause »*. La Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE-CFDT) estime, elle, que le rejet du pourvoi de M. Bové *« frappe aussi le mouvement social dans son ensemble »*. L'Union syndicale Groupe des Dix-Solidaires (syndicats autonomes), s'inquiète, pour sa part, d'un *« durcissement de la répression dans notre pays contre les militants syndicaux »*. Première centrale syndicale enseignante, la FSU évoque un *« acharnement injustifié »*.

A droite, seule Corinne Lepage, ex-ministre de l'environnement dans le gouvernement d'Alain Juppé, a critiqué la décision judiciaire. Se disant *« révoltée »* par les prises de position de M. Bové, la présidente du mouvement écologiste Cap 21 a jugé *« pas normal qu'on aille en prison quand on a défriché des champs de maïs transgéniques et qu'on n'y aille pas quand on procède à d'autres déprédations »*. Pour François Sauvadet, président du groupe UDF à l'Assemblée, *« le débat sur les OGM est légitime, le combat est légitime, mais la sanction l'est aussi »*. Ancien ministre de l'agriculture et député (UMP) de Moselle, François Guillaume se réjouit de cette condamnation, *« tout à fait justifiée »*.

Gaëlle Dupont et Patrick Roger

« Qu'ils viennent me chercher ! »

« S'ils veulent me mettre en prison, il faudra qu'ils viennent me chercher », **a indiqué José Bové, mardi soir, au *Monde*. Le porte-parole de la Confédération paysanne, qui a passé la journée chez lui, à Millau (Aveyron), où il a été informé de la décision de la Cour de cassation, n'a pas l'intention de prendre le maquis ou de se barricader. Mais il estime simplement que le gouvernement et la justice doivent *« assumer politiquement jusqu'au bout la décision d'envoyer un responsable syndical en prison »*. Comme son organisation, il ne se faisait pas d'illusions sur l'issue de son pourvoi, finalement rejeté.**

En attendant, M. Bové va *« essayer de mener une vie normale »*. *« Je vais aller à tous mes rendez-vous, honorer tous les engagements que j'avais pris pour les jours à venir »*, dit-il. Mercredi, il devait se rendre en Suisse *« comme prévu »* pour participer à un débat avec les agriculteurs helvétiques. Il compte aussi assister le 30 novembre, à La Rochelle (Charente-Maritime), à l'assemblée générale de l'association Attac, dont il a désormais intégré le collège des fondateurs, au titre des personnalités qualifiées.

Une longue suite de condamnations

- **18 février 1998 :** huit mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel d'Agen pour la destruction d'un stock de semences transgéniques sur un site de Novartis à Nérac (Lot-et-Garonne).
- **20 octobre 1998 :** le tribunal de Papeete (Tahiti) le reconnaît coupable d'entrave volontaire à la navigation ou à la circulation d'aéronef mais le dispense de peine. Il avait manifesté autour du site de Mururoa contre la reprise des essais nucléaires.
- **27 octobre 1999 :** avec huit membres de la Confédération paysanne, il est reconnu coupable de *« violence en réunion »* par le tribunal correctionnel de Rodez mais dispensé de peine. Dans une manifestation en mars 1999 contre la réforme de la PAC, ils avaient retenu trois fonctionnaires de la préfecture.
- **13 septembre 2000 :** trois mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Millau (Aveyron) pour le démontage du McDonald's de la ville en août 1999. Le 22 mars 2001, la cour d'appel confirme la peine, et le condamne à 6 000 francs d'amende pour la séquestration de Rodez. Son pourvoi en cassation rejeté, il est incarcéré à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), du 19 juin au 1[er] août.
- **15 mars 2001 :** dix mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Montpellier pour la destruction de plants de riz transgénique en juin 1999.
- **Le 20 décembre 2001** : la cour d'appel le condamne à 6 mois de prison ferme et à 7 622,45 euros d'amende. La Cour de cassation rejette son pourvoi le 19 novembre 2002.
- **22 octobre 2002 :** le tribunal correctionnel de Foix le condamne à 100 jours-amende d'un montant de 30 euros par jour, pour le fauchage, en avril 2000, à Gaudiès (Ariège), d'un champ expérimental de colza transgénique.

« Il n'y a jamais eu chez moi de vocation de martyr », affirme le leader paysan

PORTRAIT

Il a tout vécu. A commencer par les ricanements des médias qui ont brûlé ce qu'ils avaient adoré

LA CÉSURE est réelle. Il y a deux époques Bové. Il y a à peine cinq mois encore – c'était fin juin – le syndicaliste paysan, figure emblématique de la lutte antimondialisation, adepte de la désobéissance civile, avait choisi de se rendre crânement, à la tête d'une caravane de tracteurs, à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone. Histoire de jouer pleinement son rôle d'agitateur. *« Il y avait chez lui une vraie illusion sur le fait que la répression allait relancer la mobilisation. On avait été plusieurs à le mettre en garde : la répression, cela peut aussi détruire les gens »*, raconte Annick Coupé, porte-parole du groupe des Dix. Mégalo ? Sans doute. Mais à ce moment-là, le *« haut-parleur de la Conf'»*, comme l'appelle affectueusement Jean-Emile Sanchez, autre responsable du syndicat paysan, est sincèrement convaincu de son geste : en sacrifiant sa personne, en refusant cet aménagement de peine sur l'affaire du démontage du McDo de Millau, il dopera un mouvement social sonné par l'après-21 avril.

Le fiasco est complet. Car, depuis, José Bové a tout vécu. Les ricanements des médias qui ont brûlé aussi vite ce qu'ils avaient adoré. Quarante quatre longs jours d'emprisonnement qui l'ont profondément marqué, couplé à un « jeûne » qu'il s'était imposé. Ses amis ont évoqué une grève de la faim. Ses adversaires ont ironisé sur ce nouveau « coup de pub ». Lui l'avait fait pour protester bien sûr, mais aussi pour réfléchir, un retour sur soi façon Gandhi – l'une de ses grandes références – d'autant plus incompréhensible que passé de mode.

Lorsqu'il sort, il se confie, se livre à un long travail d'analyse sur ses erreurs. Il bougonne sur ce fameux refus d'aménagement de peine : *« On m'a mal compris. De toutes façons, habitant Millau, j'étais trop éloigné des tribunaux pour pouvoir en bénéficier en pratique. Cela n'avait aucun sens. C'est pour cette raison que je l'ai refusé. »* Il raconte surtout ce que crée réellement l'enfermement : les relations intimes avec les proches qui deviennent difficiles tant il est impossible de communiquer l'expérience de la détention, cette notion du temps si différente entre l'intérieur et l'extérieur, cette impossibilité à accepter que, dehors, son entourage, sa famille, continuent à vivre normalement. Du coup, dans l'après, les apparitions se font plus modestes. Bien sûr, il tient, parmi d'autres, la vedette au Forum social européen de Florence, début novembre. Mais il concentre ses coups de gueule. Au cœur du mois d'août, il ira à plusieurs reprises soutenir à Strasbourg le jeune Ahmed Meguini, du Mouvement spontané, condamné à trois mois d'emprisonnement pour des violences en manifestation qu'il a toujours niées.

UN RÔLE D'EMBLÈME

Depuis son incarcération à Villeneuve-les-Maguelonne, José Bové a pris conscience qu'il ne pouvait à lui tout seul changer la réalité. Que les « coups » ne pouvaient à eux seuls se substituer aux rapports de force ou pallier des mobilisations collectives insuffisantes. Que le rôle d'emblème est nécessaire mais qu'il a aussi ses limites. Lui et la « Conf'», qui redoutaient tant en juin que Jacques Chirac ne fasse une opération de relations publiques sur leur dos en grâciant le leader paysan à l'occasion du 14 juillet – eux qui s'étaient battus pour pouvoir bénéficier de la loi d'amnistie de portée générale pour tous les syndicalistes, et non d'une « faveur individuelle » – en sont aujourd'hui réduits à réclamer la grâce présidentielle. *« Toutes nos actions anti-OGM ont été pensées, décidées menées collectivement. Mais une fois qu'un combat s'incarne en une personne, c'est cette personne-là qui prend tout sur la gueule »*, constate Jean-Emile Sanchez. *« Il n'y a jamais eu chez moi, comme à la Confédération paysanne, de vocation de martyr »*, soulignait José Bové, un peu amèrement, mardi soir. *On n'a jamais été dans cette optique-là. On a toujours considéré que la lutte politique, l'engagement ne devait pas être quelque chose de triste, mais au contraire faire une place au plaisir »*. Cette fois, il ne se rendra pas en fanfare aux portes de la prison, il faudra qu'on l'y emmène. *« Maintenant, il faut que José tienne »*, s'inquiètent ses amis.

Caroline Monnot

Danielle Tartakowski, professeur d'histoire contemporaine à Paris-VIII

« L'action violente a toujours existé dans le mouvement ouvrier »

Comment expliquer la réapparition de l'action violente ?

L'action violente se donne comme une réponse à une violence ressentie. Elle a toujours existé dans le mouvement ouvrier. Même si ce dernier s'attache davantage, à dénoncer la violence répressive de l'Etat et du patronat qu'à appeler à la violence. La première partie du XIX[e] siècle a été marquée par des violences ouvrières et paysannes, en particulier par des manifestations de luddisme – bris de l'outil de travail – qui sont demeurées, cependant, moins importantes en France qu'en Grande-Bretagne. A l'époque, il n'existait pas d'autres moyens de pression que la révolte. A la fin du XIX[e] siècle, la naissance des syndicats et des partis politiques s'accompagne de l'émergence progressive de formes de négociation. On passe à une logique de rapports de forces, où l'on montre sa détermination pour ne pas avoir à utiliser la violence. On invente peu à peu des formes de pression qui éloignent de l'action directe. On cesse de se situer dans la recherche d'une immédiateté des résultats. On apprend qu'on peut faire un détour pour gagner, et qu'on peut capitaliser des droits et des avantages. Dès lors, les formes d'action politique et syndicale qui ont recours à la violence stratégique deviennent extrêmement rares.

A quels partis politiques et à quels syndicats pensez-vous ?

A l'Action française, de sa naissance à 1934, au PCF en 1929-1931 et lors de l'affaire Ridgway en 1952 et à certaines composantes de l'extrême gauche entre 1967 et 1973. Côté syndical, les anarcho-syndicalistes prônent le recours à l'action directe sous la forme de la grève générale avec ou sans sabotage. Mais ces phénomènes sont restés limités dans le temps (1907-1909, 1947-1948) et participaient davantage d'une violence invoquée que d'une violence en actes.

« La violence a souvent une fonction identitaire : souder le groupe »

La révolte disparaît-elle ?

Pas du tout. Elle perdure dans certaines professions (les ports, les docks, les mines, etc.) ou dans certaines régions. Elle a souvent une fonction identitaire : souder le groupe. Au début des années 1950, de nouvelles couches sociales s'approprient la violence à des fins tactiques. En l'absence de lieux de négociation, le poujadisme et le mouvement des viticulteurs cherchent à se faire entendre de l'Etat et à peser sur le cours des choses.

D'une manière générale, depuis 1961– faut-il y voir une conséquence de la guerre d'Algérie ? –, la violence a ressurgi dans des milieux dépourvus de culture syndicale, chez les jeunes, dans le monde agricole, dans l'ouest de la France. Elle a revêtu, en 1968, des formes à la fois paroxystiques et symboliques. L'utilisation des médias a sans doute contribué à cette réémergence. Depuis les années 1970, la remise en cause des identités professionnelles et des cultures de travail alimentent la violence des luttes antilicenciements.

Peut-on canaliser cette violence ?

Pour éviter qu'il y ait plus de radicalisme face à plus de désespoir, les syndicats et les forces de l'ordre ont appris à créer et à gérer des espaces d'expression qui permettent de contrôler la violence. Même si, du massacre de Fourmies (1891) à nos jours, les manifestations de rue, sans compter octobre 1961, ont fait, en France, près de 150 morts chez les manifestants et 7 chez les forces de l'ordre. Une manifestation est toujours un rapport entre des forces de l'ordre, donc l'Etat, et des manifestants. Entre eux, existent des conventions tacites. Si l'un d'eux les rompt, on peut passer de la violence symbolique à une violence offensive. C'est une des questions soulevées par la pénalisation de l'action syndicale.

Propos recueillis par Claire Guélaud

M. Besancenot oppose la « gauche alternative » à la « gauche d'alternance »

Le porte-parole de la LCR a dénoncé, mardi, la « guerre sociale » engagée par le gouvernement et le patronat. Il a apporté son soutien à José Bové

OLIVIER BESANCENOT a adressé, mardi 19 novembre, un sévère avertissement à la gauche. Devant 1 500 personnes réunies dans la salle parisienne de la Mutualité, le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a vivement attaqué les partis de l'ancienne majorité plurielle qui sont, selon lui, *« aux abonnés absents »* depuis leur double défaite aux élections du printemps.

« Nous devons changer le rapport de force à gauche », a déclaré l'ancien candidat à la présidentielle en opposant *« la gauche alternative »*, issue des *« nombreuses luttes »* et du Forum social européen de Florence, à *« la gauche d'alternance »* – incarnée notamment par le PS – *« plus préoccupée par les échéances électorales que par le sort des salariés »*. Il a ajouté que cette gauche alternative n'avait *« rien à faire avec la gauche de Laurent Fabius et de Dominique Strauss-Kahn »*.

M. Besancenot a assuré que *« la LCR se porte bien »* depuis son bon score à la présidentielle et qu'elle reste *« le meilleur outil pour redonner l'espoir et le goût de la révolution »*. Il a ironisé sur l'errance des Verts *« qui se recyclent à la télévision ou au PS »*, et critiqué le PCF qui *« préfère courir après la social-démocratie et refuse de voir l'existence de l'extrême gauche »*. Il a néanmoins indiqué qu'une rencontre devrait se tenir avec le parti écologiste et qu'à la suite d'un courrier de la Ligue proposant de *« voir comment agir ensemble »*, la direction du PCF avait récemment répondu que *« les communistes menaient le même combat »*.

« GROSSE FICELLE »

Rejetant la perspective d'un parti unique, M. Besancenot a néanmoins souhaité *« que la gauche politique et sociale soit rassemblée »*. Pour cela, il a proposé de construire une *« unité d'action »* avec *« les militants de la gauche révolutionnaire »* et *« tous les acteurs du mouvement social »*. *« Ce ne sera sans doute pas suffisant pour construire le parti à gauche de la gauche »*, a reconnu le porte-parole de la LCR, qui a invité les militants de l'ex-majorité plurielle à participer aux *« forums décentralisés »* lancés il y a quelques semaines par la formation trotskiste.

Après ses attaques contre la gauche et les préparatifs de guerre de George W. Bush contre l'Irak, M. Besancenot n'a pas épargné la droite revenue au pouvoir depuis six mois. *« Nous restons le pire cauchemar de la droite qui continue de mal dormir »*, a-t-il dit, en s'en prenant violemment à la politique du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, rebaptisée *« CRS »* (pour Chirac, Raffarin, Sarkozy). Le dirigeant de la LCR a, entre autres, dénoncé *« la guerre sociale »* menée par le gouvernement et stigmatisé *« les meutes patronales »* qui prennent les salariés *« pour du gibier »*.

Tout en appelant à *« la résistance sociale »*, le porte-parole de la LCR s'en est pris à la politique du *« deux poids deux mesures »* du gouvernement sur le dossier des retraites, *« qui obligera de travailler jusqu'à la mort »*, ou le projet de loi sur la sécurité de Nicolas Sarkozy *« qui criminalise ceux qu'on a déjà marginalisés »*.

« On ne fait rien contre la malbouffe, mais on envoie José Bové en prison », a souligné M. Besancenot qui, en ouverture de son meeting, avait laissé la parole à un représentant de la Confédération paysanne. Le syndicaliste avait dénoncé *« l'acharnement politico-judiciaire »* à l'encontre de son organisation depuis le retour de la droite au pouvoir et a appelé *« à tout faire »* pour que José Bové ne retourne pas en prison après l'arrêt de la Cour de cassation confirmant sa condamnation.

Enfin, M. Besancenot a dénoncé *« la grosse ficelle »* de la droite sur la révision de *« la double peine »*. *« On attend de voir*, a-t-il prévenu. *Nous aurions préféré que ce soit un gouvernement de gauche qui prenne cette décision mais, si la droite abolit la double peine, ce sera la victoire des mouvements antiracistes qui se sont mobilisés depuis des années »*. Et de conclure : *« Cela ne signifiera pas pour autant que Nicolas Sarkozy est devenu un intellectuel de gauche... »*

Daniel Psenny

L'« autre vote » du PCF sur les affaires étrangères

Au cours de la discussion, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de finances pour 2003, une surprise est venue de l'abstention du groupe communiste sur le budget des affaires étrangères, le seul sur lequel il n'ait pas voté contre. Comme l'a expliqué en séance Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne), le PCF tenait ainsi à exprimer *« un signe de* [son] *extrême attention quant aux efforts de paix pour l'Irak et le Proche-Orient »*.

***L'Humanité* n'a pas fait état de cet *« autre vote »*, selon l'expression du porte-parole du groupe communiste, justifié au nom du *« sens de l'Etat »*. En revanche, dans les réunions unitaires destinées à organiser la manifestation du 14 décembre contre les préparatifs de guerre en Irak, cette position n'a pas manqué d'alimenter le clivage entre ceux qui, à l'instar du PCF ou d'Attac, souhaitent favoriser le recours à l'ONU et ceux qui se mobilisent *« contre la guerre qui se prépare, qu'elle se fasse sous le mandat de l'ONU ou non »*.**

Face aux attaques de la droite, M. Delanoë invoque le « droit »

L'affaire des «frais de bouche» des époux Chirac débattue au Conseil de Paris

QUAND Bertrand Delanoë parle de Jacques et Bernadette Chirac, c'est pour évoquer la *« cordialité »* du chef de l'Etat à son égard et la lettre *« très touchante »* de l'épouse du président, reçue pendant sa convalescence. Quand le maire de Paris préside un débat houleux sur le fonctionnement de la questure de l'Hôtel de Ville entre 1987 et 2000, il ne prononce jamais le nom du couple présidentiel, s'absorbe dans son parapheur et laisse à l'élu Vert, Alain Riou, le soin de détailler l'affaire dite *« des dépenses de bouche »* de son illustre prédécesseur. Il va même jusqu'à regretter *« vivement »* l'initiative *« unilatérale »* d'un élu – en l'occurrence M. Riou – *« qui a cru bon,* gronde-t-il, *de rendre public le rapport sur la questure »*, en avril 2002.

Alors, le très chiraquien Claude Goasguen, président du groupe UMP du Conseil de Paris, s'énerve, tempête contre *« la sinusoïde médiatique et les fuites orchestrées par le maire de Paris »*. Et M. Tiberi, serré sur le même banc que le député du 16e, blêmit quand l'élu Vert, sous l'œil très détaché de M. Delanoë, s'amuse à détailler le coût de la *« soirée des Cortenais de Paris »*, donnée à la mairie le 30 novembre 1999 – *« 500 convives, 427 bouteilles de champagne et de vin ! » « Raciste ! »*, souffle Jean Tiberi.

Pour le deuxième jour de sa rentrée politique devant le Conseil de Paris, mardi 19 novembre, M. Delanoë s'était taillé un programme sur mesure en organisant ce débat sur *« les nouvelles missions de l'inspection générale de la Ville »* et son premier rapport annuel (*Le Monde* du 19 novembre). Cinq paragraphes seulement concernent le fonctionnement de la questure sous les mandats de ses prédécesseurs. Ce résumé succinct d'un document remis au maire en mars 2000, qu'il a transmis au parquet et sur lequel il s'apprête à déposer une *« plainte contre X... »*, a occupé tout le débat.

« ACHARNEMENT »

Yves Galland, président du groupe UDF du Conseil de Paris, tire le premier. Regrettant l'attention portée au *« dossier fascinant de la ventilation des dépenses et de la consommation de la bière Corona »*, évoquant *« l'acharnement thérapeutique »* du maire, lui déniant, enfin, *« le droit de se parer des plumes de je ne sais quelle moralité »*, puis tentant de botter en touche : *« Je peux vous assurer avoir participer à des dîners dans les appartements du maire, à l'époque où l'image internationale de la Ville était forte grâce à l'action de Jacques Chirac ! »*

Puis c'est au tour de M. Goasguen : *« Si vous connaissez les fraudeurs que vous amalgamez avec la gestion de vos prédécesseurs, portez plainte contre Jacques Chirac ! »*

Pour toute réponse, M. Delanoë tient juste à *« dissiper quelques malentendus »*. Il ne vise *« personne en particulier »*, simplement, expose-t-il patiemment, quand on lui *« explique qu'une facture a été acquittée cinq fois »*, il ne peut pas *« laisser tomber »*.

Pourtant, le parquet de Paris a considéré, le 10 octobre, que les faits étaient prescrits. D'accord, mais M. Delanoë n'a *« pas trouvé un seul juriste convaincu par l'argumentation »*. Le maire fait donc *« son devoir »* et s'apprête à déposer une plainte contre X... *« C'est comme ça, le droit »*, explique-t-il à M. Goasguen...

Christine Garin

Comment le Parti des travailleurs cherche à utiliser un appel d'intellectuels contre la guerre

AU SIÈGE du Parti des travailleurs (PT), « Pas en notre nom », cet appel contre la guerre d'artistes et d'intellectuels américains qui a déjà recueilli quelque 30 000 signatures (*Le Monde* du 12 novembre), n'est pas passé inaperçu. La formation de l'ancien candidat à la présidentielle Daniel Gluckstein a donc décidé de tirer la première.

Dès le 8 novembre, moult communiqués de presse sont diffusés auprès des rédactions annonçant la création d'un collectif français « Pas en notre nom », reprenant les termes de l'appel américain : *« Nous n'abandonnerons jamais notre droit à la remise en question. Nous ne vous livrerons pas nos consciences en échange de promesses de sécurité qui sonnent creux. Nous vous déclarons : pas en notre nom ! »*

L'appel est accompagné d'une première liste de signataires où se côtoient l'actrice Marie Trintignant, les chanteurs Jean Ferrat et Georges Moustaki, le metteur en scène Alain Corneau, le philosophe Jacques Derrida, les écrivains Gilles Perrault, Maurice Blanchot Pierre Daix et Lise London, l'historien Pierre Vidal-Naquet et le producteur de radio Daniel Mermet.

Y figurent également Jean-Jacques Marie, auteur d'une biographie de référence sur Staline, le comédien Alex Métayer, l'auteur réalisateur Benny Malapa, appartenant tous trois à l'univers intellectuel de la famille lambertiste.

Cinq jours plus tard, le collectif organise une conférence de presse au Théâtre du Rond-Point à Paris. Une liste encore plus étoffée de signataires est rendue publique : elle regroupe plus de cinq cents personnalités dont Daniel Gluckstein, présenté en sa qualité de coordinateur de l'Entente internationale des travailleurs, mais non au titre de secrétaire national du PT. Jean-Pierre Barrois, le porte-parole le plus actif du collectif, ne fait pas non plus valoir ses fonctions dirigeantes dans cette même formation. Qu'importe après tout, si, au final, un certain manque de transparence laissait un goût amer d'attrape-gogos.

BOUCLER LA BOUCLE

Dans son édition du 6 novembre, *Informations ouvrières*, l'hebdomadaire du Parti des travailleurs, annonçait ainsi la tenue d'une grande manifestation contre la guerre, le mercredi 20 novembre, place de la République à Paris.

Deux jours plus tard, le collectif français « Pas en notre nom », informé *« par ses correspondants américains de leur volonté de faire du 20 novembre une journée internationale contre la guerre »*, indiquait dans un communiqué de presse qu'il *« soutiendrait »* et *« participerait à toute manifestation organisée en France le 20 novembre »*.

En début de semaine, le PT pouvait boucler la boucle et annoncer son *« soutien à l'appel à manifester le 20 novembre lancé par le collectif "Pas en notre nom" »*.

Caroline Monnot

Via Vienne

Vienna International Airport

A Vienne, des correspondances faciles vers l'Asie et l'Australie.

www.austrianairlines.fr
Contactez Austrian Airlines au
0820 816 816 (0,118 EUR TTC/min)
ou votre agence de voyages habituelle.

Austrian Airlines et Lauda Air vous proposent les meilleures correspondances vers l'Asie et l'Australie, via l'aéroport de Vienne, où les transferts se font très simplement et rapidement. En "Grand Class" d'Austrian Airlines et en "Amadeus Class" de Lauda Air - récompensées à plusieurs reprises lors de concours internationaux -, vous bénéficierez d'un service 1ère classe au tarif classe Affaires.

Période de voyage : 1.10 - 15.12.2002. Information et inscription : www.austrianairlines.fr, rubrique "Miles&More"
* Valable en Classe Affaires, excepté sur les vols vers Kuala Lumpur. Bangkok 5 x par semaine, vol quotidien à partir du 2 déc. 02

AUSTRIAN AIRLINES

A STAR ALLIANCE MEMBER

Le gouvernement va modifier le budget 2003 pour tenir compte de la baisse des recettes fiscales

Elles vont être revues à la baisse de 800 millions d'euros pour 2003. Francis Mer a maintenu le déficit budgétaire à 44,6 milliards d'euros. L'Etat a trouvé de nouvelles ressources

ALORS QUE les députés ont adopté, par 362 voix contre 163, le projet de loi de finances pour 2003, mardi 19 novembre, le gouvernement s'apprête à y apporter de nouvelles modifications. A l'occasion de l'examen du texte au Sénat, qui débute jeudi, les recettes fiscales attendues en 2003 devraient être revues à la baisse, pour quelque 800 millions d'euros. Et comme Jean-Pierre Raffarin a décidé de ne pas creuser le déficit budgétaire de l'an prochain au-delà des 44,6 milliards d'euros inscrits dans le projet de budget, cette réévaluation à la baisse sera compensée par des économies ainsi que par de nouvelles rentrées d'argent.

Ainsi, les députés ont adopté vendredi 15 novembre, à l'occasion de l'examen des crédits du ministère des finances, un amendement qui va rapporter 230 millions d'euros au gouvernement l'an prochain. Bercy s'est, en effet, engagé à accorder la garantie de l'Etat aux prêts accordés aux pays pauvres par l'Agence française de développement. En contrepartie, celle-ci devra reverser au budget général les provisions qu'elle avait constituées pour garantir ses crédits à hauteur de 230 millions d'euros.

Jean Arthuis (Union centriste), le président de la commission des finances du Sénat, et Philippe Marini (UMP-RPR), le rapporteur général du budget, vont également voler au secours du gouvernement en présentant un amendement qui modifie le régime fiscal des sociétés immobilières cotées. *« Elles vont ainsi voir leurs plus-values latentes imposées, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui,* précise M. Arthuis. *Je proposerai un taux de 15 %. Ce qui devrait rapporter à l'Etat entre 1 et 1,5 milliard d'euros. Il faudra échelonner cette mesure sur trois à cinq ans ».* Il précise toutefois que le Sénat reprendra à l'Etat entre 100 et 200 millions d'euros pour augmenter la dotation aux collectivités locales.

LES CRITÈRES DE MAASTRICHT MIS À MAL

Solde des comptes des administrations publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités), en % du PIB

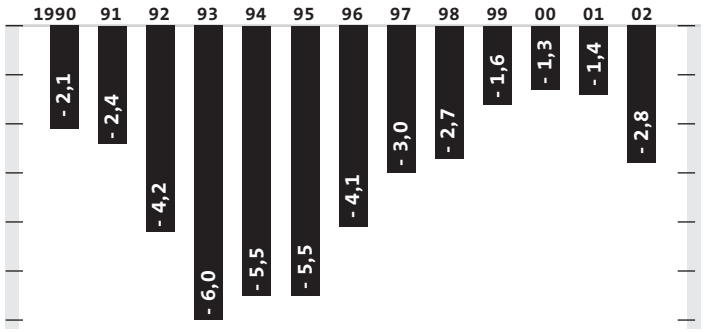

Source : ministère de l'économie et INSEE

C'est la première fois qu'un gouvernement révise, en cours d'examen parlementaire, ses prévisions en matière d'évolution spontanée des recettes. Il s'agit ici d'adapter le budget 2003 aux nouvelles prévisions 2002 inscrites dans le projet de loi de finances rectificative, qui devait être adopté, mercredi, en conseil des ministres. Celui-ci prévoit, en effet, une nouvelle dégradation du déficit budgétaire, à 46,8 milliards d'euros, alors que le gouvernement s'était donné pour objectif de ne pas dépasser le chiffre de 44,6 milliards d'euros, qui correspondait au scénario le plus pessimiste, dans l'audit des finances publiques commandé par M. Raffarin dès son arrivée. Jusqu'à 44,6 milliards de déficit, le gouvernement se sentait en droit d'incriminer le laxisme socialiste en matière de gestion des deniers publics. Au-delà, cela devenait plus difficile, d'autant que la baisse de l'impôt sur le revenu de 2,5 milliards d'euros prévue par le gouvernement dès 2002 n'a pas arrangé les choses.

UNE PROCÉDURE INVERSE

Cette dégradation des comptes de l'Etat est d'abord due aux moindres rentrées fiscales dans un contexte de ralentissement économique : Bercy constate une différence de 1,6 milliard d'euros par rapport au scénario qui aurait permis d'atteindre l'objectif de 44,6 milliards d'euros de déficit. La moitié de ce manque à gagner pour l'Etat ne serait pas récurrent en 2003, affirme-t-on à Bercy. Par exemple, l'accélération des remboursements de TVA et d'impôt sur les sociétés à la suite d'une nouvelle organisation de l'administration a une influence sur les chiffres 2002, mais elle ne se reproduira pas en 2003. Bercy a donc choisi de ne réduire les recettes inscrites dans la loi de finances 2003 que de 800 millions d'euros.

En 2002, Lionel Jospin et Laurent Fabius n'avaient pas modifié le projet de loi de finances alors qu'il était examiné au Parlement et qu'il était déjà évident que les hypothèses sur lesquelles il était construit étaient dépassées. Quant au collectif budgétaire d'automne, il était calé sur le budget 2002. Cette année, le gouvernement a choisi de procéder à l'inverse : c'est le budget 2003 qui va s'adapter au collectif. Alain Lambert, ministre délégué du budget, aurait perdu beaucoup de sa crédibilité à agir autrement. Lorsqu'il était président de la commission des finances du Sénat, il avait en effet commis un rapport intitulé *« En finir avec le mensonge budgétaire »* : il y dénonçait les perversités de la procédure budgétaire qui avaient permis des affaires comme celle de la « cagnotte » en 1999.

Virginie Malingre

M. Raffarin a nommé sa sœur et un élu CPNT de sa région au Conseil économique et social

Des « nominations normales », selon Matignon

LE CANARD ENCHAÎNÉ indique, dans son édition du mercredi 20 novembre, que le premier ministre a nommé, par décret en date du 6 octobre, sa sœur, Françoise Vilain, à la section des finances du Conseil économique et social. L'hebdomadaire satitrique évoque également la nomination concomittente, au sein de la même section des finances, de Gérard Fontenay, conseiller régional CPNT de Poitou-Charentes dont la voix *« avait permis à Raffarin, en 1998, de conserver la présidence de la région contre le socialiste Philippe Marchand »*.

Les 36 membres de section du Conseil économique et social sont renouvelés par moitié, chaque année, pour un mandat de deux ans. Ils disposent d'indemnités très inférieures à celles des conseillers de plein exercice.

Tout en confirmant les nominations de M^me^ Vilain et de M. Fontenay, l'entourage du premier ministre, interrogé par *Le Monde*, mercredi 20 novembre, met en avant plusieurs éléments qui relativisent leur portée. A Matignon, on souligne notamment que M^me^ Vilain, directrice générale de la chambre de commerce et d'industrie de la Vienne depuis 1989, avait déjà effectué un mandat de deux ans au sein de la commission des activités productives, entre 1999 et 2001. Il ne s'agit donc que du renouvellement de son mandat ; M^me^ Vilain ayant respecté, comme c'est la règle au CES, un délai de carence d'un an. *« Je n'ai pas attendu que mon frère soit dans la politique pour faire ma carrière »*, a-t-elle indiqué au *Monde*.

Matignon affirme, en outre, que ce n'est pas la voix de M. Fontenay qui avait permis à M. Raffarin de conserver la présidence de la région en 1998. M. Fontenay avait effectivement rallié la majorité RPR-UDF dès 1992, obtenant en récompense un poste de vice-président du conseil régional. Mais le scrutin de 1998 fut aussi serré. Et si l'attention s'est alors portée sur le maire (div. g.) de Vasles (Deux-Sèvres), Gilles Pernaudeau, M. Raffarin devait, pour l'emporter, conserver le soutien de M. Fontenay.

Selon l'entourage de M. Raffarin, il ne s'agit, en tout état de cause, que de *« nominations normales pour des gens de qualité »*. Rappelant l'expérience professionnelle de M^me^ Vilain, on souligne, notamment, qu'elle a été à l'intiative du salon Futurallia, qui rassemble chaque année près d'un milliers de PME à Poitiers. Au sujet de M. Fontenay, Matignon évoque une nomination *« au nom de tout ce qui représente le tissu social rural »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

La Commission propose un « avertissement préventif »

BRUXELLES
de notre bureau européen

La Commission européenne a décidé, mardi 19 novembre, d'envoyer un *« avertissement préventif »* à la France pour la dérive de ses finances publiques. Cette proposition sera soumise au conseil des ministres des finances, qui devra l'approuver à la majorité qualifiée. Il faudra sans doute attendre l'Ecofin de janvier pour que les grands argentiers se prononcent sur le sujet. Selon les prévisions de Bruxelles, les déficits français devraient atteindre 2,7 % du PIB en 2002 et 2,9 % en 2003, frôlant ainsi la barre des 3 % fixée par le traité de Maastricht. Quant au gouvernement français, il prévoit aujourd'hui qu'ils représenteront 2,8 % du PIB en 2002.

Pedro Solbes, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, juge que *« la situation actuelle de la France est très comparable à celle de l'Allemagne et du Portugal début 2002 »*. La Commission avait alors voulu envoyer un avertissement à ces deux pays, mais l'Allemagne avait monté avec les Britanniques et les Français une coalition pour que l'Ecofin ne vote pas la réprimande. En dépit de leurs dénégations, les deux pays ont pulvérisé la limite de 3 % : dès 2001, pour le Portugal, en 2002 pour l'Allemagne. M. Solbes a noté que la dégradation du solde budgétaire français (– 2,7 % contre – 1,4 % prévu il y a un an) est certes due pour moitié au ralentissement économique, mais pour l'autre moitié à la dégradation des finances françaises. Il estime que le déficit structurel de la France sera de 2,5 % en 2002, *« ce qui est trop pour être sûr de ne pas briser la barre des 3 % avec des fluctuations normales »*. Il ajoute que *« le fait qu'il n'y ait pas eu de prévisions pour 2003 suggère qu'il ne s'agit pas d'une situation transitoire »*.

La Commission n'a toujours pas digéré que le gouvernement français ait refusé de faire le moindre effort en 2003. Début octobre, à Luxembourg, Francis Mer s'était retrouvé seul contre ses partenaires de la zone euro en refusant de réduire ses déficits, affirmant qu'il avait *« d'autres priorités »*. Depuis, il n'a pas réitéré ses propos. La Commission voudrait que l'Ecofin, lorsqu'il enverra sa missive, demande à Paris d'entreprendre de vraies réformes structurelles. L'idéal serait que Paris prenne de lui-même le virage de la rigueur, comme l'a annoncé Berlin et comme l'a commencé Lisbonne.

Ar. Le.

Alain Juppé a rencontré Tony Blair à Londres

ALAIN JUPPÉ a effectué, mardi 19 novembre, sa première visite officielle à Londres en qualité de nouveau président de l'UMP. Il était accompagné de Philippe Douste Blazy et de Jean-Claude Gaudin, respectivement secrétaire général et vice-président de l'Union. Au cours de cette visite, M. Juppé s'est entretenu en tête à tête, durant près de 45 minutes, avec le premier ministre britannique, Tony Blair. Trois semaines après l'annulation du sommet franco-britannique du Touquet, suite au différent sur la politique agricole commune (PAC), les deux hommes ont évoqué les problèmes européens. *« Je n'étais porteur d'aucun message officiel »*, a affirmé M. Juppé, qui a toutefois indiqué que le sommet entre les deux pays se déroulerait *« probablement au début de l'année 2003, fin janvier ou début février »*.

Durant cette courte visite, la délégation du parti de la droite française a également rencontré M. Duncan Smith, leader du parti conservateur d'outre Manche. *« Il est un peu coincé le conservateur »,* a confié M. Gaudin. Il semble que de ce côté-ci du *channel*, l'UMP trouve *« plus d'atomes crochus »* — selon la formule de M. Juppé – avec les travaillistes, qu'avec ses homologues conservateurs.

Le premier ministre a préféré les maires aux députés pour s'exprimer sur la décentralisation

JEAN-PIERRE RAFFARIN assure avoir reçu *« les messages cinq sur cinq »*. Le premier ministre s'est donc appliqué, mardi 19 novembre, à répondre à quelques-unes des inquiétudes suscitées par son projet de réforme portant sur la décentralisation. Mais alors que l'Assemblée nationale commençait à examiner le projet de loi constitutionnelle, déjà adopté, en première lecture, par le Sénat, M. Raffarin a délibérément préféré s'exprimer dans le cadre du congrès annuel de l'Association des maires de France (AMF).

Les maires sont hostiles à l'élection au suffrage universel des présidents de structures intercommunales. *« Je suis d'accord. Je préfère la collégialité plutôt que la hiérarchie »*, a affirmé M. Raffarin. Les élus redoutent aussi que, comme souvent par le passé, les transferts de charges ne soient pas accompagnés d'un transfert équivalent de ressources. Le projet de loi constitutionnelle vise à instaurer *« un devoir d'équité et de justice »* pour l'Etat. Le premier ministre a même précisé, à cette occasion, que la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) pourrait faire l'objet d'un *« partage »* entre l'Etat et les collectivités locales. Les maires ne veulent pas, enfin, que la participation des citoyens à la vie locale se transforme en *« frein pour les élus locaux »*. *« Le maire est un piéton qui marche parmi les citoyens. Il n'a pas peur de consulter sa population, surtout quand c'est lui qui choisit le sujet de la consultation »,* a répondu M. Raffarin.

« DÉSINVOLTURE »

Au Palais-Bourbon, quand s'ouvre, au même moment, la discussion sur le projet de loi constitutionnelle, le principal sujet de débat est l'absent du jour. La gauche fustige, par la voix de Jean-Marc Ayrault, la *« désinvolture »* du premier ministre à l'encontre des députés. Le président du groupe PS rappelle que le chef du gouvernement avait introduit la discussion générale au Sénat, en première lecture, et qu'il s'était rendu devant le groupe UMP pour préciser son projet. Au perchoir, Jean-Louis Debré savoure ce rappel à la prééminence de l'Assemblée nationale.

La charge de la gauche est d'autant plus sévère au vu du faible nombre d'amendements retenus par la commission des lois. Elle soupçonne une volonté de la majorité de parvenir à un vote conforme au Sénat en deuxième lecture, ce qui priverait ainsi les députés d'un nouvel examen. L'intervention du rapporteur de la commission, Pascal Clément, ne va faire qu'aviver cette crainte. En sollicitant l'avis du gouvernement sur l'amendement adopté en commission et en supprimant la priorité donnée au Sénat pour l'examen des textes relatifs aux compétences des collectivités locales, il laisse clairement entendre qu'une formulation commune pourrait être trouvée, qui *« ne puisse apparaître comme une marque de méfiance à l'égard d'une assemblée fort mal traitée par le précédent gouvernement »*. Surtout, M. Clément annonce, avant même qu'il soit discuté, qu'il est *« disposé à retirer »* l'amendement voté en commission qui visait à supprimer la disposition dérogatoire adoptée au Sénat pour la Réunion.

En défendant l'exception d'irrecevabilité, Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), dénonce *« une usurpation de légitimité »* au profit du Sénat, *« fortement représenté au gouvernement »*. Surtout, elle s'attache à démontrer que c'est par *« choix idéologique »* que le gouvernement veut *« faire sauter un verrou constitutionnel »*, citant à l'appui l'avis contraire du Conseil constitutionnel prononcé en janvier 1994 aux modifications de la loi Falloux sur l'enseignement privé qui seraient ainsi rendues possibles. L'opposition semble toutefois réduite à devoir livrer un baroud d'honneur, tandis que la majorité, elle, se voit contrainte d'apporter son soutien sans réserve au projet de loi constitutionnel.

Patrick Roger et Jean-Louis Saux

Le gouvernement va proposer « une solution » sur l'APA

HUBERT FALCO, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, a indiqué, mardi 19 novembre, devant le Sénat lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, que le gouvernement proposerait, le 20 novembre, *« une solution »* pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). *« L'APA, en établissement, c'est 225 euros pour l'usager avec une participation personnelle en moyenne de 30 %. A domicile, c'est 450 euros, avec une participation de 5 %. On ne veut pas d'un plafonnement des ressources, car 90 % des éligibles à l'APA touchent moins de 1 050 euros. Le recours sur succession paraît difficile. Mais on pourrait faire passer la participation de l'usager à 12 % à domicile »,* a expliqué M. Falco. Une conférence sur l'APA devait se tenir mercredi 20 novembre avec les présidents de conseils généraux, ces derniers assurant deux tiers du financement de l'APA, contre un tiers pour l'Etat.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE : Valéry Giscard d'Estaing** s'exprimera devant les députés, le 3 décembre, dans le cadre d'un débat sur l'Union européenne. Le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe interviendra en ouverture et clôture du débat.

■ **PS : à l'initiative d'un appel « à la refondation »**, plusieurs premiers secrétaires fédéraux du Parti socialiste, regroupés au sein de « Socialistes et militants », ont annoncé, mardi 19 novembre, à Paris qu'ils organiseront des *« rencontres militantes »* afin de préparer une contribution pour le congrès du PS à Dijon en mai 2003.
La première rencontre aura lieu le 23 novembre à Lomme (Nord). Une deuxième suivra le 30 novembre à Montpellier (Hérault).

■ **SECURITE : le Sénat a adopté**, mardi 19 novembre, en première lecture, le projet de loi sur la sécurité intérieure présenté par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Le texte a été approuvé par 208 voix contre 107. La droite (RPR, UDF, DL), ainsi que Nicolas Alfonsi (PRG), a voté pour.
Le PS et le PCF se sont prononcés contre. Les quatre sénateurs chevènementistes, parmi lesquels Rodolphe Désiré (RDSE), se sont abstenus.

■ **SECURITE SOCIALE : le Sénat a supprimé**, à la demande du gouvernement, la surtaxe (100 euros par degré d'alcool) sur les bières fortes (plus de 8 % d'alcool) conditionnées en boîtes, lors de l'examen, mardi 19 novembre, du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2003.
Cette surtaxe avait été instituée par les députés.

Deux nouvelles enquêtes mettent en cause l'ancien préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, déjà mis en examen dans le dossier Falcone sur **LES VENTES D'ARMES** à l'Angola et cité dans l'affaire des otages du Liban en 1988. Le préfet aurait perçu entre 1991 et 1994 une commission de **9,7 MILLIONS DE FRANCS** (1,5 million d'euros) sur un compte suisse en qualité d'intermédiaire lors de l'installation du système de tri des bagages à l'aéroport de Roissy. Il aurait par ailleurs touché entre 1994 et 1999 **2,4 MILLIONS DE DEUTSCHEMARKS** (1,2 million d'euros) d'une entreprise allemande en échange de son intervention dans le marché des chars Leclerc, **ALORS QU'IL ÉTAIT PRÉFET DU VAR**. Interrogé sur son train de vie et les importantes sommes versées en espèces, Jean-Charles Marchiani a invoqué les fonds spéciaux.

Jean-Charles Marchiani mis en cause dans deux nouvelles affaires

Déjà quatre fois mis en examen dans le dossier Falcone et cité dans l'affaire des otages du Liban, le député européen proche de Charles Pasqua est soupçonné d'avoir touché d'importantes commissions sur des marchés, notamment lorsqu'il était préfet du Var entre 1995 et 1997

DÉJÀ passablement obscurci par les développements de l'affaire Falcone et celle dite des otages du Liban, l'horizon judiciaire de Jean-Charles Marchiani semble devoir encore s'assombrir. Deux nouvelles enquêtes susceptibles de mettre directement en cause le député européen (RPF) ont été récemment initiées par le parquet de Paris, saisi d'éléments découverts par le juge genevois Daniel Devaud, ainsi que l'indique *Le Parisien* du 20 novembre. Les deux informations judiciaires, ouvertes contre X..., ont été confiées au juge parisien Philippe Courroye. La dernière en date, ouverte le 22 octobre pour « *abus de biens sociaux et recel* », porte sur des fonds qu'aurait perçus M. Marchiani en plusieurs virements, entre 1991 et 1994, sur un compte suisse dont il est l'ayant-droit. Au total, M. Marchiani aurait perçu 9,7 millions de francs (1,478 millions d'euros).

GEORGES GOBET / AFP

Jean-Charles Marchiani, le 14 juillet 1997, alors qu'il était encore préfet du Var. Les policiers se sont étonnés qu'il ait payé en espèces 123 billets d'avion à hauteur de 170 000 francs ou payé un séjour à l'île Maurice en liquide. Il n'aurait pas pu justifier l'origine de 650 000 francs en espèces dépensés entre 1997 et 2000.

TRI DES BAGAGES

Ces sommes correspondraient à une rémunération que M. Marchiani aurait perçu en qualité d'intermédiaire à l'occasion de la signature d'un contrat – intervenue en janvier 1991 – passée par l'entreprise Vanderland industries SA avec la direction des Aéroports de Paris (ADP). Il s'agissait d'installer un système de stockage et de tri des bagages à l'aéroport de Roissy.

La seconde instruction – ouverte le 13 septembre –, qui vise des faits de « *blanchiment* » et de « *trafic d'influence commis par un particulier et une personne dépositaire de l'autorité publique* », porte sur des commissions qu'aurait perçues en Suisse, entre 1994 et 1999, M. Marchiani en marge d'un contrat décroché par l'entreprise allemande Renk auprès du ministère de la défense français *via* le groupe public de défense GIAT industries. Il s'agissait notamment de la vente de pièces destinées à équiper les chars Leclerc. M. Marchiani, qui exerçait sur une partie de cette période (entre 1995 et 1997) les fonctions de préfet du Var, aurait été rémunéré 2,4 millions de deutschemarks (1,23 millions d'euros) en échange de son intervention pour débloquer les autorisations que ce type de contrats extrêmement sensibles suppose. Dans cette affaire, un correspondant français de la société Renk, Yves Manuel, a été mis en examen par le juge Courroye, le 18 octobre, pour « *trafic d'influence actif et passif* ». Le mis en examen, qui a perçu une commission équivalente, a reconnu avoir sollicité M. Marchiani, une de ses connaissances, qu'il jugeait susceptible de résoudre les difficultés « administratives » rencontrées en France par la société Renk.

Sollicité par *Le Monde*, M. Marchiani a indiqué : « *Je tombe des nues.* » Il a affirmé que jusqu'en 1993, il avait été « *salarié par une société britannique du groupe Thomson et chargé à ce titre de traiter une myriade de dossiers* ». « *Je n'ai pas le souvenir d'être intervenu sur ces deux affaires* », a-t-il précisé. M. Marchiani a ajouté que les investigations de la justice suisse comportaient « *un réel danger* ». « *Il pourrait apparaître que, sur des comptes suisses, j'ai payé sur des fonds privés des informateurs– qui risquent d'être identifiés – dans la lutte contre le terrorisme islamiste.* »

Les récentes découvertes de la justice helvétique viennent compléter celles effectuées par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez dans l'affaire Falcone et celle dite des otages du Liban, qui ont mis au jour les importants mouvements détectés sur les comptes du député européen ou de ses proches. Mis en examen dans l'enquête sur les ventes d'armes au régime angolais le 22 mai 2001 pour « *recel d'abus de bien sociaux* » et « *trafic d'influence* », puis le 17 septembre pour « *recel du produit du commerce illicite d'armes* » et à nouveau « *recel d'abus de biens sociaux* », Jean-Charles Marchiani est soupçonné, comme l'a résumé la brigade financière, dans un procès-verbal de synthèse le 9 avril, d'avoir « *œuvré* » de 1993 à 1995, en compagnie de Charles Pasqua, qu'il conseillait alors au ministère de l'intérieur, « *au rapprochement entre la France et l'Angola en favorisant les contrats de ventes d'armes de MM. Falcone et Gaydamak, alors que la position officielle de la France* (...) *se limitait à la vente de matériel non létal* ».

Cette aide se serait notamment traduite, selon les policiers, par « *le financement, à titre personnel* » de M. Marchiani, qualifié d'« *obligé* » de M. Falcone. Les enquêteurs recensaient dans leur synthèse « *les multiples éléments matériels qui mettent en évidence les largesses financières de Pierre Falcone à son égard* ». La brigade financière semble ainsi tenir pour acquis que la société de M. Falcone, Brenco, avait versé 1,2 million de francs à M. Marchiani entre août 1995 et juin 1996 ; que ce dernier aurait perçu, en novembre 1997 puis septembre 1999, 300 000 dollars et 500 000 francs en liquide « *dans le cadre de ses activités en relation avec l'Angola* » ; qu'il aurait réclamé à plusieurs reprises de M. Falcone des « *docs* », terme qui, selon les enquêteurs, désignerait l'argent liquide.

Les policiers soulignaient sur ce point que « *l'enquête* [avait] *permis de caractériser que le train de vie quotidien des intéressés* [Jean-Charles Marchiani et son épouse Christiane] *était assuré, pour une large part, en espèces. Ainsi, de 1992 à 2000,* [M. Marchiani] *a réglé au moins 123 billets d'avion Air France en espèces à hauteur de 170 000 francs* ». « *Par ailleurs, du 9 au 15 février 1999, Jean-Charles Marchiani et sa femme ont séjourné au Sofitel de Quiberon. La facture, d'un montant de 23 600 francs, a entièrement été réglée en espèces.* » Un séjour familial à l'île Maurice, fin 1999, aurait également été réglé uniquement en liquide. Les policiers notaient par ailleurs que l'ancien préfet n'avait « *pu justifier l'origine de 650 000 francs en espèces dont il* [avait] *disposé entre 1997 et 2000* ». M. Marchiani avait, durant cette période, alimenté en liquide les comptes de ses deux fils pour un total de 409 900 francs.

« DE MA BELLE-MÈRE »

Interrogé le 30 novembre 2000 sur l'origine de ces fonds, M. Marchiani avait indiqué qu'il s'agissait « *d'économies de* [sa] *belle-mère qui a 90 ans* ». Enfin, les policiers soulignaient que M. Marchiani était l'ayant-droit économique d'une fondation détenant un compte à Zürich, lequel était créditeur de plus de 2 millions de francs suisses (1,36 millions d'euros) au 28 novembre 2001.

A ces éléments s'ajoutent les soupçons apparus dans l'affaire dite des otages du Liban, dans laquelle l'épouse du député européen, Christiane Marchiani, est poursuivie depuis décembre 2001 pour « *recel de blanchiment aggravé* » et « *recel de trafic d'influence aggravé* ». Les enquêteurs soupçonnent l'homme d'affaires Iskandar Safa, qui avait joué un rôle décisif dans la libération des français détenus par le hezbollah libanais dans les années 1980, d'avoir fait remettre des espèces à des proches de MM. Pasqua et Marchiani. Une secrétaire de M. Safa avait notamment indiqué aux policiers que « *des enveloppes remplies de billets de banque* [avaient été] *destinées* (...) *de 1990 à fin 2000 à M. Marchiani* » (*Le Monde* du 5 février).

Fabrice Lhomme

PROFIL L'HOMME DE CONFIANCE DE CHARLES PASQUA

Homme de confiance de Charles Pasqua, qui lui a confié plusieurs missions extrêmement sensibles, Jean-Charles Marchiani est longtemps resté dans l'ombre de son mentor. Né en 1943 à Bastia, M. Marchiani avait intégré les services secrets (le Sdece, ancêtre de l'actuelle direction générale de la sécurité extérieure) alors qu'il n'était encore qu'étudiant et qu'il militait pour l'Algérie française..

Dans les années 1960, il se rapproche de Charles Pasqua, alors vice-président du Service d'action civique (SAC), la milice gaulliste. Très engagé à droite, il se réfère dès cette époque aux valeurs catholiques traditionnelles, tout en cultivant ses racines corses. A la fin des années 1960, il connaît une première fois les affres de la médiatisation lorsque son nom est cité dans la célèbre affaire Markovic, initiée par certains milieux gaullistes pour nuire à Georges Pompidou. Ayant une informatrice qui s'est retrouvée mêlée à cette affaire sordide – il était question de photos d'orgies mettant en scène des proches du président de la République –, Jean-Charles Marchiani est exclu des services secrets en mars 1970.

Mais l'homme a du caractère. Il se reclasse avec succès dans le privé, tout en continuant à entretenir les nombreux contacts qu'il a noués au Moyen-Orient. Successivement chargé des affaires syndicales chez Peugeot, secrétaire général de Servair puis des hôtels Méridien, conseiller du groupe Thomson, M. Marchiani retrouve les missions confidentielles avec l'arrivée Place Beauvau, en 1986, de son protecteur, Charles Pasqua.

Mandaté par le ministre de l'intérieur pour dénouer la crise des otages du Liban, il parvient à les faire libérer au moment de l'élection présidentielle de 1988. Quelques années plus tard, c'est encore à lui que Jacques Chirac fait appel, sur les conseils de Charles Pasqua, afin d'obtenir la libération de deux pilotes français prisonniers des Serbes de Bosnie.

Nommé entre-temps préfet du Var – poste qu'il sera prié de quitter au bout de dix-neuf mois, au printemps 1997 –, M. Marchiani suit logiquement Charles Pasqua lorsque ce dernier fonde le RPF. Les deux hommes resteront unis dans leurs déboires judiciaires : ils sont mis en examen au même moment, en mai 2001, dans le cadre de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola.

F. Lh.

Le préfet a été longuement interrogé sur son train de vie

Il a invoqué, le 17 septembre, les fonds spéciaux pour justifier l'origine des sommes en liquide

À L'OCCASION des nouvelles mises en examen – pour « *recel d'abus de biens sociaux* » et « *recel du produit de commerce illicite d'armes* » – qui lui ont été signifiées le 17 septembre par le juge chargé de l'affaire Falcone, Jean-Charles Marchiani a été longuement interrogé sur son « *train de vie* », qui, selon le juge Philippe Courroye, semble « *assuré pour une large part en espèces* ».

Lors d'un interrogatoire précédent, a rappelé le magistrat, M. Marchiani avait « *tenté de justifier l'origine des fonds déposés sur le compte de* [ses] *enfants par des enveloppes en liquide perçues dans le cadre de* [ses] *activités de préfet du Var et de la zone de défense* [de Paris] ». « *Les vérifications entreprises auprès de la préfecture démontrent que les espèces que vous utilisez ne peuvent pas avoir pour origine vos activités de fonctionnaire. D'où proviennent ces liquidités ?* », a questionné M. Courroye. « *Je vous rappelle,* a rétorqué M. Marchiani, *qu'entre 1993 et 1995 j'avais des enveloppes de cabinet. Vous demanderez à Charles Pasqua, car je n'ai pas le droit de vous dire combien.* » M. Marchiani a également assuré qu'il avait bénéficié, lorqu'il était secrétaire général de la zone de défense (entre 1997 et 1999), « *des enveloppes en espèces de l'administration à hauteur de 20 000 francs par mois* ». « *Quant à mes enfants,* a-t-il précisé, *je leur donnais en vertu des dispositions du code civil la somme faramineuse de 4 000 francs par mois pour chacun en espèces. D'où les dépôts sur leurs comptes.* »

L'ancien conseiller de M. Pasqua au ministère de l'intérieur a précisé par ailleurs avoir, « *fin 1995-début 1996* », « *perçu 950 000 ou 960 000 francs sur les fonds spéciaux* ». « *Je n'ai pas le droit de vous dire pourquoi* », a-t-il ajouté, invoquant une mission confidentielle. De fait, l'ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à l'Elysée, Bertrand Landrieu, interrogé en qualité de témoin le 15 novembre 2001, avait indiqué qu'en 1995 « *900 000 francs* [avaient] *été payés à partir de fonds spéciaux* » afin de libérer deux pilotes français détenus en Bosnie, opération pour laquelle MM. Pasqua et Marchiani avaient proposé leurs services. Selon M. Landrieu, l'Elysée avait accepté de prendre en charge « *les frais de moyens logistiques nécessaires à des contacts de M. Pasqua dans la région* ».

Au cours de son audition, M. Marchiani a été interrogé sur une note découverte en décembre 2001 à son domicile. Les policiers avaient saisi une feuille manuscrite rédigée de la main de l'ancien préfet comportant des prénoms (« Claude », « Albert »...) et des initiales avec, en regard, des dates – sur une période allant de 1991 à 1996 – et des montants – parfois supérieurs à 100 000 francs (15 200 euros). Les initiales « C. P. » semblent particulièrement intriguer les enquêteurs. Ces derniers avaient en outre conclu sur la base de deux annotations (« *+ 600 Brenco* ») que M. Marchiani avait perçu deux fois 600 000 francs de la société de M. Falcone. « *Je n'ai pas touché d'argent de Brenco France à l'étranger* », a protesté M. Marchiani, qui a certifié « *sur la foi du serment* » n'avoir « *jamais perçu un centime d'une personne morale de droit français sur le territoire national* ». Concernant les prénoms figurant sur le document saisi, il a déclaré qu'il pouvait s'agir de « *pseudos* » utilisés pour protéger des informateurs. « *La période 1991-1996 était celle où je suivais les questions de terrorisme islamique maghrébin* », a-t-il rappelé. A propos de la mention « C. P. », il a affirmé : « *Si c'est une opération de renseignement, cela peut être le chef de poste ou le correspondant permanent.* » « *A l'époque*, a-t-il ironisé à l'adresse du juge, *je ne vous connaissais pas. Je ne pense pas que cela* [puisse] *vouloir dire Courroye Philippe.* »

> « Vous demanderez à Charles Pasqua, car je n'ai pas le droit de vous dire combien »

Jean-Charles Marchiani s'est enfin expliqué sur les déclarations d'un avocat de Vaduz (Liechtenstein), Me Alex Wiederkehr, qui a affirmé en décembre 2001 avoir ouvert en 1987 un compte à la banque Hoffmann – transféré ensuite au Crédit suisse de Zurich – au nom de la Sopar Foundation, dont l'ayant droit économique est M. Marchiani (*Le Monde* du 21 septembre). Ce compte présentait au 28 novembre 2001 un avoir total de 2 077 806 francs suisses (environ 1,4 million d'euros). M. Marchiani a assuré, sans entrer dans le détail – « *Vous comprendrez le danger qu'il y a, plusieurs années après, à mettre sur la place publique ces opérations* », a-t-il lancé au juge –, qu'il y avait eu beaucoup de mouvements sur ce compte lors de « *la période 1986-1988, date à laquelle j'ai été volontaire et bénévole pour monter à l'extérieur des frontières un dispositif visant, d'une part, à lutter contre le terrorisme islamiste, d'autre part, à obtenir la libération de nos compatriotes détenus au Liban et, enfin, normaliser les relations avec l'Iran* ».

F. Lh.

Le volet suisse de l'enquête sur l'affaire Falcone pourrait être menacé

PARALLÈLEMENT à l'enquête menée par les juges parisiens Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, la justice suisse mène ses propres investigations sur l'affaire Falcone. Le juge Daniel Devaud s'est vu confier par le tribunal de Genève plusieurs dossiers de blanchiment visant les mouvements de fonds détectés sur les comptes bancaires suisses des protagonistes du dossier, Pierre Falcone, Arcadi Gaydamak, Jean-Christophe Mitterrand, Jean-Charles Marchiani... Il exécute par ailleurs au profit des deux magistrats parisiens une série de commissions rogatoires portant sur les mêmes comptes. Depuis le début de l'affaire, les avocats de M. Falcone, qui ont multiplié les recours, dénoncent « *l'imbrication malsaine des deux procédures* », qui attenterait aux droits de la défense.

Ils estiment avoir, de ce point de vue, remporté une importante victoire le 31 octobre, lorsque la chambre d'accusation de Genève a admis un recours qu'ils avaient introduit. Les avocats de l'homme d'affaires français demandaient l'annulation d'une ordonnance du juge Devaud, qui avait transmis aux juges parisiens l'intégralité de la documentation bancaire relative aux comptes d'Abalone et Real Trade Limited, deux sociétés intervenues à l'occasion du règlement, entre 1996 et 2000, de la dette de l'Angola à la Russie – 5 milliards de dollars réduits à 1,5 milliard à la suite d'un accord entre les deux pays. Ce dossier aurait donné lieu à des détournements de fonds évalués à 614 millions de dollars. Le magistrat suisse soupçonne Pierre Falcone, qu'il a inculpé le 23 avril pour « *blanchiment d'argent* », « *soutien à une organisation criminelle* » et « *corruption d'agents publics étrangers* », et son associé Arcadi Gaydamak, d'avoir détourné une partie de ces sommes (*Le Monde* du 24 mai). Dans son arrêt, la chambre d'accusation critique la transmission des documents à la justice française, invoquant « *un risque de confusion* ». « *Dans le cas d'espèce, on ne sait pas dans quelle mesure les pièces devant être transmises concernent les procédures menées en France par rapport à celles menées en Suisse* », ajoute l'arrêt, qui a toutefois fait l'objet le 18 novembre d'un appel de l'office fédéral – la chancellerie suisse.

« TRANSMISSION SAUVAGE »

Selon Me Yves Lévy, qui défend M. Falcone, cet arrêt confirmerait « *l'existence de dysfonctionnements graves qui se sont notamment traduits par la transmission sauvage de documents entre les juges français et suisse* ». Me Lévy, dont la requête visant à faire annuler une mise en examen de M. Falcone doit être examinée vendredi 22 novembre par la chambre de l'instruction, entend évoquer à cette occasion les conséquences de l'arrêt de la justice genevoise sur la procédure française. L'avocat compte également établir, documents à l'appui, que son client, mandaté par l'Etat angolais, bénéficie d'une « *immunité diplomatique et fonctionnelle* ».

F. Lh.

SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils
CLUB

meubles
Decor Actuel - 80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Au procès en appel de l'affaire Elf, des réquisitions modérées redonnent le sourire aux prévenus

A l'encontre de Roland Dumas, seule l'accusation de recel d'abus de biens sociaux est retenue. Mme Deviers-Joncour et M. Le Floch-Prigent voient également la menace de la prison s'éloigner

COUR D'APPEL DE PARIS
7e jour d'audience

UN À UN, ils ont relevé la tête. Au terme de deux petites heures de réquisitoire, mardi 19 novembre, l'avocat général, Marc Guirimand, venait de requérir contre eux des peines nettement moins sévères que celles auxquelles le jugement de première instance les a condamnés. Seul Alfred Sirven a gardé le visage obstinément fermé, tandis qu'autour de lui, à l'occasion d'une courte suspension de séance, ses coprévenus s'ébrouaient. Comme si l'air était devenu plus léger, comme s'ils avaient gagné.

Voici Roland Dumas, un fin sourire aux lèvres, qui s'avance en confrère plus qu'en client vers le groupe des avocats de la défense. Il y a un an et demi, l'avocat général, Jean-Pierre Champrenault, avait requis deux ans de prison ferme contre l'ancien ministre, coupable selon lui d'avoir *« renoncé à l'éthique, au devoir moral qu'imposait sa fonction, à l'honnêteté »*. Comment pourrait-il ne pas se sentir soulagé après le réquisitoire de M. Guirimand qui, dans son propos introductif, avait prévenu qu'il s'exprimerait *« avec le recul qui est de mise à la cour d'appel, par rapport aux péripéties passées, à l'agitation sur ce dossier et aussi par rapport aux positions exprimées par le ministère public en première instance »*. Plus que celui du prévenu, c'est d'ailleurs le procès de son homologue de première instance que l'avocat général a instruit.

L'accusation de complicité d'abus de biens sociaux qu'il avait retenue ? *« Elle ne repose sur aucun fondement juridique sérieux. J'avoue qu'après quelques années de droit et de parquet on est un peu surpris par une construction hypothétique qui contient en plus une erreur de droit »*, a observé M. Guirimand. Restait le recel. Balayant la question des fameuses bottines et des statuettes, il ne s'est attaché qu'à la question de savoir si Roland Dumas avait ou non tiré profit du *« train de vie »* de son ancienne maîtresse. *« La réponse est oui. Sa proximité avec elle fait qu'il ne pouvait ignorer l'origine des fonds considérables dont elle disposait. Je demande donc une peine d'emprisonnement avec sursis et je laisse le quantum à l'appréciation de la cour. »* En quelques phrases, aussi sobres qu'avaient été enflammées et vindicatives celles de son prédécesseur dans l'accusation, venait d'être réglé l'« épisode Roland Dumas ».

Voici Christine Deviers-Joncour, qui sourit à son avocate avec la moue enfantine, presque touchante, de celle qui voit s'éloigner la menace de retourner en prison. Deux ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, a requis l'avocat général. Si elle est confirmée par le jugement, la détention provisoire qu'elle a effectuée couvre sa peine. On est loin des deux ans ferme requis en première instance. Elle a eu peur, pourtant. De tous les prévenus, elle est la seule à avoir eu droit à plusieurs qualificatifs sévères. Evoquant les *« avantages démesurés, scandaleux et indécents »* dont a bénéficié l'ex-maîtresse de M. Dumas, l'avocat général avait en outre souligné que *« tout est resté bien flou et bien mystérieux »* à propos des *« prestations »* dont elle se prévaut. Les commissions qu'elle a perçues, a-t-il estimé, relèvent *« du trafic d'influence »* et Mme Deviers-Joncour est donc bien, selon lui, *« coupable de recel d'abus de biens sociaux »*.

DE LA TERREUR AU SOULAGEMENT

Voici Gilbert Miara, qui glisse sur le parquet en promenant son air pleutre. Lui aussi a de quoi se réjouir. Contre l'amant *« qui semble s'être spécialisé dans le placement d'argent à l'origine douteuse »* et qui, au passage, n'a pas oublié de garnir son compte personnel, M. Guirimand a demandé dix-huit mois d'emprisonnement, dont quinze avec sursis, soit une division par dix de la peine requise en première instance. Voici surtout Loïk Le Floch-Prigent, ce livre trop ouvert, passé de la terreur au soulagement, qui arpente le prétoire en plaisantant avec ses avocats. Trente mois avec sursis, a suggéré l'avocat général, contre cinq ans ferme lors du premier procès. Une clémence inattendue de la part de M. Guirimand, qui avait pourtant retenu comme *« hypothèse la plus vraisemblable »* celle selon laquelle l'ex-PDG d'Elf connaissait le nom des bénéficiaires des commissions, ce qui faisait de lui l'auteur principal de l'abus de biens sociaux. Quelques minutes plus tard, en entendant Me Emmanuel Rosenfeld, avocat d'Elf, évoquer dans sa plaidoirie son *« acharnement à soutenir l'insoutenable et à refuser d'assumer »*, il sera victime d'un malaise. Mais, pour l'instant, il savoure et veut croire à sa chance.

Enfin, voici Alfred Sirven. Trois ans et demi d'emprisonnement, dont vingt mois avec sursis et 2,5 millions d'euros d'amende. Soit un an et demi de moins qu'en première instance. Au ballet de ses coprévenus, il tourne le dos en quittant la salle, accompagné par son garde, pour rejoindre sa cellule de la Santé.

Pascale Robert-Diard

Claire Brisset réclame une politique de l'adolescence

PATRICK KOVARIK/AFP

LA DÉFENSEURE DES ENFANTS, Claire Brisset, a présenté à Jacques Chirac son troisième rapport annuel, mardi 19 novembre, veille de la Journée internationale des droits de l'enfant. Saisie de 800 nouvelles réclamations individuelles entre juillet 2001 et juillet 2002, Claire Brisset dénonce les lacunes de la médecine des enfants : elle s'inquiète de *« la hausse des besoins dans le champ de la périnatalité »*, les effectifs des pédiatres devant diminuer de 19 % d'ici à 2020. La défenseure s'alarme également de la *« faiblesse de la médecine scolaire »,* la France comptant un praticien pour 5 800 élèves en moyenne nationale.

Enfin, elle s'étonne de *« la crispation répressive »* vis-à-vis des adolescents, à l'égard desquels elle a réclamé la mise en place d'une *« véritable politique »* publique. *« Dangereux, le discours exclusivement sécuritaire renvoie aux adolescents une image dans laquelle bien peu se reconnaissent, mais à laquelle une frange grandissante tendra à se conformer »*, écrit ainsi Claire Brisset. Le président de la République a immédiatement accédé à la demande de la défenseure, en annonçant la tenue d'une conférence nationale de l'adolescence en 2003.

Le Salon de l'éducation ouvre Porte de Versailles, à Paris

LE QUATRIÈME SALON de l'éducation s'est ouvert, mercredi 20 novembre, à Paris, Porte de Versailles, sur le thème « Ecole, marché, mondialisation ». Organisé par la Ligue de l'enseignement, avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, il se décompose en différents espaces – le salon des étudiants, du sport, le carrefour des acteurs de l'éducation, l'aventure des métiers, le salon de l'orientation, l'espace des arts, etc. – qui sont l'occasion pour tous les publics intéressés de s'informer et de découvrir, jusqu'au dimanche 24 novembre, les dernières innovations du secteur. Quelque cent débats, conférences et tables rondes rythmeront ces journées (www.salon-education.org).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le premier substitut David Peyron, chef de la section financière du parquet de Paris, quittera son poste** le 2 décembre pour devenir responsable de la section de la presse. Il sera remplacé par Catherine Pignon qui travaille actuellement au sein de la section financière. Ces changements interviennent sur décision du nouveau procureur de Paris, Yves Bot.

■ **Le directeur de la direction des constructions navales (DCN), Jean-Marie Poimboeuf, a été mis en examen,** lundi 18 novembre, à Marseille, pour complicité de prêt illégal de main d'œuvre et complicité d'escroquerie en bande organisée dans le cadre du volet militaire des malversations à la DCN de Toulon. Il est la soixante-quatrième personne mise en examen dans ce dossier, qui porte sur un système de prêt illégal de main d'œuvre impliquant une trentaine d'entreprises qui auraient fourni à la DCN plus d'un millier de salariés non déclarés.

■ **VACHE FOLLE : une information judiciaire a été ouverte, la semaine dernière, par le parquet de Nantes visant le PDG de la société Matralan,** à Saint-Aignan-de-Grandlieu (Loire-Atlantique). Cette société est soupçonnée d'avoir introduit dans des aliments pour animaux plusieurs dizaines de tonnes de farines animales carnées. L'usage de ces farines dans l'alimentation animale est interdit depuis le 14 novembre 2000 en raison des risques de contamination par le prion, l'agent infectieux de la maladie de la vache folle.

■ **DIVERS : un hippopotame a été confisqué au cirque Alain Zavatta à la suite de la condamnation, mardi 19 novembre, de son directeur,** Arsène Cagniac, par le tribunal correctionnel de Nevers, à un mois de prison avec sursis et 600 euros d'amende pour mauvais traitements. L'animal vivait dans une bassine remplie de 20 litres d'eau à peine contre les 5 000 litres qui lui auraient été nécessaires.

Les explications embrouillées du préfet Bonnet sur l'incendie de l'Aria Marina

BASTIA (Haute-Corse)
de notre envoyé spécial

L'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet a (provisoirement ?) cessé de sourire, mardi 19 novembre, devant la cour d'appel de Bastia, où il comparaît dans le cadre de l'« affaire » des paillotes. Face à un président posé, soucieux de respecter les convenances et attaché aux marques de civilité, sans doute imaginait-il pouvoir dérouler sans anicroche un discours visiblement bien préparé. Mais, sous ses dehors d'homme d'expérience compréhensif, le président Dominique Charvet cache de réels talents de contradicteur, et l'ex-préfet en est tout déstabilisé. Lui qui, jusque-là, montrait une assurance à toute épreuve en vient même à bafouiller des explications peu crédibles.

Voilà donc Bernard Bonnet expliquant le contexte dans lequel il a pris ses fonctions de préfet de Corse, en février 1998, quelques jours seulement après l'assassinat de son prédécesseur, Claude Erignac. *« Le gouvernement m'avait assigné deux missions : rétablir l'Etat dans tous les domaines, et pas seulement dans celui de la sécurité, et remettre la loi à niveau »*, explique-t-il sans cacher une fierté certaine. Et l'ex-préfet n'en finit pas de détailler le sale boulot dont on l'aurait chargé : faire accepter aux insulaires la réforme des droits de succession dont ils étaient jusqu'à présent exonérés et, surtout, s'attaquer aux difficiles problèmes du domaine public maritime (DPM), défiguré par nombre de constructions illégales. Il insiste aussi lourdement sur ses relations privilégiées, quasi quotidiennes, avec le cabinet du premier ministre d'alors, Lionel Jospin. *« Jamais je n'ai eu carte blanche dans quelque domaine que ce soit, j'étais le préfet le plus surveillé de France »*, assure-t-il avant de s'égarer dans des considérations fumeuses et inintelligibles sur d'hypothétiques interventions des services secrets français en Corse sur ordre du gouvernement de l'époque.

« POUR MOI, C'ÉTAIT UNE PANTALONNADE »

Le président écoute avec attention, mais on sent déjà qu'il veut revenir aux faits. Et ce jour, la cour s'intéresse à la destruction partielle d'un restaurant de plage, l'Aria Marina, le 7 mars 1999, par Gérard Pardini, ancien directeur de cabinet du préfet, et Henri Mazères, ex-chef de la légion de gendarmerie de Corse. Les deux hommes ont reconnu les faits, expliquant qu'ils avaient agi sur la demande impérieuse de M. Bonnet. Celui-ci nie toute implication, concédant seulement avoir *« couvert »* l'action délictueuse de ses subordonnés. *« Je suppose que Gérard Pardini n'est pas arrivé à la préfecture ce soir-là en vous disant : "Tiens, j'ai foutu le feu à une paillote" »*, interroge le président Charvet. *« Il m'a simplement dit de manière discrète et rapide qu'ils étaient allés à l'Aria Marina et qu'ils avaient brûlé quelques planches sur un rocher. Pour moi, c'était une pantalonnade »*, rétorque le prévenu.

« Comment qualifiez-vous le fait de ne rien dire, de ne rien faire, alors que vous venez d'apprendre qu'un directeur de cabinet et qu'un colonel de gendarmerie viennent de commettre un crime ?, insiste le président. *Une pantalonnade, une gaminerie, tout ça, ce sont des mots. Vous êtes préfet, on met à bas la politique de l'Etat et vous dites "c'est une pantalonnade". Que faites-vous concrètement ? » « Que devais-je faire ? Le dire au procureur de la République ? Appeler le ministère de l'intérieur ? – Eh alors, ils seraient partis et puis voilà. Au lieu de ça, vous décidez de couvrir. Comment expliquez-vous que ces hommes qui vous étaient dévoués vous mettent en cause aujourd'hui ? – Il n'y a jamais eu d'ordre. C'est une sortie de collégiens inexplicable. J'ai commis administrativement une erreur d'appréciation en ne demandant pas leur mutation. »*

A l'en croire, sa responsabilité s'arrêterait donc là. Mais son ancien directeur de cabinet n'admet pas d'être ainsi le seul, avec le colonel Mazères, à porter le chapeau. *« S'il avait voulu que je quitte l'île après les faits du 7 mars, il suffisait qu'il fasse état, auprès du ministère de l'intérieur, de ma relation amoureuse avec sa sœur, et il aurait obtenu ma mutation sans problème »*, explique Gérard Pardini. Plus étonnant encore, après l'incendie de l'Aria Marina, dont il dit ne pas avoir été l'instigateur et l'avoir désapprouvé, Bernard Bonnet ne trouve rien de mieux que de proposer le nom de son directeur de cabinet pour l'ordre national du Mérite. Réaction pour le moins curieuse de la part d'un homme qui se présente comme très soucieux des intérêts supérieurs de l'Etat.

Acacio Pereira

Le Commissariat général du Plan relance le débat sur la réouverture de l'immigration de travail

Son rapport prône l'accueil de 20 000 migrants supplémentaires par an

REPOSER le débat sur l'immigration économique en dehors des aléas de la conjoncture économique et de ses répercussions dans le débat national. Le pari du Commissariat général du Plan était risqué. C'est pourtant le choix du rapport intitulé *« Immigration, marché du travail et intégration »* que cette instance a rendu public mardi 19 novembre, résultat d'un séminaire de six mois.

Dans une synthèse introductive, François Héran, directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED) et président du séminaire, expose ainsi *« cinquante thèses »*, pour beaucoup déjà connues et développées dans différentes publications. Mais qui ont le mérite de remettre à plat des données dressant un tableau apaisé de l'immigration en France. Le rapport rappelle que l'hexagone accueille tous les ans près de 100 000 étrangers entrés légalement sur le territoire (regroupement familial, étudiants, saisonniers, conjoints de Français...). Compte tenu des retraites et des retours au pays, la part des immigrés sur le marché du travail n'a pas varié : elle est évaluée à 12 %. Estimant par ailleurs que le *« le flux clandestin est limité »*, le Plan juge que *« la France est parvenue à stabiliser la part des immigrés dans l'ensemble de la population à un niveau modéré, proche de 7,5 % »*. Contrairement à nos voisins allemands qui ont dû absorber des vagues successives de migrants après la chute du Mur de Berlin et les guerres de l'ex-Yougoslavie ou encore l'Italie, l'Espagne et la Grèce qui voient arriver massivement des flux de main d'œuvre venus du Sud.

Cette situation stabilisée, la France est donc un des pays qui a le moins besoin d'immigrés, affirme le rapport. Loin des calculs alarmistes du rapport des Nations unies sur les migrations de remplacement, publié en mars 2001, le Plan assure que le pays n'est pas confronté au *« mouvement de ciseau »* qui associe forte hausse de l'immigration à une forte baisse de la fécondité. La démographie française se maintient à un niveau proche du seuil suffisant pour assurer le renouvellement des générations. La France pourrait presque voir venir sereinement le départ à la retraite des baby boomers en 2005-2006. A condition de relever légèrement son seuil de migration : il faudrait ainsi accueillir quelque 20 000 migrants supplémentaires par an.

Pour ce faire, la méthode adoptée par les gouvernements successifs de compter sur le regroupement familial pour répondre aux besoins de l'économie française a vécu. Le Plan juge en effet que différents secteurs seront bientôt touchés par les départs à la retraite et la pénurie de main d'œuvre. Autant dans les emplois non qualifiés, comme les assistantes maternelles, les agents d'entretien ou les manutentionnaires, que dans les métiers moyennement (infirmières ou agents hospitaliers) ou hautement qualifiés (informaticiens, formateurs ou cadres de banques). La solution à ces pénuries serait double. Elle doit passer par une politique de formation *« à l'adresse des immigrés non qualifiés déjà présents »*. Et pour les emplois qualifiés, par un *« affichage des besoins de l'économie française »*, selon les termes de François Héran. Le directeur de l'INED estime en effet que le choix d'une politique *« discrète et dérogatoire »* au dispositif légal opposant la situation de l'emploi à toute embauche d'un étranger manque d'efficacité. En affichant clairement ses besoins, l'Allemagne a réussi à attirer 8 000 informaticiens alors que seuls 4 000 se présentaient en France. Il faut donc étudier des solutions comme les permis à points ou la *« Green Card »* (permis de travail) pour renforcer l'attractivité de la France, conclut le rapport.

Sylvia Zappi

Les aviculteurs bretons pris au piège de la mondialisation

La délocalisation vers le Brésil de certains élevages de poulets provoque une crise dans une région qui produit 40 % de la volaille française. Un plan de cessation d'activité est en préparation

CHÂTEAULIN (Finistère)
de notre envoyée spéciale

La Bretagne se sent dépassée. L'un des piliers de son économie, l'élevage intensif de volailles, lui échappe inexorablement. L'avenir est sur l'autre rive de l'Atlantique, au Brésil. Les salaires, les infrastructures, l'aliment du bétail y sont si peu chers que la viande coûte deux fois moins cher à produire qu'en Europe. C'est un pays *« fait pour l'élevage »*, selon Francis Ranc, directeur du développement et des relations extérieures du groupe Doux, premier producteur de volailles en Europe, implanté dans cet eldorado depuis 1998. Comme l'était la Bretagne après la seconde guerre mondiale.

La région dispose alors de peu de terres, mais de beaucoup de bras. L'élevage hors sol des porcs et des volailles permet son développement. Quiconque a les moyens de payer un poulailler peut se lancer : la filière volaille est « intégrée ». Les industriels livrent les poussins et les aliments. Elevés sur le sol de bâtiments couverts (1 500 m² en moyenne), les animaux forment un immense tapis remuant. Les bêtes « poussent » en six semaines, contre près de trois mois en plein air.

Le groupe Doux est la tête de pont de l'aviculture bretonne. L'entreprise crée, au début des années 1960, la filière « poulet export », une spécificité bretonne. Les clients, musulmans, réclament de petits poulets. Elevé en 35 jours (un record) l'animal pèse 1,4 kg. Les animaux sont abattus selon le rite *halal* dans les abattoirs finistériens, congelés et exportés vers le Proche-Orient. Ce système fonctionne grâce aux subventions à l'exportation, les restitutions. Si le coût de production est supérieur au cours mondial, l'Europe paie la différence. Or ces aides sont aujourd'hui appelées à disparaître, comme l'exige l'OMC.

En s'installant au Brésil en 1998, Doux a pris les devants. L'achat d'un concurrent (le troisième producteur du pays) n'était pas une *« délocalisation »*, selon M. Doux. *« Nous n'avons pas plié bagage. Nous avons été acculés à trouver de nouvelles solutions »*, explique-t-il.

Pour la première fois, en 2002, la production brésilienne du groupe équivaudra à sa production française. Charles Doux, le PDG, emploie 7 300 salariés brésiliens et 7 000 français. Doux Brésil concurrence-t-il Doux France ? *« Aucune volaille brésilienne n'est transformée dans l'usine de produits élaborés de Quimper »*, affirme M. Ranc en réponse aux rumeurs. Et dans celle de la Vraie-Croix, dans le Morbihan ? M. Ranc élude. La volaille élevée au Brésil – pas seulement par Doux – n'entre en France qu'en petite quantité. Elle concurrence surtout les produits français sur le marché international : Allemagne, Grande-Bretagne, Proche-Orient.

Le groupe est très critiqué par ses concurrents, en particulier le secteur coopératif, proche des éleveurs, et par les agriculteurs de la Confédération paysanne. *« Doux demande des restitutions en Europe et exporte du Brésil vers l'Europe et le Proche-Orient. Ils veulent gagner des deux côtés »*, affirme Michel Hardy, responsable de la commission volaille du syndicat paysan.

« UN CERTAIN FATALISME »

Beaucoup d'éleveurs se bornent à constater la validité du calcul économique. Comme le syndicat majoritaire de salariés du groupe, la CFDT. *« Même si Doux n'était pas présent au Brésil, ce poulet entrerait en France. Si le groupe tient le choc, c'est peut-être grâce au Brésil. En revanche, on peut lui reprocher de ne pas se tourner vers des produits à valeur ajoutée »*, explique Slimane Khaoui, délégué CFDT.

La restructuration a commencé. A Briec (Finistère), un abattoir doit fermer avant la fin de l'année. *« La concurrence brésilienne est vécue avec un certain fatalisme »*, raconte le maire, Jean-Paul Le Pann. La ville perd 300 emplois sur 2 400. Les salariés seront reclassés dans d'autres sites.

Quelque 1 500 éleveurs spécialisés dans l'exportation, soit près de la moitié de l'aviculture bretonne, sont condamnés. Mais c'est tout le secteur (3 500 exploitations) qui est touché. *« Tous les produits sont faits dans les mêmes poulaillers. Quand il y a moins d'export, on fait plus de poulet de chair, ou plus de dindes »*, explique Michel Burel, aviculteur à Plovan (Finistère). Résultat, le marché est engorgé. Patrick et Joëlle Castrec, éleveurs à Plozévet (Finistère), constatent, comme beaucoup, l'augmentation de l'intervalle entre deux livraisons de poussins. *« Nous avons perdu un lot dans l'année. C'est l'équivalent de notre revenu »*, expliquent-ils.

La suite ? *« Il y aura encore moins d'éleveurs. A chaque crise, c'est ce qui arrive »*, regrette Philippe Tromeur, un éleveur installé à Châteaulin. Un plan de cessation d'activité est en préparation. La Bretagne, en particulier le Finistère et le Morbihan, produit 40 % de la volaille française. C'est donc elle qui paiera le prix fort. Les 20 000 emplois de la filière dans l'Ouest sont aussi concernés. Outre la fermeture de Briec, 43 personnes ont été licenciées d'un abattoir du groupe Glon, à Guiscriff (Morbihan).

« Il y aura encore des fermetures d'abattoirs. Il faut s'y préparer », prévient-on au ministère de l'agriculture. *« La reconversion des salariés vers des emplois proches sera notre souci majeur »*, poursuit-on. Dans le Finistère, l'amertume domine. Pour le maire de Briec, les agriculteurs bretons sont *« victimes de choix dont on leur a dit qu'ils pouvaient être pérennisés »*. Didier Goubil, éleveur élu à la chambre d'agriculture et maire de Poullaouen, 1 500 habitants, est *« inquiet »*, comme éleveur et comme maire. *« On a l'impression que la région a été utile à une époque, et qu'elle ne l'est plus aujourd'hui »*, constate-t-il tristement.

Gaëlle Dupont

Une surproduction estimée de 5 % à 10 %

La France produit 100 000 à 200 000 tonnes de volaille de trop, soit 5 % à 10 % du total, selon le ministère de l'agriculture. Un plan de cessation d'activité doit être lancé avant la fin de l'année. Selon la Confédération paysanne, ce plan serait d'un montant de 15 millions d'euros. Le gouvernement refuse de confirmer. Lors d'un précédent plan, en 1999-2000, 468 000 m² de bâtiments avaient été supprimés et 426 éleveurs avaient cessé la production. Le plan avait coûté quelque 50 millions de francs (7,6 millions d'euros). L'impact de cette mesure sur la production semble pourtant nul. Pendant que certains élevages fermaient grâce aux indemnisations, d'autres ouvraient, sous la pression d'une demande ponctuelle très forte, du fait notamment de la crise de la vache folle. Le bénéfice de l'aide à la fermeture devrait, cette fois, être lié à un engagement de ne pas rouvrir de la part des abatteurs.

Les éleveurs français réclament une transparence des règles de production

LA VOLAILLE est la deuxième viande consommée en France. Depuis le début de l'année, 116 000 tonnes, dont 102 000 en provenance d'Europe (Pays-Bas et Belgique), ont été importées. La viande en provenance des pays tiers (hors Europe, principalement Brésil et Thaïlande) représente une quantité marginale : 12 000 tonnes, dont 3 000 en provenance du Brésil. En 2001, 15 000 tonnes de volaille brésilienne ont été importées en France, sur une consommation de 1,5 million. Un consommateur avait donc 1 % de chance d'en manger.

Quelques pays, comme les Pays-Bas, sont cependant considérés comme des plaques tournantes, qui réexportent en Europe des viandes importées des pays tiers. Les importations sont utilisées principalement dans la restauration et pour la transformation et l'incorporation dans des préparations, en général sans marque.

La colère des agriculteurs français – pourtant eux-mêmes exportateurs – se déchaîne contre les importations en provenance des pays tiers. Elles ont été particulièrement importantes en 2001 (840 000 tonnes importées par l'UE, grâce à un contournement de la réglementation communautaire).

Les éleveurs pointent les distorsions de concurrence et le manque d'information sur les conditions d'élevage des animaux, qui ne sont pas soumises aux mêmes règles qu'en Europe. En mars 2002, des traces de nitrofurane, un antibiotique interdit en Europe depuis plus de dix ans, ont été retrouvées dans les volailles thaïlandaises importées.

BAISSE DE LA CONSOMMATION

Le même antibiotique a été décelé en septembre dans de la volaille brésilienne. Des contrôles systématiques de tous les lots de volailles en provenance de ces deux pays sont désormais effectués à l'entrée dans l'Union européenne (UE). Par ailleurs, rien n'interdit à ces pays, considérés comme exempts du risque d'ESB, de nourrir leur bétail avec des farines animales, interdites en Europe. Le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, est favorable à un étiquetage mentionnant la provenance des produits importés en Europe, y compris pour les produits transformés (au-delà d'un certain pourcentage). Mais l'adoption au niveau de l'UE prendra plusieurs années, admet-on au ministère. Les grands industriels français ont pris les devants, en indiquant pour la plupart l'origine française de leurs produits.

Pendant que les importations augmentent, les exportations de la France sont en diminution régulière. En juin 2002, elles étaient en baisse de 17,4 % par rapport à 2001. Certains pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne), très importateurs, sont séduits par les bas prix proposés.

Sur le marché intérieur enfin, la consommation des ménages est en baisse de 4,5 % depuis 1997. La flambée consécutive à la crise de la vache folle n'a pas duré. De plus, les prix ont augmenté après la suppression des farines animales dans l'alimentation des volailles. Le poulet entier perd du terrain, au profit des produits découpés, élaborés et transformés par les industriels.

Se convertir dans la production de volaille label ou bio n'est pas envisagé comme une solution par les éleveurs spécialisés dans le poulet standard. *« Les places sont déjà prises »*, explique Francis Ranc, directeur du développement et des relations extérieures du groupe Doux, même si le groupe a lancé son poulet label. Le groupe LDC, deuxième producteur français, installé dans la Sarthe, propriétaire des Poulets de Loué, est le pionnier de la valeur ajoutée.

18 % des volailles consommées en France sont porteuses d'un signe de qualité (label, certificat de conformité ou bio). Ce marché n'est pas extensible à l'infini. De plus, cette volaille haut de gamme subit, comme toute la filière, les secousses du marché.

Ga. D.

Le Livre foncier d'Alsace-Moselle sera numérisé par IBM

STRASBOURG
de notre correspondant

IBM France a remporté le marché très particulier de l'informatisation du Livre foncier d'Alsace-Moselle, cette forme séculaire de publicité foncière spécifique aux trois départements de droit local, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle.

Le Livre foncier, véritable « état civil » des parcelles bâties et non bâties, introduit en Alsace et en Moselle, alors allemandes, en 1891, est plus complet que le système français de conservation des hypothèques. Il a donc été maintenu après la première guerre mondiale. Trente-sept juges du Livre foncier inscrivent à la main, sur demande des notaires, les droits réels attachés à chaque immeuble sur de grands registres conservés dans 46 bureaux du Livre foncier. Au total, ce sont 40 000 registres qui sont ainsi conservés, représentant quelque 10 kilomètres de rayonnage et 2 500 000 pages.

Pour moderniser ce système fiable mais volumineux et archaïque, le Groupement pour l'informatisation du Livre foncier d'Alsace et Moselle (Gilfam), présidé par le magistrat Jean-Luc Vallens, a été créé en 1994. Il bénéficie du reversement d'une redevance sur les transactions immobilières perçues par les départements. Les études préalables, notamment auprès des Livres fonciers de Suisse, d'Allemagne ou d'Autriche, ont abouti au toilettage juridique nécessaire, confirmé par une loi du 4 mars 2002, puis à la définition d'un sévère cahier des charges et à un appel d'offres. Parmi les neuf entreprises concurrentes, IBM France a devancé Cap Gemini et Bull et a donc signé ce contrat de 60 millions d'euros sur cinq ans.

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

La société s'est associée à un spécialiste de la numérisation, Infotechniques, compte tenu de l'ampleur des informations à reprendre, et de l'exigence de sécurité et de confidentialité imposée par le Gilfam. Chaque registre ne quittera pas son rayonnage pendant plus de cinq jours. Il sera scanné dans un atelier créé, avec 40 emplois, à La Walck (Bas-Rhin). Trois copies seront établies de chaque DVD-ROM ainsi gravé : l'une sera stockée dans un coffre, les deux autres acheminées dans des ateliers de saisie de données, à l'île Maurice et à Madagascar.

Les serveurs seront ensuite chargés de ces données à Saverne (Bas-Rhin). Les bureaux du Livre foncier basculeront dans le nouveau système au rythme de trois par mois. En 2006, les principaux usagers (notaires, huissiers, avocats, géomètres experts, collectivités locales, banques, syndics, experts immobiliers...) pourront consulter le Livre foncier à distance, par Internet.

La loi a imposé des verrous : les usagers « agréés » seront identifiés par des codes, tandis que les autres devront attester d'une autorisation, et certaines données personnelles (régime matrimonial, par exemple) ne seront accessibles qu'aux professionnels.

Chaque juge du Livre foncier, qui aura pour tâche d'inscrire les droits nouveaux sur les registres ainsi dématérialisés, sera identifié par ses empreintes digitales, lues par un capteur biométrique. Sa signature électronique devrait être sûre pendant trente ans au moins : même un génie de l'informatique ne devrait pas pouvoir intervenir dans le Livre foncier.

Jacques Fortier

Le tramway de Nancy est à nouveau arrêté

Deux nouveaux déraillements ont relancé le débat sur sa fiabilité

NANCY
de notre correspondante

Les habitants de l'agglomération nancéienne sont une nouvelle fois privés de tramway, depuis mardi 19 novembre. Immobilisé à plusieurs reprises dès sa mise en service, en janvier 2001, le tramway de Nancy roulait plutôt bien depuis mars. Jusqu'à ce que deux incidents graves viennent l'arrêter.

Samedi 16 novembre d'abord, en milieu d'après-midi, une rame a déraillé au sortir d'une courbe, en plein centre-ville, dans le quartier de la gare. L'engin de 38 tonnes a quitté le rail de guidage et empiété sur le trottoir, heureusement sans faire de victime. Lundi 18 novembre, ensuite, au moment où avait lieu une réunion de crise pour élucider des raisons de l'accident, le tramway sortait encore de ses rails dans le même secteur. Le débat sur la fiabilité du nouveau transport nancéien se trouve donc relancé.

Les chauffeurs n'ont pas attendu : craignant qu'on leur impute la responsabilité des accidents, et ne se sentant pas en sécurité, ils ont fait valoir leur « droit de retrait ». Et ils ont été affectés au service des bus que la Connex 54, la compagnie des transports en commun de l'agglomération nancéienne, a mis en service pour pallier l'absence des trams.

BEP/« L'EST RÉPUBLICAIN »

Samedi 16 novembre, dans le quartier de la gare de Nancy, une rame du tramway a déraillé et empiété sur le passage pour piétons.

Dès le premier incident, samedi, une commission d'expertise a été mise en place. Elle rassemble des représentants de la Communauté urbaine du Grand Nancy, la Connex, le constructeur Bombardier, Sistra, la direction de l'équipement, Certifer, la direction des transports terrestres et le Service technique des remontées mécaniques et transports guidés.

VITESSE « INAPPROPRIÉE »

Si les causes du premier déraillement semblent établies, le deuxième reste mystérieux. Une simulation organisée mardi soir avec la rame incriminée, à l'endroit du deuxième déraillement, n'a pas apporté de réponse. Les experts ont tenté de faire sauter le galet du rail de guidage en freinant fort et en tirant sur le volant. En vain. La cause du second accident, en revanche, pourrait être une vitesse *« inappropriée »*. Consigne a été donnée par la direction départementale de l'équipement de franchir au pas ce virage en S. Mais la vitesse n'est pas la seule en cause. On a noté déjà une usure excessive ainsi qu'une petite entaille dans le rail de guidage, *« une petite disconvenance liée à une usure »*, indique Michel Piau, de Sistra. Un problème auquel Bombardier est prié de remédier. En attendant, les chauffeurs maintiennent leur droit au retrait, et les Nancéiens roulent en bus.

Monique Raux

Nanterre : des terrasses entre la Seine et la Défense

LA VILLE de Nanterre (Hauts-de-Seine) a présenté, mardi 19 novembre, son projet d'aménagement des terrains situés entre la Grande Arche de la Défense et la Seine. Cette friche de 120 hectares, sur 3 kilomètres de long, où s'entremêlent dessertes ferroviaires et routières, devait être une opération « d'intérêt national » vouée à l'extension du quartier d'affaires de La Défense. Mais en 2000, l'aménagement en a été confié à l'Etablissement public d'aménagement Seine-Arche (EPASA), piloté par la commune de Nanterre (85 000 habitants) et présidé par Jacqueline Fraysse, maire (PCF) et député des Hauts-de-Seine. Le cabinet d'architectes Treuttel-Garcias-Treuttel a été choisi pour la construction de ce quartier, qui comprendra 290 000 mètres carrés de logements, 250 000 mètres carrés de bureaux et de commerces construits en terrasses jusqu'à la Seine. D'un coût de 430 millions d'euros, le chantier « *Seine-Arche* » devrait durer de 2004 à 2009. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **PARIS : les chauffeurs de taxi refusent la proposition du préfet de police** d'augmenter de 1 500 leur nombre dans la capitale. Devant la commission professionnelle, réunie mercredi 20 novembre, la Chambre syndicale des artisans du taxi a demandé qu'on privilégie les mesures en faveur de la circulation, un effort de recrutement des chauffeurs, un aménagement des tarifs, avant un éventuel accroissement du parc, qui devra être lié à la situation économique.

■ **TRANSPORT FLUVIAL : Gilles de Robien, ministre des transports, a confirmé,** lundi 18 novembre, qu'il ne souhaitait pas rouvrir le dossier du canal Rhin-Rhône abandonné par le précédent gouvernement. *« A part la modernisation du réseau existant* [du canal Rhin-Rhône] *et l'aménagement progressif de la liaison Seine-Nord à grand gabarit (...), aucun autre projet de liaison fluviale n'a été retenu dans les schémas de service »*, a précisé le ministre.

■ **AGRICULTURE : pour protester contre la réduction des crédits prévus dans le budget 2003 de l'agriculture,** les représentants des producteurs et des professions agricoles ont refusé, mardi 19 novembre, de participer au vote du budget de l'Office des fruits, légumes et horticulture (Oniflhor) et ont quitté la séance. Le budget de l'Oniflhor devrait être en baisse de 56 %.

LE RETOUR HÉSITANT DE LA DIASPORA AFGHANE

ROBERT PATRICK/CORBIS SYGMA

Chekeba Hachemi a fui l'occupation soviétique de son pays à l'âge de 11 ans. Elle a créé dès 1996 Afghanistan libre, une association d'aide au développement économique. Proche de la veuve de Massoud, elle est aujourd'hui la première femme diplomate du nouveau gouvernement afghan auprès des instances européennes.

Répondant à l'appel pressant de Kaboul, les élites afghanes, exilées pendant les années de guerre, commencent à revenir au pays. Non sans appréhension

« MAIS pourquoi tu pars ? On a besoin de gens instruits, ici. L'Afghanistan compte sur ses jeunes !, avait insisté Massoud.

– *Ecoute, c'est promis : je reviens dans trois ans, une fois mes études en France terminées.*

– *Que Dieu te garde »,* avait répondu le Commandant. Puis il avait tourné les talons.

C'était en 1984, en pleine invasion soviétique. Essan, âgé de 17 ans, avait laissé tomber ses cours au lycée Esteqlal de Kaboul (l'établissement français de renommée qui, dans les années 1970, formait en partie les intellectuels du pays) pour entrer dans la résistance de son Panchir natal. Là, après six mois de combats, il s'était décidé : mieux valait se rendre à Paris, où des proches l'attendaient, y poursuivre ses études puis rentrer. Ce qu'il fit en 1987, puisqu'il l'avait juré.

« Mais pourquoi revenir ? Tu as commencé quelque chose ? Retourne là-bas et poursuis-le. On a besoin de gens formés à l'extérieur, comme toi, pour préparer l'avenir », lui avait cette fois dit Massoud à son arrivée.

Et Essan s'était exécuté.

Les hésitations du jeune homme comme les contradictions de son chef, chaque Afghan diplômé (*educated* ou *qualified Afghan*) les a un jour ou l'autre éprouvées : partir ou rester ? Vingt-trois années de guerre plus tard, alors que l'Afghanistan espère enfin être sur la voie de la pacification, le dilemme reste entier, même si inversé : demeurer dans sa nouvelle patrie ou rentrer au pays ?

« A chaque maladie, le médicament qui lui convient ; à chaque travail, la personne habilitée pour le faire. Les moudjahidins ont été d'excellents lutteurs, et il faut leur rendre honneur. Mais le temps de la reconstruction est venu. Or une personne ayant toujours manié les armes ne peut pas fonctionner dans un bureau. Nous devons mettre le travail entre les mains de ceux qui en ont les compétences. » Voilà qui est dit, et qui devrait aider les indécis à trancher. Pour Haji Mangal Hussain, le tout récent ministre chargé des « Afghans d'outre-mer » (élite exilée que l'on distingue des quelque 4 millions de réfugiés d'Iran ou du Pakistan, qui, eux, ne font pas l'objet d'un ministère particulier), la situation est en effet très claire : c'est à la diaspora afghane que revient de reprendre les rênes du pays.

Encore faut-il qu'elle le veuille. Toute la mission de Haji Mangal Hussain, nommé sur la demande expresse du président Hamid Karzaï, en juillet dernier, consiste à l'en convaincre. Et vite. Se caressant anxieusement la barbe, le ministre dresse un inventaire d'apocalypse : *« C'est à l'arrivée des communistes que la plupart de nos intellectuels, persécutés, ont d'abord pris la fuite – pour ceux d'entre eux qui n'avaient pas été emprisonnés ou tués. Puis, quand le régime est tombé, certains, qui avaient choisi de rester, se sont à leur tour expatriés : considérés comme des collaborateurs. Et lorsque les talibans sont arrivés à Kaboul, ce sont les membres du gouvernement qui ont dû quitter les lieux. Si bien qu'en novembre 2001, à la libération de la capitale, il n'y avait plus personne qui sache y travailler comme il faut. »* Mais plus d'excuse qui tienne aujourd'hui : *« Les diplômés sont la richesse de ce pays. Nous savons leur valeur. N'ont-ils pas été éduqués grâce à l'argent de l'Afghanistan ? Il est juste qu'à présent ils le lui rendent ! »*

Plus diplomatiques, les premières délégations ministérielles envoyées dès la fin de l'été auprès des cerveaux en exil en appellent volontiers au patriotisme. Leur tâche : ramener dans leurs valises une palette de fonctionnaires, enseignants, juristes et médecins, pour combler la pénurie tous azimuts dont Kaboul est affligée. Pas question bien sûr de faire du porte- à-porte : l'organisation internationale des migrations (IOM) estime à 400 000 les *educated Afghans* éparpillés sur la planète... Mais les communautés d'Amérique du Nord, de Russie, d'Europe occidentale, d'Australie ou du Moyen-Orient sont vivement priées de « rendre » leurs meilleurs éléments. Qu'ils rentrent donc, avec leurs savoirs acquis à l'étranger ! Connaissances en informatique, maîtrise de langues étrangères, aisance, modernité !

Et sans cesse le téléphone de M. Hussain qui sonne, et toujours ces autres ministères de supplier qu'on leur trouve des experts ou bien qu'on leur explique comment diable ils pourraient entamer des réformes sans administration digne de ce nom ! *« Il nous faut des architectes, des urbanistes, des ingénieurs en télécommunications »*, insiste M. Pachtoun, le ministre de la reconstruction de Kaboul. *« Nous manquons désespérément de statisticiens et de démographes pour entreprendre les travaux du premier grand recensement d'Afghanistan, dont les résultats sont prévus pour 2005 »*, frappe du poing M. Farhang, ministre de la reconstruction du pays. Comme tous les membres du nouveau gouvernement, l'un et l'autre sont eux-mêmes des Afghans issus de la diaspora ayant répondu présent lorsque Hamid Karzaï leur a fait signe.

« *Tout le monde n'a pas fait preuve de la même célérité,* constate, déçu, Amin Farhang. *Ingrats !* » Pourtant, 6 000 expatriés se sont déjà inscrits, depuis janvier, sur la base de données créée à leur intention par l'IOM. Le but de ce programme accessible par Internet est de recenser les Afghans diplômés à l'étranger en fonction de leurs qualifications professionnelles et du métier qu'ils souhaitent exercer à leur retour au pays. Les postes à pourvoir ne manquent pas... C'est plutôt l'argent qui ferait défaut. Les salaires proposés, à l'aune de 40 dollars par mois pour un poste dans un ministère, brisent net la motivation de plus d'un candidat. Si l'Union européenne s'est engagée à débloquer 3 millions d'euros en novembre 2002, afin qu'un millier de cadres afghans réfugiés en Europe puissent garder le même niveau de vie en rentrant à Kaboul (car les expatriés reviennent souvent en éclaireurs, laissant derrière eux une famille qu'il leur faut continuer à nourrir), à ce jour, seulement 258 inscrits sur la base de données de l'IOM sont à pied d'œuvre dans la capitale.

LEUR joie est certes immense à retrouver le sol natal. Mais, passés les premiers frissons, les difficultés s'avancent par bataillons. Et la double nationalité instaurée récemment en Afghanistan n'est évidemment pas un hasard de calendrier : ceinture de sécurité solidement attachée, les diplômés de retour ne basculent pas complètement dans le vide, lorsque leur avion atterrit à Kaboul. Même si, sur place, c'est bel et bien une bouée qu'il leur faudrait. *« Au moment de la Loya Jirga, en juin dernier, l'ambiance était à l'euphorie, et quantité de jeunes Afghans ont débarqué ici pendant l'été. Ils sont restés trois semaines, puis sont repartis. Depuis, les nouveaux arrivés se font rares... »*, raconte, ironie aux lèvres, Kacem Fazelly. Après des années d'enseignement à la Sorbonne pendant l'exil parisien, le professeur, devenu ministre d'Etat chargé de la loi, planche actuellement sur la nouvelle Constitution dont se dotera l'Afghanistan en décembre 2003. Même lui, pourtant – comme nombre de ses pairs –, a opté pour une solution intermédiaire : garder un pied dans chaque pays, passer quelques mois à Kaboul puis quinze jours à Paris. Histoire d'amortir aussi brutal changement de vie.

Car elle est épuisante, cette réadaptation : *« Tout nous abat. »* Les ruines et la misère, bien sûr. Ni les unes ni l'autre ne figuraient dans les souvenirs. Quant aux perpétuelles coupures d'électricité, à l'absence totale de confort matériel, elles usent le quotidien jusqu'à la moelle. Le plus dur reste toutefois de ne pas vraiment retrouver sa place, dans Kaboul défigurée aux trois quarts, dans Kaboul dont la population a changé. Difficile, voire impossible, de reprendre contact avec les siens : la famille, les voisins d'hier ne sont plus. Renouer des liens ? Les gens des campagnes ont progressivement investi la ville durant toutes ces années (de 600 000 habitants lors de l'invasion soviétique, la population de la capitale s'apprête à passer à 3 millions en 2003 – alors que les Kaboulis d'origine ne sont toujours pas rentrés !). Et, avec eux, d'autres mentalités ont remodelé l'esprit des lieux. *« Désormais, nous sommes imprégnés d'autres choses, dont nous n'avons pas forcément conscience, mais que les autres ressentent, eux »*, témoigne Essan – qui, entre-temps, a créé sa société d'import-export en artisanat afghan.

D'où l'impératif de ne pas froisser. *« Je suis persuadée que la population nous demande de revenir. Il y a un appel, c'est évident. Car plus nous sommes présents, nous, Afghans de la diaspora, plus la démocratie et la stabilité du pays sont assurées. Mais nous devons rester humbles, et très vigilants : surtout, montrer aux gens que nos projets sont les leurs, que nous revenons pour poser des fondements. Et qu'ils doivent, eux, prendre leurs responsabilités en assurant le relais »*, explique Nilab Mobarez, chirurgienne enfuie à Paris, rentrée sans faillir à Kaboul dès la chute du régime taliban. C'est précisément pour *« garder le contact »* qu'Amin Farhang quitte chaque jour son ministère et *« descend dans le bazar : pour parler aux gens, entendre leurs attentes et leurs déceptions en matière de reconstruction. Ils peuvent nous critiquer, nous guider. Ils en ont le droit »*.

> « Les diplômés sont la richesse de ce pays. N'ont-ils pas été éduqués grâce à l'argent de l'Afghanistan ? Il est juste qu'à présent ils le lui rendent ! »

Sous-entendu : *« ... eux qui ont subi la guerre »*. Oui, les Afghans sont las. Fatigués d'attendre les améliorations promises, inquiets de l'avenir. Est-ce donc cela, la paix ? Que font nos dirigeants ? Quand vivrons-nous enfin correctement ? Cette impatience, la diaspora de retour la sait, la sent. Courageuse, elle se démène avec les moyens du bord. Déterminée, elle se concentre sur les priorités : l'enseignement et la santé. *« Aussi urgents qu'un programme d'aide alimentaire ! La seule façon de sauver ce peuple ! »*, se récrie Chekeba Hachemi, première femme diplomate du nouveau gouvernement afghan auprès des instances européennes. En clair : il faut œuvrer dans la direction des enfants, dépositaires de ce dont demain sera fait.

Et c'est une frénésie de micro-projets ou de programmes à plus long terme, d'ONG créées et d'associations lancées grâce aux contacts tissés dans l'exil. Avec Afghanistan libre, Chekeba Hachemi ouvre régulièrement de nouvelles écoles ainsi que des centres pour former des sages-femmes itinérantes dans le pays. « *J'aimerais que les Afghans exilés aient tous le même sentiment de devoir. C'est un minimum. Leur retour est encore timide, mais il devrait se développer. En tout cas, je leur dis : Venez ! Maintenant ou jamais.* » Présidente de Bactriane, Nilab Mobarez se bat, de son côté, pour la construction, à l'emplacement de l'ancien CHU de Kaboul, d'un hôpital de la mère et de l'enfant, lieu de soins mais surtout de formation en chirurgie pédiatrique. Les premières pierres en seront posées d'ici à la fin de l'année. Et Essan ? Essan, avec son ONG Afghanistan demain, se charge de fournir une famille d'accueil doublée d'une scolarité aux orphelins qui mendient aujourd'hui par milliers dans les rues de Kaboul.

Comment d'ailleurs ne pas vouloir tout faire pour une génération aussi demandeuse ? Avide d'apprendre, en tout cas, et qui s'est ruée dans les écoles lors de la rentrée scolaire du 21 mars 2002. Alors que 1,5 million d'enfants étaient inscrits dans les établissements, un mois plus tard, on en comptait le double sur les bancs. Leur moyenne par classe est actuellement de 80 élèves. Nilab Mobarez insiste : « *Partout, dans toutes les provinces et toutes les couches de population, le peuple afghan veut de l'éducation. Même les chefs nomades réclament des écoles mobiles pour leurs filles !* »

Message reçu cinq sur cinq. Il faut donc des profs ? Vida Panah se porte volontaire. Revenue pour la première fois à Kaboul cet été, après vingt années passées au Canada, sa décision est prise : l'an prochain, à la même époque, elle enseignera à nouveau le français à l'université de Kaboul, comme avant son départ. Adieu Toronto, sans regret. *« De toute façon, je n'avais pas vraiment défait mes valises. C'est comme ça : il y a la moitié de mes vêtements que je ne me suis jamais décidée à déplier. J'attendais l'occasion de rentrer. Je savais que je reviendrais. »* La professeure sait aussi qu'elle s'apprête à « *sacrifier* » ses propres enfants, âgés de 6 et 10 ans. Finis les après-midi à la patinoire, la séance de cinéma du mardi soir, les lumières de la grande ville nord-américaine.

Mais Vida veut être à la hauteur de ces femmes qui, au péril de leur vie, pour empêcher que le pays n'accouche d'une génération totalement analphabète, continuèrent à faire cours dans la clandestinité sous le régime taliban. Vida en avait de lointains échos, là-bas, dans le tourbillon de sa vie moderne. Elles lui donnaient *« un profond sentiment de fierté »*. Il faut aujourd'hui donner une nouvelle élite au pays ? Ce sera dur, mais c'est à son tour de jouer.

Lorraine Rossignol

Le passé et le jadis

Suite de la première page

Il n'y a pas que du linguistique (que du domestique) qui erre dans le lang.age que nous acquérons vers vingt mois. Il y a un indomesticable que je nomme le jadis et que j'oppose au passé comme la lave éruptive s'oppose et dévaste la croûte solide et beaucoup plus récente des vieilles explosions sédimentées. Selon les anciens Japonais, l'origine se capitalise. Les premiers anciens sont moins anciens, moins denses de jadis, que les plus récents, eux qui sont de plus en plus érudits, de plus en plus connaisseurs, de plus en plus concentrés, de plus en plus ivres. En 1340, l'abbé Kenkô a écrit dans son journal : *« Ce n'est pas le déclin du printemps qui amène l'été mais quelque chose de plus fort que le déclin. »* Il y a quelque chose d'indéclinable. Il y a une poussée qui ne connaît pas le répit. Les choses qui commencent *n'ont pas de fin.*

***

L'ancienne pensée des Japonais est le contraire du bouddhisme indien. Ce n'est pas le néant qui fait le fond de l'univers, mais la vie neuve qui revisite sans cesse une « autre fois » la surface de la terre et l'espace intermédiaire qui est situé entre le soleil et les animaux. Chaque bourgeon de lilas recondense tous les lilas antérieurs. Chaque feuille, chaque bourrasque, chaque pluie, chaque typhon renouvelle tout. Tempête qui en effet exprime le mieux l'issir sans issue du temps. *Tempestas* qui manifeste la force qui gît au cœur du *Tempus* et qui se déploie tout à coup en rafales terrifiantes dans la nuit achronique biologiquement déchaînée. *« Jadis »* est la chaîne déchaînée. La fleur suit le soleil. Je suis une tradition déchaînée. Le *big bang* explose *actuellement.* C'est en ce moment que le cœur de la Terre, sous nos pieds, bout. Le temps définit l'absence de fin qui est dans l'origine. Pur partir. Partir inachevable.

Nous vivons dans la période interglaciaire du pléistocène – que nous nommons parfois actualité. Il faut se souvenir que les dinosaures n'apparurent qu'en 1841. Sept cents espèces de toutes tailles – qu'on appela de ce nom si curieux de *« lézards effrayants »* – regardèrent se disloquer l'écorce terrestre, s'ouvrir l'Atlantique, se soulever les Alpes. Artémidore le Grammairien fut tellement affecté par la vue des crocodiles qu'il en perdit le langage. C'est Caelius Aurelianus qui rapporte cette scène. Ils arrivaient de Carthage en Egypte. Le retour jaillissant de jadis peut prendre de court même celui qui ignore qu'il en a la mémoire. Artémidore souffla, souffla. Il ne parvint plus jamais à parler dès l'instant où il eut vu deux crocodiles qui le regardaient sur la berge, dans les touffes de papyrus. Bêtes plus anciennes que les fauves et que tous les oiseaux – qui ne sont eux-mêmes que des tout petits dinosaures récents.

Il était une fois... Ce début impersonnel des mythes rappelle l'image onirique involontaire qui hallucine le perdu – et qui précède l'espèce humaine et l'invention des langues naturelles. Les animaux homéothermes possèdent une vue pour ce qui n'est pas vu. Tout coup de foudre réveille la naissance qui invente de ce fait la vie si étrange que nous menions avant que nous fussions nés et qu'elle fût perdue. Le coup de foudre dans la nature remet en mémoire la fulguration de la lumière au sein de la naissance – fulguration qui rappelle de ce fait, comme son arrière-fond, la nuit qui précédait, ignorante encore de sa pénombre. On peut définir le *« jadis »* comme le coup de foudre. Dans l'éros, il n'y a pas de passé. C'est le jadis vivant. *« Jadis »* est la nudité génitale à l'origine de chacun, invisible à chacun. Où vont ensemble les amants ? Dans quel pays se sont-ils rendus pour qu'ils en reviennent si silencieux, sans images, rougissants si on leur demande d'évoquer ce voyage, pleurant parfois ?

Les amants visitent leur conception.

Chacun d'entre nous en est la trace fossile. Le corps est une étrange joie fossile titubante, errant dans l'air atmosphérique. Le cerveau, dès l'instant où il fonctionne, met en marche l'aoriste tripartite de son évolution. Nos gènes conservent la mémoire de jadis. La composition chimique de chacune de nos cellules est une part de l'océan primitif. Le milieu dont nous sommes issus parle en chacun de nous. Il se trouve que l'autre côté de la paroi se dit en japonais *muko.* Le mot autrefois se dit *mukashi.* Autre côté de la paroi de la grotte et jadis sont le même. Toujours la source du Jadis et le faîte instantané de la vague contemporaine s'épousent comme les deux côtés d'une surface. L'enfant est un ancêtre qui est entré dans la maison et qui émet des signes de ressemblance qui bouleversent. Récents vétustissimes, les bébés ne sont pas exactement neufs. Etranges bêtes si archaïques qu'on les entoure de soins car elles ne sauraient même pas survivre trois jours si on les laissait seules. Nous ne sommes jamais la source. Une image nous manque, qui nous précède et nous confie à sa recherche. La beauté précède l'homme et amène avec elle un retard irrattrapable. Je pose l'hypothèse que la volupté est au plaisir ce que le jadis est au passé. La porte pour entrer dans le monde n'est pas la naissance. Elle n'est pas le froid ni l'air ni la lumière. Ni le corps distinct, sexuel, abandonné, soufflant, expulsant, manquant, parlant. Ni la faim, ni la carence, ni le besoin, ni le groupe, ni la langue naturelle, ni la conscience qui fait retentir la voix de la famille en écho. La porte est notre conception – et nous y étions seul, sans société, collé à la paroi utérine. La genèse eut lieu dans un monde interne relié encore à la jouissance sexuelle, animale, aoristique, inorientée, antémorphique. Tel est le premier monde dévolu aux mortels. Il faut distinguer jadis, naguère, début, commencement, origine, naissance.

> Nous ne sommes jamais la source. Une image nous manque, qui nous précède et nous confie à sa recherche. La beauté précède l'homme et amène avec elle un retard irrattrapable

Le début c'est le coït.

Ce qui précède le début, tel est le jadis.

Le commencement c'est la conception.

La genèse renvoie au développement du corps hôte vivant dans la mère hôte.

La volupté est plus originaire que le natal.

BRUNO BARBEY/MAGNUM

La plage d'Ostie à Rome, en 1964.
« Je me souviens d'un garçon, assis sur un vieux parapet, en bord de mer. » ***Pier Paolo Pasolini***

> Il y a un bonheur propre au Jadis qui ne caractérise que lui : c'est la joie qu'on ne peut retenir. Bonheur si temporel qu'il ne peut être gardé. Synchronie qui se perd. Allégresses imprévisibles. Hardiesses inexcusables

Le cœur du jadis est sans immobilise les âgés, tuant en refroidissant sans cesse la lave que l'explosion déverse par à-coups imprévisibles dans l'univers externe. Seul le jadis broie le passé et rend sa matière à la liquidité originaire. Il renoue au temps nourricier, référent, chaud, pulsif, sexuel, substantiel, continu, sans identité, absorbé, à l'écart de toute communauté et de toute lumière. Une part de la non-frustration fœtale, à l'état irréductible, erre en nous. Un reste de l'arrogance des fauves hèle – même dans l'âme infestée du langage du groupe – la présence obscure qui le précède. A partir du jadis c'est l'origine qui fait avalanche. L'origine accroît son volume et sa masse sans cesse en venant sur nous. En nous engloutissant les uns après les autres sans finir elle gagne du terrain. Les êtres vivants sont truffés d'êtres beaucoup plus anciens que nous-mêmes qui nous croyons nous-mêmes – qui dévorent tout ce que nous portons à leur bouche et déversons dans leurs yeux. En entrant dans les musées, ce n'est pas soi qu'on fait jouir.

Il faut opposer les joies et les bonheurs. Le bonheur du passé se constitue dans l'âge, au fur et à mesure de la répétition des plaisirs. C'est la liste enchantée des mets préférés. C'est la liste perverse des situations maléficiantes et des conduites patiemment acquises. Attentions et délicatesses si obsessionnelles et si domestiquées qu'elles deviennent les longues sonates des mœurs. Le passé insiste de vieilles séquences d'allégresse auprès de ses fétiches. Si on accorde ce bonheur à la réitération des actes du passé, il en découle qu'il faut opposer le bonheur du passé à la joie. Il faut opposer la répétition au jaillissement. Il y a un bonheur propre au jadis qui ne caractérise que lui : c'est la joie qu'on ne peut retenir. Bonheur si temporel qu'il ne peut être gardé. Synchronie qui se perd. Allégresses imprévisibles. Hardiesses inexcusables. Effronteries sans passé ni habitude. Jours où réaffleure la curiosité prélinguistique. Jours de fête. Jours où se fête l'anniversaire d'une vitalité plus inorientée qu'antérieure, plus naturelle qu'humaine.

Spinoza a beaucoup écrit à Voorburg. Nous sommes compris dans le bonheur. Notre vie consomme quelque chose d'autrefois qui était joie. Nous avons tous été associés dans notre origine à une explosion de béatitude vivante.

Sidération du jadis. Les *sidera* sont les étoiles qui se mettent à briller dans la nuit.

Ceux qui sont *« dans la lune »* sont ceux qui n'ont pas entièrement quitté le premier monde. Ils sont ceux qui n'ont pas renoncé à la prééminence du dedans asocial en eux.

Le *« jadis »* ne figure ni au nombre des étants ni au nombre des ayant-été car il n'a pas encore fini de surgir. Le jadis est un puits plus vaste que tout le passé (je parle du passé qui a été un jour actuel). Comme la source des corps est une image qui manque, il y a un passé qui manque. Le temps n'est pas que la ressource irrenouvelable : il est la profusion irréversible. Le pur jadis est anachronie pure (puisque l'image de notre source est absente). Si le rêve est ce qui fait apparaître comme étant là des êtres absents, ou éloignés, ou disparus, ou morts, le « là » où ils séjournent n'est pas une dimension spatiale (pour le vivant) ni temporelle (pour le mort). Le *« il est là dans le rêve »* renvoie à un *« là »* qui précède chez les vivipares le *« là »* où projette la naissance atmosphérique. Le temps qui vient déchirer le *« là »* ne l'apporte pas. Il y a un *« jadis »* distinct de l'ontogenèse, distinct de l'histoire, distinct de la phylogenèse, distinct de l'évolution matérielle.

Si je le nomme jadis, c'est en sorte de bien le distinguer de tout passé.

***

Pier Paolo Pasolini fin septembre 1959, au volant de sa Millecento, arrivant sur la plage de Caorle, note la beauté des vagues d'avant-guerre. Il parle de la beauté non nationale des églises romanes. Il décrit la beauté sans origine des habitants d'alors, un peu grecque pourtant, douce, mélodieuse, proche. Il écrit : *« Je me souviens d'un garçon, assis sur un vieux parapet, en bord de mer, écoutant le vent. Il me fit signe avec la main. Il me dit :*

– Ça, c'est le burignolo...

– D'où vient-il ? lui demandai-je.

– Du début du monde, me répondit-il. »

Où était situé l'Eden ? Le paradis terrestre est le jadis fait lieu. Il est l'espace en tant que préoriginel. Les lieux saints sont des crises de joie de la nature. Le jadis erre sur terre. A la fin de l'Empire des Romains, on plaçait Emmaüs à cent soixante-quinze stades de Jérusalem, à Nicopolis. Au Haut Moyen Age on plaçait Emmaüs à cent vingt stades de Jérusalem, dans l'enceinte où étaient logés les flûtistes du Temple, à Amwâs. Au XV[e] siècle, les frères franciscains plaçaient Emmaüs à soixante stades de Jérusalem, à El-ikbêbé. Partout les pèlerins voyaient surgir Dieu. Là, là, là, là, il revenait pour disparaître. Il disparaissait dans toute pénombre, à l'intérieur de toute salle d'auberge, devant toute table qui était mise, devant toute cruche qui était emplie de vin.

Paradise Retrieved, Paradise Regained, tels furent les titres des manuels d'horticulture dans l'Angleterre de la fin du XVII[e] siècle. Creuser un petit jardin en dépavant une partie de sa cour c'était ou bien *« retrouver »*, ou bien *« regagner »* l'Eden. C'était, derrière la beauté de la nature, contempler le visage de son auteur. C'est pourquoi les Quakers appelaient *« cloître »* leur jardinet. Seuls les humains redevenus *« innocents »* méritaient les jardins.

Keith Thomas rapporte que quand la jeune Elizabeth Walker était assaillie de pensées athées, ou même simplement sceptiques, son père lui offrait des iris.

Pour dire toute la vérité le lieu du paradis n'est pas externe. L'apatridité est prénatale. Des naissants accèdent au souffle soudain dans la nostalgie d'un lieu interne introuvable. Ils peuvent *rêver* une autochtonie qui n'a pas d'existence mais ils ne seront jamais nés *à partir de la terre* sur laquelle ils sont tombés après qu'ils ont déjà vécu, à l'abri d'un ventre de peau, dans l'intériorité d'une voix lointaine incompréhensible.

L'idée de patrie est vaine.

Nous fûmes des chasseurs et des errants pendant des millénaires avant de creuser le sol comme des agriculteurs et d'y apercevoir le père – enfoui pour l'y avoir inhumé. Voici une définition active du jadis : tout bébé qui naît a déjà émigré. L'aoriste déroute le passé. Le perdre est là – abrité tout entier dans la petite marque du perdu qui s'ajoute à sa forme. A la rentrée littéraire 2002 j'eus une joie. Parut dans le *Cahier critique de poésie* du Centre international de poésie de Marseille une note due à l'amitié d'Emmanuel Hocquard. *« La notion de* jadis, écrivait-il, *radicalement démarquée de celle de* passé, *est un coin enfoncé dans nos habitudes de grammaire et de vie. Avec* l'aoriste, *le grec ancien disposait d'un temps du passé (qu'il n'existât pas en latin n'est probablement ni sans importance ni sans conséquences) qui, contrairement aux autres temps du passé conjugué, marque un passé indéterminé, non daté, achrone, éruptif. L'*incipit *des contes :* "Il était une fois..." *pourrait en tenir lieu d'exemple en français. Ça a eu lieu* avant, *mais cet* avant *échappe à l'articulation du temps par la conjugaison. Les historiens construisent leurs puériles narrations sur le passé grammaticalisé. Aux enfants (et aux idiots) le* jadis *ne pose aucun problème d'orientation. Dans le livre de Pascal Quignard les contes, les listes, les rêves, les anecdotes qui resurgissent incessamment désorientent si bien le récit que son lecteur se trouve peu à peu incorporé non plus à un* temps, *mais à un* mode. *Car c'est bien de l'invention d'un nouveau mode qu'il pourrait s'agir, à l'écart de l'indicatif et du subjonctif. A l'évidence, il y a là, grammaticalement,* "de grandes perspectives cachées". *La grammaire étant un* tout *consensuel, l'irruption d'un mode de sécession dans le langage ne peut que fragiliser l'édifice grammatical* tout *entier. Le* futur, *par exemple, qu'on oppose au* passé. *Pour cette raison* Sur le jadis *ne peut pas être un roman. Non parce qu'il ne raconte pas d'histoire (il en conte mille), mais parce que la causalité (ou* futur *dans le* passé*), qui est la marque et le moteur de la narration romanesque, n'y a pas de place. Ce (vain) calcul que nous avons appris à nommer le futur est ici absent. »*

J'appelle ce qui sourd aléatoirement à l'origine *« jadis »*.

J'appelle la cause qui hallucine l'effet le passé.

Ce qui a eu en sa puissance non seulement le passé mais encore toutes les possibilités ineffectives du naguère, tel est le Jadis.

Le télescope Hale de 5,08 mètres du mont Palomar est moins puissant que le passé simple.

La couleur noire est plus puissante que le temps aoriste.

Le *« vrai jadis »* est l'inconnu à sa source. L'inventivité à l'état brut. L'occasion sans préalable. La fois sans autre.

La fois sans autrefois, tel est le jadis.

Le Jadis tombe des nues. C'est la foudre même. C'est le Hors de saison. C'est le temps à contre-temps, le temps – dès les astres – qui s'arrache au cercle qui règne chez les astres.

La nature est une patte du jadis.

Il y a sur toute face animale quelque chose d'âgé. Quelque chose qu'on reconnaît sans bien le reconnaître. – Un air de Jadis.

Il faut formuler une hypothèse comme celle du Jadis pour saisir la raison des œuvres de Saint-Simon en France ou de Cao Xueqin en Chine. Une chasse au perdu bouleversant fonde l'homme. Collection d'un aoriste dont on recueille les traces, les passés simples, les plus-que-parfaits, les imparfaits du subjonctif comme autant de bijoux sonores, de trésors d'ocre rouge, d'objets de tombe, d'*agalma.* Une espèce d'enfer sourd et crève l'actuel. Fleuves de l'Achéron, au-dessous du monde, qui ont accès à l'actuel, permettant de faire vivre l'actuel. Eden servant d'appeau pour mettre en relief la vie sur l'être. Il y a un Jadis de vie explosive sous l'état présent de l'ordre qu'il faut faire se repaître chaque jour. Un fauve préexistant à l'homme préexiste sous le *statu quo ante* ontologique. Dans tous les jaillissements ne règne qu'un seul jaillir. Peu à peu, au cours de l'expérience, le passé s'oppose au Jadis comme l'oubliable à l'inoubliable.

> Il faut formuler une hypothèse comme celle du Jadis pour saisir la raison des œuvres de Saint-Simon en France ou de Cao Xueqin en Chine. Une chasse au perdu bouleversant fonde l'homme

On raconte que Bernard, homme originaire de la cité de Dijon, un jour qu'il traversait la Suisse et qu'il se trouvait à longer la rive d'un lac au soleil, fut frappé d'une brutale émotion. Ce fut au point qu'il dut s'arrêter tant la vision qu'il avait sous les yeux lui parut d'une beauté incontrôlable. Alors, se reprenant tout à coup, il leva les mains. Il boucha ses yeux. Il avança comme Adam au sortir de l'Eden, la main sur les paupières refermées, à vive allure, juste avec l'aide d'un serviteur qui tenait son épaule. Car ce plaisir du lieu lui était apparu comme un péché. Ce fut le soir de ce jour, au réfectoire, que saint Bernard dit aux frères qui l'entouraient qu'il allait fonder Clairvaux : pour ne pas soumettre la prière à ces tentations ineffables que Dieu avait répandues sur la terre sous la forme de la nature. Saint Bernard pensait qu'il y avait dans la nature un *jadis* concurrent de l'éternité. Les Indiens Sioux disaient : *« Nous aimons cette terre comme le nouveau-né aime le battement du cœur de sa mère. »* Un homme de ma famille, revenu des camps de concentration du siècle qui précède, disait : *« L'activité de la mémoire est une puissance vivante. »* Le plaisir de la remémoration volontaire, alors que la vieillesse l'entrave, est plus grand que la détresse qui revient. Les hommes sont des souvenirs plus forts que leur horreur.

Pascal Quignard

© Pascal Quignard / Centre Roland-Barthes

★ Cette conférence a été prononcée le 19 novembre au Centre Roland-Barthes (université Paris-VII-Denis-Diderot).

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LA CROIX**
Bruno Frappat
Combien d'*Exxon-Valdez* et combien de *Prestige,* combien d'*Amoco-Cadiz* et combien d'*Erika* faudra-t-il voir sombrer avant que les monstres maritimes ne soient empêchés de salir la mer, de souiller les côtes, de punir le tourisme et de meurtrir la pêche ? Chaque nouveau désastre est comme le premier. Comme si personne n'avait rien appris. Nous vivons en état de guerre écologique. La planète – terre, mer, air – est assiégée. Des intérêts particuliers organisent contre elle une stratégie de la négligence mondialisée. Le nerf de la lutte à mener, ce n'est pas la protestation ou l'indignation vertueuse, c'est l'argent. C'est par l'argent, par la sanction financière, par une organisation méthodique de la répression que le monde aura quelque chance d'empêcher les « rôdeurs » de perpétuer le climat d'insécurité.

■ **LCI**
Pierre-Luc Séguillon
Le naufrage du pétrolier libérien *Prestige* au large des côtes de la Galice, cause d'une nouvelle catastrophe écologique, démontre qu'il ne suffit pas, comme l'a fait l'Union européenne au lendemain de l'accident de l'*Erika*, en décembre 1999, de se doter d'un arsenal législatif de sécurité maritime. Encore faut-il, pour qu'elles aient quelque efficacité, que les directives adoptées soient formellement ratifiées, réellement transposées et, surtout, appliquées dans les faits. Or, si l'Europe a pris en effet d'excellentes résolutions il y a trois ans, elle peine depuis à les mettre en œuvre. Voilà pourquoi on a assisté hier à une étrange partie de mistigri entre les gouvernements nationaux, la Commission de Bruxelles et le Parlement européen. L'Europe ferait bien de suivre en la circonstance l'exemple américain. L'Oil Pollution Act adopté par les Etats-Unis en août 1990 a été appliqué à la lettre, promptement et sans complaisance. Cela a coûté cher en moyens et en inspecteurs. Mais, depuis, les Etats-Unis, eux, n'ont plus connu de marée noire dans les eaux américaines !

■ **LA TRIBUNE**
Pascal Aubert
Presque trois ans se sont écoulés depuis qu'un pétrolier vermoulu a souillé les côtes de Bretagne. Le spectacle navrant du naufrage d'un nouveau navire poubelle au large de l'Espagne vient nous rappeler que tout reste à faire. Tous les acteurs de la pantomime maritime se renvoient la balle. L'indignation publiquement étalée de certains responsables politiques n'a d'égale que leur réticence à financer les mesures jugées nécessaires à une sécurité maritime améliorée. Collectivement, l'Europe clame son désir d'agir, mais individuellement chaque Etat membre use des prétextes les plus divers pour se dérober. Or la sécurité maritime et la protection de nos côtes n'ont pas de prix mais elles ont un coût. Qu'il faudra bien supporter sous peine de voir se multiplier les catastrophes écologiques le long de nos frontières maritimes.

Le FPÖ perd ses derniers intellectuels

En chute libre à la veille des législatives autrichiennes, le parti de Jörg Haider voit fuir les rares membres de l'intelligentsia qui l'avaient rejoint. Son « juif de cour » s'explique dans « Profil »

DES INTELLECTUELS dans le FPÖ, ça existe ? Oui, mais ils sont une espèce en voie d'extinction, si l'on en juge par la vitesse avec laquelle les rares spécimens que l'on puisse qualifier comme tels, déjà bien isolés parmi les petits fonctionnaires en veste de loden ou les chefs d'entreprise en blazer, s'éloignent du navire en perdition.

Le plus connu est Peter Sichrovsky, dont le livre *Naître coupable, naître victime* (récits croisés d'enfants d'anciens nazis et de déportés juifs) a été traduit en français. Son ralliement à une droite populiste alors en pleine ascension électorale lui valut le surnom de *« juif de cour de Jörg Haider »*. Motivée par le désir morbide de flirter avec l'infamie afin d'en tirer un jour un roman à clés ou, plus prosaïquement, le besoin de payer la pension alimentaire de ses ex-épouses et nombreux enfants, cette conversion avait fait grand bruit. C'est désormais sur sa rupture avec un FPÖ *« réhaidérisé »* qu'il se répand

dans la presse, notamment en avouant à l'hebdomadaire *Profil* qu'il *« considère sa carrière politique comme un échec »*.

Député européen, cet écrivain a démissionné avant l'été de son poste de secrétaire général du Parti libéral (FPÖ), où il était conseiller à la culture, puis de politique étrangère. Mais il a attendu la seconde visite de Haider à Saddam Hussein, début novembre, pour dénoncer *« l'antisémitisme grossier »* du leader populiste. Ce qui l'a *« le plus blessé »* est de l'entendre mettre Israël dans le même sac, au chapitre de la démocratie, que le régime irakien. Ou encore ses diatribes contre le jeune ministre FPÖ des finances, Karl-Heinz Grasser, accusé d'avoir courbé l'échine devant *« le lobby de la Côte est »*, terme codé pour désigner les milieux financiers juifs américains. Le journaliste lui faisant remarquer qu'il a mis du temps à ouvrir les yeux, il évoque l'hypocrisie de la classe politique : *« Quand Mock* [ministre des affaires étrangères sous Waldheim] *parlait de "Côte Est", ça n'indignait personne. Quand Haider le fait, si. »*

Il n'en tire pas moins un bilan sévère des équipées dans le monde arabe du leader du FPÖ, qui se glorifie de *« jouer les garçons de courses pour un des dictateurs les plus dangereux de la planète »*. Sichrovsky avait organisé pour Haider une tournée au Proche-Orient, mais n'a pu le suivre, car *« son entourage pensait qu'emmener un juif dans le monde arabe serait mal perçu : c'est le niveau intellectuel de ses conseillers. Lui-même est convaincu que son isolement est dû à l'influence des organisations juives en Europe et aux Etats Unis »*. Selon lui, Jörg Haider est *« psychiquement incapable »* de suivre la même voie qu'un Gianfranco Fini, le chef des post-fascistes italiens, qui s'est excusé pour la responsabilité du fascisme dans l'Holocauste : *« Fini vient d'être invité en Israël, cela fait enrager Haider. »* Pourquoi ne pas rendre sa carte du FPÖ ? *« Je reste tant qu'on me tolère. Si j'entends encore quelques petites phrases sur les SS "qui n'étaient pas tous si mauvais", je partirai. »*

LE PARTI LE PLUS STUPIDE

D'autres n'ont pas son masochisme. Après le « putsch » de l'aile dure, l'historien Lothar Höbelt, qui avait aidé à rédiger le programme politique du FPÖ avant les législatives de 1999, a rejoint les chrétiens conservateurs du chancelier Wolfgang Schüssel : *« Aucun parti ne s'est conduit aussi stupidement »* que le FPÖ, a-t-il affirmé lors d'une discussion très ouverte avec un de ses anciens camarades de parti, le journaliste Andreas Mölzer, dans le quotidien de gauche *Der Standard*. Pour Höbelt, *« il n'y a que deux catégories morales, bête ou intelligent : quand des gens veulent faire chuter le gouvernement, je combats ce projet, mais je peux le respecter. Mais je n'ai aucune compréhension pour des gens qui montent un putsch, puis disent qu'ils n'ont pas voulu ça »*.

Mölzer, qui considère *« tous les partis comme des organisations minables, surtout celui auquel* [il appartient] », se prépare à retourner au maquis : *« Nous étions toujours des hors-la-loi. Nous le sommes à nouveau. »* Au moins, espère-t-il, *« c'en sera fini de ce culte de la jeunesse »* au sein du FPÖ, où seuls *« les sportifs et les étalons de moins de 30 ans pouvaient devenir députés »*. Mais les deux intellectuels s'accordent sur un point : le FPÖ va redescendre autour de 10 %.

Joëlle Stolz

★ **www.profil.at**

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Le XVI[e] congrès du PCC vu par la presse chinoise

Une présentation stéréotypée qui rappelle que Jiang Zemin est encore bien en place

LA « UNE » de toute la presse présente aux Chinois, dans la même mise en page, les photographies du secrétaire général sortant, Jiang Zemin et du nouveau Hu Jintao, ainsi que celles des nouveaux membres du comité permanent du bureau politique du PCC. Mis à part quelques portraits élogieux, on cherche en vain des informations sur la nouvelle direction, simplement citée en train de redire l'importance des apports théoriques de M. Jiang.

Les colonnes sont monopolisées par les déclarations des nouveaux dirigeants et par le texte intégral des statuts modifiés du parti. Çà et là, un commentaire d'universitaire ou une chronique détaillent encore une fois la nature des avancées idéologiques réalisées lors de ce congrès historique qui a vu la nature prolétarienne du PCC jetée aux oubliettes de l'histoire. Pour enrober ce passage délicat, aucune des formules de propagande n'a été oubliée : gros plans sur des personnages du peuple, femmes, minorités ethniques, délégués au congrès *« heureux d'assister à l'événement qui leur assurera prospérité et bonheur »* ; chroniques d'intellectuels décortiquant à l'envi les *« nouvelles idées insufflées par Jiang Zemin »* ; éditoriaux de l'agence de presse officielle **Xinhua** ou du **Renmin Ribao**, l'organe du parti.

« Avançons courageusement dans la direction indiquée par le XVI[e] congrès », titre ce quotidien dans son éditorial de clôture. Un congrès *« d'unité, de victoire, de progrès »* qui a approuvé le rapport du simple *« camarade »* Jiang, dont les apports *« importants »* ont été incorporés dans le corpus idéologique du parti. Il s'agit de *« pensée novatrice »* pour le **Guangming Ribao**, longtemps qualifié de *« quotidien des intellectuels »* de Pékin, qui relève que Jiang Zemin a prononcé pas moins de 343 fois le mot *« novateur »* dans son rapport et souligne que cette expression est elle-même *« nouvelle »*. Sous-entendu : en même temps que le PCC a ouvert ses rangs aux entrepreneurs, le mot *« pensée »* a remplacé celui d'*« idéologie »*. La *« pensée novatrice pour le XXI[e] siècle »* inclut désormais les innovations technologiques et scientifiques censées soutenir le développement économique de la Chine et affermir sa position internationale.

DERNIÈRE COMMUNE POPULAIRE

De son côté, le **Jiefangjun Bao**, journal de l'armée, met l'accent sur le rôle de Jiang Zemin pour mieux prouver sa légitimité au dernier poste de responsabilité qu'il conserve officiellement : président de la commission militaire centrale. *« Sous la direction du président Jiang Zemin, la défense nationale et l'édification de l'armée ont connu de nouvelles avancées »*. Le passage de témoin réussi de M. Jiang à son clan des *« Shanghaïens »* est aussi salué à mots couverts par la presse de la métropole. Le **Wenhuibao**, journal des intellectuels, souligne ainsi à quel point la jeunesse y aime le parti.

Mais c'est sans aucun doute la presse de Canton, province qui fut la première à impulser les réformes économiques dans les années 1980 et reste à la pointe de la libéralisation, qui met le mieux en lumière à quel point les bouleversements idéologiques entérinés par le XVI[e] congrès satisfont ceux qui mettent en avant le développement économique. Le **Nanfang Ribao**, organe local du PCC, en profite pour faire valoir que l'*« aisance »*, désormais déclarée comme un but enviable commun à tous, n'a pas attendu l'événement pour combler de ses bienfaits la province du Sud.

« La révision des statuts du parti est une nécessité historique », titre le **Nanfang Dushi Bao**, mais aussi *« une nécessité logique, qui réalise les exigences du progrès de l'époque »*, poursuit le journal, qui rend compte d'une information symbolique : les deux dernières brigades de production socialistes de la province, qui avaient résisté au démantèlement des communes populaires en 1982, se sont *« volontairement »* dissoutes à la veille du congrès. Nouvelle de bon augure pour la poursuite de la réforme des entreprises d'Etat, qui reste l'une des tâches majeures de la nouvelle direction chinoise.

Agnès Gaudu

« KUWAIT TIMES » (Koweït)

Planète Saddam. La commission de contrôle de l'ONU est arrivée en Irak pour inspecter les armements de destruction massive et pour s'assurer que Saddam Hussein n'a rien à cacher.

DESSIN DE STEPHFF

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

OTAN

■ Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN se réunissent à Prague les 21 et 22 novembre.
www.nato.int/docu/comm/2002/0211-prague/in_focus/prague-presskit-f.pdf

■ L'Alliance atlantique présente les préparatifs du sommet.
www.nato.int/docu/comm/2002/0211-prague/background/road_to_prague/

■ La République tchèque a créé un site spécifique pour l'événement.
www.natosummit.cz/en/

■ Le conseiller pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice ,a présenté lors d'une conférence de presse les objectifs du déplacement du président américain à Prague.
www.whitehouse.gov/news/releases /2002/11/20021115-6.html

■ Les autorités comptables américaines ont évalué *« l'éligibilité »* de chaque pays candidat à l'adhésion à l'OTAN.
www.gao.gov/new.items/d03255.pdf

■ L'Organisation en présente les modalités.
www.nato.int/docu/basictxt/enl-9501.htm

■ Les organismes de recherche américains Brookings et Rand ont étudié les conséquences de l'élargissement de l'OTAN.
▷ www.brook.edu/dybdocroot/comm/policybriefs/pb90.pdf
▷ www.rand.org/publications/MR/MR1243/

■ L'Institut d'études de sécurité de l'Union de l'Europe occidentale a consacré en juin un numéro des *Cahiers de Chaillot* à l'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN et à la défense européenne après le 11 septembre 2001.
▷ www.iss-eu.org/chaillot/chai53f.pdf
▷ www.iss-eu.org/chaillot/chai49f.pdf

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Les handicapés dans une démocratie

J'ai été chef d'entreprise. Je suis à la fin de ma vie professionnelle, professeur d'économie-droit et administrateur de l'association des cantons de la Risle des Papillons blancs, association qui gère à Pont-Audemer (27) un institut médico-éducatif, une maison d'accueil spécialisé de jour, un centre d'accueil de nuit, un centre de suivi de la vie sociale et un Centre d'aide par le travail (CAT) – où travaillent 122 handicapés – soit au total une prise en charge d'environ 300 handicapés mentaux, la plupart lourds, et près de 100 emplois indirects. Enfin, je suis père d'un jeune adulte autiste de 21 ans, classé à 90 % de handicap.

Je sais donc ce qu'est une entreprise, j'ai quelques notions d'économie, je connais malheureusement le quotidien du handicap, mental en particulier, je connais les CAT, que monsieur Pascal Gobry assimile dans son livre à des centres d'esclavage (*Le Monde* du 16 novembre). J'ai eu mal en lisant cela. Mal pour mon fils, pour les parents d'enfants handicapés gestionnaires et administrateurs bénévoles depuis des années des associations qui ont initié depuis déjà longtemps les structures encore trop peu nombreuses en lieu et place de l'Etat qui ne jouait pas son rôle. *(...)*

Un handicapé, même si son salaire au CAT est subventionné à plus de 80 %, coûte beaucoup moins cher à la société que s'il était en milieu hospitalier fermé ; de surcroît, encadré dans un travail, il crée de l'emploi et de la richesse. D'autres catégories d'exclus travaillent ou ont une activité sans que l'on ose parler de concurrence déloyale envers l'agent économique « entreprise » au sens large. *(...)* L'Armée du salut ou les Restos du cœur font-ils de l'ombre au groupe Accor ou au groupe Sodexho ? Le SAMU social et ses bénévoles concurrencent-ils les assistances sociales et Médecins sans frontières le corps médical ?

Il doit y avoir place, dans une démocratie, pour les forts et les faibles, par tous les moyens, et en particulier au niveau du travail, qui constitue la première dignité de l'homme. M. Gobry oublie le principe fondamental de solidarité qui se manifeste concrètement dans la redistribution, c'est-à-dire la sécurité sociale, les retraites, les allocations familiales, les allocations dépendance ou handicapé... Il oublie que peu ou prou, il doit en bénéficier ou en bénéficiera quand il sera plus vieux, faible, malade ou sénile.

Je suis, comme beaucoup de parents d'enfant handicapé lourd, d'habitude silencieux ou résigné, concentré sur le bon déroulement quotidien de la vie de mon fils autiste *(...)*, mais là, devant un tel livre, je ne peux que hurler mon indignation. Grâce à un institut médico-éducatif qui l'a pris en charge depuis l'âge de 16 ans, grâce à un CAT où il travaille avec plaisir depuis deux mois, mon fils a une dignité, un statut social ; il réalise peu mais il réalise. Il a un rythme de vie, des gens qui l'entourent ; il n'aurait jamais pu intégrer une entreprise, lui qui n'a jamais été accepté dans l'école publique. Il ne sera bien évidemment jamais cadre supérieur ou « statisticien » ou professeur ou commerçant. *(...)* Les mots progrès, carrière, ambition n'existent pas pour lui, mais je sais qu'être en activité, participer à la création d'objets ou de produits qui ensuite intégreront le circuit économique constituent pour lui un facteur fondamental et unique d'insertion.

Enfin, quand M. Gobry plaide pour une « privatisation » de la solidarité nationale en ce qui concerne les handicapés, il m'angoisse, car cela est la porte ouverte à toutes les dérives, aux choix d'aides vers les seuls handicapés (ou leurs familles) qui seront socialement acceptables ; cela est la porte ouverte aux pires discriminations et abandons.

Michel-Edouard Doucet
Sainte-Opportune-du-Bosc (Eure)

Esclaves ou exclus

Je suis gêné par votre titre : « Les handicapés, exploités ou exclus du travail » *(Le Monde* du 16 novembre). Autant vos articles décrivent parfaitement la situation d'exclusion, autant je n'ai rien lu de pré-cis sur une situation d'« exploitation ». Un de mes enfants est un jeune adulte trisomique, qui travaille en CAT. Peu importe que ses revenus mensuels proviennent de plusieurs sources, et que la partie « salaire » du CAT ne s'élève qu'à environ 12 % du SMIC. L'essentiel est que le total atteigne environ 90 % du smic, ce que lui et moi ressentons comme une manifestation très positive de la solidarité nationale. Que monsieur Gobry « dénonce » le chiffre de 12 % comme un signe d'« exploitation » me paraît tout à fait malhonnête, et que votre titre y fasse écho pour le moins ambigu.

Jacques Daumas
Beaugency (Loiret)

Enfants de la télévision

Sondage opéré par le professeur d'anglais de ma fille, 10 ans, scolarisée en sixième dans un collège de Lognes (77) : « Qui parmi vous a la télévision dans sa chambre ? »

Réponse : 16 élèves sur 25.

Voilà, tout est dit, qui d'une part donne raison aux craintes exprimées par le rapport Kriegel, d'autre part infirme le propos récurrent de M. Ferry, notre ministre de l'éducation nationale, qui *(...)* voudrait nous convaincre que les maux du système scolaire viennent de l'esprit de 1968 (trente-cinq ans déjà). Pauvres enfants de mai, qui fuyaient la télé de M. Peyrefitte et cherchaient la vraie vie.

Fabien Docaigne
Noisiel (Seine-et-Marne)

Courage et décentralisation

Ainsi Jean-Pierre Raffarin passe le dossier de la décentralisation à trois de ses ministres ; il se dessaisit de ce qui devait être sa grande œuvre, pour se réorienter sur les dossiers sociaux.

Notre bon premier ministre nous prend pour des naïfs : ne s'est-il pas plutôt rendu compte que le dossier de la décentralisation était un terrain miné ? Miné par le Conseil d'Etat, par les élus locaux, par le président de l'Assemblée nationale et même par le président de la République. Monsieur Raffarin va donc « monter en ligne » sur d'autres sujets.

Mais quelle va être son attitude en entendant siffler les premières balles du front ? Passera-t-il encore le relais à d'autres couteaux ?

Alain Torrès
Paris

Le Monde
ÉDITORIAL

Grâce pour Bové !

C'EST UNE LOURDE sanction que la justice vient d'infliger à José Bové pour le saccage de cultures transgéniques, en 1998 à Nérac, où il avait détruit, avec deux autres syndicalistes de la Confédération paysanne, des sacs de maïs appartenant au semencier suisse Novartis, puis en 1999 à Montpellier où, avec deux autres militants, il s'était attaqué à des plants de riz cultivés par un organisme de recherche, le Cirad. En rejetant son pourvoi, la Cour de cassation a confirmé la peine de six mois de prison ferme à laquelle il avait été condamné en appel, le 20 décembre 2001, pour cette dernière affaire et effacé du même coup le sursis dont était assortie la peine de huit mois prononcée contre lui, le 18 février 1998, pour la première affaire. Sauf grâce présidentielle, le dirigeant de la Confédération paysanne devra donc passer, au total, quatorze mois derrière les barreaux pour les deux opérations de *« destruction »* et *« dégradation »* du bien d'autrui qu'il a menées au nom de son combat contre les OGM.

Sans doute peut-on considérer que José Bové n'a que ce qu'il mérite. D'abord parce qu'il a pris le risque de faire appel d'un jugement qui, en première instance, ne le condamnait qu'à une peine avec sursis. Ensuite et surtout parce qu'il a choisi délibérément cette stratégie de la provocation, qu'il qualifie de *« désobéissance civile »* ou de *« non-violence active »*, justifiée, selon lui, par *« l'état de nécessité »* : en violant la loi, il s'expose à être puni et fait même de cette posture son principal outil de propagande.

Pourtant, il est clair que José Bové n'est pas un délinquant comme les autres. Il agit en militant politique, au service d'une cause, qu'il défend à sa manière, et il serait normal qu'il soit jugé comme tel. De ce point de vue, la peine qu'il s'apprête à subir est, à l'évidence, excessive. On peut être en désaccord à la fois avec ses idées et avec ses méthodes, mais on ne peut admettre que les motivations de son combat soient ignorées ou négligées par la justice lorsque celle-ci est appelée à statuer sur son sort. La tactique de la Confédération paysanne, a expliqué son avocat, consiste à ne jamais porter atteinte aux personnes, mais autorise, dans certains cas, à *« attenter aux biens »*. L'indulgence des tribunaux peut se justifier face à un acte qui n'est pas individuel, mais relève de l'action collective syndicale. Envoyer un responsable syndical en prison pour la mise en scène, fût-elle condamnable, de ses idées ne ferait qu'alourdir inutilement le climat social en France. D'autant plus que l'indulgence pénale, voire l'absence de poursuites, semble la règle pour les violences commises par d'autres forces paysannes, qui, à la différence de la Confédération, sont marquées à droite.

Le paradoxe est que la seule issue acceptable passe désormais par la grâce du président de la République, que sollicitent José Bové et plusieurs organisations politiques ou syndicales. Cette demande de grâce témoigne bien de l'impasse dans laquelle José Bové et ses amis se sont engagés, au point d'être désormais dépendants de Jacques Chirac. Mais, y compris par leurs actions provocatrices, ils ont su susciter une vaste réflexion sur des questions graves, des OGM à la « malbouffe ». Une réflexion qui devra désormais prendre d'autres formes.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISIONS

HUBERT MARTY. Après la publication de l'article « La mise à l'écart d'un commissaire de police agite les milieux du renseignement » (*Le Monde* du 16 novembre), l'avocat du commissaire Hubert Marty, Me Thibault de Montbrial, tient à préciser que son client *« n'a jamais pris de position publique sur les événements du 11 septembre 2001. Il s'étonne par ailleurs du caractère outrancier de certaines appréciations portées sur sa personne par un service* [la direction centrale des renseignements généraux] *qui, tout récemment encore, lui manifestait une confiance avérée. Pour sa part, il n'entend pas entrer dans une polémique préjudiciable pour la communauté nationale du renseignement, qu'il a toujours servie dans le respect de la déontologie ».*

ANCIENS COMBATTANTS. Le rapport d'Anicet Le Pors sur la décristallisation des pensions des anciens combattants, remis à M. Jospin en mars, et que nous évoquions dans *Le Monde* daté 10-11 novembre, avait proposé plusieurs solutions pour la revalorisation des pensions. Leur évaluation en fonction du coût de la vie n'était que l'une de celles-ci.

RECTIFICATIF

VINS D'ALSACE. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 14 novembre, il y a 5 000 vignerons en Alsace, et non 500.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

L'impossible mission de M. Blix

HANS BLIX n'avait pas encore posé le pied à Bagdad qu'un vol de faucons était déjà sur ses traces. Réalisant avec une semaine de retard que la résolution 1441 risquait de retarder la mise au pas de Saddam Hussein au profit d'une nouvelle expérience d'inspections, les durs de Washington ont commencé à donner du clairon. L'Amérique n'est-elle pas en train de se faire « rouler » par l'ONU et sa « résolution antiguerre » ?, demandait vendredi un ancien de l'administration Reagan dans le *Wall Street Journal*. *« L'axe de l'apaisement »* n'est-il pas à l'œuvre, avec Hans Blix d'un côté et, de l'autre, Kofi Annan, un ami de l'Irak qui a eu l'audace de réclamer de la *« patience »* pour les inspecteurs alors qu'il était reçu jeudi dernier à la Maison Blanche ? Quelqu'un *« devrait faire à M. Annan une faveur et lui dire de la boucler, pour le bien de son institution,* conseillait avec délicatesse le même journal. *A chaque fois qu'il parle, il donne à Saddam l'illusion qu'il peut esquiver les exigences de l'ONU ».*

Avant même de commencer les inspections, Hans Blix aura tout entendu. N'est-il pas trop neutre ? Trop faible ? Crédule ? N'était-il pas le chef de l'AIEA, l'Agence internationale pour l'énergie atomique, alors que l'Irak bâtissait tranquillement son programme nucléaire clandestin, que la Corée du Nord en faisait autant, que le nuage de Tchernobyl passait sur l'Europe, etc. ? Sous-entendu : comment pourrait-il, avec un tel CV, ne pas se laisser abuser par un régime irakien ?

CONVOQUÉ À WASHINGTON

Si on va plus profond dans les argumentaires, le grand défaut de M. Blix est de ne pas avoir été le candidat de Washington lorsqu'il s'est agi, en janvier 2000, de désigner le nouveau chef des inspecteurs. Les Américains réclamaient Rolf Ekeus, le chef de la première commission d'inspection. Moscou s'y est opposé. Après Richard Butler, le « cowboy » australien, parti d'Irak le 16 décembre 1998, on ne pouvait trouver caractère plus opposé que M. Blix, juriste constitutionnaliste, ancien délégué suédois à la conférence d'élaboration de la convention de Vienne de 1969 sur la loi des traités, ancien ministre des affaires étrangères, âgé aujourd'hui de 74 ans, ce qui est de l'avis général un atout pour résister aux tentatives d'instrumentalisation et aux pressions.

Pendant l'élaboration de la résolution 1441, M. Blix a été convoqué deux fois à Washington. Quelques-unes des conditions d'inspection telles que prévues par les « durs » dans le premier énoncé de la résolution ont été adoucies ou rendues facultatives après qu'il les eut jugées impraticables. Lorsque la querelle sur la définition de ce qui constituerait un *casus belli* (le fameux *« material breach »*) a éclaté entre les membres du Conseil de sécurité, M. Blix s'est tout à coup souvenu qu'il avait lui-même participé à la définition de cette « infraction patente » contenue dans la convention de Vienne, article 60.

Il a photocopié la page et l'a fait circuler... Résultat : « *Les* cheerleaders *du néo-impérialisme s'inquiètent de voir que M. Bush a été Blixé »*, écrivait samedi le *New York Times.*

Mais le plus dur reste à venir. Dès lors qu'ils sont de retour à Bagdad, M. Blix et ses inspecteurs sont en première ligne. *« Les Américains montent leur dossier »*, affirme un expert, commentant les accusations de premier « *material breach* » dans les zones d'exclusion aérienne, portées ce week-end par Washington. Nul doute que ceux qui n'étaient pas partisans de la solution « inspections » vont suivre de près le choix des sites prioritaires – les palais présidentiels ?– tels qu'ils auront été retenus par M. Blix et manifester une tolérance zéro.

Tant qu'il n'aura rien trouvé, M. Blix sera condamné à chercher. Sans renseignements, les inspections n'ont pas beaucoup de chances de succès. Avant de partir, M. Blix assurait ne pas avoir reçu d'information particulière des services secrets américains. *« S'ils veulent démontrer l'inutilité des inspecteurs, les Américains n'ont aucun intérêt à leur donner des renseignements »*, estime un expert. Les informations peuvent provenir des scientifiques irakiens eux-mêmes. M. Blix a exclu d'encourager activement les Irakiens à faire défection. La plupart des responsables dans un secteur aussi stratégique sont des militaires. Les inspecteurs ne voient pas comment organiser le transfèrement des candidats au départ à l'étranger. *« Qu'est-ce qu'on fait ? On les emmène dans notre voiture jusqu'à l'avion ?,* demandait l'un d'eux. *Mais s'il y a un barrage irakien ? On les regarde se faire arrêter ? »*

Pour M. Blix, l'idéal serait évidemment d'avoir la coopération – c'est-à-dire l'aveu – des Irakiens. Avant le 8 décembre, Bagdad est censé fournir la liste de ses programmes chimiques, biologiques et nucléaires, de ses unités de production cachées (*cf.* l'usine de poulets de 1995), ainsi que l'inventaire de ses usines pharmaceutiques, d'insecticides, etc. Si le régime s'en tient à sa ligne actuelle, décrite par Saddam Hussein lui-même ce week-end et assurant que l'Irak n'a pas produit d'armes de destruction massive *« après le départ des inspecteurs »* en 1998, le résultat risque de ne pas être très productif. *« Ils s'en tireront en mettant dans la déclaration la liste de 1998 à peine révisée »*, prévoit un scientifique.

Selon M. Blix, il y a fort peu de chances que les inspecteurs aient trouvé la preuve de l'existence d'armes de destruction massive avant le 8 décembre. M. Blix ne se fait pas d'illusions sur le « travail de fourmi » de ses effectifs. Si certains pays ont des preuves permettant de contredire la déclaration d'armements irakienne, *« ils n'auront qu'à les mettre sur la table »*, dit-il. Dans le cas contraire, il faudra laisser les inspecteurs travailler jusqu'au premier rapport de fin janvier. Ce dont certains à Washington pourraient s'accommoder, selon un raisonnement des plus pragmatiques. *« Si vous songez à envoyer des troupes* à *Bagdad, ne préféreriez-vous pas le faire après que les Nations unies auront découvert et détruit quelques-unes des armes les plus mortelles de Saddam » ?,* avançait un chroniqueur du *New York Times.* Le changement de régime, autrement dit, n'en serait que meilleur après les inspections.

Corine Lesnes

Insécurité PAR SERGUEI

L'OTAN à la recherche de la fonction perdue

À PROPOS de l'organisation qu'il dirige, Lord Robertson pourrait, lors du sommet qui s'ouvre à Prague le 21 novembre, parodier Oscar Wilde : *« L'annonce de la mort de l'OTAN est largement exagérée. »* Après le 11 septembre 2001, l'avis de décès avait pourtant été signé par les meilleurs experts. Ce n'était certes pas la première fois depuis la fin de la guerre froide et la disparition de l'ennemi contre lequel l'organisation avait été créée en 1949. Déjà au début des années 1990, la fonction d'une institution qui avait vu le jour pour contenir le communisme soviétique dans la moitié de l'Europe qu'il avait conquise après 1945 paraissait douteuse.

L'OTAN a réussi une première reconversion en s'attribuant des missions de rétablissement et de maintien de la paix dans les Balkans. Elle n'était pas vraiment préparée à cette tâche, mais elle s'en est acquittée avec succès pour pallier la carence de l'Union européenne. Les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone lui ont porté un nouveau coup qui aurait pu lui être fatal.

En mettant en avant, pour la première fois de son histoire, la solidarité avec un allié en proie à une menace extérieure, l'OTAN soulignait son impuissance, voire son inutilité. Les alliés invoquaient l'article 5 de la Charte de Washington, et les Américains réagissaient par le mépris. Face à Al-Qaida, ils se débrouilleraient tout seuls ; en tout cas, ils choisiraient les coalisés en fonction de leurs propres besoins, et non selon des engagements permanents et des procédures consensuelles qu'ils avaient déjà considérés comme une gêne pendant la guerre du Kosovo.

George Robertson s'est depuis lors débattu pour démentir ce jugement pessimiste sur l'organisation dont il est le secrétaire général. Pendant la guerre d'Afghanistan, il a envoyé quelques avions-radars Awacs surveiller l'espace aérien américain pour montrer que l'OTAN n'était pas absente de la lutte contre les talibans. Cette agitation ne suffisait pas à redonner une raison d'être à l'Alliance. Il y avait bien la présence américaine en Europe, mais cette garantie paraissait fragile. Il y avait aussi l'extension vers l'Est, qui permettait aux nouvelles démocraties d'Europe centrale puis d'Europe orientale de réintégrer la famille occidentale. Toutefois, ces Etats adhéraient à l'OTAN pour obtenir une garantie de sécurité contre un ennemi devenu inexistant. Non seulement la Russie ne faisait plus peur, mais elle se rapprochait elle-même de l'OTAN au point d'envisager un jour une participation.

Voilà quelques années, l'entrée dans l'Alliance atlantique de Républiques anciennement soviétiques comme les Républiques baltes aurait fait éclater une crise entre Moscou et les Occidentaux (qui d'ailleurs n'auraient pas osé aller si loin). Aujourd'hui, elle provoque à peine un froncement de sourcils de Vladimir Poutine. L'OTAN serait-elle devenue si insignifiante ?

« UN VOTE DE CONFIANCE »

Heureusement, il y a l'Irak et la lutte contre le terrorisme. L'OTAN ne s'y est pas encore beaucoup illustrée, mais c'est un domaine d'avenir. Les arguties sur les limites géographiques (le continent européen) et fonctionnelles (défense territoriale) de l'Alliance sont tombées avec le WTC. Fidèles à leur réputation d'enfants terribles de l'OTAN, les Français les ont souvent employées dans des combats d'arrière-garde pour empêcher que l'organisation ne devienne un simple instrument au service de la stratégie américaine. Ils y auront sans doute une nouvelle fois recours pour critiquer, avant de l'accepter, la création d'une Force de réaction au sein de l'OTAN : 20 000 hommes, dotés des matériels les plus sophistiqués, mobilisables en une semaine et « projetables » dans n'importe quelle partie du monde.

C'est une trouvaille de Lord Robertson et du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld. *« Un vote de confiance des Etats-Unis à l'égard de l'OTAN »*, a jugé George Robertson. Bien sûr les Européens poseront des conditions. Cette force ne devra pas constituer un simple appoint pour les Américains, qui en useraient autant que de besoin, mais son engagement sera soumis à l'unanimité du Conseil atlantique. Elle ne devra pas non plus contrecarrer les projets d'une Force de réaction rapide au sein de l'Union européenne, lancés depuis trois ans et qui pourraient se concrétiser en 2003 : 60 000 hommes, mobilisables en soixante jours pour une durée d'un an...

Seuls les esprits malins voient dans l'initiative américaine une tentative de récupérer les efforts européens. Tout le monde reconnaît cependant qu'il s'agira bien des mêmes unités, appelées à servir soit sous le drapeau de l'OTAN, soit sous celui de l'UE. La question est de savoir si l'organisation atlantique n'absorbera pas les velléités européennes de se doter d'une capacité militaire autonome. *« La force de réaction rapide de l'OTAN, qui aura bien sûr une composante américaine, et la force européenne, qui agira en fonction de missions de l'UE, n'ont pas besoin d'être deux forces différentes. Il peut s'agir de la même force orientée dans différentes directions* (...). *Espérons que nous serons toujours au diapason »*, a déclaré le général américain James Jones, futur commandant en chef des forces alliées en Europe.

Cette initiative ne présage donc rien de bon pour la politique européenne de défense, qui marque le pas depuis plusieurs mois. Les Français et les Britanniques qui, avec la déclaration de Saint-Malo en 1998, avaient été à l'origine de la relance d'une politique européenne de défense, butent aujourd'hui sur l'ambiguïté entretenue à dessein sur les rapports avec l'OTAN. L'Europe de la défense est-elle un appendice de l'Alliance ou une réalité en soi, complémentaire mais autonome ? Entre Paris et Londres, il avait été possible de laisser cette question en suspens aussi longtemps que la discussion restait théorique.

Qu'un exercice pratique se présente et l'ambivalence devient plus difficile à maintenir. La relève de l'OTAN en Macédoine par une force purement européenne, à l'ordre du jour depuis des mois, en fournit l'illustration. Faute d'accord entre l'OTAN et l'UE – tantôt à cause des Grecs, tantôt à cause des Turcs –, les Européens ne peuvent pas déployer 700 hommes dans une petite République balkanique pour une opération de quasi-police. Vu l'ampleur très réduite des moyens nécessaires, la France a proposé que l'Union se passe d'un accord avec l'OTAN. Pas question, ont répondu les Britanniques, qui oublient leur pragmatisme légendaire quand il s'agit des relations avec les Etats-Unis. Résultat : l'OTAN restera six mois de plus en Macédoine et les Européens attendront des jours meilleurs pour avoir une chance de faire leurs preuves.

Après l'épisode franco-britannique, on reparle maintenant de la coopération entre la France et l'Allemagne pour relancer la défense européenne autour de quelques idées-forces : critères de convergence, mise en pool de certaines capacités, et même référence à une forme d'article 5 dans la future Constitution européenne pour montrer la solidarité et la communauté de destin entre les pays membres de l'Union – ou, plus modestement, entre ceux qui le voudront bien... En attendant, une OTAN sans boussole continuera à occuper la place laissée vacante par l'Europe.

Daniel Vernet

La Commission européenne a adopté, mardi 19 novembre, une proposition de **DIRECTIVE** sur les entreprises d'investissement. Le texte va moins loin que ne le souhaitent les établissements anglo-saxons dans la voie de la déréglementation. La City plaidait pour un système d'**« INTERNALISATION »** permettant aux banques de traiter elles-mêmes les ordres de leurs clients sans passer par la Bourse. Bruxelles a fait un pas dans cette voie, mais en imposant des critères de **TRANSPARENCE**. En France, les dirigeants de la profession bancaire redoutent malgré tout que les banques d'investissement anglo-saxonnes ne soient les **GAGNANTES** de ce système, qui *« ne prend pas suffisamment en compte les principes d'égalité de concurrence et de transparence »*. Ces banques d'investissement pourraient « *capter les flux et fixer les prix* ».

Bruxelles écarte une libéralisation totale des services financiers

La Commission européenne a adopté une proposition de directive sur les entreprises d'investissement. De philosophie anglo-saxonne, ce texte n'accorde néanmoins pas aux banques toute la liberté que revendiquaient les établissements britanniques dans le traitement des ordres boursiers de leurs clients

BRUXELLES
de notre bureau européen

La City et les banques anglo-saxonnes croyaient avoir gagné la partie, mais le vent a tourné. Une initiative prise par le président de la Commission européenne, Romano Prodi, et le commissaire français, Michel Barnier, avec l'appui des places financières de Paris et de Milan, a permis de corriger le tir au cours des derniers jours. La Commission européenne a adopté par consensus, mardi 19 novembre, une proposition de directive sur les entreprises d'investissement, mais celle-ci n'accorde pas aux banques toute la liberté dont elles voulaient disposer pour traiter les ordres boursiers de leurs clients.

La polémique s'est concentrée sur l'« internalisation » des transactions boursières que les banques peuvent déjà faire dans certains pays, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou les Pays-Bas, mais qui est interdite en France et en Italie. Grosso modo, cette « internalisation » permet aux banques de traiter elles-mêmes les ordres de leurs clients, sans passer par la Bourse. Dans ce système, chacun peut espérer y trouver son compte, en économisant notamment sur le coût des transactions.

Il convient, pourtant, d'assurer le bon fonctionnement des marchés, en faisant en sorte que chacun, Bourses et banques, aient la même information. Il faut aussi protéger les investisseurs pour être sûr que les banques agissent dans l'intérêt de leurs clients. Enfin, il faut assurer la liquidité des marchés et ne pas les assécher. En théorie, les marchés sont le plus efficient lorsque toute l'offre se confronte à la demande en un seul lieu, le marché. Mais ce n'est pas cette voie qui a été suivie avec les privatisations des Bourses et la libéralisation des places financières.

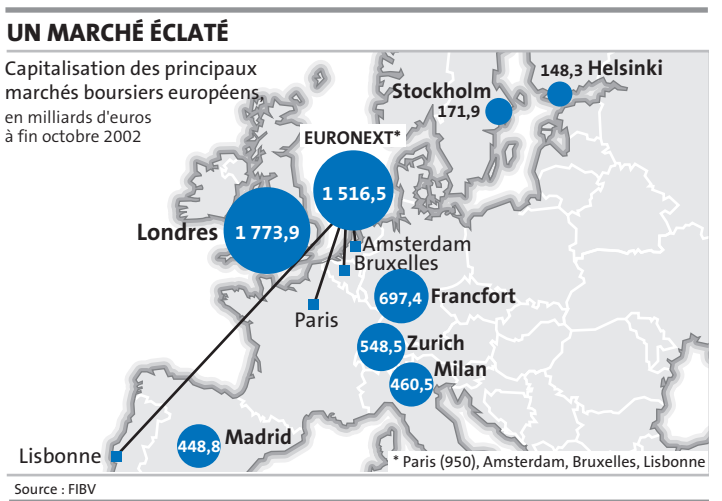

« PLUS DE TRANSPARENCE »

Il a donc été décidé, dans le projet de directive, d'imposer à cette internalisation des critères de transparence : les banques pouvant influer sur les marchés – en clair les grandes institutions comme Goldman Sachs ou JP Morgan – devront informer la Bourse des ordres standards qu'elles comptent exécuter. Les petites banques, auxquelles ces contraintes coûteraient trop cher, et les ordres importants – qui se rapprochent des blocs de transaction de gré à gré – ne sont pas soumis à cette contrainte. En revanche, les institutions financières devront communiquer immédiatement au marché tous les ordres qui n'auront pas pu être exécutés. *« Plus de transparence n'affectera pas plus de concurrence »*, a déclaré le commissaire responsable du marché intérieur, le Néerlandais Frits Bolkestein, qui a reconnu que le projet de directive avait été modifié pour aboutir à une *« une proposition équilibrée acceptable par quinze Etats membres et le Parlement européen »*. Il a toutefois nié avoir été « *bombardé* » par tel ou tel lobby ou avoir été *« sous la pression de* [son] *président »*. Et il en a profité pour *« condamner fermement les dénigrements contenus dans tel ou tel article »*.

M. Bolkestein visait le quotidien financier britannique *Financial Times*, qui a pourfendu, mardi dans sa *« lex column »*, *« le complot de Prodi ». « M. Prodi se prétend président de la Commission européenne, mais il se révèle être un briscard politique de la vieille école qui court après des intérêts italiens »*, affirmait le *Financial Times*. *« En se faisant passer pour les protecteurs de l'investisseur de détail »*, Euronext – qui regroupe les Bourses de Paris, Bruxelles, Amsterdam et Lisbonne – a « *combattu dur pour conserver leur monopole de transaction* ». Et de dénoncer que le processus d'unification des marchés financiers européens – qualifié de processus Lamfalussy – ait été *« sapé au cœur par M. Prodi et ses conspirateurs français et milanais »*.

LES BRITANNIQUES ISOLÉS

En réalité, au sein de la Commission, les cabinets Prodi et Barnier ont vite été rejoints par les représentants de Pacal Lamy (France), d'Anna Diamantopoulou (Grèce), de Margot Wallström (Suède), de Philippe Busquin (belgique), de Pedro Solbes (Espagne) mais aussi de Frits Bolkestein. Peu à peu, ce sont les deux Britanniques Chris Patten et Neil Kinnock qui se sont retrouvés isolés. Le projet amendé de M. Bolkestein a été adopté par consensus, sans que les Britanniques émettent d'objection.

« Le fait que les Anglais se déchaînent... c'est vraiment la preuve qu'ils se faisaient du gras sur les petits », dit un lobbyiste bancaire français à Bruxelles. *« Ils ont gagné une bataille, ils n'ont pas gagné la guerre. Mais je suis sportif et je salue l'efficacité de ceux qui ont produit ce revirement »*, rétorque Nikolaus Bömcke, secrétaire général de la Fédération bancaire de l'Union européenne dont les membres, sauf les Italiens et les Français, étaient sur la ligne « City ». *« Nous sommes déçus des résultats de cette consultation »*, dit M. Bömcke. *« L'Europe n'est pas dans une situation où elle interdit l'internalisation des ordres, mais où on va l'autoriser partout, alors qu'elle est parfois interdite »*, rétorque un fonctionnaire de la Commission. Les Américains seraient en train de faire marche arrière sur le dossier. *« Pourquoi les banques américaines feraient-elles à Londres ce qu'elles n'ont pas le droit de faire chez elles ? »*

Arnaud Leparmentier

Des risques pour les Bourses traditionnelles et les particuliers

SI ELLE est approuvée, la nouvelle directive sur les services d'investissement devrait modifier radicalement le paysage des marchés financiers européens. Les places boursières seront soumises à la concurrence des systèmes alternatifs de négociation, comme le réseau électronique Instinet, et des banques d'investissement, qui rapprochent, en interne, les ordres de Bourse de leurs clients. L'« internalisation » des ordres des clients est aujourd'hui limitée à deux grands marchés : la Grande-Bretagne et l'Allemagne, alors que la règle de la concentration des ordres sur des marchés réglementés prévaut ailleurs, notamment en France.

PROBLÈMES DE LIQUIDITÉ À LA CLÉ

Face à cette concurrence accrue, les places boursières traditionnelles vont donc être contraintes de baisser les prix des transactions. Elles devraient accélérer leur mouvement de concentration pour protéger leurs recettes et réaliser des économies d'échelle. Chez Euronext, le réseau boursier qui vise à intégrer les Bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne, on affirme ne pas avoir peur de la compétition. Pour la Commission européenne, l'effet global de l'intégration financière européenne *« pourrait apporter une croissance économique supplémentaire d'environ 1 % sur une dizaine d'années et une augmentation de 0,5 % de l'emploi total »*.

Moins enthousiaste, la Fédération bancaire française (FBF) estime que les banques d'investissement et les réseaux alternatifs de négociations sont favorisés par la proposition de Bruxelles, n'ayant pas les mêmes contraintes de transparence que les marchés réglementés. *« La proposition de la Commission ne prend pas suffisamment en compte les principes d'égalité de concurrence entre les systèmes d'exécution des ordres, et celui de transparence, avant et après les transactions »*, indique la FBF. Le risque est d'assister à un transfert des transactions au profit des banques d'investissement comme Merrill Lynch ou Morgan Stanley, avec à la clé des problèmes de liquidité.

La multiplicité des systèmes de négociation recèle par ailleurs d'importants risques pour les particuliers. Habitués à la centralisation des ordres de Bourse sur un marché unique, ils risquent de perdre en transparence et d'être exposés à des exécutions discutables de leurs ordres. Selon Bertrand de Mazières, secrétaire général du Conseil des marchés financiers (CMF), *« la création de ces nouvelles plates-formes* [de négociation d'actions] *– qui ne sont pas des marchés réglementés – pose la question de savoir si nous saurons les intégrer tout en conservant les grands principes qui sont ceux des marchés français : la transparence et donc l'intégrité du marché, l'équité et donc la protection des investisseurs et enfin la loyauté de la compétition »*. Euronext réclame aussi *« des règles du jeu égales pour tous, qui garantissent la protection des investisseurs et la qualité du service qui leur est apporté »*. En effet, estime le responsable du métier titres de l'une des principales banques françaises, *« le risque est de voir les banques d'investissement capter les flux et fixer les prix, et donc organiser le marché »*.

Euronext estime cependant que *« la Commission a tenu compte, sur ce point, des remarques qui lui avaient été adressées lors de la consultation de place »*, notamment en introduisant la règle de la transparence du dernier cours coté ou l'obligation d'exécuter *« au mieux »* des ordres des clients. Des garde-fous ont en effet été institués par rapport au projet initial, jugé trop proche du modèle anglo-saxon et trop favorable aux banques d'investissement. Ce au moment où, outre-Atlantique, la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés américains, revient sur la dérégulation du marché en demandant plus de transparence dans la fixation des cours.

Anne Michel
et Adrien de Tricornot

Les agrochimistes ne voient « pas d'avenir » hors des OGM et attendent une levée du moratoire en Europe

La demande de semences génétiquement modifiées croît de 10 % à 15 % par an dans le monde, contre 3 % à 4 % pour les semences traditionnelles

LE VENT serait-il en train de tourner pour les défenseurs des organismes génétiquement modifiés (OGM) ? A l'heure où José Bové est à nouveau condamné pour la destruction de champs de plantes transgéniques, l'Union européenne poursuit activement ses discussions avec les Etats membres en vue d'une levée du moratoire imposé voilà cinq ans sur les OGM (*Le Monde* du 16 octobre). *«Nous avons fait des progrès importants »* en ce sens, affirmait en septembre le commissaire européen à la santé, David Byrne.

Pour l'heure, les agrochimistes s'enfoncent dans la crise. La diversification des fabricants de pesticides dans la production des OGM tarde à porter ses fruits. Le 12 octobre, l'américain Monsanto, premier producteur mondial de semences génétiquement modifiées, a abaissé, pour la deuxième fois de l'année, ses prévisions de bénéfices, entraînant une chute de plus de 11 % du titre à la Bourse de Wall Street. L'allemand BASF a annoncé, le 14 novembre, des ventes en recul de près de 15 % au troisième trimestre, et prévoit de fermer ou de céder de nouveaux sites agrochimiques dans les prochains mois. L'américain Dow Chemical a, quant à lui, décidé de jeter l'éponge : il cherche officiellement un partenaire pour sa division phytosanitaire. Ou, à défaut, un partenaire pour créer une filiale commune, dont Dow Chemical ne tient pas particulièrement à détenir la majorité, a déjà prévenu son patron, Michael Parker.

Depuis 1999, date de la mise en œuvre du moratoire dans l'Union européenne, les industriels n'ont cessé de se restructurer. De grands groupes se sont désengagés de l'agrochimie, tels Novartis, Aventis ou Pharmacia, pour concentrer leurs efforts sur la santé humaine, où les marges sont plus rémunératrices. Abandonnées par leur maison mère, Syngenta – née en 2000 de la fusion des divisions agrochimiques de Novartis et de Zeneca – et Monsanto, ex-Pharmacia, se sont financées en Bourse. Le groupe français Aventis, qui fut un précurseur avec le maïs OGM Starlink, a vendu, ce printemps, sa division CropScience à Bayer, qui compte supprimer, d'ici à 2005, 4 000 emplois (dont plus de 500 en France), sur les 22 000 que compte sa division agrochimie mondiale.

Le géant de Leverkusen, devenu numéro deux mondial de l'agrochimie, n'a pas voulu davantage du Starlink, ce maïs OGM au passé sulfureux : en 2000, il avait été retrouvé dans la chaîne alimentaire aux Etats-Unis, alors qu'il n'aurait dû nourrir que le bétail. Après le rachat de CropScience par Bayer, le Starlink a été inscrit aux actifs d'une société qui ne sert qu'à rembourser les plaignants américains. Beaucoup d'entreprises européennes ont stoppé leurs recherches sur le Vieux Continent, effrayées notamment par les arrachages de leurs parcelles par des opposants anti-OGM, l'été dernier. Le semencier néerlandais Advanta a ainsi transféré ses centres de recherches aux Etats-Unis.

Six ans après que les premières plantes transgéniques ont pris racine aux Etats-Unis, les agrochimistes continuent de tirer près de 70 % de leurs revenus de leurs activités traditionnelles, les pesticides. La vente de semences représente 12 à 15 milliards de dollars (autant d'euros), sur un marché total de produits pour l'agriculture de 41 milliards de dollars. Et les semences OGM ne représentent que 3,01 milliards de dollars en 2001. Les pesticides n'ont pas pour autant le vent en poupe. Le marché mondial devrait même se rétracter de 4 %, a indiqué récemment l'allemand BASF, devenu un acteur de poids à la faveur de la reprise d'un insecticide vedette auprès de Bayer-CropScience et de l'acquisition en 2000 de l'agrochimie de Wyeth.

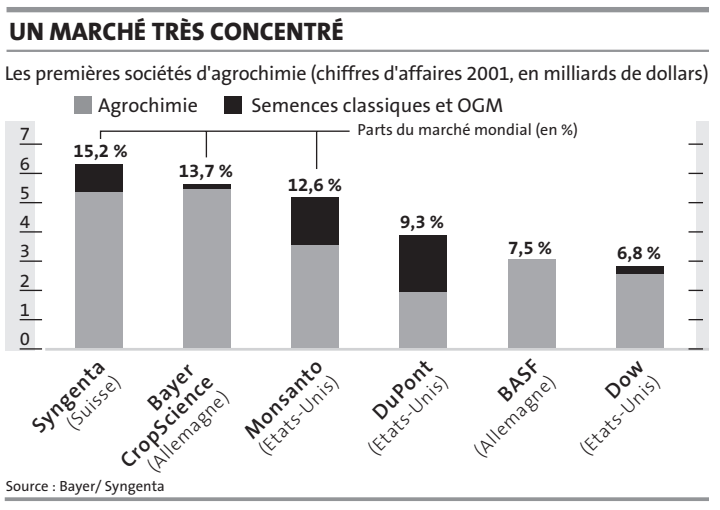

BIENTÔT LA NORME

« Au risque d'être accusées d'acharnement, nos sociétés ne voient pas d'avenir, ni d'innovation possible, sans recours aux OGM, martèle François Thiboust, de BayerCropScience. *Il n'y pas de possibilité de revenir en arrière. »* La demande en semences OGM croît de 10 % à 15 % par an contre 3 % à 4 % pour les semences traditionnelles, selon une étude de Fortis Bank, de juin 2002. *« Outre une acceptation accrue des OGM tels que nous les connaissons aujourd'hui, le marché des semences bénéficiera aussi du développement de nouveaux produits plus qualitatifs, par exemple au goût ou à la valeur nutritionnelle améliorée »*, estiment les experts de Fortis Bank.

En théorie, les travaux bruxellois sur une éventuelle levée du moratoire sur les OGM auraient dû revigorer les industriels. Mais si certains Etats s'impatientent, comme l'Espagne et la Grande-Bretagne, d'autres, comme la France, hésitent encore à autoriser la culture d'OGM. *« Nous n'attendons pas de progrès en Europe avant 2005 »*, avait indiqué au *Monde*, cet été, Hendrik Verfaillie, le PDG belge de Monsanto. *« Nous n'avons pas terminé la course d'obstacles »*, renchérit aujourd'hui André Goig, PDG pour l'Europe de Syngenta Seeds, la branche semences du suisse, le seul à vendre des OGM en Europe (25 000 à 30 000 hectares de maïs résistant à la pyrale en Espagne). *« Trop d'échéances électorales ont lieu d'ici 2005 dans plusieurs pays européens. 2005 pourrait être l'année des semis des OGM, récoltés à l'automne. Mais pendant que les Européens continuent de discuter, les autres continents en sont à la deuxième génération des cotons et des sojas OGM »*, souligne M. Goig, dont la société se place derrière Monsanto, aux Etats-Unis, grâce à la vente de variétés résistant aux insectes.

Persuadés que les OGM seront bientôt la norme en matière de production agricole, les agrochimistes n'ont pas mis un terme à leurs investissements mondiaux. Ils ont développé leurs ventes aux Etats-Unis, en Argentine, en Inde et en Chine et ont multiplié les accords entre eux. Pioneer et Dow ou DuPont et Monsanto ont ainsi mis un terme à de longues querelles de brevets, ce qui leur permet de transférer la technologie des uns dans les variétés des autres, pour offrir le packaging le plus séduisant aux agriculteurs. *« Même si le moratoire était levé en Europe, il faudrait encore réactualiser les variétés et les technologies proposées. Tout a été figé il y a cinq ans, ce qui est énorme en termes de progrès variétal »*, souligne M. Thiboust.

Il leur restera aussi à convaincre leurs clients de l'agroalimentaire, qui eux-mêmes ne souhaitent pas aller à l'encontre des vœux des consommateurs. Mais selon une étude européenne, l'opposition aux OGM faiblirait : si un bon tiers des Européens est toujours contre, culturellement, les deux tiers y seraient favorables, dans certaines conditions, notamment de prix.

Véronique Lorelle

Les bananes du Vietnam mûriront moins vite

Le groupe bâlois Syngenta prépare pour le marché local vietnamien des variétés de bananiers modifiées, de façon à ralentir le mûrissement des bananes, et faciliter ainsi les exportations avec des produits qui durent plus longtemps. La firme proposerait aussi, prochainement, un riz gonflé en vitamine A. *« Syngenta Vietnam veut introduire des semences OGM qui n'affectent pas l'environnement ou la santé »*, a indiqué, le 17 octobre, Henry Briggs, le directeur de la filiale au Vietnam. Syngenta Vietnam ne détient pas moins de 21 % du marché local de l'agrochimie. Selon le quotidien *The Saïgon Times Daily*, le gouvernement vietnamien avait envisagé, en 2000, de contrôler par décret la sécurité des OGM. Mais *« le gouvernement n'a jamais sorti de décret, de peur que cela ait une incidence sur la production agricole »*, a indiqué le ministre vietnamien délégué à l'agriculture, selon *The Saïgon Times Daily*. Des scientifiques proposent que le Vietnam se dote d'un cadre réglementaire, ce qui, selon ce ministre, pourrait prendre des années.

Jean-Paul Bailly commence à constituer son équipe à la tête de La Poste

Christian Kozar, directeur du courrier

DEUX MOIS après son arrivée à la présidence de La Poste, Jean-Paul Bailly commence à constituer son équipe de direction. Il avait quitté la RATP accompagné d'un fidèle : Vincent Relave, directeur de la communication, qui occupe les mêmes fonctions à La Poste et est également membre du comité exécutif, contrairement à son prédécesseur. Fin octobre, une autre fidèle est arrivée : Dominique Blanchecotte, directrice de cabinet de M. Bailly à la RATP. Celle-ci est nommée directrice de cabinet du président et du directeur général. Une double fonction que n'exerçait pas son prédécesseur, Jean-Paul Forceville, directeur du cabinet du président, Martin Vial, et qui est désormais directeur des relations extérieures.

M. Bailly s'apprêterait, selon nos informations, à annoncer une nomination de poids : celle de Christian Kozar à la direction du courrier. Le poste est évidemment stratégique, puisque le courrier représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros (sur un total de 17 milliards). Son prédécesseur, Aimé Perret, a été nommé en février mais vient de demander à être relevé de ses fonctions.

GARDE RAPPROCHÉE

Comme M^me^ Blanchecotte, M. Kozar est un proche de M. Bailly et de Christian Blanc, président de la RATP de 1989 à 1992 (avant M. Bailly), puis d'Air France, de 1993 à 1997. M^me^ Blanchecotte avait suivi M. Blanc à Air France, où elle occupait diverses responsabilités commerciales, avant de retourner en 2001 à la RATP. Officier de l'armée de terre, M. Kozar, âgé de 59 ans, a, dans les années 1980, occupé plusieurs postes administratifs en Nouvelle-Calédonie. Il a, à ce titre, été membre de la commission Blanc chargée par Michel Rocard de rétablir le dialogue entre les communautés caldoche et canaque. En 1999, il suit Christian Blanc à la RATP. Ce militaire monte en particulier le département environnement et sécurité de la RATP, en clair les vigiles encore en fonctions aujourd'hui. En novembre 1993, il suit à Air France M. Blanc, dont il devient directeur de cabinet. M. Kozar, lui, quitte Air France peu après Christian Blanc. Il rejoint alors Canal+, où il s'occupe du câble puis de la Pologne. Mais ce proche de Denis Olivennes (ancien d'Air France et numéro deux de Canal+ jusqu'en avril) a été emporté par la crise qui a secoué la chaîne.

Alors que des rumeurs circulent au siège de La Poste sur un prochain départ de Georges Lefèbvre, qui est à la fois directeur général et directeur des ressources humaines, l'entourage de Jean-Paul Bailly affirme qu'il n'en est rien. Néanmoins, les compétences étendues de M^me^ Blanchecotte semblent indiquer que l'autonomie de M. Lefèbvre sera des plus réduites. D'autant que M. Bailly cumulait aussi la fonction de directeur général à la RATP. Si la direction de La Poste dément l'arrivée de Jacques Rapoport, directeur général adjoint de la RATP, comme directeur des ressources humaines de La Poste, l'arrivée prochaine d'un DRH n'est pas exclue.

Entouré de sa garde rapprochée, Jean-Paul Bailly va commencer à dévoiler sa stratégie lors du conseil d'administration du 19 décembre, qui doit examiner le budget 2003 et le plan stratégique de La Poste.

Frédéric Lemaître

Valeo s'inquiète auprès des médecins de l'absentéisme de ses salariés

Les syndicats dénoncent le travail sur la chaîne

NEVERS (Nièvre)
de notre correspondant

« Nous prenons la liberté de vous écrire pour partager avec vous notre préoccupation en matière d'absentéisme. En effet, de manière globale, l'absentéisme de notre établissement s'est fortement dégradé ces derniers mois pour être aujourd'hui de l'ordre de 5,5 %. » A la mi-octobre, les médecins généralistes de la Nièvre ont pu lire ces lignes signées Pascal Lobry, directeur des ressources humaines (DRH) de Valeo-Nevers. Dans ce courrier, l'équipementier automobile, qui emploie plus de 900 personnes (dont 200 en contrat à durée déterminée), annonçait par ailleurs sa décision de *« faire effectuer, dans certains cas, des contre-visites pendant les arrêts de travail »*. La préoccupation de Valeo étant, selon le DRH délégué de cette unité spécialisée dans la fabrication de serrures, de ne pas dépasser le seuil de 4 % d'absentéisme, pris en compte par les clients dans les accords commerciaux.

« Cette lettre a provoqué de vigoureuses réactions chez mes confrères », confie le docteur Henri Chanay. Secrétaire général de l'ordre des médecins de la Nièvre, il trouve la démarche *« extrêmement curieuse »* de la part d'un *« non-médecin »*. *« Cela montre le peu de valeur qu'on accorde à la prescription médicale, qui n'est guidée que par le seul intérêt du malade,* commente-t-il. *Les dirigeants de Valeo feraient bien de réfléchir sur la raison de cet absentéisme. »* Un argument également mis en avant par le docteur Bernard Leclerc, président de la section nivernaise de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF 58), qui constate, *« connaissance du terrain »* à l'appui, que *« les entreprises ayant un taux d'absentéisme important sont également celles où s'associent les mauvaises conditions de travail et la pauvreté du dialogue social »*.

L'analyse du président de la CSMF 58 fait écho à celle de Christian Knab, secrétaire du syndicat CFDT de la métallurgie, et d'André Fourcade, secrétaire de l'Union départementale de la CFDT. Dans une lettre à la direction de Valeo, datée du 29 octobre, ils notaient : *« Ce n'est pas la faute des médecins traitants et des salariés si vous avez décidé de faire travailler des salariés en chaîne, debout, et qui avancent avec la chaîne. »*

Un rapport du comité d'hygiène et de sécurité de l'entreprise faisait récemment état de *« l'aggravation de la pénibilité du travail et des risques en termes de posture »*. M. Lobry ne l'a sans doute pas lu ; dans son courrier, il invitait en effet les médecins à identifier *« des problèmes liés à l'activité ou aux conditions de travail »*. Histoire de mettre un terme à *« une situation qui génère une réduction significative des résultats »* et qui *« affecte également le niveau de qualité des productions »* lorsqu'elles sont confiées *« à des remplaçants moins qualifiés et moins polyvalents »*.

Si, dans la Nièvre, cette lettre a fait l'effet d'une petite bombe, au siège de Valeo on estime que son impact *« est un peu démesuré »* par rapport aux intentions du DRH. Et à la question de savoir si cette pratique est en passe de se généraliser, Kate Philipps, directrice de la communication, assure que c'est *« une initiative locale pour répondre à un problème local »*, l'absentéisme moyen étant, selon elle, de 3 % au sein du groupe.

Philippe Depalle

Les filières naturelles convoitées par les grands négociants

Il devient de plus en plus difficile de trouver des zones agricoles totalement exemptes d'OGM

LES CONSOMMATEURS européens veulent avoir le choix de leur alimentation. Ils souhaitent donc que soient organisées des filières « non OGM ». Mais la difficulté à trouver des zones agricoles exemptes d'OGM dans le monde grandit chaque jour. Le casse-tête est déjà réel en ce qui concerne l'alimentation animale. Trois pays seulement produisent en quantité industrielle les protéines végétales indispensables à la nourriture des animaux : les Etats-Unis, l'Argentine et le Brésil. Ce dernier est le seul pays officiellement indemne d'OGM, mais la situation évolue vite. Les agriculteurs brésiliens ont en effet importé d'Argentine des semences transgéniques qu'ils reproduisent eux-mêmes illégalement, et le taux d'OGM dans le soja brésilien serait déjà de 20 % à 25 %. Au rythme où les choses évoluent, la barre des 50 % d'OGM pourrait être franchie d'ici cinq ans, estiment les experts.

L'Europe est, pour sa part, dépendante à 75 % des protéines végétales importées. Une étude de la Commission de Bruxelles montre que, même si elle renforçait ses cultures d'oléo-protéagineux à grand renfort de subventions, l'Union ne pourrait produire que 1,6 million de tonnes d'équivalent protéines, quand ses besoins s'élèvent à 15 millions de tonnes. Même si ces chiffres sont contestés par les filières françaises, qui militent en faveur des productions locales pour réduire la dépendance européenne, aucune décision n'a encore été prise par Bruxelles.

La question n'est pas seulement de savoir comment et où planter des semences traditionnelles, de façon à récolter des plantes sans OGM, elle est aussi de savoir qui peut prendre en charge un tel risque qualitatif et financier. Le premier scandale lié aux OGM aux Etats-Unis, celui du maïs Starlink, destiné au bétail, et dont la présence a été constatée dans plus de 300 produits alimentaires, a coûté plus de 100 millions d'euros au groupe franco-allemand Aventis, sans compter le retrait immédiat du produit du marché. Pour éviter que l'histoire ne se répète, les fournisseurs de produits non OGM devront s'assurer à chaque étape que la matière achetée et travaillée est garantie sans OGM, soit par le biais de tests coûteux (250 euros pour un test ADN), soit en contrôlant toute la filière, de la semence jusqu'à la livraison des produits agricoles.

D'après une étude d'un cabinet de conseil bruxellois, Arcadia International, la réglementation OGM donnerait un avantage aux grands opérateurs intégrés internationaux que sont, par exemple, les américains Cargill ou Adem. Eux seuls pourraient dédier quelques silos, le long du Mississippi, au stockage sélectif et à l'exportation de produits sans OGM. Eux seuls pourraient faire pousser les quantités suffisantes et être assurés de la qualité recherchée, car ils travaillent déjà avec des agriculteurs sous contrat. Eux seuls, enfin, pourraient s'assurer contre le risque de dissémination fortuite, puisque les gènes se moquent des frontières comme des règlements.

LA FIN D'UNE ILLUSION

A ce jour, le prix versé aux *farmers* pour un produit sans OGM est loin d'être incitatif : 3,50 dollars par tonne de maïs, elle-même vendue entre 110 et 120 dollars. Mais demain, *« si l'Europe est prête à payer 20 dollars de plus la tonne »*, estime Rodolphe de Borchgrave, directeur associé d'Arcadia, ces organismes collecteurs et de négoce (*traders*) seront en mesure d'organiser la production et la logistique à grande échelle. Aux Etats-Unis, mais aussi au Brésil, dans la région d'agriculture intensive du Mato Grosso, au nord du pays, encore peu concernée par les OGM et où ces groupes sont déjà bien implantés. Les grands gagnants d'une filière non OGM ne seraient donc pas les petites fermes ni les exploitations de taille moyenne et autres coopératives qui parsèment les territoires européens ou les pays en développement, et que défend José Bové. Car le surcoût d'une filière non OGM (+ 7 %) pèse essentiellement en amont de la chaîne.

Cinq ans après le moratoire sur les OGM décrété par l'Europe, l'illusion s'est envolée d'un monde totalement exempt de produits transgéniques. Déjà, les filières sans OGM peuvent se revendiquer comme telles dès lors qu'elle peuvent garantir un taux « avec moins de 1 % d'OGM », selon les propositions de Bruxelles. La plus grande victoire des agro-industriels est sans doute d'avoir réussi leur pari technologique sans livrer bataille. Pour eux, la manipulation génétique des variétés est, il est vrai, la suite logique des dopants que sont les engrais ou des produits phytosanitaires qui protègent les cultures contre les attaques des insectes ravageurs.

Pour le consommateur, dont on n'a pas demandé l'avis, la conséquence sera une hausse des prix du non-OGM par rapport au produit standard, forcément OGM. Pour la viande, selon Arcadia, cela se traduira par une augmentation de 2 % à 3 %. Autre gagnant, la distribution : le non-OGM lui coûtera tout au plus 2 %, soit beaucoup moins qu'un label AOC pour un produit de qualité.

V. L.

ANALYSE

La réglementation donnerait un avantage aux opérateurs intégrés

La préoccupation est de ne pas dépasser le seuil de 4 % d'absentéisme, pris en compte dans les accords commerciaux

Routiers : M. Raffarin en appelle au dialogue

ALORS QU'UNE réunion décisive entre les syndicats de chauffeurs routiers et les organisations patronales était prévue mercredi 20 novembre, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a exhorté les deux parties à ne pas s'engager dans un conflit social, compte tenu du contexte *« d'incertitude »* économique.

« Oui au dialogue social, oui aussi pour tous à l'esprit de responsabilité », a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale, mardi 19 novembre, en ajoutant : *« Je mesure les difficultés des conditions de travail, des conditions de revenu des chauffeurs routiers. Mais je voudrais que l'on pense à l'emploi de tous les Français. »*

En cas d'échec des négociations qui portent sur les salaires et la réglementation européenne, les syndicats CFDT et CGT ont menacé d'engager un conflit de longue durée. La réunion de la dernière chance se tiendra le 22 novembre, date de la fin de l'ultimatum.

Ahold révise ses résultats à la baisse

DUREMENT TOUCHÉ par la crise en Amérique du Sud, le groupe néerlandais Ahold, troisième distributeur mondial, a annoncé, mardi, qu'il tablait dorénavant sur un recul de 6 % à 8 % de son bénéfice opérationnel au lieu d'une hausse comprise entre 5 % et 8 %. C'est la deuxième fois cette année que le groupe révise à la baisse ses perpectives.

Ahold est gravement pénalisé par ses activités en Argentine et au Brésil. Au troisième trimestre, son chiffre d'affaires dans cette zone a baissé de près de 50 %, tandis que le résultat opérationnel chutait de 96 %. Disco, la filiale argentine du groupe néerlandais, accuse une perte de 500 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année. Ahold doit supporter la faillite de son partenaire argentin Velox. Il est également confronté au ralentissement de la consommation aux Etats-Unis. Le groupe a annoncé qu'il allait céder des activités.

CHUTE DU COURS

Action Ahold
en euros à Amsterdam

Source : Bloomberg

Legrand a assigné Schneider devant le tribunal

LE FABRICANT de matériel électrique Legrand a assigné, mardi, le groupe Schneider Electric devant le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), car l'entreprise estime ne pas avoir été associée aux négociations de Schneider Electric avec la Commission européenne, depuis le veto que celle-ci a opposé, en octobre 2001, à la fusion des deux groupes. La Cour européenne de justice a cassé, fin octobre, ce veto , qui avait gelé la part de 98,1 % de Schneider dans l'entreprise basée à Limoges. La Commission doit rendre, le 26 novembre, un nouvel avis sur la fusion.

Les dirigeants de Legrand ont fait savoir, lundi, qu'ils s'opposaient à la fusion et ont signifié à Bruxelles qu'ils préféraient désormais la reprise par le consortium Wendel. Selon Legrand, l'option Wendel permettrait *« de faire l'économie de démembrements »* issus des cessions qui seraient imposées par la Commission pour satisfaire aux exigences des règles européennes de la concurrence.

Selon Alan Greenspan, la FED peut encore baisser ses taux

BLOOMBERG

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan *(photo)* a souligné, mardi 19 novembre, que cette institution était loin d'avoir épuisé tous ses moyens pour relancer l'économie tout en continuant à maîtriser l'inflation. La Fed a abaissé, le 6 novembre, le taux des fonds fédéraux d'un demi-point à 1,25 %, leur plus bas niveau depuis quarante et un ans. *« L'opinion générale est que, au fur et à mesure que les taux se rapprochent de zéro, nous serons à court de munitions. Ce n'est pas le cas »*, a-t-il assuré. M. Greenspan a remarqué que le fait même que la récession américaine de 2001 ait été superficielle complique le redémarrage de l'économie. *« Nous avons eu une récession très superficielle et (...) il est difficile de connaître une reprise très rapide »*, a-t-il déclaré.

SERVICES

■ **XEROX : Le groupe américain de photocopieurs a annoncé, mardi,** la suppression de plus de 2 400 emplois aux Etats-Unis et au Canada au cours des trois prochains mois. Les effectifs avaient déjà été réduits de 1 600 personnes durant le troisième trimestre.

■ **WORLDCOM : l'ancien maire de New-York, Rudolph Giuliani,** veut aider à sauver le groupe de télécommunications en faillite. Sa société de conseil en gestion, Giuliani Partners, travaille avec l'investisseur américain MatlinPatterson Global Advisors pour récolter des fonds afin de racheter une partie de la dette de WorldCom.

■ **VIVARTE : le groupe français de chaussures et vêtements (ex-groupe André)** a réalisé au cours de son exercice 2001-2002 (clos le 31 août) un bénéfice net part du groupe en hausse de 42,8 %, à 68,4 millions d'euros. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,6 % (+ 4,6 % à données comparables), atteignant 1,960 milliard d'euros.

INDUSTRIE

■ **FOURNIER : le laboratoire familial dijonnais** a annoncé, mercredi 20 novembre, la mise en vente de sa division Plasto, spécialiste des adhésifs pour l'automobile, la santé et la grande distribution (77 millions d'euros de ventes en 2001 et 550 employés).

FINANCE

■ **ASSURANCES : un texte garantissant aux compagnies d'assurance le soutien du gouvernement américain** en cas de nouveaux attentats semblables à ceux du 11 septembre a été adopté mardi 19 novembre par le Congrès de Washington. Les assureurs avaient fait savoir qu'ils pourraient encaisser les 40 à 50 milliards de dollars de déclaration de sinistres résultant du 11 septembre, mais qu'ils seraient ruinés si d'autres attentats se produisaient.

La SEC ouvre officiellement une enquête sur les comptes de Vivendi Universal

La justice américaine s'interroge sur la sincérité de l'information financière du groupe au cours des dernières années. En France, la COB et le parquet de Paris sont sur les mêmes pistes

NEW YORK
de notre correspondant

L'enquête préliminaire ouverte par la Securities and Exchange Commission (SEC), l'autorité américaine des marchés, sur les comptes de Vivendi Universal est devenue officielle. Le groupe de communication l'a annoncé, mardi 19 novembre, dans un bref communiqué après la fermeture de Wall Street. La SEC dispose maintenant de la possibilité d'assigner les commissaires aux comptes, les conseils et les avocats de Vivendi Universal. Elle mènera ses investigations conjointement avec la justice fédérale.

Une enquête criminelle a été ouverte au début du mois par le procureur du district sud de l'Etat de New York. Elle porte plus particulièrement sur la sincérité de l'information financière du groupe lors des dernières années. *« La situation devient vraiment dangereuse pour la société et surtout pour son ancien PDG, Jean-Marie Messier, et peut-être deux ou trois autres dirigeants »*, estime un avocat new-yorkais. *« La justice américaine et la SEC n'ont pas l'habitude de traîner et ne s'engagent pas à la légère sans de sérieuses présomptions de culpabilité. Et puis montrer que les scandales comptables ne concernent pas seulement les sociétés américaines ne serait sans doute pas pour déplaire à la fois à Wall Street et à Washington »*, ajoute-t-il.

« COOPÉRER PLEINEMENT »

Comme en France, auprès de la Commission des opérations de Bourse (COB) et de la justice, Vivendi Universal a réaffirmé mardi sa volonté de *« coopérer pleinement »*. Le 29 octobre, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire après la plainte d'actionnaires. Les accusations portent sur la *« publication de faux bilans lors des exercices des années 2000 et 2001 »* et sur la *« diffusion d'informations fausses ou trompeuses sur les perspectives en 2001 et 2002 »*. Pas moins de seize plaintes du même ordre ont été déposées depuis juillet aux Etats-Unis, où Vivendi Universal est aussi coté.

Des investisseurs reprochent à M. Messier d'avoir caché les difficultés financières du groupe. Ces procédures collectives (*« class action »*) ont été regroupées et un magistrat a confié le dossier au cabinet d'avocats Milberg Weiss Bershad Hynes & Lerach, chevronné dans ce type d'affaires. Il compte sur la coopération des enquêteurs français et s'intéresse notamment aux documents récupérés le 9 juillet lors d'une perquisition au siège du groupe à Paris.

L'affaire s'annonce d'autant plus périlleuse pour le groupe français qu'il ne semble plus guère y avoir de doutes sur l'existence de problèmes graves de trésorerie dès la fin de l'année 2001 (*Le Monde* du 15 mai). Les agences de notation financière s'inquiétaient alors de la frénésie d'acquisitions de M. Messier et s'interrogeaient sur la capacité de Vivendi Universal à rembourser ses dettes. Elles menaçaient, en décembre 2001, d'abaisser la note de risque attribuée à ses titres. Jusqu'à sa démission le 1er juillet, M. Messier a pourtant tenu en permanence à ses actionnaires, aux médias et semble-t-il à son conseil d'administration, des propos rassurants sur la solidité financière du groupe. *« Quiconque ayant travaillé ou investi dans ce groupe doit avoir l'impression aujourd'hui d'avoir été trahi. J'ai le sentiment d'avoir été trahi »*, déclarait, il y a un mois sur la chaîne télévisée américaine CNBC, Edgar Bronfman. Cet actionnaire avait vendu il y a deux ans son groupe Universal à M. Messier contre des actions Vivendi.

PLUS RIEN À VOIR

Répondant en septembre à la commission des finances de l'Assemblée nationale, Jean-René Fourtou, PDG du groupe depuis le 3 juillet, déclarait : *« Si M. Messier était resté, la société aurait fait faillite dans les dix jours. »*

La semaine dernière, lors d'une conférence de presse à l'occasion de la sortie de son livre plaidoyer *Mon vrai journal* (*Le Monde* du 12 novembre), M. Messier affirmait : *« Je n'ai pas peur d'aller en prison. »* Vivendi Universal n'était *« pas un Enron à la française. Il n'y a pas eu de fraude ou de manipulation comptable. Il n'y a pas de dirigeants qui s'en sont mis plein les poches »*, avait-il ajouté.

En attendant, Vivendi Universal n'aura bientôt plus rien à voir avec le conglomérat construit par M. Messier avec 70 milliards de dollars d'acquisitions en trois ans. Le groupe doit céder d'ici à la fin 2004 la totalité de sa participation de 40,8 % dans sa filiale de services collectifs Vivendi Environnement. L'hypothèse d'une séparation des activités aux Etats-Unis et en Europe ne cesse de se renforcer. Barry Diller, patron de Vivendi Universal Entertainment, pourrait codiriger le groupe avec M. Fourtou et se verrait confier la responsabilité opérationnelle d'une structure regroupant la branche *« entertainment »* (cinéma, télévision, parcs de loisirs...), la musique et les jeux vidéo.

Pascal Galinier **Eric Leser**

EDF va participer au « noyau dur » français de Vivendi Environnement

EDF va prendre 4 % du capital de Vivendi Environnement et pourrait doubler cette participation en 2004, selon *La Tribune* du mercredi 20 novembre. Les négociations en cours ont abouti mardi soir. Un conseil d'administration d'EDF doit entériner, jeudi 21 novembre, l'opération, qui sera concrétisée rapidement pour s'inscrire dans le calendrier de cession rapide de Vivendi Environnement fixé par sa maison-mère Vivendi Universal. Celle-ci cherche à engranger suffisamment d'argent liquide avant le 10 décembre pour pouvoir mener sa contre-attaque sur Cegetel, face à Vodafone (*Le Monde* du 9 novembre).

L'entrée d'EDF s'inscrit donc dans le plan de cession, pour 4 milliards d'euros, des 40,4 % du capital de Vivendi Environnement que détient encore le groupe de Jean-René Fourtou, dont la moitié immédiatement. En vertu du mécanisme prévu, chaque action rachetée est assortie d'une option d'achat pour une autre en 2004. EDF pourrait donc se retrouver à terme actionnaire à hauteur de 8 % de Vivendi Environnement.

« Au cours actuel de 22,41 euros, une participation de 4 % dans Vivendi Environnement coûterait à EDF seulement 360 millions d'euros », souligne *La Tribune*. Mais selon le prix réclamé par M. Fourtou pour les 20,2 % de VE immédiatement mis en vente, le prix d'acquisition des 4 % avoisinerait les 400 millions d'euros. Une somme non négligeable pour EDF, à l'heure où sa situation financière s'est fortement dégradée, et où l'électricien français est également sollicité, en Italie, par Edison.

FORTEMENT SOLLICITÉE

L'entrée de l'opérateur public dans Vivendi Environnement était fortement sollicitée par les pouvoirs publics, qui souhaitent verrouiller le capital de l'ex-Compagnie générale des eaux, partenaire de nombreuses collectivités locales, entre des mains françaises. EDF et Vivendi Environnement sont déjà partenaires au sein de Dalkia, la filiale de services aux collectivités et aux entreprises de VE. Le groupe électrique est actionnaire à 34 % de la holding Dalkia et il détient 50 % de la filiale Dalkia International. Un partenariat qu'EDF souhaite par dessus tout consolider, entendant même à terme prendre 50 % de l'ensemble de Dalkia, présidé par Jean-Pierre Denis, ancien conseiller à l'Elysée.

Selon nos informations, Henri Proglio, le PDG de Vivendi Environnement, qui veut lui aussi garder le contrôle de Dalkia, aurait préféré procéder par échange d'actions avec EDF, celui-ci transformant tout ou partie de ses 34 % de Dalkia en actions de Vivendi Environnement. Mais Vivendi Universal voulait de l'argent frais.

Reste à convaincre Bruxelles que cette entrée de l'électricien public dans la capital de Vivendi Environnement ne va pas bouleverser l'équilibre de la concurrence sur le marché français. François Roussely, le président d'EDF, a toujours souligné que son seul souci était de préserver ses intérêts dans Dalkia, et qu'une entrée dans VE ne serait considérée que comme un placement financier. Pour obtenir le feu vert de Bruxelles à son entrée dans l'allemand EnBW, en 2000, EDF s'était engagé à ne pas modifier ses participations dans Dalkia, et notamment à rester en dehors de la filiale française. Le groupe Suez, concurrent à la fois de VE et d'EDF, ne devrait pas tarder à réagir.

Pascal Galinier

Tous les Relais & Châteaux du monde maintenant à Paris!

Un endroit unique: la Maison des Relais & Châteaux ... 460 établissements de légende à découvrir, réserver et même offrir! Relais & Châteaux invente le prêt-à-rêver!

*0,15€ / mn

MAISON DES RELAIS & CHÂTEAUX

33, boulevard Malesherbes 75008 Paris.
Tél: 0 825 825 180*

COMMUNICATION

M. Aillagon laisse France 2 et France 3 négocier

AU SEPTIÈME jour de la grève à France 2 et à France 3, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, a précisé, lors de la séance de questions au gouvernement, mardi 19 novembre, que les négociations sur les augmentations de salaires devaient avoir lieu *« dans le cadre des entreprises, et cela dans les limites du cadrage budgétaire de 2002 voté par la précédente majorité »*. M. Aillagon a affirmé qu'il était *« attaché à l'existence d'un audiovisuel public singulier et fort »* et qu'il maintenait sa confiance à Marc Tessier.

Le président du groupe France Télévisions est sorti de son silence, mardi, en adressant une lettre aux syndicats. Il a indiqué que *« toute action qui visait à entraver* (...) *le droit des non-grévistes est réprimée par la loi »*, faisant allusion au blocage de la régie finale, qui a empêché la diffusion des journaux de 13 heures et de 20 heures lundi, et celui de 13 heures mardi. Une manifestation des salariés de France 2 et de France 3 devait avoir lieu, mercredi à 15 heures, près du ministère de la culture et de la communication.

Par ailleurs, réagissant à un article paru dans *Le Monde* daté mercredi 20 novembre, une porte-parole de la direction de France 3 a déclaré que *« 20 % seulement de la production de la chaîne est externalisée, en tenant compte des heures produites en région, et qu'aucun salarié du service aux téléspectateurs n'est en attente d'un nouveau poste »*.

Une presse libre agirait positivement sur le développement économique

*« **UNE PRESSE** libre peut contribuer à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement économique »*, a indiqué l'Association mondiale des journaux (AMJ) en examinant le nouveau rapport de la Banque mondiale intitulé « Le droit de s'exprimer, le rôle des mass media dans le développement économique », rapporte *La Correspondance de la presse* du 20 novembre. Cette étude à caractère scientifique va au-delà du simple argument de moralité et montre que la presse peut favoriser le développement quand son indépendance, sa qualité, et sa capacité à atteindre une large audience sont assurées.

Les auteurs ont exploré, à partir de plusieurs cas, le rôle de la presse comme observateur du secteur gouvernemental et de la vie économique, la capacité des médias à influencer les marchés, leur utilité comme vecteur d'informations et d'idées nouvelles et leur capacité à offrir une tribune aux personnes démunies. Ils traitent aussi du danger potentiel que représente la presse non éthique ou irresponsable, et des conséquences négatives, par exemple, des lois sur l'offense.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)** a décidé de saisir la justice en dénonçant cinq entreprises (quatre françaises et une américaine) qu'elle accuse d'abuser du *spamming*, technique qui consiste à envoyer de la publicité non sollicitée par courrier électronique.

■ **AUDIOVISUEL : la justice allemande a estimé, mardi, à Berlin, que l'ancien patron** de la Deutsche Bank, Rolf Breuer, avait commis une violation contractuelle en mettant en doute la solvabilité du groupe du magnat déchu des médias, Leo Kirch. Ce dernier l'accuse d'avoir précipité son dépôt de bilan (*Le Monde* du 23 mai).

Le mariage de la publicité et du cinéma s'officialise en France aussi

Les produits se sont installés dans les films français comme dans les productions américaines. Ils deviennent personnages de fictions et se rapprochent, ainsi, de leurs consommateurs

2054, le regard est saisi par des rayons lasers qui reconnaissent les individus, peuvent les repérer ou les matraquer de publicité... C'est la vision futuriste proposée par *Minority Report*, le dernier film de Steven Spielberg, adapté de l'œuvre de Philipp K. Dick. Cette plongée dans l'avenir n'a pas échappé aux publicitaires, qui ont joué le jeu avec plaisir et intérêt.

Ainsi, John Anderton, héros-justicier, fuit dans une forêt de messages publicitaires. Il est invité à boire une Guinness, à utiliser sa carte American Express ; il conduit une Lexus, rentre chez Gap, et consulte une montre Bulgari. De *Minority Report* au vingtième James Bond, *Meurs un autre jour*, sorti en France le 20 novembre, les superproductions américaines deviennent souvent des « films-sandwiches ».

Aujourd'hui, la visibilité des marques est d'autant flagrante que celles-ci communiquent massivement sur leurs prestations cinématographiques lors des sorties en salles. *« Il n'y a pas plus de placement de produits dans les films qu'avant : il y a environ quatre à cinq accords par film »*, affirme Jean-Patrick Flandé, PDG de Film Média Consultants, une des agences françaises qui en ont fait leur métier. Le nombre de partenariats commerciaux serait plus faible en Europe : *« Contrairement aux Etats-Unis, où le producteur a le droit de regard final, en Europe, c'est le metteur en scène qui décide. Or, l'auteur ne supporterait pas qu'on transforme son film en catalogue publicitaire »*, précise Olivier Bouthillier, PDG de l'agence Marques et film.

Tout l'enjeu pour les agences est donc de scénariser au mieux la marque et le produit dans le film. On peut définir toute une gradation de situations, dont la valeur financière et l'efficacité commerciale varie, qui donne au produit inséré dans le film, un rôle plus ou moins grand. Le B-A-BA, c'est quand la marque apparaît comme un simple élément du décor. Dans le film *Dérapages incontrôlés*, de Roger Michell, par exemple, une bouteille de San Pellegrino, figure visiblement sur la table du restaurant italien où le jeune avocat donne rendez-vous à sa femme. L'avantage publicitaire croît quand le produit est manipulé par un des acteurs.

CONSOMMÉ PAR L'ACTEUR

Dans *Austin Powers dans Goldmember*, Austin, face à son « Mac », se connecte à Internet par le biais d'AOL, une marque apparemment friande de cinéma (elle était très présente dans le film *Vous avez un e-mail*, avec Tom Hanks et Meg Ryan). Dans une autre scène, il se saisit d'une bouteille de bière Heineken dont la capsule saute sous la pression, le produit se transformant en jeyser.

Parfois, le metteur en scène incite l'acteur à prononcer le nom de la marque. Ces citations sont très prisées. Dans *Stuart Little*, le petit garçon de la famille Little propose soudain à un des ses copains : *« Faisons une pose avec ma PS2 »*. Les deux garçons utilisent leur console Sony face à l'écran du téléviseur où s'affiche en grand la marque Pepsi. José Garcia, dans le film français *Le Boulet*, demande explicitement à son garde du corps d'aller lui chercher un Orangina. Enfin, stade ultime de l'appropriation, le produit est consommé par l'acteur : « *Demi Moore, dans le film d'*Un rêve à l'autre, *s'assoit sur un banc dans Central Park, ouvre une bouteille d'Orangina et boit au goulot »*, se félicite Raymond di Giovanni, directeur des relations extérieures d'Orangina. Cette minute de gloire a un coût.

Selon le degré d'implication de la marque dans le scénario, mais aussi selon la notoriété du metteur en scène et des acteurs, et donc des espérances de succès du film, la facture est plus ou moins élevée. Elle peut aller de la simple mise à disposition du produit au versement d'espèces sonnantes et trébuchantes. *« En France, le placement de produits rapporte environ 20 millions d'euros par an, sur un budget du cinéma de 700 millions d'euros »*, affirme M. Flandé, qui ajoute : *« La fourchette de prix pour une entreprise varie de 10 000 à 150 000 euros. »* Le ticket d'entrée est même parfois plus faible, ce qui permet à des PME de jouer au même jeu que les multinationales.

La société des biscottes Roger a payé 2 300 euros pour une apparition sur la table du petit-déjeuner de Jean Rochefort dans *l'Homme du Train*, réalisé par Patrice Leconte. Pour s'afficher dans un film de Luc Besson, le tarif est plus élevé. Orangina se dit prêt à verser plus de 30 000 euros pour faire une apparition dans *Taxi 3*, qui sortira sur les écrans en 2003. Dans les trois opus de Taxi, la Peugeot 406 blanche pilotée par Sami Naceri est un personnage à part entière. Pour Peugeot, les règles sont claires. *« Nous ne participons pas financièrement aux films, mais nous sommes associés par le prêt de véhicules. Pour* Taxi 3, *nous prêtons 13 Peugeot, et 60 voitures qui ne sont pas commercialisables et que la production utilise pour les cascades »*, précise Nicolas Perrin, du service marketing de Peugeot.

Mais il existe des exceptions. Dans *Décalage Horaire,* de Danièle Thompson, l'action se situe à l'Aéroport Roissy-Charles de Gaulle, et à l'hôtel Hilton de l'aéroport. Pour tourner dans le hall F, l'un des lieux de tournages les plus demandés de l'aéroport, la production a dû le louer. *« C'est plus la distribution du film* [Juliette Binoche, Jean Reno] *qui a permis d'emporter la mise »*, confie-t-on. La location de la cabine d'un avion Air France a, elle, été réglée *« quelques milliers d'euros par jour »*. Même chose à l'hôtel Hilton, qui a loué le hall et l'ascenseur pour deux demi-journées de tournage. La chambre et le salon de maquillage de l'hôtel ont été reconstitués en studio. Seul Clarins a bénéficié d'un accord de partenariat. Pour permettre à Juliette Binoche d'être maquillée par le directeur artistique de Clarins, la marque a partagé quelques scènes avec l'actrice.

Laurence Girard et Bénédicte Mathieu

Plus d'une trentaine de marques dans le nouveau James Bond

NEW YORK
de notre correspondant

A défaut d'être considéré par la critique comme l'un des meilleurs du genre, le 20e film consacré aux aventures de James Bond, *Die Another Day* (*Meurs un autre jour*), fera tout de même date. Il s'agit de la plus importante vitrine commerciale cinématographique jamais projetée sur les écrans. Près d'une trentaine de marques, de l'automobile aux cosmétiques en passant par les pulls en cachemire, les scooters des neiges, la vodka, les cigares, les montres, les rasoirs, les cartes de crédit, les téléphones portables, les costumes, les compagnies aériennes, ont misé sur l'espion le plus célèbre de la planète.

Le budget de publicité des « sponsors » atteint 120 millions de dollars (119,7 millions d'euros), supérieur aux 110 millions engagés par le studio MGM pour réaliser le long métrage. Aux Etats-Unis, ce dernier a même été rebaptisé ironiquement *« Buy Another Day »* (achète un autre jour). A la télévision, sur les autobus, les taxis, dans les vitrines des grands magasins, dans la presse, sur un nombre incalculable de sites Internet, les produits estampillés James Bond pullulent.

« Nous ne devons jamais croire que le public se bousculera seulement parce qu'il s'agit d'un film de James Bond, explique Peter Adee, responsable de la promotion de la MGM. *Il faut toujours le réinventer. »* Les deux derniers épisodes, *Le monde n'est pas assez* et *Demain ne meurt jamais*, n'ayant pas rencontré le succès espéré, le studio a décidé, quarante ans après le premier 007, de *« rajeunir »* le concept et de prendre encore plus de liberté avec le héros créé par Ian Fleming.

Pierce Brosnan, qui joue pour la quatrième fois le personnage de l'espion de Sa Majesté, n'est plus la seule vedette du film. La *James Bond girl*, Halle Berry, première actrice noire à avoir obtenu un Oscar, en 2002, lui fait de l'ombre et rameute les marques en mal de promotion. Ford a même créé une version limitée de couleur corail, à 43 000 dollars l'exemplaire, du cabriolet Thunderbird conduit par Halle Berry dans le film. Plus classique, James Bond renoue avec son passé et prend le volant d'une Aston Martin, engagée notamment dans une poursuite musclée sur la banquise avec une Jaguar blindée. Cette marque britannique appartient à Ford. Le constructeur américain aurait payé 35 millions de dollars pour évincer BMW, partenaire des derniers épisodes.

VERNIS À ONGLES

Le fabricant de cosmétiques Revlon mise encore plus gros. Il accumule depuis trois ans pertes et dettes, et compte sur sa nouvelle gamme de maquillage et de parfum, baptisée « 007 Color Collection », pour sortir du rouge. Les chaînes de télévision américaines sont envahies de spots où Halle Berry vante les vernis à ongles et autres fards. Son personnage a droit aussi à sa montre, une Swatch. La marque suisse en profite pour sortir une série spéciale retraçant les vingt films de James Bond. Ce dernier porte à son poignet sa traditionnelle Omega, une marque détenue par Swatch.

Plus modestement, Brioni Roman Style a dépensé 300 000 dollars pour mettre ses costumes sur le dos de Pierce Brosnan, et la firme écossaise Ballantyne une somme équivalente pour lui faire porter ses pulls en cachemire. L'agent britannique a aussi changé de marque de vodka, passant de Smirnoff à Finlandia.

« Tout est fait pour amener le plus rapidement possible le maximum de personnes dans les salles de cinéma. S'ils sont nombreux à voir nos produits en action, nous sommes tous gagnants », explique Jan Valentic, vice-président de Ford. A moins que les spectateurs, effrayés par un tel déluge de promotions, finissent par se demander s'ils vont bien voir un film.

Eric Leser

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Michel Aphatie

A la suite de notre article intitulé « Les interventions du président de Radio France inquiètent les journalistes » (Le Monde *du 1er novembre), nous avons reçu de Jean-Michel Aphatie, chef du service politique de France Inter, la mise au point suivante :*

Le traitement des inondations du 9 septembre, dans le Gard, a donné lieu à une couverture exceptionnelle sur les antennes de France Inter. Pour la matinée du 10 septembre, la direction de Radio France et celle de France Inter ont décidé d'accorder la priorité aux témoignages et aux reportages. Au terme d'un dialogue professionnel et serein, Jean-Marie Cavada et moi avons décidé qu'il n'y aurait pas, ce jour-là, de chronique politique pour permettre l'expression des sinistrés. Voir dans cet épisode la manifestation d'une *« intervention »* à caractère politique est donc déplacé.

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

Paris 5e

EXCEPTIONNEL, 6/7 pièces S/PLACE DU PANTHEON, exclusivité. Prix : 2 395 000 €. Tél. : 06.64.02.06.65

PRÈS SEINE, dernier étage, calme, séj.+ mezzanine + 2 chambres, 74 m2 au sol, 412 000 €. S. KAYSER : 01.43.29.60.60

Paris 6e

agence Littré L'Immobilier de la rive gauche de Paris 41, rue Madame 75006 Paris.

LN.-D.-DES-CHAMPS, 2 P., 29 m2, cour fleurie, charme.

PL ST-SULPICE (près), 38 m2, 6e asc., vue, parfait état.

RUE UNIVERSITE, charmant 3 P., 70 m2, 2e asc.

RUE N.-D.-DES-CHAMPS, séj. + 3 chbres, charme fou.

ASSAS/FLEURUS, bel imm., 5 P., 130 m2, 2e asc., balc.

ST-SULPICE, étonnante maison + terrasse.

PASTEUR, superbe imm. 6 P., 195 m2, 2e asc. 1 090 000 €.

01.45.44.44.45

Paris 7e

SUFFREN, immeuble pierre de t., 4 pièces, 3e étage, 115 m2. Tél. : 01.47.73.51.26

Paris 8e

Duplex, 147 m2, dernier ét., soleil, balcons, charme, cheminées, 4 chambres. Tél. : 01.40.61.97.75

Paris 11e

7 P., 174 m2, ETONNANT, calme, poutres, 610 000 €. X'IMMO : 01.42.27.42.28

VOLTAIRE, 174 m2, gd calme, 2 entrées, prévoir travaux, 610 000 €. Tél. : 01.45.46.26.25

Paris 16e

Très rare, 16e, proche tour Eiffel, propr. vd appt, 2 P., 42 m2, meublé, contemporain + cave ds résid. gd stand., vue, 5e ét., sur parc arboré, calme absolu, gardiennage jour et nuit. Prix : 445 000 €. Tél. : Paris, 01-47-04-78-81. Port. : 06-72-70-62-26. Provence (à partir du 22/11) : 04-93-63-65-28.

MAISONS

Paris

Belles maisons particulières, près parc Montsouris 14e, 415 m2, près Parmentier 11e, 338 m2, près St-Georges 9e, 515 m2.

Port-Royal 1er, 30 m2, 7e ét., terrasse sud 184 000 €.

Rue Moncey 9e, appt.160 m2, St-Georges 9e, appt. 128m2. ABVL : 01.53.20.08.70

Rég. parisienne

Forêt Saint-Germain-en-Laye sur 1 000 m2, maison 6/7 P., 200 m2, 5 chbres, refait neuf, grand charme, 3 049 € net Tél : 06.12.56.70.36

Maison à Feucherolles (78), 4 chbres, 2 s.d.b. + bur., séj. 62 m2, terrasse, garage sur terrain de 1 206 m2, 640 000€. Tél. : 06.22.10.63.58

ACHATS

APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m2, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. 01-48-73-23-55, même soir.

MAISONS

Particulier, résidant à Vitry-sur-Seine, (Val-de-Marne), cherche maison, 4 ou 5 P., dans quartier des Malassis, Noriets ou autres. Tél. : 01.46.72.15.42 ou 06.71.00.36.51

VIAGERS

LEGASSE VIAGER 47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18. Liste de nos viagers sur : WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS

OFFRES VIDES

Paris

A louer, Paris-6e, rue de Seine, 63 m2, 3 P., 2e ét., clair, entrée, séj., coin cuis., 2 chbres, s.d.b. + douche, rénové, neuf, chauff. au gaz, loué : 1 774 € cc/mois. 02-37-99-20-33/06-81-57-82-36.

OFFRES MEUBLÉES

Méribel (73), r.d.c., chalet, 4 chbres, 3 s.de bains, jan.-fév.-mars/ semaine. Tél. : 06-78-85-22-09 ou 04-76-90-22-74.

AGENDA

CHAMBRES D'HÔTES

Séjour ski parc Queyras, demi-pension chez apiculteur depuis 34,50 €, esprit bio. didier.prosper@libertysurf.fr Tél. : 04.92.45.86.15

VILLEGIATURE

Loue riad, bord de mer. Pieds dans l'eau, Agadir. Tél. : 06.07.37.07.14 chrisiwan56@hotmail.com

GARDIENNAGE

Etes-vous à la recherche du couple sérieux (Suisse), qui gardera votre maison située en bord de mer en France, Italie ou Grèce (toute l'année), pour tout entretien, jardinage, administration, etc., et qui pourra aussi vous préparer de bons petits plats ? Tél. : +41-1-946 34 34. Mail : lifecons@hotmail.com

VOIR LA SUITE DE L'IMMOBILIER PAGE 36

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Repli généralisé des indices en Europe et aux Etats-Unis

LES INDICES boursiers européens et américains ont manqué d'entrain, finissant tous en recul à l'issue de la séance du mardi 19 novembre. L'indice Dow Jones a cédé 0,14 %, tandis que celui du Nasdaq, symbole des valeurs technologiques, a chuté de 1,38 %.

Parmi les plus fortes baisses, le spécialiste du bricolage, Home Depot a chuté de 12,9 %, à 24,91 dollars, après s'être montré prudent concernant les perspectives économiques pour 2003. La société a annoncé qu'elle s'attendait à un recul de ses ventes au quatrième trimestre. Le fabricant de semi-conducteurs Advanced Micro Devices a perdu 14,92 %, à 5,58 dollars, après avoir annoncé le lancement d'un emprunt convertible en actions du groupe alors que l'agence de notation Standard & Poor's a réduit la note qu'elle attribue à sa dette.

En Europe, l'indice DAX allemand a cédé 0,36 %, à 3 206,93 points, et le Footsie britannique a perdu 0,47 %, à 4 096,50 points. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé en baisse de 0,97 %, à 3 177,23 points, entraîné par Alcatel, la plus forte baisse de l'indice. Le titre a perdu 6,79 %, à 4,94 euros, après que les analystes de la banque allemande Deutsche Bank ont émis un conseil de vente sur l'action, au même titre qu'Ericsson.

A Milan, où l'indice MIB 30 n'a concédé que 0,02 %, à 24 621 points, l'action du club de football la Lazio Rome a été suspendue des transactions, après avoir gagné 14 % la veille, sur des rumeurs de rachat du club par le fils du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, Saadi Kadhafi, qui est aussi membre du conseil d'administration de la Juventus Turin, dont il contrôle 7,50 % du capital à travers la société d'investissements libyenne Lafico. Mardi, il a confirmé son intérêt pour le dossier, tandis que l'actionnaire actuel de la Lazio Rome, le groupe agroalimentaire Cirio Finanziaria, qui cherche à se séparer de certains actifs pour améliorer sa situation financière, a été officiellement déclaré en défaut de paiements sur l'ensemble de ses emprunts obligataires.

Cécile Prudhomme

INDICE MIB 30

En points, à Milan

Source : Bloomberg

Les déficits des fonds de retraite grèvent les comptes des entreprises

CHRONIQUE DES MARCHÉS

UN CERCLE vicieux inquiète les analystes de Wall Street : le déclin persistant de la Bourse est en train de diminuer drastiquement les rendements de fonds de retraite par capitalisation des grandes entreprises américaines. Résultat : celles-ci, qui en avaient tiré beaucoup de gains dans les années d'euphorie boursière (les plus-values enregistrées sur les placements dépassant les versements aux retraités), en perdent aujourd'hui et doivent effectuer de nouveaux versements (le niveau de ceux-ci étant garanti). Cette situation va finir par amputer les profits des entreprises... et cette perspective fait baisser leur cours de Bourse. La boucle est bouclée.

ACTION SIEMENS

En euros à Francfort

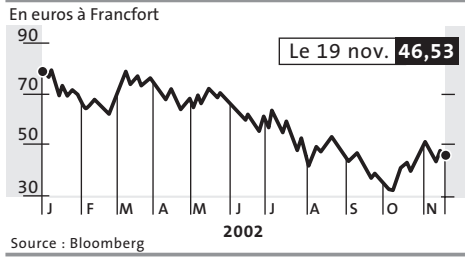

Source : Bloomberg

LES GRANDES FIRMES TOUCHÉES

Une douzaine de grandes firmes, dont General Motors (GM), Boeing, BellSouth et American Airlines, affichaient, fin 2001, des plans d'épargne retraite pour leurs salariés en déficit de plus d'un milliard de dollars (0,99 milliard d'euros) chacun par rapport à leurs prévisions de retour sur investissements, selon une étude de la banque d'affaires Credit Suisse First Boston (CSFB).

La loi américaine impose aux entreprises de renflouer ces fonds avec de l'argent liquide dans un délai de trois à cinq ans dès lors qu'ils sont « sous-provisionnés » de plus de 10 % par rapport aux objectifs de rentabilité à atteindre. L'agence de notation financière Standard & Poor's (S & P) a tiré le signal d'alarme le 23 octobre, en estimant que les résultats des entreprises américaines cotées en Bourse étaient faussés par la comptabilisation de bénéfices attendus des placements des fonds de retraite. Quand les marchés grimpaient de 15 % à 20 % par an, les sociétés prévoyaient des taux de retours sur investissement de 9 % à 10 % pour les placements de leurs fonds. « *Aujourd'hui, il faudrait qu'elles révisent leurs hypothèses de taux de retour drastiquement à la baisse pour 2003* », conseillent David Zion et Bill Carcache, auteurs de l'étude du CSFB. Selon une autre étude de la banque Merrill Lynch, si les sociétés composant l'indice S & P 500 avaient déduit de leurs comptes l'écart entre le rendement prévu de leurs fonds de retraite et celui effectivement observé, leur bénéfice par action aurait été inférieur de 6,1 % en 2001. Le groupe informatique IBM a commencé l'œuvre de transparence : il vient de reconnaître que le recul de rentabilité de ses placements grèveront son bénéfice net de 2003 de 700 millions de dollars.

FORD RÉINJECTE DE L'ARGENT

Le constructeur automobile américain Ford a suivi, avouant, le 14 novembre, que ses fonds de retraite étaient « *sous-provisionnés de quelque 6,2 milliards de dollars à la fin 2002* », après le recul continu de la Bourse. Ce montant était de 3,2 milliards en juin. La valeur de ces fonds, qui couvrent environ 300 000 salariés et retraités, a baissé cette année de 11,5 %. Le groupe est donc contraint de mettre la main à la poche et va verser 500 millions de dollars à ses fonds de retraite au cours de chacune des deux prochaines années. Il indique cependant que ces sommes ont « *déjà été incorporées dans ses prévisions financières* ». Le constructeur indique qu'il dispose « *d'amples liquidités, dont 25,7 milliards de dollars en cash à la fin septembre, pour effectuer ses contributions prévues* » au titre des retraites. L'agence Standard & Poor's a cependant abaissé la note de crédit de Ford en partie à cause des incertitudes sur le rendement des fonds de retraite.

SIEMENS DIVERSIFIE SES FONDS

Mauvaise surprise aussi chez le conglomérat allemand Siemens, lors de la présentation, le 13 novembre, des résultats du quatrième trimestre de son exercice fiscal (clos fin septembre). Le bénéfice opérationnel est ressorti, pour cette période, à 176 millions d'euros, nettement moins que les prévisions des analystes, du fait de lourdes charges exceptionnelles : Siemens a injecté 2,6 milliards d'euros en deux mois dans son fonds de pension, pour combler partiellement le trou de 6,8 milliards creusé par l'affaiblissement des marchés d'actions. « *Cette dotation supplémentaire pour les plans de retraite en Allemagne, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne a été financée pour la plus grande partie sur les fonds propres de Siemens* », indique le groupe. Par ailleurs, Siemens a fait savoir que son fonds de pension avait réorienté sa stratégie d'investissement, depuis la fin 2001, pour réduire nettement la part des actions (20 % à 25 % de la valeur globale du fonds, contre jusqu'à 65 % par le passé), au profit des obligations et de l'immobilier.

Stéphane Lauer et Gaëlle Macke

LES BOURSES DANS LE MONDE 20/11, 9h56

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002		Mini 2002		PER
UNION EUROPÉENNE								
ALLEMAGNE	DAX Index	3169,75 *20/11*	-1,16	5467,31 *19/3*		2519,30 *9/10*		20,00
	Euro Neu Markt Price IX	458,42 *20/11*	-0,24	1212,43 *4/1*		349,01 *8/10*		
AUTRICHE	Austria traded	1092,31 *20/11*	0,16	1368,18 *2/5*		991,22 *10/10*		15,20
BELGIQUE	Bel 20	2061,27 *20/11*	0,27	2906,75 *24/4*		1752,31 *9/10*		12,20
DANEMARK	Horsens Bnex	203,82 *20/11*	0,06	280,92 *26/3*		180,39 *11/10*		12,90
ESPAGNE	Ibex 35	6257,90 *20/11*	-0,66	8608,50 *4/1*		5266,89 *10/10*		16,70
FINLANDE	Hex General	6205,78 *20/11*	-0,37	9224,38 *4/1*		4711,08 *24/7*		17,10
FRANCE	CAC 40	3176,70 *20/11*	-0,02	4720,04 *4/1*		2612,03 *10/10*		18,30
	Mid CAC	1458,78 *19/11*	-1,07	2176,89 *2/4*		1233,19 *10/10*		19,00
	SBF 120	2228,35 *20/11*	-0,03	3263,90 *28/3*		1847,00 *10/10*		18,30
	SBF 250	2123,00 *19/11*	-0,95	3081,89 *28/3*		1767,51 *10/10*		18,30
	Indice second marché	1862,32 *19/11*	-0,07	2567,01 *15/5*		1646,41 *10/10*		13,10
	Indice nouveau marché	519,79 *20/11*	-0,67	1175,41 *7/1*		433,89 *10/10*		
GRÈCE	ASE General	1816,20 *20/11*	0,00	2655,07 *3/1*		1678,69 *8/11*		13,70
IRLANDE	Irish Overall	4305,78 *20/11*	-0,62	6085,02 *18/1*		3616,98 *10/10*		11,20
ITALIE	Milan Mib 30	24626,00 *20/11*	0,02	33548,00 *17/4*		20542,00 *10/10*		19,70
LUXEMBOURG	Lux Index	740,39 *19/11*	0,67	1169,47 *14/1*		642,21 *11/10*		13,00
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	340,57 *20/11*	-0,07	531,45 *18/4*		282,79 *24/9*		14,50
PORTUGAL	PSI 20	5773,27 *20/11*	-0,08	7998,50 *4/1*		4937,16 *30/9*		16,20
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4098,10 *20/11*	0,04	5362,29 *4/1*		3609,89 *24/9*		14,80
	FTSE techMark 100 index	692,93 *20/11*	-0,44	1569,61 *4/1*		590,02 *10/10*		
SUÈDE	OMX	537,57 *20/11*	-0,94	878,88 *4/1*		413,98 *10/10*		23,30
EUROPE								
HONGRIE	Bux	7606,30 *19/11*	-1,45	9019,42 *7/5*		6546,35 *26/7*		10,20
ISLANDE	ICEX 15	1315,30 *19/11*	0,24	1413,85 *21/3*		1141,82 *28/12*		
POLOGNE	WSE Wig 20	1158,21 *19/11*	0,74	1486,22 *28/1*		1026,65 *26/7*		21,70
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	445,20 *20/11*	0,20	479,39 *10/5*		384,60 *2/1*		12,20
RUSSIE	RTS	351,27 *19/11*	-0,60	425,42 *20/5*		256,75 *28/12*		
SUISSE	Swiss market	5034,20 *20/11*	0,68	6740,60 *17/5*		4333,10 *10/10*		24,10
TURQUIE	National 100	13448,55 *20/11*	0,45	15071,83 *8/1*		8514,03 *3/7*		27,50
AMÉRIQUES								
ARGENTINE	Merval	454,29 *19/11*	-1,06	471,33 *6/2*		267,73 *14/6*		20,60
BRÉSIL	Bovespa	9971,23 *19/11*	0,00	14495,28 *18/3*		8224,61 *16/10*		8,90
CANADA	TSE 300	6423,65 *19/11*	-0,95	7992,70 *7/3*		5678,27 *10/10*		19,10
CHILI	Ipsa	81,65 *19/11*	-0,74	109,73 *28/12*		74,86 *16/10*		14,90
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8474,78 *19/11*	-0,14	10673,09 *19/3*		7197,49 *10/10*		18,90
	Nasdaq composite	1374,51 *19/11*	-1,38	2098,87 *9/1*		1108,48 *10/10*		40,30
	Nasdaq 100	1025,96 *19/11*	-1,84	1710,22 *9/1*		795,25 *8/10*		41,90
	Wilshire 5000	8458,21 *19/11*	-0,48	10983,40 *19/3*		7273,39 *10/10*		
	Standards & Poors 500	896,74 *19/11*	-0,40	1176,96 *7/1*		768,63 *10/10*		18,40
MEXIQUE	IPC	5641,74 *19/11*	-1,47	7611,12 *11/4*		5500,75 *5/8*		11,50
ASIE-OCÉANIE								
AUSTRALIE	All ordinaries	2969,00 *20/11*	0,60	3443,89 *14/2*		2842,60 *10/10*		15,70
CHINE	Shangaï B	125,90 *19/11*	2,14	172,33 *31/12*		121,08 *23/1*		17,90
	Shenzen B	193,07 *19/11*	1,93	267,75 *31/12*		182,42 *23/1*		10,60
CORÉE DU SUD	Composite	671,44 *19/11*	0,65	943,53 *22/4*		576,48 *11/10*		
HONG KONG	Hang Seng	9971,15 *20/11*	0,06	12020,45 *17/5*		8779,33 *10/10*		14,20
	All ordinaries	4317,19 *20/11*	-0,08	5277,35 *17/5*		3857,01 *10/10*		
INDE	Bombay SE 30	362,95 *18/11*	0,60	415,77 *5/4*		333,54 *31/12*		
ISRAËL	Tel Aviv 100	335,03 *19/11*	-0,66	468,92 *7/1*		321,95 *4/11*		
JAPON	Nikkei 225	8459,62 *20/11*	1,13	12081,42 *27/5*		8197,21 *10/10*		22,90
	Topix index	830,82 *20/11*	1,68	1144,02 *27/5*		808,15 *19/11*		27,20
MALAISIE	KL composite	637,71 *20/11*	0,04	816,94 *23/4*		621,09 *15/10*		13,70
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	719,33 *20/11*	-0,19					
SINGAPOUR	Straits Time	1384,86 *20/11*	-0,64	1848,98 *5/3*		1326,35 *25/9*		
TAÏWAN	Weighted	4653,50 *20/11*	-1,54	6484,93 *22/4*		3845,76 *11/10*		25,60
THAILANDE	Thaï SE	352,93 *20/11*	-0,20	430,67 *14/6*		301,17 *28/12*		
AFRIQUE								
AFRIQUE DU SUD	All share	9753,49 *20/11*	0,06	9991,25 *11/9*		9082,12 *10/10*		10,00
COTE D'IVOIRE	BRVM	66,81 *18/11*	0,00	77,45 *31/12*		66,32 *6/11*		

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mercredi 20 novembre 9h56

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2540,63	-0,39
AUTOMOBILE	166,97	-0,64
BANQUES	202,50	-0,45
PRODUIT DE BASE	146,02	-0,94
CHIMIE	263,68	-0,66
TÉLÉCOMMUNICATIONS	325,13	-0,30
CONSTRUCTION	172,55	-0,82
CONSOMMATION CYCLIQUE	90,02	0,81
PHARMACIE	347,15	-0,30
ÉNERGIE	276,47	-0,19
SERVICES FINANCIERS	170,90	-0,50
ALIMENTATION ET BOISSON	209,89	0,10
BIENS D'ÉQUIPEMENT	248,62	-0,35
ASSURANCES	172,95	-1,18
MÉDIAS	151,69	-0,97
BIENS DE CONSOMMATION	264,48	0,26
COMMERCE ET DISTRIBUTION	233,30	-0,70
HAUTE TECHNOLOGIE	282,54	-0,33
SERVICES COLLECTIFS	213,51	-0,02

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,14	0,20
AEGON NV	NL	13,26	-1,70
AIR LIQUIDE	FR	133,80	-0,59
ALCATEL A	FR	4,87	-1,42
ALLIANZ N	AL	101,65	-2,54
AVENTIS	FR	58,60	-0,09
AXA	FR	14,35	-0,21
BASF AG	AL	36,90	-0,67
BAYER	AL	22,88	-1,42
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	14,34	-1,17
BBVA	ES	9,68	-0,92
BNP PARIBAS	FR	43,00	0,70
BSCH	ES	6,22	-1,11
CARREFOUR	FR	45,96	-0,71
DAIMLERCHRYSLER N	AL	33,23	-1,19
DANONE	FR	133,50	0,68
DEUTSCHE BANK AG	AL	48,35	-2,32
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,86	-1,58
E.ON	AL	44,50	-0,58
ENDESA	ES	11,57	1,67
ENEL	IT	4,97	-0,20
ENI SPA	IT	14,27	-0,21
FORTIS	BE	18,67	-1,22
FRANCE TELECOM	FR	12,75	1,19
GENERALI ASS.	IT	17,98	-0,11
ING GROEP CVA	NL	16,83	-1,75
KONINKLIJKE AHOLD	NL	11,78	1,12
L'OREAL	FR	72,80	0,07
LVMH	FR	44,07	1,54
MUENCHENER RUECKV	AL	136,32	-1,86
NOKIA OYJ	FI	17,58	-0,57
PINAULT PRINTEMPS	FR	82,50	-1,79
REPSOL YPF	ES	11,91	-0,33
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	19,33	2,55
?=211	NL		
RWE	AL	28,96	-0,82
SAINT GOBAIN	FR	25,78	-1,30
SANOFI-SYNTHELABO	FR	59,90	-0,08
SANPAOLO IMI	IT	6,79	-0,15
SIEMENS	AL	46,60	0,15
SOCIETE GENERALE A	FR	51,65	0,00
SUEZ	FR	18,37	0,27
TELECOM ITALIA	IT	8,24	0,12
TELEFONICA	ES	9,62	-0,62
TIM	IT	5,19	0,97
TOTAL FINA ELF	FR	139,40	-0,29
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,82	-0,52
UNILEVER CVA	NL	61,70	-0,32
VIVENDI UNIVERSAL	FR	11,03	-1,34
VOLKSWAGEN	AL	38,58	-0,82

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

19/11 : 131 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
E.MULTI DIGI DIENS	0,35	40,00
BKN INTERNATIONAL	0,21	31,25
WWL INTERNET	0,05	25,00
METABOX	0,06	20,00
CYBIO	2,40	12,68
NETLIFE AG	1,18	10,28
DICOM GRP CERTIF	6,70	9,84
Plus mauvaises performances		
TEAM COMM GRP	0,02	-50,00
I-D MEDIA AG	0,28	-30,00
DATASAVE	0,15	-16,67
IPC ARCHTEC	1,80	-14,29
ROESCH MEDIZIN	1,21	-13,57
SZ TESTSYSTEME	0,39	-13,33
GFN	0,15	-11,76

LONDRES

19/11 : 2660 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	27,50
MYTRAVEL GROUP	0,28	24,72
QXL RICARDO	0,74	7,50
BRITISH BIOTECH	0,04	6,67
ALLIANCE UNICHEM	4,55	5,45
KIDDE	0,74	5,34
SPIRENT	0,17	4,50
Plus mauvaises performances		
ISHARES EUR PHARMA	4,59	-11,22
TELEWEST COMM	0,01	-8,33
MARCONI	0,02	-6,14
SIGNET GROUP	0,77	-6,13
EMI GROUP	1,73	-6,11
ARM HOLDINGS	0,59	-5,62
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,85	-5,56

TOKYO

20/11 : 1116 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
A&A MATERIAL	27,00	35,00
KANTO SPECIAL STEE	24,00	33,33
TOHPE	55,00	27,91
FUJI TITANIUM IND.	140,00	27,27
DAIWA CONSTRUCTION	38,00	26,67
HITACHI ZOSEN	24,00	26,32
AUTOMOBILE FOUNDRY	44,00	25,71
Plus mauvaises performances		
OYE KOGYO	32,00	-20,00
KOSUGI SANGYO	49,00	-16,95
NIHON SEIKAN	121,00	-13,57
ZION	95000,00	-12,84
SPK CORP	850,00	-12,82
CHODAI	260,00	-12,75
FUJITSU COMPONENT	35000,00	-12,50

PARIS

19/11 : 118 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SCOR	7,68	12,78
BUSINESS OBJECTS	17,45	5,12
THALES	27,40	4,94
SPDR EURO	96,60	4,43
SODEXHO ALLIANCE	25,58	4,41
TRACKS MSCI INDUST	38,95	3,56
ROY.PHILIPS ELECTR	19,00	3,43
Plus mauvaises performances		
VALLOUREC	49,00	-9,26
SOPRA GROUP	19,20	-7,47
GENESYS	2,20	-7,17
EUROTUNNEL	0,65	-7,14
ALCATEL A	4,94	-6,79
TRANSICIEL	8,04	-6,51
ALTRAN TECHNOLOGIE	5,30	-6,36

NEW YORK

Séance du 19/11

NYSE

1322 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	128,02	0,41
AM INTL GRP	66,57	0,11
ALCOA	22,54	-0,97
AOL TIME WARNER	14,97	-1,12
AMERICAN EXPRESS	37,26	1,42
AT & T		
BANK OF AMERICA	68,22	1,20
BOEING CO	31,40	1,55
BRISTOL MYERS SQUI	24,20	-1,39
CATERPILLAR	44,95	0,74
CITIGROUP	36,44	1,73
COCA-COLA	46,39	1,02
COLGATE PALMOLIVE	52,79	0,27
DOW CHEMICAL	27,64	1,69
DUPONT DE NEMOURS	42,23	0,55
EASTMAN KODAK	34,19	-0,26
EXXON MOBIL	35,20	0,66
FORD MOTOR	8,55	-2,84
GENERAL ELECTRIC	23,90	1,27
GENERAL MOTORS	35,02	-0,43
GILLETTE CO	30,86	1,18
HEWLETT PACKARD	16,55	-1,84
HOME DEPOT INC	24,91	-12,90
HONEYWELL INTL	22,99	1,23
IBM	78,37	-1,02
INTL PAPER	35,47	0,77
JOHNSON & JOHNSON	58,80	-0,47
J.P.MORGAN CHASE	21,95	0,27
LUCENT TECHNOLOGIE	1,20	-3,23
MC DONALD'S CORP	17,84	0,51
MERCK AND CO	57,61	1,86
MOTOROLA	8,91	-4,91
NORTEL NETWORKS	2,19	-3,10
PEPSICO	44,90	1,40
PFIZER INC	33,00	0,24
PHILIP MORRIS COS	38,10	-0,26
PROCTER AND GAMBLE	87,10	1,10
SBC COMMUNICATIONS	25,48	-0,62
TEXAS INSTRUMENTS	17,18	1,06
UNITED TECHNOLOGIE	62,10	0,84
VERIZON COMM	37,99	-1,63
WAL-MART STORES	52,92	-1,42
WALT DISNEY COMPAN	18,18	-0,71

NASDAQ

1623 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	11,45	-2,39
AMAZON.COM	21,29	-5,04
AMGEN INC	45,80	-0,87
APPLIED MATERIALS	15,07	-1,70
BED BATH & BEYOND	33,23	-2,69
CISCO SYSTEMS	13,66	-1,80
COMCAST A SPECIAL	25,00	-4,69
CONCORD EFS	14,10	1,22
DELL COMPUTER	28,34	-2,01
EBAY	65,13	-3,71
FLEXTRONICS INTL	8,83	-5,86
GEMSTAR TV GUIDE	3,99	2,31
GENZYME	29,21	-2,54
INTEL CORP	18,13	-2,26
INTUIT	50,11	1,42
JDS UNIPHASE	2,75	-3,51
LINEAR TECHNOLOGY	29,25	-2,08
MAXIM INTEGR PROD	36,36	-1,86
MICROSOFT	54,83	-1,83
ORACLE CORP	10,37	-1,16
PAYCHEX	27,27	-0,98
PEOPLESOFT INC	18,51	-3,39
QUALCOMM INC	37,01	-3,59
SIEBEL SYSTEMS	7,68	-1,92
STARBUCKS CORP	21,37	-0,65
SUN MICROSYSTEMS	3,58	-3,92
VERITAS SOFTWARE	16,26	-4,91
WORLDCOM	0,27	-6,57
XILINX INC	20,60	-2,78
YAHOO INC	16,76	-5,64

MARCHÉ DES CHANGES 20/11, 9h56

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,81729	1,00230	1,57930	0,68287
TOKYO (¥)	122,35500		122,68500	193,26500	83,56313
PARIS (€)	0,99775	0,81525		1,57555	0,68120
LONDRES (£)	0,63319	0,51742	0,63465		0,43239
ZURICH (FR. S.)	1,46440	1,19670	1,46785	2,31275	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4264	7,4267
COURONNE NORVÉG.	7,3443	7,3473
COURONNE SUÉDOISE	9,0815	9,0845
COURONNE TCHÉQUE	30,3756	30,8920
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7928	1,7938
DOLLAR CANADIEN	1,5868	1,5875
DOLLAR HONGKONG	7,8138	7,8188
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0202	2,0232
FORINT HONGROIS	236,8327	237,7028
LEU ROUMAIN	33851,0000	33919,0000
ROUBLE	31,9087	31,9346

EURO à 6 mois

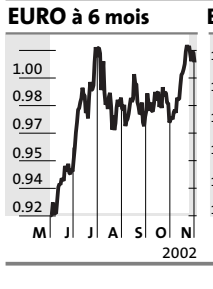

EURO à 5 jours

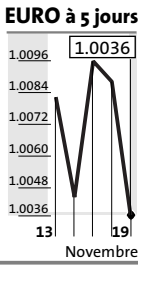

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 20/11

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,09	4,52	5,00
ROYAUME-UNI	3,73	3,99	4,61	4,62
ITALIE	3,29	3,09	4,68	5,17
ALLEMAGNE	3,29	3,09	4,43	5,03
JAPON	0,05	0,07	0,99	1,60
ÉTATS-UNIS	1,26	1,42	4,01	5,05
SUISSE	0,65	0,71	2,56	3,31

MARCHÉS A TERME LE 20/11, 9h56

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	11/2	3200,00	3177,50	507370
EURO NOTIO.	12/2		92,28	0
EURO ST. 50	9/2		2551,00	1992
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	111,60	111,64	725352
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	97,08	97,08	719470
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8460,00	8480,00	33694
S. & POORS	12/2	895,60	898,40	548832

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MERCREDI 20 NOVEMBRE 9h56

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10100,00	0,20
OR FIN LINGOT	10180,00	-0,20
ONCE D'OR EN DOLLAR	319,70	0,30
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	58,10	-0,17
PIÈCE 20 FR. SUISSE	58,10	-0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	58,20	0,00
PIÈCE 10 US$	196,25	-0,13
PIÈCE 20 US$	371,25	-0,87
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	377,00	-0,33

DENRÉES

MERCREDI 20 NOVEMBRE 9h56

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	381,00	0,59
CACAO ($ NEW YORK)	1746,00	-0,40
CAFE (£ LONDRES)	805,00	-0,25
COLZA (€ PARIS)	281,00	0,54
MAÏS ($ CHICAGO)	246,75	0,92
ORGE (£ LONDRES)	62,65	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	1,02	0,49
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	205,90	4,94
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	167,00	0,54

MÉTAUX

MERCREDI 20 NOVEMBRE 9h56

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1371,00	-0,47
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1380,00	-0,48
CUIVRE COMPTANT ($)	1588,00	0,86
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1606,48	0,88
ETAIN COMPTANT ($)	4240,00	1,19
ETAIN À 3 MOIS ($)	4264,90	1,08
NICKEL COMPTANT ($)	7190,00	0,91
NICKEL À 3 MOIS ($)	7180,00	0,65
PLOMB COMPTANT ($)	443,00	1,61
PLOMB À 3 MOIS ($)	449,01	0,99
ZINC COMPTANT ($)	746,50	-0,60
ZINC À 3 MOIS ($)	760,40	-0,42
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	4,54	0,18
PLATINE À TERME ($)	591,50	-0,69

PÉTROLE

MERCREDI 20 NOVEMBRE 9h56

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	23,90	2,75
WTI (NEW YORK)	25,48	-4,39
LIGHT SWEET CRUDE	25,48	-1,24

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mercredi 20 novembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	**34,70**	34,40	**0,87**	-15,01	**49,00**	26,75	**1,05**	12040
AFFINE	**39,60**	39,50	**0,25**	7,31	**40,05**	30,34	**1,20**	3610
AGF	**33,44**	33,45	**-0,03**	-37,95	**58,50**	22,75	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM	**12,58**	12,50	**0,64**	-23,47	**21,19**	7,09	**0,10**	3112
AIR LIQUIDE	**136,10**	134,60	**1,11**	-2,72	**160,00**	111,60	**3,20**	12007
ALCATEL A	**4,92**	4,94	**-0,40**	-74,37	**21,62**	2,05	**0,16**	13000
ALCATEL O	**4,13**	4,01	**2,99**	-46,50	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM	**6,38**	6,22	**2,57**	-45,37	**15,24**	3,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. #	**5,33**	5,30	**0,57**	-89,49	**66,40**	2,53	**0,20**	3463
ARBEL#	**2,46**	2,46	**n/d**	-20,64	**7,50**	1,62	**0,53**	3588
AREVA CIP	**152,30**	153,30	**-0,65**	-4,51	**201,00**	116,00	**6,20**	4524
ASF	**24,72**	24,76	**-0,16**	n/d	**28,20**	22,51	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN	**31,30**	31,00	**0,97**	-57,44	**94,40**	21,50	**n/d**	5173
AVENTIS	**59,15**	58,65	**0,85**	-25,83	**85,95**	47,60	**0,58**	13046
AXA	**14,34**	14,38	**-0,28**	-38,90	**26,09**	8,80	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**n/d**	88,95	**n/d**	1,07	**138,00**	68,00	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA	**n/d**	130,00	**n/d**	7,34	**147,00**	121,00	**7,58**	12018
BEGHIN SAY	**36,50**	36,50	**n/d**	-10,53	**45,90**	35,20	**1,70**	4455
BIC	**29,30**	28,40	**3,17**	-23,61	**44,66**	27,21	**0,36**	12096
BNP PARIBAS	**43,08**	42,70	**0,89**	-14,26	**61,85**	27,50	**1,20**	13110
BOLLORE	**250,00**	250,00	**n/d**	4,07	**262,00**	225,50	**3,50**	12585
BOLLORE INV.	**45,10**	45,90	**-1,74**	-12,17	**55,00**	35,23	**0,25**	3929
BONGRAIN	**n/d**	41,74	**n/d**	-7,24	**59,80**	35,96	**1,45**	12010
BOUYGUES	**27,93**	27,80	**0,47**	-24,10	**38,95**	20,40	**0,36**	12050
BULL#	**0,46**	0,46	**n/d**	-62,60	**1,36**	0,34	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**61,70**	60,55	**1,90**	24,31	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS	**17,50**	17,45	**0,29**	-53,39	**51,00**	9,06	**n/d**	12074
CANAL +	**4,28**	4,27	**0,23**	19,55	**4,79**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI	**25,23**	25,15	**0,32**	-68,89	**90,70**	12,85	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE	**24,80**	24,86	**-0,24**	-17,33	**39,48**	20,10	**0,80**	3962
CARREFOUR	**46,36**	46,29	**0,15**	-20,61	**58,80**	36,33	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**49,98**	50,20	**-0,44**	-20,03	**67,30**	42,50	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD	**68,60**	67,85	**1,11**	-20,83	**89,90**	58,55	**1,54**	12558
CASTORAMA DUBOIS	**65,70**	65,85	**-0,23**	n/d	**66,95**	65,00	**n/d**	12420
CEGID (LY)	**38,50**	39,50	**-2,53**	-50,86	**90,50**	34,01	**2,30**	12470
CEREOL	**32,27**	32,50	**-0,71**	13,42	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CFF.RECYCLING	**42,70**	42,70	**n/d**	6,75	**49,88**	35,00	**2,08**	3905
CHARGEURS	**n/d**	24,05	**n/d**	-3,76	**30,66**	21,50	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR	**34,22**	33,91	**0,91**	-0,72	**47,63**	24,21	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**120,80**	120,80	**n/d**	0,24	**135,00**	118,10	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS	**50,40**	50,05	**0,70**	5,00	**53,50**	46,02	**1,40**	12098
CLARINS	**38,35**	38,40	**-0,13**	-39,51	**72,50**	26,11	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE	**25,70**	25,80	**-0,39**	-37,31	**56,40**	17,32	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES	**35,81**	36,00	**-0,53**	0,30	**43,98**	31,50	**1,39**	12022
COFACE SVN CA	**n/d**	48,15	**n/d**	1,58	**64,00**	40,01	**1,47**	12099
COFLEXIP	**86,80**	87,50	**-0,80**	-45,40	**172,00**	75,15	**0,31**	13064
COLAS	**67,00**	67,00	**n/d**	5,76	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CREDIT AGRICOLE	**17,48**	17,38	**0,58**	-1,74	**24,70**	13,46	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,15**	16,25	**-0,62**	11,07	**16,80**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS	**36,32**	36,20	**0,33**	-3,14	**48,80**	27,65	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**6,85**	6,85	**n/d**	-17,46	**12,25**	5,76	**n/d**	7896
DANONE	**133,40**	132,60	**0,60**	-2,62	**150,40**	109,40	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**n/d**	290,10	**n/d**	-8,48	**425,00**	281,10	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES	**25,57**	25,38	**0,75**	-52,64	**59,40**	15,19	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,40**	14,25	**1,05**	n/d	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**68,35**	67,95	**0,59**	-15,09	**78,00**	54,85	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	78,80	**n/d**	29,18	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**4,18**	4,15	**0,72**	-44,19	**11,48**	3,43	**0,61**	12133
DYNACTION	**24,00**	22,00	**9,09**	-10,78	**32,40**	17,50	**0,50**	13035
EIFFAGE	**74,00**	74,20	**-0,27**	8,18	**97,40**	67,00	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**n/d**	21,20	**n/d**	3,66	**22,68**	15,91	**1,50**	3571
ELIOR SVN SCA	**5,70**	5,72	**-0,35**	-29,28	**9,88**	3,13	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**32,01**	32,00	**0,03**	26,27	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**17,80**	18,35	**-3,00**	-48,55	**39,80**	13,90	**0,60**	13175
ESSILOR INTL	**40,63**	41,00	**-0,90**	19,67	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**80,20**	80,20	**n/d**	n/d	**96,80**	78,00	**3,25**	12066
EULER ET HERMES	**22,30**	22,25	**0,22**	-46,08	**46,13**	16,00	**1,40**	12130
EURAZEO	**48,00**	47,98	**0,04**	-21,18	**60,80**	38,03	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA	**0,46**	0,46	**n/d**	-47,72	**1,21**	0,40	**n/d**	12587
EUROTUNNEL	**0,65**	0,65	**n/d**	-42,47	**1,18**	0,64	**n/d**	12537
FAURECIA	**41,50**	40,81	**1,69**	-29,66	**61,40**	33,00	**0,91**	12114
F.F.P. (NY)	**104,80**	102,80	**1,95**	7,98	**132,50**	82,00	**2,20**	6478
FIMALAC	**27,70**	27,51	**0,69**	-31,26	**50,50**	23,66	**1,40**	3794
FINAXA	**53,00**	53,50	**-0,93**	-33,03	**107,50**	33,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**28,00**	28,00	**n/d**	4,86	**32,60**	25,00	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM	**12,76**	12,60	**1,27**	-71,58	**48,16**	6,75	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	105,40	**n/d**	5,45	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE	**118,00**	117,50	**0,43**	-22,82	**168,90**	96,00	**0,90**	12124
GAUMONT #	**n/d**	42,50	**n/d**	3,15	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA	**91,50**	92,00	**-0,54**	n/d	**104,00**	85,60	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**8,95**	8,61	**3,95**	-37,67	**17,85**	8,00	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE	**18,15**	18,00	**0,83**	-48,51	**50,05**	13,35	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE	**4,60**	4,60	**n/d**	-61,82	**13,34**	2,14	**0,15**	6337
GRANDVISION CA#	**18,20**	18,00	**1,11**	19,34	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**72,00**	73,00	**-1,37**	-2,96	**86,00**	66,80	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**65,50**	65,00	**0,77**	-11,78	**84,20**	57,35	**0,80**	5354
GUYENNE GASCOGNE	**78,00**	78,00	**n/d**	-8,23	**92,95**	74,00	**1,70**	12028
HAVAS	**4,36**	4,43	**-1,58**	-46,37	**11,00**	2,80	**0,17**	12188
IMERYS	**124,50**	124,50	**n/d**	15,49	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	23,50	**n/d**	6,81	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**n/d**	126,90	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER.	**3,53**	3,54	**-0,28**	-72,74	**15,98**	1,06	**n/d**	5257
INGENICO	**9,54**	9,41	**1,38**	-53,55	**25,90**	5,13	**0,15**	12534
JC DECAUX	**10,15**	10,15	**n/d**	-19,12	**15,40**	9,06	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**17,50**	17,10	**2,34**	6,06	**23,63**	15,27	**0,92**	12105
KLEPIERRE	**116,80**	116,80	**n/d**	8,85	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE	**81,40**	80,60	**0,99**	-22,40	**111,20**	67,00	**2,30**	12053
LAGARDERE	**42,65**	42,94	**-0,68**	-9,25	**54,85**	35,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**n/d**	54,95	**n/d**	9,46	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**n/d**	135,00	**n/d**	-6,25	**180,00**	118,00	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**n/d**	108,20	**n/d**	-12,74	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST.	**n/d**	20,61	**n/d**	-6,31	**25,39**	18,01	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**2,16**	2,12	**1,89**	-24,21	**3,80**	2,11	**n/d**	7508
LOCINDUS	**30,50**	30,50	**n/d**	-3,17	**35,97**	25,81	**8,76**	12135
L'OREAL	**73,25**	72,75	**0,69**	-9,45	**88,30**	60,55	**0,54**	12032
LOUVRE #	**60,90**	59,60	**2,18**	-3,02	**83,40**	50,00	**1,30**	3311
LUCIA	**n/d**	10,80	**n/d**	-16,92	**14,13**	9,10	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN.	**44,00**	43,40	**1,38**	-3,71	**61,60**	31,61	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM.	**36,55**	36,47	**0,22**	-32,81	**57,60**	34,01	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**7,26**	7,20	**0,83**	-18,33	**9,85**	4,77	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**21,50**	21,55	**-0,23**	-38,70	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**1,89**	1,90	**-0,53**	-38,63	**4,90**	1,59	**0,61**	12038
MICHELIN	**29,84**	29,30	**1,84**	-19,46	**45,05**	24,50	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**13,80**	13,76	**0,29**	-32,31	**16,40**	9,12	**0,17**	3704
CONTIN.ENTREPR.	**n/d**	36,01	**n/d**	-19,44	**46,90**	31,00	**0,70**	3664
NATEXIS BQ POP.	**76,60**	77,45	**-1,10**	-20,94	**97,50**	70,00	**2,50**	12068
NEOPOST	**32,00**	32,30	**-0,93**	-2,20	**44,50**	24,09	**n/d**	12056
NEXANS	**13,31**	13,40	**-0,67**	-17,89	**24,90**	9,15	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**19,98**	19,66	**1,63**	-10,60	**29,69**	16,80	**0,60**	5287
NRJ GROUP	**17,00**	16,90	**0,59**	-18,81	**26,00**	12,60	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS.	**1,72**	1,72	**n/d**	-80,78	**9,40**	1,19	**n/d**	12413
ORANGE	**6,76**	6,65	**1,65**	-33,59	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT.	**n/d**	73,00	**n/d**	3,10	**85,20**	66,50	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A	**30,58**	30,69	**-0,36**	-47,18	**63,80**	24,50	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**n/d**	34,00	**n/d**	-37,50	**59,60**	26,40	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.#	**6,13**	5,99	**2,34**	-84,48	**45,59**	3,23	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD	**95,50**	95,00	**0,53**	9,77	**106,90**	81,30	**1,00**	12069
PEUGEOT	**44,47**	44,30	**0,38**	-6,86	**60,80**	32,20	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED.	**84,00**	84,00	**n/d**	-41,90	**154,69**	53,90	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**65,00**	65,00	**n/d**	10,16	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI	**13,45**	13,45	**n/d**	-36,91	**24,70**	13,30	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**79,00**	79,00	**n/d**	-11,73	**92,70**	70,80	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA #	**21,84**	22,06	**-1,00**	-26,58	**39,90**	16,70	**0,22**	13057
REMY COINTREAU	**30,19**	30,10	**0,30**	21,39	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT	**49,27**	48,64	**1,30**	24,38	**57,45**	34,60	**0,92**	13190
REXEL	**33,35**	32,50	**2,62**	-49,43	**75,40**	25,50	**2,22**	12595
RHODIA	**6,55**	6,57	**-0,30**	-27,06	**12,40**	5,75	**0,12**	12013
ROUGIER #	**48,55**	48,55	**n/d**	-14,89	**66,50**	45,50	**3,00**	3764
RUE IMPERIALE (LY)	**126,10**	126,00	**0,08**	-18,64	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	51,05	**n/d**	10,97	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A.	**71,90**	71,90	**n/d**	4,58	**79,95**	50,30	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN	**26,05**	26,12	**-0,27**	-38,51	**49,05**	18,57	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**n/d**	46,00	**n/d**	-8,45	**58,10**	41,00	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO	**59,95**	59,95	**n/d**	-28,46	**84,30**	49,78	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	**47,77**	48,34	**-1,18**	-11,53	**59,85**	37,16	**1,60**	12197
SCOR SVN	**7,73**	7,68	**0,65**	-78,17	**46,80**	5,50	**0,30**	13030
S.E.B.	**86,10**	86,75	**-0,75**	-37,43	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**n/d**	64,10	**n/d**	-32,98	**64,80**	45,10	**1,84**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**16,70**	16,64	**0,36**	-4,89	**18,50**	15,33	**1,48**	12599
SIDEL	**44,01**	44,50	**-1,10**	-11,98	**53,00**	27,01	**n/d**	13060
SILIC	**n/d**	160,80	**n/d**	2,55	**189,00**	148,00	**7,10**	5091
SIMCO	**83,65**	83,95	**-0,36**	n/d	**86,00**	82,70	**n/d**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**9,30**	9,35	**-0,53**	-35,77	**15,90**	8,40	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE	**51,95**	51,65	**0,58**	-17,34	**81,40**	36,71	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE	**25,38**	25,58	**-0,78**	-47,13	**49,70**	18,11	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**n/d**	102,00	**n/d**	52,32	**109,00**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA	**29,30**	29,30	**n/d**	-2,91	**32,98**	27,66	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CA#	**19,06**	19,20	**-0,73**	-50,82	**59,20**	10,01	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. #	**74,60**	74,55	**0,07**	-4,35	**91,00**	66,80	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE	**19,50**	19,50	**n/d**	-17,02	**29,68**	12,96	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**11,50**	11,49	**0,09**	-61,40	**38,80**	4,80	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**n/d**	387,00	**n/d**	0,46	**445,00**	360,00	**13,00**	3331
SUEZ	**18,52**	18,32	**1,09**	-45,52	**34,90**	13,18	**0,71**	12052
TAITTINGER	**n/d**	119,00	**n/d**	-8,39	**159,50**	106,60	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP	**68,70**	68,90	**-0,29**	-54,20	**162,90**	49,00	**3,30**	13170
TF1	**26,22**	26,83	**-2,27**	-7,64	**36,88**	19,57	**0,65**	5490
THALES	**28,01**	27,40	**2,23**	-27,71	**46,20**	23,05	**0,70**	12132
THOMSON	**17,97**	17,83	**0,79**	-47,91	**37,15**	12,05	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF	**139,40**	139,80	**-0,29**	-13,09	**179,40**	121,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL #	**8,50**	8,04	**5,72**	-75,49	**40,56**	2,80	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	**13,40**	13,20	**1,52**	-64,26	**39,97**	7,12	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA)	**56,05**	56,00	**0,09**	-1,75	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG	**31,50**	31,50	**n/d**	-53,91	**90,00**	14,08	**0,45**	3466
VALEO	**28,40**	27,30	**4,03**	-36,60	**53,00**	23,00	**0,70**	13033
VALLOUREC	**50,00**	49,00	**2,04**	-6,10	**71,40**	43,80	**2,10**	12035
VINCI	**58,50**	58,40	**0,17**	-11,14	**74,90**	55,35	**1,70**	12548
VIVARTE	**33,55**	32,52	**3,17**	4,45	**36,00**	29,30	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON.	**23,09**	22,41	**3,03**	-37,66	**38,76**	17,18	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL	**11,10**	11,18	**-0,72**	-81,95	**64,40**	8,62	**1,00**	12777
WANADOO	**4,09**	4,08	**0,25**	-27,35	**6,70**	2,94	**n/d**	12415
WENDEL INVEST.	**20,90**	20,90	**n/d**	n/d	**36,40**	16,57	**2,20**	12120
WORMS & CIE NOM	**17,85**	17,85	**n/d**	-8,46	**21,02**	14,50	**0,56**	6336
ZODIAC	**21,80**	21,61	**0,88**	6,91	**28,85**	16,82	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS	**21,35**	21,27	**0,38**	11,89	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A	**4,86**	4,81	**1,04**	-26,02	**8,44**	3,26	**0,05**	12823
ARCELOR	**11,65**	11,79	**-1,19**	n/d	**16,69**	8,40	**n/d**	5786
B.A.S.F. #	**n/d**	36,91	**n/d**	-12,72	**49,90**	30,12	**1,03**	12807
BAYER #	**22,91**	22,96	**-0,22**	-34,74	**40,52**	17,05	**0,71**	12806
DEUTSCHE BANK #	**48,90**	48,64	**0,53**	-38,37	**82,60**	35,67	**1,03**	12804
DEXIA	**11,07**	10,82	**2,31**	-31,66	**18,95**	8,22	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	**11,57**	11,44	**1,14**	-15,17	**18,45**	8,67	**0,38**	5730
EQUANT N.V.	**5,00**	4,98	**0,40**	-62,85	**14,95**	2,26	**n/d**	12701
EURONEXT N.V	**23,00**	23,00	**n/d**	8,23	**25,00**	17,78	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL	**0,96**	0,96	**n/d**	-66,19	**3,08**	0,37	**n/d**	5768
NOKIA A	**17,66**	17,64	**0,11**	-38,46	**30,32**	10,55	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH #	**44,29**	44,14	**0,34**	-21,81	**63,15**	39,38	**0,54**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	**19,59**	19,00	**3,11**	-40,77	**36,07**	12,51	**0,27**	13955
SIEMENS #	**46,98**	45,85	**2,46**	-36,59	**79,75**	30,50	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS	**22,38**	22,25	**0,58**	-37,91	**39,70**	11,10	**0,03**	12970
TELEFONICA #	**9,66**	9,66	**n/d**	-33,74	**15,32**	7,31	**0,28**	12811
UNILEVER NV #	**62,00**	61,85	**0,24**	-5,91	**72,40**	48,85	**0,41**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON #	**0,98**	0,98	**n/d**	-77,41	**4,79**	0,36	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. #	**23,85**	23,13	**3,11**	-48,30	**47,80**	21,53	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS	**11,50**	11,41	**0,79**	-13,66	**14,10**	10,10	**0,21**	12976
I.B.M #	**78,15**	77,50	**0,84**	-44,09	**141,90**	54,65	**0,13**	12964
KINGFISHER SICO	**n/d**	3,65	**n/d**	-24,74	**5,27**	2,51	**0,05**	22046
MERCK AND CO #	**57,55**	56,75	**1,41**	-15,11	**73,20**	38,00	**0,31**	12909
NESTLE SA NOM. #	**214,00**	212,00	**0,94**	-10,46	**272,90**	186,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS #	**37,67**	37,61	**0,16**	-28,24	**62,25**	36,00	**0,56**	12928
SCHLUMBERGER #	**41,00**	40,80	**0,49**	-35,83	**70,95**	33,87	**0,19**	12936
SONY CORP. #	**41,23**	41,44	**-0,51**	-20,09	**65,45**	40,11	**0,09**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

19/11 : 10,33 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
HIMALAYA #	0,43	43,33
CONSODATA	4,60	18,25
RECIF #	1,53	17,69
ORCHESTRA KAZIBAO	0,81	15,71
ALTAMIR & CIE #	52,80	9,98
SYNELEC #	3,73	6,57
STELAX #	0,36	5,88
V CON TELEC.NOM.#	0,37	5,71
HI MEDIA	0,39	5,41
GENUITY A-REGS 144	0,20	5,26
SYSTRAN	1,10	4,76
MICROPOLE UNIVERS	1,12	4,67
OPTIMS #	1,15	4,55
BUSINESS INTER. #	1,18	4,42
Plus mauvaises performances		
SODITECH ING.	0,82	-29,91
CALL CENTER ALL.	2,80	-11,11
MEMSCAP	0,40	-11,11
BARBARA BUI #	9,32	-9,51
MONDIAL PECHE #	4,90	-9,26
GAUDRIOT #	11,98	-8,90
ALGORIEL #	1,79	-7,73
QUALIFLOW #	1,12	-7,44
REGINA RUBENS #	0,25	-7,41
LEXIBOOK # SVN	11,87	-7,27
STACI #	1,53	-7,27
GENESYS #	2,20	-7,17
TRANSGENE # SVN	4,20	-6,67
LYCOS EUROPE	0,29	-6,45
Plus forts volumes d'échange		
AUFEMININ.COM	1,73	4,22
AVENIR TELECOM #	0,66	-1,49
BRIME TECHNO. #	8,78	3,17
CEREP #	8,40	0,00
DEVOTEAM #	6,60	1,54
GAUDRIOT #	11,98	-8,90
GENESYS #	2,20	-7,17
HIGHWAVE OPTICAL	0,67	-4,29
HIMALAYA #	0,43	43,33
IPSOS #	59,45	1,19
MEDIDEP #	16,88	-1,29
MEMSCAP	0,40	-11,11
NETGEM	1,74	-1,69
NICOX #	16,50	0,92
PROSODIE #	12,92	-3,37
SAVEURS DE FRANCE#	26,90	-0,15
SOI TEC SILICON #	3,07	-0,97
STACI #	1,53	-7,27
VALTECH	0,61	-1,61
WAVECOM #	27,90	-5,26

SECOND MARCHÉ

19/11 : 22,53 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
VIKING #	1,59	32,50
AUGROS CP.#	4,89	9,89
GUY DEGRENNE #	12,60	9,85
SECURIDEV #	8,99	8,18
ROBERTET (CI)	51,35	7,86
GINGER	24,95	7,82
AES LABO. GROUPE #	107,00	7,54
S.E.A.E.	4,56	7,29
SAIRP COMPOSITES #	8,70	6,75
GESPAC SYSTEMES	16,00	6,67
NETRA SYSTEMS	3,40	6,25
CEGEDIM #	35,00	5,80
IDEAL MEDICAL PROD	18,50	5,59
COTTIN FRERES	9,49	5,44
Plus mauvaises performances		
BERTHET BONDET #	0,60	-45,45
CGBI ACT.DIV.	0,53	-18,46
PAUL PREDAULT	1,82	-15,35
ICOM INFORMATIQUE	1,50	-14,29
OXYMETAL	2,70	-13,46
CORNEAL LABO.	9,75	-11,28
COFIDUR #	0,17	-10,53
LE TANNEUR	3,51	-10,00
STEPH.KELIAN #	0,27	-10,00
AUSY	3,82	-9,91
CF2M	3,83	-9,88
SIRAGA #	6,01	-8,94
GUERBET S.A	31,00	-8,82
MGI COUTIER #	13,00	-6,81
Plus forts volumes d'échange		
ALTEN (SVN) #	7,77	-2,88
APRIL S.A.#(LY)	14,25	-4,94
BENETEAU #	43,65	-0,37
BONDUELLE	68,05	0,00
BOSC PHILIPPE GPE#	30,00	0,00
BRIOCHE PASQ.(NS)#	58,50	0,09
CEGEDIM #	35,00	5,80
GINGER	24,95	7,82
HERMES INTL	146,00	-1,02
IOLTECH	58,00	-0,85
LAURENT-PERRIER #	31,50	1,94
M6-METR.TV ACT.DIV	23,90	-4,21
MR BRICOLAGE	22,00	0,00
RALLYE	35,26	-0,65
ROBERTET #	79,00	0,00
RODRIGUEZ GROUP #	53,75	-0,09
RUBIS #	25,53	0,16
STEDIM #	64,00	4,83
TESSI	19,00	-1,30
VILMOR.CLAUSE CIE#	81,50	-0,73

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 20/11 à 9h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	19,04	19/11	-28,68
AGIPI AMBITION	21

AUJOURD'HUI

SPORTS

LE CHAVIREMENT DE STÈVE RAVUSSIN (*TechnoMarine-Match TV*), survenu dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 novembre, alors qu'il occupait la tête de la course avec une **AVANCE CONSIDÉRABLE** sur ses poursuivants, laisse la Route du rhum dans une **CONFIGURATION INÉDITE :** les premiers monocoques devraient arriver avant les multicoques à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), où sera jugée l'arrivée. Sur les 18 grands multicoques du départ, trois seulement sont encore en course. **MICHEL DESJOYEAUX** (*Géant*) est le premier d'entre eux, alors qu'Ellen MacArthur (*Kingfisher*) emmène la flotte des monocoques. Le multicoque de Stève Ravussin s'est retourné alors que **LE NAVIGATEUR DORMAIT** dans l'habitacle et que le bateau traversait un grain. Mercredi matin, le skipper suisse attendait à l'intérieur de son bateau d'être secouru.

Le chavirement de Stève Ravussin crée une situation inédite

Voile • Alors que la victoire dans la Route du rhum semblait lui tendre les bras, le skipper suisse a chaviré dans la nuit de mardi à mercredi. Contre toute attente, les monocoques – emmenés par Ellen MacArthur – devraient atteindre l'arrivée avant les trois grands multicoques rescapés

POINTE-À-PITRE
de notre envoyée spéciale

« Je suis un couillon. » C'est par cette phrase laconique que le Suisse Stève Ravussin a expliqué son chavirement, survenu mardi 19 novembre à 23 h 30 (heure française), à 734 milles de l'arrivée à Pointe-à-Pitre, alors qu'il se trouvait largement en tête de la Route du rhum, précédant de plus de 700 milles son premier poursuivant dans la classe des multicoques, Michel Desjoyeaux *(Géant)*.

Dans un grain, l'étrave sous le vent de son trimaran de 60 pieds, *TechnoMarine-Match TV*, s'est plantée dans une vague un peu plus forte que les autres alors qu'il naviguait *« en ris-gennaker »* (sous grand-voile légèrement réduite et avec une grande voile d'avant), entre 20 et 25 nœuds dans une mer peu formée. Fatigué par neuf jours de course, Stève Ravussin dormait à l'intérieur de son habitacle quand l'accident s'est produit. Il a tenté de choquer (relâcher) les voiles, mais en vain : le bateau a très rapidement chaviré par l'avant.

> « Tout est au lac... J'ai une grande tristesse pour tous ceux qui m'ont aidé. Là, tout ça est réduit à néant »
>
> **STÈVE RAVUSSIN**

CHESNOT/SIPA

Stève Ravussin, ici à Saint-Malo, lors du départ de la Route du rhum, avait une avance considérable sur ses poursuivants. Mais, fatigué par neuf jours de course, le Suisse n'a pas vu venir le grain qui a provoqué le chavirement de son trimaran.

Richard Silvani, son routeur avec Laurent Bourgnon, l'avait pourtant avisé du passage imminent d'un grain et lui avait demandé de rouler son gennaker pour éviter tout risque inutile, mais le navigateur s'est endormi sans le faire. *« On ne peut pas refaire le destin*, a-t-il regretté, *et puis ça fait quatre jours que je suis sous gennaker et un ris... »*

Stève Ravussin a lui même prévenu le PC course. Il n'a pas déclenché sa balise de détresse et son équipe a immédiatement organisé une opération de remorquage. *TechnoMarine-Match TV* est un trimaran ancienne génération mis à l'eau en 1997 par Alain Gautier. Il avait déjà chaviré par l'avant en 1999, quatre heures après le départ de la transat Jacques-Vabre. A son bord, Alain Gautier et Michel Desjoyeaux avaient été rapidement secourus.

S'il se blâmait pour son manque de vigilance, Stève Ravussin gardait son flegme lors de la vacation radio de mercredi matin (à 4 h 30 heure française), à laquelle il a participé depuis l'intérieur de son voilier retourné. Cet ancien équipier de Laurent Bourgnon et de Franck Cammas venait pourtant de laisser passer sa chance d'imprimer son empreinte sur la catégorie reine de la Route du rhum.

Méconnu du grand public, Stève Ravussin, Lausannois âgé de 33 ans, est un skipper chevronné, déjà auteur de cinq transatlantiques, dont deux en solo, qui a abordé l'océan il y a une dizaine d'années. Lors de la précédente édition de la Route du rhum, en 1998, il avait remporté le classement des 40 pieds sur un catamaran de 12 mètres. En 2001, il a gagné avec Franck Cammas la transat en double Le Havre-Salvador de Bahia.

« C'est la vie, hein ! C'est encore une fois la preuve qu'une course n'est jamais finie avant la ligne d'arrivée. Il y a eu un grain et, couillon comme j'étais, je me suis endormi lourdement, a confié le Suisse dans un rire amer et résigné. *Tout est au lac... J'ai une grande tristesse pour tous ceux qui m'ont aidé. Là, tout ça est réduit à néant.* [Dans ces cas-là], *on se demande ce qu'on va faire demain, ce qu'on va penser de nous... L'alizé, c'est merdique. Je me suis endormi, j'ai fait une connerie. Au lieu d'attendre, j'aurais dû mettre le solent* [petite voile d'avant], *mais c'est notre nature* [d'essayer d'aller vite] *: on fait de la course, pas de la croisière. Merci et que personne ne s'inquiète, tout va bien. A tout bientôt. »*

Les intervenants suivants n'ont pas caché leur consternation. *« C'est con, c'est con, c'est con, c'est con,* s'est désolé Michel Desjoyeaux, devenu du coup leader des multicoques. *Ça me scie un peu les bras et la parole. Mais quand on a des machines rapides, on a envie d'aller vite. »* Et de tenter d'expliquer l'imprudence de Stève Ravussin : *« Une grand-voile, c'est 130 ou 140 kilos, la renvoyer* [la hisser totalement], *c'est particulièrement fatiguant, surtout après dix jours de mer. Alors, parfois, on ne prend pas son ris* [on ne la réduit pas], *on attend et on se rapproche des limites. »*

« C'est pas possible », a lâché Roland Jourdain (*Sill*), incrédule. *« Il se traite lui-même de couillon »*, lui a alors indiqué le PC course. *« Il m'enlève les mots de la bouche »*, a conclu Roland Jourdain.

En tête d'une flotte de multicoques de 60 pieds réduite à trois rescapés – Lalou Roucayrol (*Banque-Populaire*) et Marc Guillemot (*La Trinitaine*) complètent la liste –, Michel Desjoyeaux, qui avait rejoint en dernier le départ de Saint-Malo après quelques incertitudes techniques quant à sa participation, concède que la victoire qui lui tend les bras tient du *« hold-up »*. Les mésaventures de Stève Ravussin donnent un tour encore plus inattendu à une course folle et devraient déboucher sur un dénouement inédit.

En effet, quelques heures après le chavirement du Suisse, trois monocoques se trouvaient en tête de l'épreuve : Ellen MacArthur (*Kingfisher*) était suivie à une cinquantaine de milles par son compatriote Mike Golding (*Ecover*) et à 500 milles par le Français Joé Seten (*Arcelor-Dunkerque*). Les deux Britanniques sont attendus samedi 23 novembre à la Guadeloupe. Michel Desjoyeaux et son trimaran *Géant*, qui ont dû effectuer en milieu de course un arrêt technique à Madère, ne devraient pas arriver avant le lendemain. Mais l'état de la flotte des multicoques de 60 pieds – quinze abandons sur les dix-huit qui ont pris le départ – pourrait l'inciter à lever le pied, d'autant que ses poursuivants, Lalou Roucayrol (*Banque-Populaire*) et Marc Guillemot (*La Trinitaine*), sont encore bien loin.

Patricia Jolly

Francis Joyon est arrivé à bon port

Le navigateur français Francis Joyon, dont le multicoque de 60 pieds *Eure-et-Loir-Lorenove*, engagé dans la Route du rhum, avait chaviré dans la nuit du 11 au 12 novembre, est arrivé mardi 19 à La Trinité-sur-Mer (Morbihan). Francis Joyon était l'un des derniers concurrents, avec Yvan Bourgnon (*Rexona-Men*), à n'avoir pas été secouru. *« Je suis très soulagé, très content d'être revenu avec le bateau*, a-t-il déclaré. *Il a beaucoup souffert, car il est resté plusieurs jours à l'envers dans le mauvais temps. Il n'a plus de mât, plus de voile et présente beaucoup de trous, mais il y a toujours la plate-forme, donc il reste un bateau. »* Francis Joyon avait passé plusieurs jours et plusieurs nuits seul, réfugié en combinaison de survie dans la coque centrale de son bateau retourné, à attendre les secours, à environ 175 milles au nord-ouest de La Corogne (Espagne). Il a été récupéré vendredi 15 à bord du chalutier *Eric-Vincent*, qui a remorqué son trimaran vers La Trinité-sur-Mer. Aidé par deux membres de son équipe technique et par les marins-pêcheurs du chalutier, il avait réussi à redresser son trimaran.

Dans son périple solitaire, Jean-Luc Van den Heede franchit l'équateur

LE NAVIGATEUR français Jean-Luc Van den Heede, qui tente actuellement de battre le record du tour du monde à l'envers et en solitaire, a passé la ligne de l'équateur à 3 heures 20 minutes et 2 secondes, mardi 19 novembre. Après 15 jours, 17 heures, 39 minutes et 5 secondes de navigation en solitaire depuis son départ des côtes de Bretagne (de Brest, le 3 novembre), le marin a donc franchi une première latitude symbolique (*Le Monde* du 8 novembre).

« C'est un peu mieux que Philippe Monnet (le détenteur du record depuis juin 2000, *NDLR*) *et un peu moins bien que moi l'an passé »*, a estimé le skipper picard. Il s'efforce en effet pour la troisième fois d'être le plus rapide lors d'un tour du monde d'est en ouest (contre les vents et courants dominants), et il s'agit de sa deuxième tentative à bord d'*Adrien*, monocoque gris en aluminium de 25,80 m et 29 tonnes.

En 1999, une première tentative du navigateur amiénois, sur un autre bateau baptisé *Algimouss,* avait avorté en raison d'une voie d'eau. En novembre 2001, il avait dû renoncer au trente-cinquième jour de mer, car la quille d'*Adrien* se désolidarisait.

Malgré une navigation un peu crispante (« *le vent monte parfois et* Adrien *file à 12 nœuds au près bon plein sous solent et grand-voile* »), Jean-Luc Van den Heede a fêté l'événement. Pour la douzième fois qu'il passe d'un hémisphère à l'autre, il a choisi de déboucher une *« des bonnes bouteilles »* qui lui avaient été offertes avant son départ.

LE CAP HORN DANS UNE QUINZAINE DE JOURS

Dans les communiqués qu'il transmet à son équipe à terre et qui sont publiés sur son site Internet (www.vdh.fr), le skipper explique que son défi est bien différent de l'épreuve engagée par les solitaires en multicoque de la Route du rhum. *« C'est l'opposé de ma vision de course au large*, assure-t-il. *Aller dormir la trouille au ventre, très peu pour moi. Ces bateaux sont conçus pour naviguer en équipage entre trois bouées, sur une route bien macadamisée. Partir en novembre faire une transat sur ces multicoques revient à emprunter un chemin non carrossé avec une formule 1. Je ne suis pas étonné de tous ces problèmes qu'ils endurent, mais heureusement il n'y a aucun blessé. »*

En attendant de célébrer par de *« nouvelles agapes »* un autre point symbolique, le passage du cap Horn, dans une quinzaine de jours, le navigateur profite du répit entre *« deux grains du régime des alizés »* pour lire *Le Meilleur des Mondes*, d'Aldous Huxley. « VDH » espère battre de dix jours le record détenu par Philippe Monnet, qui avait bouclé le 9 juin 2000 sur *Uunet* son périple en 151 jours, 19 heures, 54 minutes et 36 secondes. Pour réaliser ce parcours, le navigateur devra revenir à son point de départ avant le 4 avril à 5 h 34 et 33 secondes (heure française).

Serge Bolloch

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le club anglais de Manchester City a annoncé, mardi 19 novembre, qu'il alignerait Nicolas Anelka** samedi 23 pour son match de championnat contre Middlesbrough, en dépit de la suspension encourue par l'attaquant français pour avoir refusé sa sélection en équipe de France à l'occasion du match amical de mercredi contre la Yougoslavie. Nicolas Anelka, qui risque une *« suspension de deux matches au minimum »*, est, selon la Fédération française de football, *« d'ores et déjà suspendu »* de façon automatique pour son prochain match avec son club.

■ **L'équipe de France espoirs a largement dominé son homologue yougoslave** (3-0) lors d'un match amical disputé mardi 19 novembre au Havre.

■ **RUGBY : l'ouvreur Gérald Merceron et l'ailier David Bory ont été rappelés au sein du XV de France**, mardi 19 novembre, pour affronter le Canada samedi 23 au Stade de France. Ils remplacent respectivement François Gelez et Cédric Heymans. Ces deux changements sont les seuls apportés après le match nul des Français contre les Néo-Zélandais, samedi 16.

■ **TENNIS : Arnaud Clément, Nicolas Escudé, Sébastien Grosjean et Fabrice Santoro ont été retenus pour disputer la finale de la Coupe Davis** entre la France et la Russie, prévue du 29 novembre au 1er décembre au Palais omnisports de Paris-Bercy, a annoncé, mardi 19 novembre, la Fédération française de tennis. Paul-Henri Mathieu a été désigné comme remplaçant.

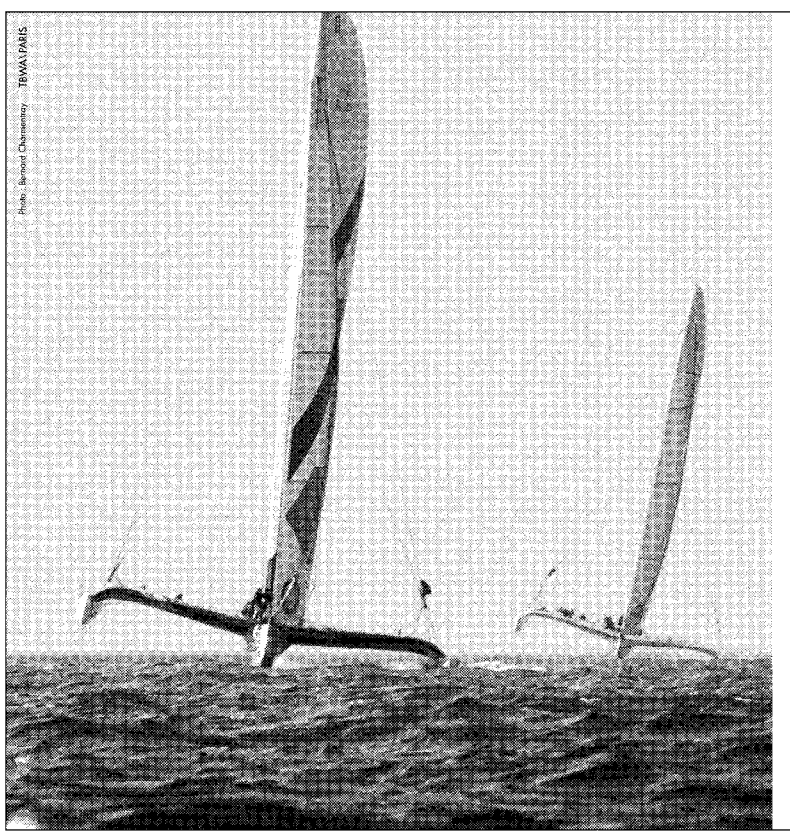

Photo : Bernard Charmetray TBWA\PARIS

Vivez la Route du Rhum 2002 en direct

France Télécom, solutions de communication dans le sport.

appelez le N° 3·2·2·3 depuis votre téléphone fixe ou depuis votre mobile Orange (0,34€ la minute + coût d'appel).

connectez-vous sur le site www.routedurhum.org

www.francetelecom.com

france telecom

En Inde, des hommes « vêtus d'espace »

Au Rajasthan, les jaïns, commerçants avisés, suivent les préceptes de maîtres spirituels prêchant la non-violence, l'honnêteté et le respect de toute vie

PHOTOS DEIDI VON SCHAEWEN

RANAKPUR (Inde)
de notre envoyée spéciale

Il aurait pu suivre ses trois frères et faire fortune à Bombay sous l'enseigne Jindal Textiles. Il aurait pu quitter Pindwada et ses 45 000 habitants, comme la grande majorité des 800 familles jaïnes de ce gros bourg du Rajasthan dont les affaires prospèrent à Madras ou Bangalore et dont les volets clos ne s'ouvrent qu'aux vacances.

M. Shah, Mukeshkumar Shah, a préféré succéder à son oncle dans la petite échoppe bleue encombrée d'étoffes flamboyantes, et il ne s'en plaint pas. Bien au contraire, à 40 ans passés, l'homme vêtu d'une simple *kurta* (longue chemise) et d'un *panjabi* (pantalon) blancs, le costume traditionnel, s'en réjouit. Et le sourire qui illumine son visage lorsqu'il parle de « big business », le cahier rouge des comptes ouvert devant lui, est révélateur.

M. Shah est tailleur. Il habille les Gharacias, ces bergères nomades aux tenues sophistiquées qui enchanteraient un Christian Lacroix. « *Je suis réputé pour la variété et la qualité de mes modèles,* dit-il, *les Gharacias viennent de loin se fournir chez moi* », précise fièrement le commerçant en déployant les larges *gaghras*, ces jupes parasols aux mille plis, vert, grenat et noir, galonnées d'argent, et amidonnées au point de tenir debout seules.

Suspendus à un fil, les *julke,* gilets criards, à pompons, piquetés de miroirs, scintillent aux côtés des *ordeni,* voiles rouge sang et safran, semblables à ceux qu'on voit tourbillonner autour des visages féminins dans la région des Aravalli, la chaîne de montagnes bordant le désert du Thar.

Et le tailleur d'expliquer qu'une jupe, qui coûte 400 roupies (8 €, dix fois moins qu'un chameau, le tracteur local), dure deux ans, au plus. Car les Gharacias, les plus coquettes des bergères, portent chaque jour cet habit de fête avec tous leurs bijoux d'or et d'argent. Elles n'ont qu'une tenue et l'usent jusqu'à en changer. C'est leur seule richesse, et leur bon plaisir : « *Elles viennent faire leurs achats en groupe* », précise M. Shah, qui dispose aussi de tout un réseau de vendeurs ambulants.

SANS DIEUX NI CLERGÉ

Car ces nomades sont en perpétuel mouvement, avec leurs troupeaux de vaches, en quête de pâturages. Cette année, la sécheresse fait rage, la saison de la mousson se termine sans qu'une goutte de pluie soit tombée. Il faudra attendre une année de plus dans l'espoir d'une averse. Déjà l'eau potable, qui manque, est acheminée en citernes, par le train, depuis Jodhpur. Des mesures sont envisagées, ainsi que le révèle, à la mi-novembre, le *Times of India*, pour venir en aide aux tribus gharacias.

A dix heures du matin, immobile, écrasée de chaleur et de poussière jaune, la grand-rue de Pindwada demeure quasi déserte, ce qui n'est pas l'ordinaire de ces petites villes indiennes aux bazars bruyants et grouillants, encombrés de chars à bœufs, *rickshaws* clinquants (taxis-tricycles), vélos et marchands ambulants. Les rideaux de fer restés tirés saluent la mémoire d'un député local décédé. Seuls les cordonniers, célèbres pour leurs extravagantes babouches brodées, et M. Shah sont à leur poste. Les affaires restent les affaires !

Comme Papu, le héros de V.S. Naipaul, agent de change à la Bourse de Bombay (dans *L'Inde, un million de révoltés),* partagé entre son gagne-pain et ses devoirs religieux, M. Shah est jaïn, une ramification très ancienne de l'hindouisme, sans dieux ni clergé, ayant banni le système des castes, et qui prône des principes moraux très stricts, basés sur le *self-control,* l'honnêteté, la non-violence, la compassion, la tolérance.

« *Les jaïns visent à ce qu'ils conçoivent comme la pureté absolue,* écrit le Prix Nobel de littérature. *Ils ne mangent ni viande ni œufs et ils évitent d'enlever la vie* » (y compris au moindre des moucherons, c'est ainsi que les plus pratiquants portent des masques sur la bouche pour ne pas avaler un être vivant, si microscopique soit-il).

LES PARFUMS DU SANTAL

En bon jaïn, M. Shah confie qu'il se rend chaque matin au temple, pieds nus, drapé dans un linge blanc sans couture, pour prier. Avec des grains de riz, il dessine le svastika, la croix de bon augure symbolisant les forces cosmiques.

A Ranakpur, édifié en 1369, par un riche marchand, le temple dédié à Adinath, le« Révélateur de la vérité » premier des 24 tirthankara, *« passeurs de gué » du jaïnisme, très ancienne ramification de l'hindouisme. (ci-dessus) Sanka Pratijan, 22 ans, fils de tapissier, venu en pèlerinage avec ses proches, porte le linge blanc et le masque des non-violents (ci-contre).*

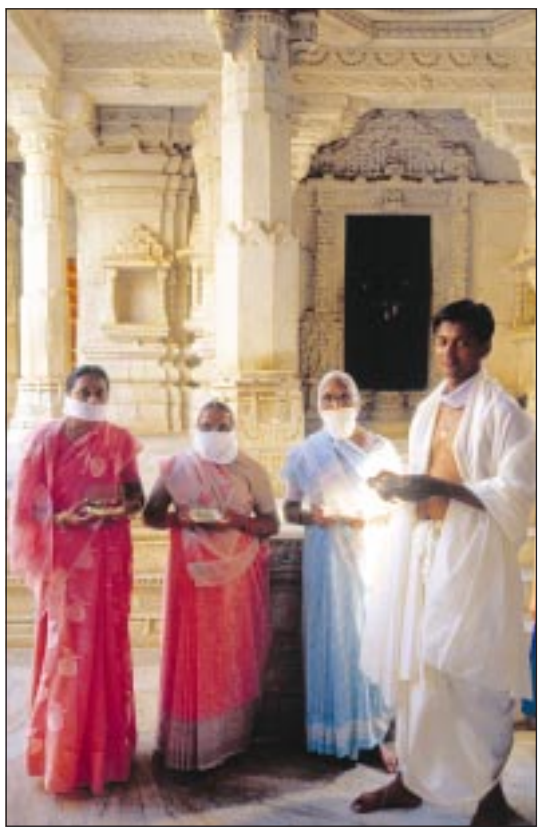

Temples en dentelle de marbre

Dans les sanctuaires jaïns, les sculpteurs étaient payés au poids de poudre extraite des blocs de marbre blanc. D'où l'ouvrage en dentelle de pierre polie qui couvre, du sol au plafond, les deux merveilles du Rajasthan. Point culminant de la chaîne des Aravalli, à 1 219 m d'altitude, la station de villégiature du mont Abu, qui a gardé, avec son terrain de polo, ses Piccadilly Plaza et autres Hill Palace, un côté très « british », recèle deux des temples jaïns, construits du XIe au XVe siècle, les plus visités de l'Inde. Luna Vasi, avec son claustra, ses éléphants, ses colonnes art nouveau, ses statues noires, est, dans la lumière du couchant, le plus étonnant. Solitaire, en pleine campagne, le temple de Ranakpur, le plus important pour les 500 000 pèlerins qui chaque année honorent les statues des 24 prophètes, est tout aussi délirant. Les jeux de lumière et d'ombre animent une forêt de 1 444 piliers, tous différents, 84 chapelles et 24 dômes déroulés selon un plan cosmogonique figurant la création de l'univers.

Une discipline quotidienne *« qui n'empêche pas les membres de la secte d'être réputés, en Inde, pour leur sens des affaires »*, précise Naipaul.

Cette communauté de 2,5 millions de fidèles (sur près d'un milliard d'Indiens), très active (temples, fondations, hôpitaux et écoles en construction au Rajasthan en témoignent), tiendrait une grande part du commerce du sous-continent. « *A la cour des Moghols, comme sous l'Empire britannique, les banquiers étaient tous jaïns*, affirme le docteur Kamal Chand Sogani, *de même les* bakhshi, *chefs des armées, et les* diwan, *ministres chargés des impôts, précisément ceux du maharadjah de Jaïpur. Aujourd'hui encore, 50 % des conseillers financiers sont jaïns »,* indique l'historien, auteur de *Mahavira et sa philosophie de vie.*

Mahavira, littéralement « le grand héros », contemporain de Bouddha et 24e tirthankara, « maître divinisé », est l'un des plus représentés dans les temples jaïns, avec Adinath, « Révélateur de la vérité », le premier prophète. Au mont Abu, à Ranakpur, les deux sanctuaires majeurs du Rajasthan, aux centaines de piliers ciselés dans le marbre blanc, comme dans les chapelles de quartier où flottent les parfums du santal et du safran, ces « guides » représentés en position du lotus, les yeux exorbités, symbolisent la « vue droite ».

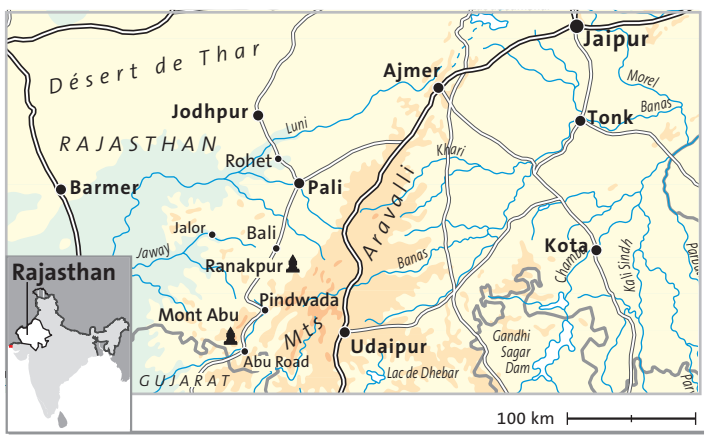

Les bergères gharacias, et M. Shah, leur tailleur, avec son comptable .

La saison des prêches se termine avec la fin de la mousson. Car si le jaïnisme n'a pas de prêtres, ses *munis,* ou gourous, qui vivent en déplacement continuel refusant tout attachement aux biens de ce monde, se sédentarisent pendant ladite période des pluies, saison de la renaissance de toute vie, animale et végétale, afin de ne pas mettre en danger les « micro-êtres » qui pullulent. Alors, durant trois ou quatre mois, les fidèles viennent écouter les enseignements des maîtres.

TOTALEMENT NUS

A Jaïpur, ce 3 octobre, l'auvent dressé dans la cour de l'institut jaïn est comble pour écouter Muni Shri Kshrama Sagar ji Maharaj, 45 ans, assis en tailleur sur la tribune, aux côtés de deux autres gourous plus âgés que lui. Tous trois, digambars, de la lignée la plus rigoureuse du jaïnisme, sont « vêtus d'espace », totalement nus.

Leurs seuls biens, un chasse-mouches en plumes de paon, pour balayer devant leurs pas sans craindre de blesser une seule fourmi, et une théière ne les quittent pas. Dans l'assemblée, trois jeunes filles. Les deux cadettes sont en jeans et Deepika, 20 ans, en sari jaune. Étudiante en économie financière, l'aînée résume le sermon : « *Que reçoit-on ? Que donne-t-on ? Dieu est comme un miroir. Muni Shri* (le gourou orateur)*, indifférent aux plaisirs et aux passions du monde, invite chacun à trouver son propre chemin par la lecture des écritures et la méditation.* »

Après avoir écouté les requêtes des plus fervents, le moine se laisse nourrir, debout, sans couverts, présentant le creux de la main pour recevoir la *chapati* (galette) et le *dal* (bouillie de lentilles) préparés pour lui. Dans quelques jours, il reprendra sa route dans sa totale nudité.

Deepika, elle, continuera ses prières dans le petit temple qu'elle affectionne, un des 250 sanctuaires jaïns de la capitale du Rajasthan, perdu au milieu des venelles du bazar, sur la rue des tailleurs. Elle sonnera la cloche pour réveiller les dieux. « *Le son monte, emplit l'espace, stimule l'énergie et efface toute révolte de mon esprit* », confie la jeune fille qui consacre ses passe-temps à dessiner des colliers d'émeraude et des pendentifs en améthyste pour son père, joaillier. A Bombay, les jaïns sont agents de change. A Jaïpur, ils sont bijoutiers.

Florence Evin

VADE-MECUM

AVION. De Paris et de province, arrivée à Delhi, retour par Bombay, avec Lufthansa : à partir de 749 €, TTC (réservations, tél. : 0820-020-030). Egalement Air France et Air India.

ÉTAPES. Excellente cuisine indienne et ambiance familiale dans les demeures privées (prix de la chambre double avec petits déjeuners, repas 8 €) : à Jaipur, le Samode Haveli, bon confort (de 100 €à 160 €, tél. : 0091/141-263-2407 et Internet : samode.com). A Rohet, la maison du Rajput (70 €, tél. : 2914-31161, et rohetgarh.com). A Udaipur, Hdai Kothi, récent, avec piscine sur le toit (60 €, tél. : 294-432-810 et udaikothi.com).

L'ADRESSE. Près du temple de Ranakpur, l'ancien pavillon du maharajah de Jodhpur, le Maharani Bagh, de confortables chalets et une cuisine goûteuse : une étape labellisée « welcomheritage.com » (65 €, tél. : 2934-85105). Idem au mont Abu, la Connaught House, désuet à souhait (tél. : 2974-38560).

FORFAITS. A la carte chez Asia (tél. : 01-44-41-50-10, sur Internet : asia.fr) dont l'itinéraire de 10 jours, avec étapes précitées, en voiture avec chauffeur, guide et vols intérieurs revient à 1 382 €, de Paris, en partant à deux. Un circuit « grand luxe » s'arrête dans les nouveaux resorts Oberoï : Rajvilas à Jaipur et Udaivilas à Udaipur (oberoihotels.com). D'autres formules, notamment chez Voyageurs en Inde (tél. : 01-42-86-16-90 et vdm.com), Orients (tél. : 01-40-51-10-40) et Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825 et nouvelles-frontières.fr).

LECTURES. *L'Inde, un million de réfugiés,* de V. S. Naipaul (Plon). *L'Inde des jaïns,* de Jean-Pierre Reymond, (Editions Atlas). *Guide Rajasthan, des citadelles du désert à la douceur du Mewar* (Olizane).

AGENDA. Jusqu'au 30 novembre 2002, la 34e édition des Belles Etrangères, présente, à Paris et en province, vingt écrivains indiens (01-49-54-68-68)

INFORMATIONS. Office du tourisme indien, 01-45-23-30-45.

Week-end à Briançon

Chef-d'œuvre montagnard du style Louis XIV, station climatique, porte du ski, l'antique Brigantium aime rappeler son passé martial

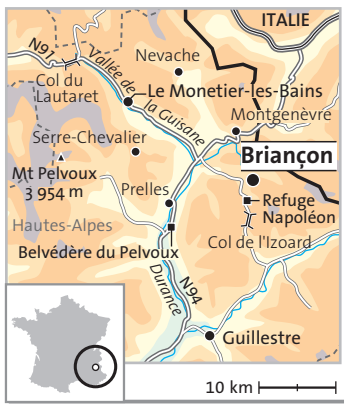

« FROID vif sur le Briançonnais. Le ciel est d'un azur digne des fresques de Fra Angelico. » Le randonneur Yves Paccalet n'y va pas par quatre chemins pour dire sa joie de se trouver dans la ville aux sept forts ; la ville la plus haute d'Europe (1 320 m) ; la ville militaire qui doit tout à un site grandiose – mais très *« bossillé »* –, surplombant vertigineusement la Durance. Vauban mit les lieux en scène au prix d'efforts inouïs pour l'utile et l'agréable. Les guerres de siège ayant en principe disparu, du moins en Union européenne, reste l'agréable. Il est colossal. Combien de skieurs pressés gagnant Serre-Chevalier ou Montgenèvre se sont arrêtés bouche bée devant cette conjonction réussie, spectaculaire, du roc brut et de l'architecture la plus pensée ! Beaucoup sont revenus pour, du haut de la Croix-de-Toulouse ou du bas de la Grande-Gargouille (rue centrale extrêmement pentue), embrasser ce panorama austère, minéral et végétal, vert et gris ; prenant. Et puis ils sont entrés dans la collégiale (1703) où se décèle aussi la patte louis-quatorzienne, dans l'ampleur de la nef notamment ; ensuite, ils ont découvert les curiosités du Musée du Temps ; enfin, ils ont voulu voir, à l'ancienne mairie (XVIIIe siècle), la Grande Charte de 1343 par laquelle le dauphin du Viennois puis les rois de France jusqu'à Louis XVI reconnurent les libertés de la minirépublique des Escartons. L'impôt local sur le vin servit alors à l'entretien de ces formidables remparts. Il devait falloir en boire !

En 1815, les fortifications résistèrent à une coalition européenne vingt fois supérieure à la garnison. *« Petite ville, grand renom »*, proclame la devise d'un municipe qui n'oublie en rien son passé martial. Certains habitants voudraient même pouvoir appeler officiellement toute leur cité « Briançon-Vauban » et pas seulement son centre ancien, comme il y a Ferney-Voltaire ou Thorey-Lyautey. Porte du *« jardin skiable »* de Luc Alphand, Briançon se pique aussi de gastronomie depuis qu'elle a créé, il y a dix ans, après de savantes recherches, le « menu Vauban ». Servi sur commande par quatre bons restaurants de la cité, il comprend notamment le pigeon farci au fenouil ou le conin (lapin alpin) rôti à l'ail, garni de choux rouge, châtaignes et oignons et la rézule aux poires. Le mariage culinaire du Grand Siècle et de la haute montagne...

De notre envoyé spécial, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

A Paris, prendre le TGV de Milan et descendre à Oulx (trajet : 4 h 30) puis navette pour Briançon (tél. : 04-92-21-13-26). Auberge de l'Impossible : chambres à 57 € (tél. : 04-92-21-02-98). Gîte du Petit Phoque : chambres à 13 €; demi-pension à 28,50 € (tél. : 04-92-20-07-27). Quatre restaurants servent le menu Vauban : la Caponnière (23 €) ; La Chaussée ; Les Ecrins ; Le Passé-Simple. Renseignements à l'Office du tourisme et du climatisme Briançon - Serre-Chevalier (tél. : 04-92-21-08-50 ; sur Internet. briançon. com/. Lire *Mes plus belles balades en France* d'Yves Paccalet (Lattès) ; *La Vie pénible et laborieuse d'un colporteur,* de Jean-Joseph Esmieu (1762-1832, éd. Les Alpes de lumière, 04300 Mane). Guide vert Michelin Alpes du Sud.

Réservé aux enfants (de moins de 1,95 m).

Bien sûr que même les plus grands ont le droit d'ouvrir de grands yeux en découvrant les marchés traditionnels de Noël. Car la Magie de l'Avent à Vienne fait briller tous les yeux, sans exception.

POUR LA MAGIE DES MARCHES DE NOEL: 3 jours / 2 nuits, Hôtel*** à partir de EUR 340,– Renseignement, inscription : DESTINATION AUTRICHE 74, Boulevard de Sébastopol 75003 PARIS TÉL. 01.53.01.85.00

Vienne Wien · Vienna · Viena · ウィーン vous attend

www.vienne-autriche.info

Publicités

terres d'aventure www.terdav.com
LE VOYAGE À PIED
MAURITANIE
Chinguetti et les dunes de l'Erg Ouarane
8 jours au départ de Paris du 15 au 22/12/02 à partir de 850€ (au lieu de 930€) avec guide français, spécialiste du Sahara.
N° Indigo 0 825 847 800

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
Après Naples et Venise ROME enfin sur www.directours.com
Week-end 3j/2n.
Vol Alitalia ou Air France.
Hôtel petit-dejeuner buffet.
CLARIDGE 4* top : → 360 € TTC
PARCO DE PRINCIPI 5*L : → 488 € TTC
BERNINI BRISTOL 5*L : → 518 € TTC
Jours supplémentaires possibles.
Réductions enfants. Départs province possibles.
Prix par personne, sous réserve dispos. Lic. 0780600001
Plus d'informations sur
www.directours.com
Tél. : 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte
cit evasion
Nouvel An à Venise
A partir de 601,50 € TTC
Du 29/12 au 01/01/03 (3 nuits)
ou
Du 28/12 au 01/01/03 (4 nuits)
Prix par personne comprenant :
Le vol spécial A/R Venise au départ de Paris,
les transferts aéroport/Place St Marc/aéroport,
l'hébergement 3 nuits ou 4 nuits base chambre double et petit-déjeuner,
les taxes aériennes et l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.
Accueil, conseils et réservations 0810 00 70 70
ou dans toutes les agences de voyages
www.citevasion.com - e-mail : citvd@citvoyages.com
Licence 075 95 0167

Du Sahara à la Mer de Chine
230 voyages d'aventure à prix malins
NOMADE
Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com

www.deserts.fr
déserts
VOYAGES À L'INFINI
8 jours dans le Hoggar à partir de 790€ (vols directs)
01 55 42 78 42

HAUTES-ALPES
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
300 jours de soleil par AN
ST-VERAN
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
Piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
Hôtel BEAUREGARD**
☎ 04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €
ARVIEUX en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence
☎ 04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE
APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63

Le retour redouté d'El Niño dans le Pacifique sud

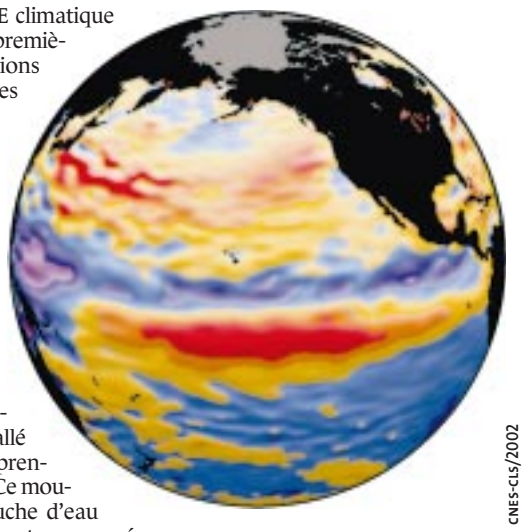

CNES-CLS/2002

LE PHÉNOMÈNE climatique El Niño, dont les premières manifestations ont été constatées à la mi-juillet par le Centre européen de prévision climatique de Reading (Grande-Bretagne) et la National Oceanic and Atmosphe-ric Administration américaine (NOAA), est maintenant bien installé et commence à prendre de l'ampleur. Ce mouvement de la couche d'eau chaude vers l'est est provoqué par un relâchement des vents alizés, qui maintiennent habituellement cette eau à l'ouest de l'océan et entraîne avec lui les précipitations importantes qui lui sont associées. La plupart des modèles indiquent que les conditions El Niño atteindront leur maximum à la fin de l'année, et pendant l'hiver et le printemps 2003. Le Niño 2002-2003 ne devrait pas être aussi virulent que celui de 1997-1998, le plus important du siècle, dont les conséquences sur le climat de la planète avaient été catastrophiques. Il avait été responsable de la mort de près de 22 000 personnes et de dégâts évalués à 35 milliards d'euros.

La génomique structurale s'invite à Grenoble

QUATRE CENTRES DE RECHERCHE ont signé, vendredi 15 novembre, un partenariat visant à créer à Grenoble un centre d'excellence en biologie structurale. L'installation européenne de rayonnement Synchrotron (ESFR), le Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL), l'Institut de biologie structurale (IBS, unité mixte CEA-CNRS-université Joseph-Fourier) et l'Institut Laue Langevin (ILL) ont décidé de mettre à profit leur proximité géographique pour rapprocher leurs compétences et réunir leurs moyens afin de constituer une plate-forme européenne de biologie structurale. Il s'agit de compléter la connaissance apportée par le séquençage des gènes de l'homme en utilisant les interactions entre gènes et protéines. L'enjeu ? Mieux comprendre le fonctionnement du corps humain au niveau moléculaire et, partant, développer de nouvelles approches dans le traitement des maladies humaines. Plusieurs compagnies pharmaceutiques pourraient se joindre à ce partenariat, financé pour l'instant sur les fonds propres des instituts. – *(Corresp.)*

Des molécules tirées des algues brunes stimulent les défenses naturelles des plantes

Le système immunitaire des végétaux peut être activé préventivement par ces composés qui miment une attaque microbienne. Une entreprise française veut tirer profit de ce mécanisme

SAINT-POL-DE-LÉON
de notre envoyé spécial

Cerné par les choux-fleurs et les artichauts, à quelques encablures de la Manche, le laboratoire commun associant la société Goëmar et le CNRS, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) étudie de curieuses interactions entre les algues et les végétaux. Dans une chambre climatisée, un carrousel fait tourner de jeunes plants de blé récemment infectés avec des spores de champignons. *« Ils devraient montrer les premiers signes d'attaque d'ici quelques jours »*, indique Olivier Klarzynski, ingénieur de recherche, chargé d'évaluer les vertus protectrices de molécules tirées d'algues brunes préventivement pulvérisées sur les plantules. A l'étage, ces mêmes molécules ont été testées en éprouvette sur des bouillons de cellules végétales pour voir si elles déclenchaient des réponses de défense. L'objectif de ces tests est de trouver un composé aussi actif que la laminarine, une molécule issue d'une algue brune, la laminaire. La laminarine a été homologuée en octobre, sous l'appellation Iodus 40, comme produit phytosanitaire antifongique.

CASCADE DE RÉACTIONS

L'arrivée sur le marché de ce composé est l'aboutissement indirect de recherches entreprises il y a plus de vingt ans aux Etats-Unis par Peter Abersheim et Alan Darvill (université de Géorgie) qui les premiers ont mis en évidence les propriétés de certains oligosaccharides, des molécules de sucres issues des parois des cellules végétales et capables de réguler des gènes impliqués dans le développement et la défense des plantes. Baptisés « éliciteurs », de l'anglais *elicit* qui signifie provoquer, ces composés enclenchent une cascade de réactions cellulaires.

« Or nous savions que 50 % de la matière sèche des algues était faite d'oligosaccharides, raconte Paul Héry, directeur marketing de Goëmar. *Nous nous sommes dit qu'il y avait là probablement une potentialité. »* Pour confirmer cette intuition, la société de Saint-Malo, dont l'activité se partage entre la pharmacie et les produits phytosanitaires à base d'algue et d'eau de mer, s'est donc associée au début des années 1990 à des laboratoires de l'INRA et du CNRS.

Avant d'être embauché par Goëmar, Olivier Klarzynski a ainsi fait sa thèse à l'Institut de biologie moléculaire des plantes de Strasbourg, où, sous la direction de Bernard Fritig, il a étudié le mode d'action de ces oligosaccharides sur le tabac, plante modèle des biologistes. *« Ils fonctionnent comme des signaux de défense car ils sont libérés lors de l'attaque microbienne, lors de la dégradation des parois cellulaires,* rappelle le jeune chercheur. *La laminarine ressemble aux éliciteurs des champignons. »* Restait à confirmer qu'elle avait des propriétés comparables. Ce fut bien le cas.

TRIPLE DÉFENSE

Au fil de l'évolution, les plantes ont développé plusieurs types de détection des agressions microbiennes. Elles disposent d'un système de reconnaissance, dit de gène à gène, qui leur permet d'identifier un agresseur particulier et d'enclencher une réponse adaptée. Ce mécanisme, repéré et exploité dès le début du XX[e] siècle par les sélectionneurs de végétaux, a depuis été confirmé par la biologie moléculaire. Une trentaine de gènes de résistance ont été clonés, dont certains pourraient être intégrés dans des plantes génétiquement modifiées.

Les végétaux disposent aussi d'un système de reconnaissance plus général, fondé sur les signaux émis par les éliciteurs, que l'agresseur soit un champignon, un virus ou une bactérie. La réponse élaborée par les plantes est triple : des antibiotiques, les phytoalexines, sont produits en grande quantité à proximité des zones infectées ; les parois cellulaires sont mécaniquement renforcées pour « encaisser » les attaques microbiennes ; la cellule produit des protéines capables de percer les membranes des champignons et des bactéries. Les plantes peuvent aussi se lancer dans une stratégie de terre brûlée, sacrifiant les cellules infectées pour circonscrire l'agression.

La laminarine a pour vertu d'enclencher ces défenses, en l'absence d'agression véritable. Sur le blé, le système immunitaire se trouve ainsi dopé pendant une quarantaine de jours, ce qui lui permet de réagir dès la survenue d'une attaque par des champignons. Malheureusement, les défenses naturelles ne peuvent être réactivées une seconde fois. C'est pourquoi les recherches se poursuivent pour trouver des molécules complémentaires et évaluer les meilleurs dosages pour d'autres cultures comme la vigne, le riz et les arbres fruitiers.

« Vis-à-vis des symptômes liés aux attaques fongiques, nous n'en sommes qu'à la moitié de l'efficacité des produits chimiques curatifs, reconnaît Paul Héry. *Mais cela suffit pour permettre une productivité équivalente. C'est toute la différence entre un remède de cheval et la prévention, une petite révolution intellectuelle dans le monde agricole. »* Car Goëmar ne prétend pas remplacer les produits existants, mais s'y substituer à hauteur de 30 %, sans surcoût. Alors qu'OGM et pollution agricole sont mal perçus par les consommateurs, la société bretonne espère faire un atout de son produit naturel et biodégradable.

Hervé Morin

Goémon, crèmes d'algues et laminarine

En épandant sur les terres des algues arrachées par la marée, les goémoniers les fertilisent en apportant des matières organiques décomposées. Rien à voir avec les pulvérisations de crèmes d'algues fraîches, qui visent, elles, à activer les mécanismes de nutrition et de fécondation, sans que le principe actif soit connu. On sait en revanche que la laminarine, tirée de la laminaire, induit une immunité d'ordre général chez les végétaux. *Laminaria digitata* est exploitée pour la production des alginates, utilisés comme gélifiants dans l'agroalimentaire. Quelque 350 000 tonnes d'algues brunes sont extraites chaque année en Europe, dont 70 000 tonnes en France, où les cours et les surfaces exploitables sont fixés annuellement afin d'éviter la surexploitation du gisement qui se reconstitue en cinq ans. Il faut 8 kg d'algues fraîches pour traiter un hectare de blé. La société Goëmar espère dans un premier temps traiter 100 000 hectares sur les 5 millions d'hectares emblavés. Soit un besoin initial de 800 tonnes. Elle pourrait s'associer aux alginatiers pour séparer simultanément laminarine et alginates sans épuiser la ressource.

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

Quand ceux d'en bas se rebiffent

Retour de la question sociale, par **Ignacio Ramonet.** ■ Travail émietté, citoyens déboussolés, par **Danièle Linhart.** ■ Ouvrier, moi ? Jamais ! par **Stéphane Beaud** et **Michel Pialoux.** ■ Le malaise des cadres, par **Paul Bouffartigue.** ■ Sur la piste des nantis, par **Monique Pinçon-Charlot** et **Michel Pinçon.** ■ Moins d'impôts, plus de riches, par **Thomas Piketty.** ■ Menaces sur les 35 heures, par **Martine Bulard.** ■ Le patronat ruine l'assurance-chômage, par **Jacques Nikonoff.** ■ Levi's ou la liberté de licencier, par **Emmanuel Defouloy.** ■ Les nouveaux esclaves de la téléopération, par **Gilles Balbastre.** ■ Les mille et une petites mains d'Afrique, par **Elisabeth Lequeret.** ■ Dans les « maquilas » centraméricaines, par **Maurice Lemoine.** ■ Emeutes urbaines, violence sociale, par **Stéphane Beaud** et **Michel Pialoux.** ■ Flexibilité sur la ville, par **Richard Sennett.** ■ Fonctionnaires accusés, nantis épargnés, par **Pierre Bitoun.** ■ Aux États-Unis, le travail dans la joie, par **Ibrahim Warde.** ■ En Chine, l'échec d'une contestation, par **Wang Hui.** ■ Pour un savoir engagé, par **Pierre Bourdieu.** ■ Refonder le syndicalisme, par **Horst Schmitthenner.** ■ Associations au cœur de la cité, par **René Lenoir.** ■ Eternelle récupération de la contestation, par **Serge Halimi.** ■ Pour une société solidaire, par **Martine Bulard.**

Bibliographie et sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

L'archéologie préventive dans le collimateur des parlementaires

L'ARCHÉOLOGIE préventive, cette discipline qui consiste à effectuer des fouilles d'urgence préalablement à des aménagements, est dans le collimateur des parlementaires. Coup sur coup, deux amendements ont été adoptés, qui portent atteinte à son mode de financement. C'est le Sénat qui, au cours de la nuit du 12 au 13 novembre, a lancé l'offensive. Lors de l'examen des modifications de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, les sénateurs ont, sous l'impulsion du président du groupe des Républicains et indépendants, Henri de Raincourt, supprimé le principe de la redevance qui était la clé de voûte de la loi du 17 janvier 2001 sur l'archéologie préventive. Gilles de Robien, le ministre de l'équipement, a en vain demandé le retrait de cet amendement.

La seconde attaque a eu lieu dans la nuit du 15 au 16 novembre à l'Assemblée nationale. Présenté par le député UMP de la Dordogne Daniel Garrigue, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finance 2003, un amendement a été adopté, qui prévoit la réduction de moitié de la redevance sur les fouilles archéologiques d'urgence. Là encore, le vote est intervenu contre la volonté du gouvernement, puisque, au cours des débats, Alain Lambert, le ministre délégué au budget, a déclaré que cet *« amendement bouleverserait l'équilibre d'un système défini récemment »*. Il a ajouté que c'était *« en tout cas le point de vue du ministre de la culture, qui considère que son adoption compromettrait les conditions d'exercice des missions qui incombent à l'Inrap »*, l'Institut national de recherches archéologiques préventives créé par la loi du 17 janvier 2001.

Cette fronde des parlementaires est l'écho amplifié de la grogne des élus locaux qui, à chaque projet d'aménagement, voient plus systématiquement qu'avant arriver sur leur bureau des prescriptions de fouilles agrémentées d'un avis d'imposition. Le montant de celui-ci est fixé suivant un barème prévu par la loi et n'est plus négociable, comme cela se faisait avant la création de l'Inrap. Pour justifier son amendement, Daniel Garrigue a notamment avancé que *« le coût des fouilles représente parfois aujourd'hui 15 à 20 % du coût de certains équipements.* (...) *On en vient à s'interroger sur ce qui est prioritaire pour notre pays : est-ce de pousser la connaissance archéologique jusqu'à ses limites extrêmes, ou de répondre aux besoins de sécurité routière, de désenclavement ou de logement de nos concitoyens ? »*.

« NI DE DROITE NI DE GAUCHE »

La loi du 17 janvier 2001 n'a pourtant pas pour vocation de développer l'archéologie dans l'Hexagone. Elle est la suite logique de la ratification par la France, en 1994, de la Convention de Malte sur la protection du patrimoine archéologique. L'intention du législateur consiste donc à obliger l'aménageur à payer un impôt selon le principe pollueur-payeur, puisque ses constructions vont détruire des vestiges du passé. Par ailleurs, la loi, qui n'est entrée en vigueur qu'en février, prévoyait un bilan et d'éventuelles corrections fin 2003, délai que les parlementaires ont manifestement jugé trop long.

Pour Jean-Paul Demoule, le président de l'Inrap, les élus locaux ont eu le réflexe d'imputer la redevance à *« une loi votée par la majorité précédente. Mais l'archéologie n'est ni de droite ni de gauche. Ce texte n'a fait que donner une base légale, systématique et uniforme à des pratiques qui existaient depuis vingt ans »*.

Les votes du Sénat et de l'Assemblée nationale jettent donc une ombre sur l'avenir de la discipline et notamment sur l'emploi des quelque 1 500 archéologues en contrat avec l'Inrap. Par ailleurs, le risque de privatisation du système n'est pas exclu, avec les dérives à l'américaine où la logique du marché l'emporte souvent sur les considérations scientifiques. Selon l'ensemble des syndicats du ministère de la culture (SGPA CGT-Culture, CFDT-Culture, SNAC-FSU, SNAC-FO, SUD-Culture) dont dépend en partie l'Inrap, l'adoption définitive de l'un ou l'autre de ces amendements mènerait à la liquidation de l'archéologie préventive. Ils ont donc appelé les personnels de l'archéologie du ministère à une grève reconductible à partir du 25 novembre et à une manifestation nationale à Paris le même jour.

Pierre Barthélémy

AUJOURD'HUI

Temps maussade

JEUDI 21 NOVEMBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 10
Coucher du soleil à Paris : 17 h 3

Une première perturbation affecte les régions méditerranéennes, alors qu'une seconde circule sur l'ouest de la France en matinée puis sur le reste du pays en journée ; le vent souffle assez fort lors de son passage.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Après un passage pluvieux, le ciel est plus variable en journée avec des averses à caractère orageux sur le littoral atlantique. Le vent est sensible avec des pointes entre 60 et 70 km/h. Il fera de 11 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Il pleut le matin, le ciel devient moins nuageux dans le courant de l'après-midi. Le vent de sud avec des rafales de 70 km/h. Il fera de 10 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.
Le ciel devient très nuageux puis couvert et la pluie fera son apparition en soirée. Le vent du sud souffle jusqu'à 60 km/h en Bourgogne, Champagne et Lorraine. Les températures sont douces avec 10 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des pluies sont attendues en début de matinée ; quelques orages isolés peuvent éclater en soirée. Le vent de sud puis sud-ouest souffle jusqu'à 60 km/h sur le Poitou et le nord de l'Aquitaine et 70 km/h sur les côtes basque, landaise et charentaise. Les températures atteindront 14 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Des pluies sont attendues au cours de la journée. Le vent soufflera à 60 km/h sur le Limousin et 90 km/h sur les monts d'Auvergne ou dans la vallée du Rhône. Il fera de 10 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.
Le temps est gris, pluvieux et orageux ; il neige vers 1 800 mètres. Des éclaircies sur le Roussillon l'après-midi. En Corse, quelques ondées. Le vent de sud atteindra 70 km/h. Les températures seront de 14 à 17 degrés.

21 NOV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE		Madrid	5/11 P
Ajaccio	11/16 P	Milan	10/13 P
Biarritz	10/16 P	Moscou	-3/6 P
Bordeaux	8/14 P	Munich	0/10 S
Bourges	7/13 P	Naples	12/18 P
Brest	9/12 P	Oslo	-6/-5 S
Caen	8/11 P	Palma de M.	10/20 S
Cherbourg	7/13 P	Prague	-3/4 S
Clermont-F.	8/14 P	Rome	11/17 P
Dijon	9/12 P	Sêville	15/19 P
Grenoble	10/15 P	Sofia	1/12 S
Lille	6/11 P	St-Pêtersb.	-3/1 *
Limoges	6/10 P	Stockholm	-2/0 C
Lyon	10/14 P	Tênêrife	20/25 S
Marseille	12/16 P	Varsovie	-2/3 S
Nancy	8/12 P	Venise	11/14 P
Nantes	9/13 P	Vienne	1/13 C
Nice	10/14 P		
Paris	7/11 P	**AMÉRIQUES**	
Pau	3/14 P	Brasilia	19/25 P
Perpignan	10/16 P	Buenos Aires	13/23 S
Rennes	9/12 P	Caracas	26/33 S
St-Etienne	9/14 P	Chicago	1/4 P
Strasbourg	4/9 N	Lima	18/23 S
Toulouse	7/12 P	Los Angeles	16/23 S
Tours	7/11 P	Mexico	4/13 S
		Montrêal	1/6 C
FRANCE OUTRE-MER		New York	4/13 P
Cayenne	22/29 P	San Francisco	11/20 C
Fort-de-Fr.	24/30 P	Santiago Ch.	11/29 S
Noumêa	21/26 S	Toronto	4/8 C
Papeete	25/31 P	Washingt. DC	3/12 C
Pointe-à-P.	23/30 P		
St Denis Rêu.	23/27 C	**AFRIQUE**	
		Alger	8/21 S
EUROPE		Dakar	25/28 C
Amsterdam	6/12 P	Kinshasa	22/26 P
Ath8nes	12/19 C	Le Caire	12/26 S
Barcelone	12/18 S	Nairobi	16/22 P
Belfast	7/10 P	Pretoria	18/28 P
Belgrade	6/15 S	Rabat	16/20 P
Berlin	-2/4 S	Tunis	12/19 S
Berne	3/12 S		
Bruxelles	8/12 P	**ASIE-OCÉANIE**	
Bucarest	2/15 S	Bangkok	26/33 P
Budapest	4/13 C	Beyrouth	18/25 S
Copenhague	-3/3 C	Bombay	22/35 S
Dublin	7/10 P	Djakarta	25/32 P
Francfort	4/9 C	Dubaï	20/28 S
Gen8ve	5/14 P	Hanoï	20/21 C
Helsinki	-8/-3 *	Hongkong	18/23 S
Istanbul	11/17 S	Jêrusalem	10/21 S
Kiev	4/7 S	New Delhi	12/27 S
Lisbonne	14/17 P	Pêkin	-3/6 S
Liverpool	8/10 P	Sêoul	-5/3 S
Londres	9/11 P	Singapour	26/30 P
Luxembourg	7/11 P	Sydney	18/20 P
		Tokyo	9/17 S

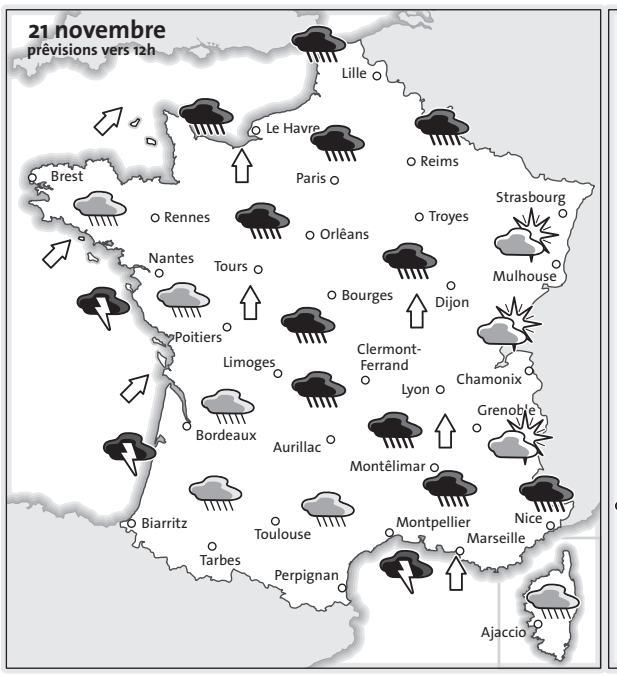

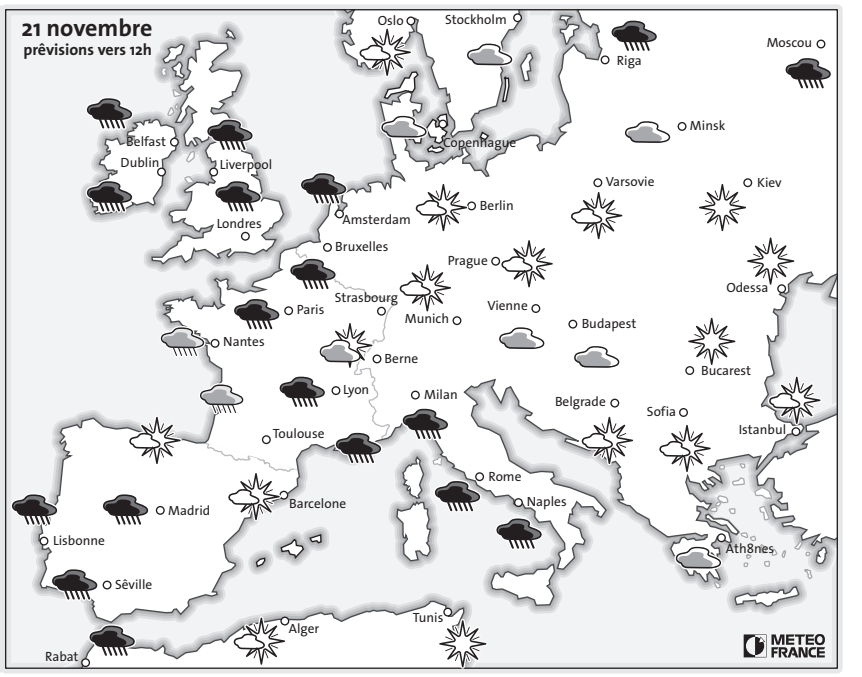

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

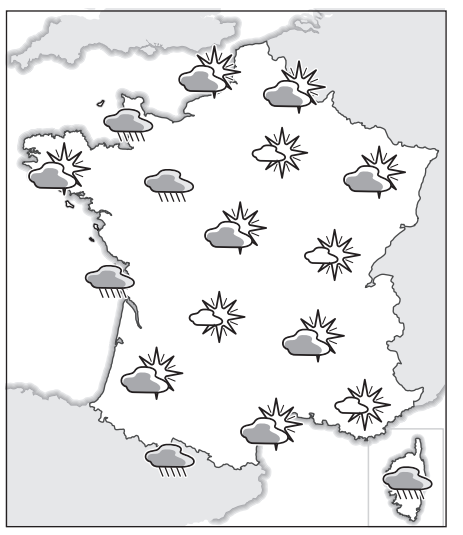

PRÉVISIONS POUR LE 22 NOVEMBRE

Tarif Evasion 30
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.
Paris/Marseille à 38 € ttc aller simple
AIR FRANCE
Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

le 22 novembre
Quelques averses apportent un peu d'eau sur le nord-ouest, la Corse et la Côte d'Azur et un peu de neige sur le relief des Alpes. Ailleurs, le ciel est nuageux avec des éclaircies. Le vent est sensible sur les côtes de la Manche.

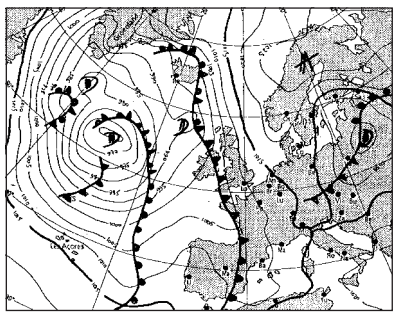

SITUATION LE 20 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

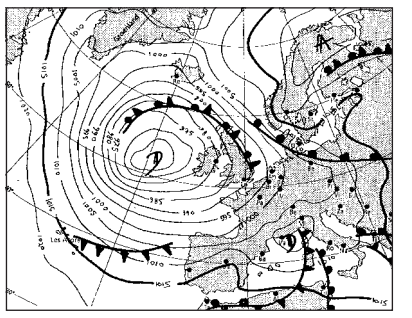

PRÉVISIONS POUR LE 22 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

L'ortie aime le genre humain

JARDINAGE
Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

C'EST UNE LETTRE calligraphiée, écrite dans une langue concise que seule une connaissance intime du français permet de dominer ainsi. Et c'est une lectrice fidèle du *Monde* qui l'adresse au jardinier de service pour lui demander un conseil.

« Je me présente : j'ai 93 ans, je suis une vieille agrégée, j'ai une nombreuse descendance que j'accueille dans ma maison pyrénéenne. J'y ai un jardin, surtout une pelouse étagée donnant sur un paysage merveilleux. Malheureusement, ce gazon est du fait de la contamination de voisins peu soigneux envahi par les orties. Je me demande si le terrain très fertile et acide y est pour quelque chose et si le chaulage n'y porterait pas remède. Si oui, sous quelle forme ? »

Que répondre à Germaine Laureillard ? Que cette plante aime les terres riches en azote et humides. Le caractère acide ou alcalin lui importe peu, en revanche.

Les jardiniers adeptes du biologique en usent en décoction de toutes sortes pour lutter contre de nombreuses maladies et carences observées dans les plantations. Il suffit pour cela de couper des tiges non encore porteuses d'inflorescences et de les mettre à macérer dans un grand seau empli d'eau que l'on placera à l'ombre. Evidemment, on ne peut faire cela que l'été, quand la température est suffisamment élevée pour que les feuilles d'orties et l'eau infusent. Le purin d'orties porte bien son nom qui fouette loin à la ronde. Dilué, mis dans l'arrosoir ou le pulvérisateur, il aurait toutes les vertus, sorte de médicament miracle, fortifiant et anti-insectes à la fois. L'odeur nous a toujours dissuadé d'aller plus loin qu'une ou deux tentatives.

L'ortie peut aussi se manger. Les pousses jeunes, ébouillantées avant d'être revenues au beurre, auraient le goût des épinards. Elle peut même se manger en soupe. Des souvenirs, vraisemblablement surgis du temps des famines, quand le corbeau, pris jeune au nid, faisait un mets de choix, quand on trouvait bons les racines arrachées sur le bord des chemins, les bouillies de farine vinaigrée, le pain gris et compact, les pommes véreuses, quand le poulet rôti était un festin de roi, quand, en fait de viande, on mettait un bout de lard gras et quelques os dans la soupe pour lui donner un peu de goût.

A une époque, on en a aussi fait des cordes. Car la tige de l'ortie contient de nombreux fils solides. On coupait les tiges, les laissait faner en sorte que leur sève devienne inactive. Elles étaient écrasées, lavées dans l'eau afin de les débarrasser de toute la chlorophylle. Restaient de longues fibres solides, une sorte de sisal, de chanvre, robustes.

Les orties, qu'en faire ? Chauler ne servirait à rien. Le calcaire, en revanche, ferait reculer l'invasion des mousses qui, si cette pelouse est à l'ombre, doivent être heureuses. Il faut donc se débarrasser de cette envahisseuse piquante qui ne se laisse pas anéantir facilement. Si on la laisse libre, elle a tôt fait d'étouffer tout, de faire crever l'herbe, de jeter ses longues racines fines et solides qui courent à la surface du sol donner naissance à d'autres plantes, toujours un peu plus loin. Surtout ne pas la laisser monter à graines. Celles de l'ortie sont très fertiles et iront chez le voisin.

DÉSHERBANT SÉLECTIF

On imagine ce jardin de montagne occupé pendant les vacances, cette pelouse fauchée plus que tondue. La tondeuse, passée chaque semaine, contrarierait la grande ortie qui battrait en retraite. Passée de temps à autre, elle ne peut pas la contraindre. Reste le désherbant, car l'arrachage à la main, des souches, pendant l'hiver relève des travaux d'Hercule et ne suffit pas. Au printemps, le moindre bout de racine laissé en terre donnera naissance à un jeune pied. Comme on aimerait que le pavot de Californie réussisse si bien le bouturage de racine !

Le désherbant, donc, et pas n'importe lequel. Un désherbant sélectif spécial pelouse, version jardinier amateur de ce que les paysans utilisent dans les prés à vaches, régulièrement envahis par les orties qui aiment autant les bovins que les hommes.

Il devra être pulvérisé au printemps quand les orties recommenceront à pousser. Evidemment, on aura auparavant ramassé les plantes desséchées, que l'on aura mises à brûler et surtout pas sur le tas de compost : les graines restées dans les sommités fanées l'envahiraient.

Souvent, la terre est à nu là où poussent les orties, fine, souple, noire. L'été, les escargots y sont en grand nombre, bien protégés du soleil. Au printemps, les déjections des vers de terre y sont plus nombreuses encore, preuve d'une intense activité biologique. Qu'on gratte un peu et les racines des orties sont là qui attendent les premiers réchauffements pour repartir en végétation. Et l'ortie part tôt.

Selon le climat de la région, elles auront atteint une trentaine de centimètres en avril, mai ou juin. C'est là qu'il faut attaquer, sortir le grand jeu, bottes, tablier, gants, masque pour les éradiquer. Un jour sans vent, ensoleillé, sur le coup de 11 heures. Pas de quartier ! Il faut inonder leur feuillage avec la solution de désherbant sélectif spécial gazon. Elle tuera tout sauf l'herbe. Et il faudra sy reprendre à deux fois, voire trois fois au cours de la saison et pendant deux ans. Véhiculé par la sève, il tuera jusqu'aux racines. Et l'on ressèmera de l'herbe.

Restent les voisins peu soigneux ? Le maire est là pour les contraindre à nettoyer leur terrain. Ils sont en contravention avec la loi.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 277

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

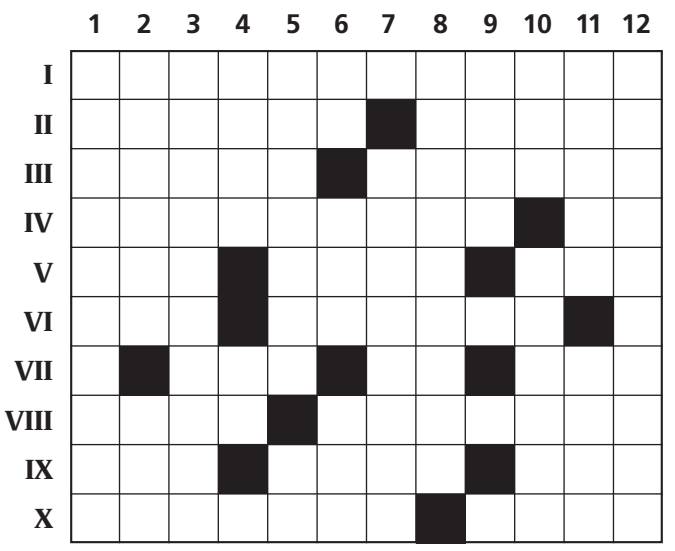

HORIZONTALEMENT

I. Revient doucement. - II. Folle des chemins et des talus. Sa trompe est courte. - III. Est en général suivie d'effet. Vide-poche. - IV. Retour à l'étable en attendant les beaux jours. Article. - V. Grand chapitre historique. Entre Chine et Mongolie. La vingt-troisième chez les Grecs. - VI. Recherche en pointe. Hier un royaume, aujourd'hui une république. - VII. Inutilisable. Romains. Saveur de Provence. - VIII. Lustré. Boucherie spectacle. - IX. Dame forte. Fort en bec sur ses longues pattes. Vaut dix points sur le tapis. - X. Bois. A mis le troisième homme en scène.

VERTICALEMENT

1. Il ne faut pas se faire prendre à ce jeu. - 2. Producteur d'hormones. Paresseux. - 3. A la mode pour un temps. - 4. Voit plus loin. Affirmation. - 5. La fin d'un problème. Grande voie. - 6. Article. Possessif. Suivi par les hommes d'actions. - 7. Figure de haute école. - 8. Ne fait que passer dans la boîte. - 9. Tout le monde s'y retrouve au départ. - 10. Difficile à plaquer. Défend ou se défend. - 11. Un petit chez Fidel. Mauvaise si elle est noire. - 12. Ne comptez pas sur lui pour la défense.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 276

Horizontalement

I. Convivialité. - II. Heaume. Ciron. - III. Ans. Plaça. Ut. - IV. Nos. Ronin. Sr. - V. Glèbe. Oder. - VI. EO. Ovide. Ecu. - VII. Agglutiné. UV. - VIII. Nuée. Entré. - IX. Terre. Eider. - X. Essouchement.

Verticalement

1. Changeante. - 2. Œnologues. - 3. Nasse. Gers. - 4. Vu. Boléro. - 5. Imprévu. Eu. - 6. Vélo. Ite. - 7. Anodin. - 8. Accidentée. - 9. Liane. Erim (mire). - 10. Ir. Ré. Ede. - 11. Tous. Cu. En. - 12. Entrouvert.

BRIDGE

N° 2022

L'INDISPENSABLE RECONSTITUTION

Lors d'un tournoi du *Sunday Times*, ce grand chelem a pu être réussi après une reconstitution exacte des mains adverses.

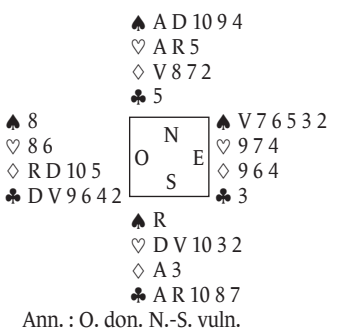

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♠	passe	2 ♡
3 ♣	4 ♡	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♣
passe	7 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé le Roi de Carreau pour le 4 d'Est. Comment Sud a-t-il gagné le GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Ouest a au moins six Trèfles (pour être intervenu à « 3 Trèfles ») et probablement quatre Carreaux par R D 10 étant donné son entame et le 4 fourni par Est. D'autre part, il faut que les atouts soient bien répartis. Mais on peut supposer qu'*Ouest n'a qu'un seul Pique* et qu'il faut essayer de gagner, quand même, avec le Valet de Pique sixième en Est. Comment trouver alors treize levées quand manifestement *Est pourra couper Trèfle au deuxième tour* ?

Après calcul, le déclarant aboutit à cette addition : quatre Piques (grâce à l'affranchissement du 9 de Pique en coupant le Valet), cinq Cœurs de la main, l'As de Carreau et trois Trèfles (dont une coupe). Il a donc pris l'entame avec l'As de Carreau, a tiré le Roi de Pique, *la Dame de Cœur et le Roi de Cœur* (pour éliminer les atouts d'Ouest), puis il a joué As et Dame de Pique ; quand le Valet a couvert le 10 de Pique, il a coupé. Alors seulement il a tiré l'As de Trèfle et a coupé un Trèfle avec l'As de Cœur. Ensuite, il a défaussé le 3 de Carreau sur *le 9 de Pique affranchi* ; enfin, il a coupé un Carreau et a battu atout pour faire le reste.

LA CAPTURE INCROYABLE

Quand on a deux atouts bien placés et un As à côté, on est en droit de penser que le chelem adverse va chuter. Mais la technique peut faire des miracles, comme dans cette donne où le Valet et le Roi d'atout semblaient imprenables.

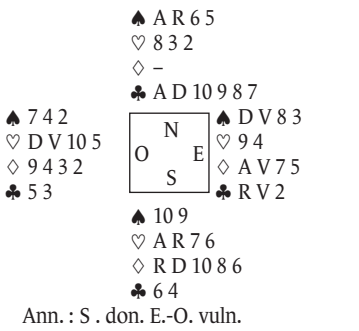

Ann. : S . don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	2 ♠	passe
2 SA	passe	6 ♣	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, comment Sud a-t-il joué pour gagner ce PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sud ne pouvait faire l'ouverture normale de « 1 Carreau » (promettant une main plus forte) ni dire « 1 Cœur » (garantissant cinq cartes). Il était donc obligé d'ouvrir de « 1 Trèfle ». La réponse de « 2 Trèfles » montrait une vraie couleur et plus de 10 points.

Philippe Brugnon

CARNET

DISPARITION

Roger Barberot

Un condottiere du gaullisme

ROGER BARBEROT, compagnon de la Libération et ancien ambassadeur, est mort, jeudi 14 novembre, à Clichy (Hauts-de-Seine), à l'âge de 88 ans.

C'est un gaulliste de gauche et de choc qui disparaît, un condottiere du gaullisme dès 1940 qui ne s'est jamais départi de son *« affection »*, selon sa propre expression, pour le général de Gaulle. Né le 20 janvier 1915 à Cherbourg (Manche), fils d'officier de marine et lui-même ancien élève de Navale, Roger Barberot se trouve à bord du croiseur *Tourville* à Alexandrie (Egypte) quand survient l'armistice de juin 1940. Aux arrêts parce qu'il a appelé, notamment avec ses camarades Honoré d'Estienne d'Orves et le futur amiral André Patou, à continuer la lutte, il réussit à s'évader et à rejoindre les Forces françaises libres au Caire.

Dès lors, Roger Barberot va participer à tous les combats de la France libre, à commencer par les campagnes, dans le désert, contre les Italiens et les Allemands à Sidi-Barrani, Solum, Bardia, Tobrouk, Benghazi et El Agueila. A ce titre, il sera fait compagnon de la Libération en 1941. Après avoir rallié la Légion étrangère, Roger Barberot combat en Syrie, en Libye et en Tunisie et, fin 1943, il commande l'escadron blindé du régiment de reconnaissance de la 1re division française libre. Avec ses hommes, il se distingue, en mai 1944, pendant l'attaque du Garigliano qui ouvre aux Alliés la route vers Rome. Il débarque en Provence et, de là, il participera à toutes les opérations menant à la capitulation de l'Allemagne. Il s'illustre notamment dans les Vosges, sur le Territoire de Belfort et en Alsace. On lui doit la prise de Frédéric-Fontaine (où il capture 141 Allemands), de Plancher-Bas (50 autres prisonniers), de Rougegoutte, de Rougemont-le-Château, de Herbsheim et de Rossfeld. En 1945, il termine la guerre au massif de l'Authion, dans le sud des Alpes.

Réintégré dans la marine, son corps d'origine, Roger Barberot est dégagé des cadres en 1947, avec le grade de capitaine de frégate, pour se mettre à la disposition du général de Gaulle qui a quitté le pouvoir et crée un parti politique, le Rassemblement du peuple français (RPF). En 1956, Roger Barberot demande, avec les galons de colonel, à servir en Algérie mais, très vite, un an après, il est démobilisé pour avoir critiqué ouvertement l'action menée par le gouvernement de Guy Mollet qui y conduit une guerre dure après avoir été élu en préconisant la paix. Il échoue aux élections de député de Paris en décembre 1958 et entre au cabinet du ministre de l'éducation nationale, André Boulloche, dans le gouvernement alors dirigé par le général de Gaulle, de retour au pouvoir.

CONTRE-ESPIONNAGE

En 1960, Roger Barberot est nommé ambassadeur en Centrafrique, puis, en 1965, ambassadeur en Uruguay. Il est, depuis une vingtaine d'années, un ami fidèle de Jacques Foccart, le secrétaire général pour la Communauté auprès du général de Gaulle et agent avoué du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), l'ancêtre de l'actuelle DGSE. En avril 1968, peu avant les événements de mai en France, il devient directeur général du Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA), un organisme qui sert, entre autres, de « couverture » à des fonctionnaires du Sdece en mission à l'étranger, en particulier en Amérique latine ou en Afrique. Cette fonction lui vaudra une réputation de « barbouze » – dont il s'est toujours défendu quitte à attaquer en diffamation la presse qui l'évoque – lors des crises qui secoueront les services spéciaux français : l'affaire Markovic, du nom d'un ancien garde du corps du comédien Alain Delon retrouvé assassiné dans une décharge publique, ou le limogeage, par Alexandre de Marenches, alors directeur général du Sdece nommé par Georges Pompidou élu à l'Elysée, du colonel René Bertrand, alias Jacques Beaumont, directeur de la recherche. En 1973, Roger Barberot devient administrateur du Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (Ttaaf), qu'il quitte en 1980.

Roger Barberot est l'auteur de plusieurs livres, notamment *Fusiliers marins*, en 1947 ; *Malaventure en Algérie* (coécrit avec le général Jacques Paris de Bollardière, qui s'était opposé à la torture), en 1957, et *A bras le cœur*, en 1972. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance (avec rosette), de la Distinguished Service Cross américaine et de plusieurs autres décorations étrangères, Roger Barberot était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté 18-19 novembre sont publiés :

● **Santé :** un décret portant création d'un compte épargne-temps pour les personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques des établissements publics de santé.

● **Assemblée nationale :** un décret chargeant Jean-Luc Warsmann, député des Ardennes, d'une mission temporaire auprès de Dominique Perben, garde des sceaux, ministre de la justice.

NOMINATION

Claude Fay a été nommé ambassadeur aux Seychelles en remplacement de Josiane Couratier, par décret paru au *Journal officiel* du samedi 16 novembre.

DOCUMENTS OFFICIELS

La Documentation française publie le rapport de la mission nationale d'évaluation de la mise en place de la RTT dans les établissements de santé.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000571.shtml
La Documentation française publie un rapport de la commission permanente de concertation pour l'industrie relatif à l'industrie française en 2000-2001.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000559.shtml
Le Sénat publie une proposition de loi relative aux professions de loi électorales bilingues dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.
www.senat.fr/dossierleg/ppl02-020.html
La Documentation française met en ligne un rapport intitulé « L'orientation vers le lycée professionnel : la scolarisation au lycée professionnel ».
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000562.shtml

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Frédéric et **Claire-Lise LANGER-LAMBERT**
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Mateo,

chez

Laurence, Antoine et **Gabriel**,

le 25 octobre 2002, à Lyon.

25, boulevard Arago,
75013 Paris.

Décès

– Les familles Levy, Boccara, Sada, Saada
font part du décès de leur mère, sœur et tante

Rachel Huguette BOCCARA.

Anita Boccara-Saada,
6, rue Vavin,
75006 Paris.

– Mme Marguerite Bretagnon,
sa mère,
Laurence Bretagnon et Philippe Chas,
Philippe Bretagnon,
ses enfants,
Noémie Chas,
sa petite-fille,
Jeannine et Colin Smith,
sa sœur et son beau-frère,
Anne Smith,
sa nièce,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BRETAGNON,

survenu le 17 novembre 2002, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques se dérouleront au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 22 novembre, à 11 h 45.

Laurence,
114, avenue Victor-Hugo,
92170 Vanves.
Philippe,
3, place Kennedy,
92170 Vanves.

– Le directeur
Et le personnel de l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides,
très touchés par le décès de leur collègue et ami,

Pierre BRETAGNON,
astronome,
membre correspondant
du Bureau des longitudes,
membre du conseil scientifique
de l'Observatoire de Paris,

expriment leur profonde tristesse et adressent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

– William et Claire Christophe,
son fils et sa belle-fille,
Odile Christophe,
sa fille,
Jean-Samuel, Benjamin et Sophie,
ses petits-enfants,
Madeleine Sanarens,
son amie,
Léon et Mireille Christophe,
son frère et sa belle-sœur
Et toute la famille Christophe,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean CHRISTOPHE,
volontaire de la France libre,
croix de guerre, Bronze Star,

le 13 novembre 2002, à Fourqueux, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

55, chemin des Golettes,
01170 Chevry.

Mme Pierre CHAMBRE

nous a quittés le 17 novembre 2002, et a rejoint son époux, décédé le 26 avril 1992.

Une messe de sépulture aura lieu le samedi 23 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Chambéry.

Les familles Chambre, Bellion-Jourdan, Thomas, Zandman.

– M. Jean-François Coussirat-Coustère, son époux,
Jean-François (†) et Hélène Blondeau,
Pierre et Marie-Cécile Miscopein,
Dominique Coussirat-Coustère,
Vincent et Florence Coussirat-Coustère,
Emmanuel Coussirat-Coustère
Et Nadia Satta,
Philippe et Claire Coussirat-Coustère,
Philippe et Isabelle Julin,
Odile Coussirat-Coustère,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Salin, Doridot, Desaulle, Legouy, Babelon, McFarlane, Ayraud, Lami,
ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères et cousins,
Ainsi que toute la famille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Françoise COUSSIRAT-COUSTÈRE,
née **DESAULLE,**

survenu le lundi 18 novembre 2002, à Paris.

La messe d'adieu aura lieu le jeudi 21 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

Une cérémonie sera célébrée le vendredi 22 novembre, à 15 heures, en l'église de Sare (Pyrénées-Atlantiques), suivie de l'inhumation au cimetière du village.

Mimma FERRERO GAZZO

est morte sereinement chez elle, le 12 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, entourée de l'affection de sa famille et des amies qui ont accompagné les dernières années de sa vie.

Marina Gazzo et Lidia Gazzo Schulz,
ses filles,
Francesca Schulz,
sa petite-fille,
Albrecht Schulz,
son beau-fils.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 18 novembre, à Bruxelles.

- Mme Jean Goueffon,
son épouse,
Sophie et Didier,
ses enfants,
Antoine et Mathilde,
ses petits-enfants
Et leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean GOUEFFON,

pieusement décédé le 15 novembre 2002.

Il a fait don de son corps à la science.

28, rue Jean-de-la-Taille,
45300 Bondaroy.

Philippe MATÉ

est parti rejoindre le big band des étoiles, le lundi 18 novembre 2002.

Rendez-vous, le vendredi 22 novembre, à 15 heures, au cimetière de Montparnasse, Paris-14e, quartier 25.

– Les familles Laurenceau et Boisroux
annoncent que

Damien Etienne David LAURENCEAU

est parti dans la paix, à l'âge de vingt-sept ans.

Une messe aura lieu à Notre-Dame-des-Chênes, à Viroflay, le jeudi 21 novembre 2002, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Viro, à 11 h 30.

Il voyage vers les champs purs de félicité.

– Mme Simone Pesci-Beaudoin,
sa fille,
Le professeur Bernard Beaudoin,
son gendre,
Le docteur Sylvie Beaudoin,
Le professeur Frédéric Bargy
et leur fille Marine,
Mme Claire Beaudoin,
M. Carlos Perez
et leurs enfants Marie et Raphaël,
Mlle Emmanuèle Beaudoin,
M. Jean-François Beaudoin
et Mlle Anne-Isabelle Beaudoin,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Leopolda Sur,
sa sœur,
Mme Eliana Pesci,
M. Jean Sur
et ses enfants,
Mme Yvonne Borgioli
et ses enfants,
M. et Mme Elie Bonino,
ses neveux et nièces,
font part du décès de

M. Hugo PESCI,
ancien ingénieur,
docteur ès lettres,
ancien professeur
à l'Association philotechnique,
commandeur des Palmes académiques,

qui s'est éteint à Paris, le 14 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu à Evry, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du Séquoia,
91000 Evry.

– Le laboratoire de recherches sur les arts du spectacle du CNRS invite tous ceux qui l'ont connue et estimée à se souvenir de leur collègue

Monique ROLLIN,
musicologue,

disparue le 12 juillet 2002.

Une messe en son souvenir sera célébrée le jeudi 28 novembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris-4e.

– Natalie Barsacq,
Isabelle Bidault,
Marie Gascon,
Sylvia Jacquens,
Evelyne Lecam,
Aurélie Pagnier,
ses amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Karin TROW,
compositeur, pianiste et interprète,

survenu le 14 novembre 2002.

La cérémonie aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le samedi 23 novembre, à 9 h 20.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Gérard VELAY.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Ses nombreux amis et ses anciens élèves.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

« Cette obscure clarté
Qui tombe des étoiles... »
Corneille.

Anniversaires de décès

– Le 21 novembre 2001, disparaissait

Pierre COLIN.

Tu nous manques cruellement.

Margot,
ton épouse,
Tes enfants,
Tes petits-enfants,
Ta famille.

– En 1987, nous quittaient

Trude et **Selly HIRSCHMANN.**

Ils étaient exceptionnels et leurs enfants et petits-enfants se souviennent.

– Il y a un an, le 21 novembre 2001,

Jean Augustin TERRIN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Souvenir

– Anne David,
Caroline, Marianne,
Séverine avec Matthieu et Muriel,
ses filles,
rappellent le souvenir de

Jacques-Yves DAVID,
11 novembre 1941 - 21 novembre 1992.

« La nuit on croit sentir Dieu même
Penché sur l'homme palpitant,
La terre prie et le ciel aime,
Quelqu'un parle et quelqu'un entend. »
Victor Hugo.

5, rue Wurtz,
75013 Paris.

– A

Philippe,
(20 novembre 1999).

Ce jour-là, une nouvelle étoile est née.

Istvan.

– Il y a dix ans, nous quittait

Laurent SERVAIS.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

MC. Servais,
Arthur,
M. et Mme Servais.

– Il y a vingt-cinq ans,

Michel WASSERBERGER

quittait brutalement les siens.

Ceux qui l'ont connu et apprécié se souviendront.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
« Dieu, à la limite de l'infini. »
Autour du livre d'Alain Houziaux.
« *Dieu à la limite de l'infini* » (Cerf)
Au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.
Samedi 23 novembre 2002,
14 heures précises-17 heures :
L'infini, la limite et l'Absolu
(Jean Ladrière), Gödel
et la rationalité métaphysique
(Dominique Peccoud, S.J.),
Gödel et l'incomplétude
de la connaissance (B. Nicolescu).
Samedi 30 novembre 2002,
14 heures précises-19 heures :
Légitimer la foi chrétienne, des origines à la Process Theology (A. Gounelle),
L'infini en hébreu (Tony Lévy),
L'infini des mathématiciens
(Jean Petitot),
Un usage de l'infini en cosmologie
(Jean-Jacques Szczeciniarz).

Cours

PHOTOGRAPHIE
Cours technique et théorique.
Labo NB, l'art du tirage NB,
analyse de l'image, réflexion.
Atelier recherche et création,
pH Neutre.
Tél. : 01-43-61-47-60.

Séminaires

Samedi 23 novembre,
de 14 heures à 18 heures.
« Comment trouver le vrai sens de la vie malgré la fascination du monde ? »
Loge unie des théosophes,
11 *bis*, rue Kepler, Paris-16e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris : Cycle annuel « Juifs et musulmans à travers l'histoire : entre convivialité et ressentiment », avec Michel Abitbol, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem. Jeudi 21 novembre, 20 h 30 : **« Mahomet et les juifs ».** Jeudi 5 décembre, 20 h 30, **« Entre âge d'or et années de plomb ».** Jeudi 23 janvier, 20 h 30, **« Juifs et musulmans à l'heure coloniale ».**
119, rue La Fayette, Paris-10e.
Tél. : 01-53-20-52-52 (PAF).

Institut de la pensée contemporaine, université Paris-VII - Denis-Diderot,

Colloque :
« Que faisons-nous du négatif ? »
29 novembre 2002, de 14 h 30 à 18 h 30,
30 novembre 2002, de 9 h 30 à 16 h 30,
amphi 24, 2, place Jussieu, Paris-5e.

Cours méthodique et populaire de philosophie, tous les mercredis de 18 heures à 20 heures, au 1er trimestre, à la bibliothèque Buffon, Paris-5e.

Soutenances de thèse

– Le 16 novembre 2002, **Pierre Jardin** a soutenu sa thèse de doctorat d'Etat **« Die Dolchstosslegende (La légende du coup de poignard) »,** à l'université Paris-IV - Paris-Sorbonne.

Le jury, composé des professeurs Gilbert Merlio (président, Paris-IV) ; Jacques Bariéty (directeur de recherche, Paris-IV) ; Bernhard Kroener (Potsdam) ; Maurice Vaïsse (IEP-Paris) et Michel Fabreguet (Strasbourg-III), lui a décerné à l'unanimité le grade de docteur d'Etat ès lettres et sciences humaines, avec la mention Très Honorable.

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le metteur en scène américain monte à Bobigny « The Children of Herakles », d'après « Les Héraclides », d'Euripide. Le spectacle, construit comme un forum, fait intervenir des comédiens, mais aussi une trentaine d'adolescents de la ville, des réfugiés et un modérateur, Michel Polac

Les éternels proscrits de l'histoire, par Peter Sellars

F. FOGEL

Le comédien tchèque Jan Triska, qui joue Iolaos, le protecteur des enfants proscrits d'Héraclès, avec Peter Sellars.

MAINTENANT, *on est tous sur le pont. On y va »,* dit le petit homme au grand sourire qui vient de monter sur le plateau de la Maison de la culture de Bobigny. C'est Peter Sellars, au premier jour de répétition qui réunit tous les participants de *The Children of Herakles,* son nouveau spectacle inspiré par *Les Héraclides,* d'Euripide. Et cela fait beaucoup de monde : sept comédiens, une chanteuse, une bonne trentaine d'adolescents de Bobigny, des réfugiés et un modérateur, en la personne de Michel Polac.

Une heure avant, tous se sont retrouvés au restaurant du théâtre, où ils ont mangé à de longues tables. Peter Sellars passait de l'une à l'autre et les enfants s'amusaient à faire chanter les verres, sous le regard à la fois rasséréné et apeuré de certains réfugiés. Ce sont eux qui sont au centre du nouveau spectacle de l'Américain, qui a exhumé une pièce d'Euripide que l'Histoire avait oubliée, alors qu'elle contient l'histoire de tous ceux qui, de la Grèce antique à aujourd'hui, ont dû fuir leur pays et se sont retrouvés sur les routes du monde, traversant les frontières, à la recherche d'une terre d'asile.

Les Héraclides sont les enfants sans nombre d'Héraclès, fuyant sous la protection du vieux Iolaos la menace d'Eurysthée, roi de Mycènes, qui a décidé de les éliminer et fait pression sur tous ceux qui voudraient les accueillir, jusqu'à ce qu'ils trouvent refuge dans le temple de Marathon, ville dont le roi refuse de céder à la pression, en vertu des lois intangibles de l'hospitalité, version antique du droit d'asile.

Pour eux, Peter Sellars a laissé tomber tous ses projets après le 11 septembre 2001. Il savait qu'il monterait la pièce un jour, il l'a fait dans l'urgence de ce qu'il appelle *« la nouvelle guerre froide ».* Et il a voulu que cette production traverse une part du monde : créée en septembre à Boltrop, en Allemagne, dans le cadre du Festival Ruhr-Triennale, dirigé par Gérard Mortier, qui a donné l'élan financier majeur, elle a été ensuite présentée au Festival RomaEuropa de Rome. Après Bobigny, elle ira à Boston, en janvier 2003.

Pour Patrick Sommier, le directeur de la Maison de la culture de Bobigny, le projet de Peter Sellars s'inscrit naturellement dans une saison qu'il a voulue *« radicale, pour donner du sens à un monde de plus en plus agressif. Nous essayons de faire un théâtre qui, sans être élitiste ni pédagogique, soit non pas citoyen, un mot trop à la mode, mais politique, tout simplement ».* Et les relations de Bobigny avec Peter Sellars vont de soi : c'est le dixième spectacle du metteur en scène dans la maison. Comme il l'a fait dans la Ruhr et à Rome, et comme il le fera à Boston, Peter Sellars ne se contente pas de présenter *The Children of Herakles.* Il recrée la pièce à chaque fois, en s'appuyant sur ce qui le guide toujours en son travail, à l'opéra autant qu'au théâtre : inscrire les œuvres dans une actualité et un contexte.

Parmi les sept comédiens, six sont américains ; le septième, Jan Triska, qui joue le rôle de Iolaos, est tchèque. Il jouait le roi Lear devant un mur du XIII[e] siècle, dans le château de Prague, quand Peter Sellars l'a appelé, en octobre, pour qu'il remplace l'acteur qui a tenu le rôle à Boltrop et à Rome. Jan Triska est aussitôt venu rejoindre le metteur en scène, qu'il a connu il y a vingt ans, quand il était exilé aux Etats-Unis, à la suite du « printemps de Prague ». C'est ainsi qu'un ancien réfugié protège sur scène les enfants proscrits d'Héraclès. Ces enfants sont joués par des adolescents des villes que traverse le spectacle. A Bobigny, ils sont trente-cinq, filles et garçons, venus de trois collèges avec qui la Maison de la culture entretient des relations suivies.

RENCONTRES

Peter Sellars en a auditionné une bonne cinquantaine, dont Sarah, la petite Mauricienne de 10 ans, tellement timide, qui se demande encore pourquoi elle a été choisie, et Imen, Franco-Algérienne de 16 ans, qui a foncé *« parce que la pièce raconte ce qui arrive dans le monde ». « Je me souviens,* dit-elle, *que pendant les entretiens Peter Sellars nous a demandé ce qu'on pensait d'une troisième guerre mondiale avec l'Irak. Si ça arrivait, on se trouverait mal. » « Au début, j'étais intimidée,* poursuit la belle Imen. *Maintenant, plus du tout. J'y suis, j'y reste. Je suis fière d'être impliquée dans cette cause. Et puis, je ne sais pas si vous avez vu, mais il parle avec ses yeux, Peter. »*

Ses yeux qui se posent en souriant sur chacun, sans jamais sembler se lasser, mais qui savent aussi se tourner entièrement vers l'intérieur, dans une concentration extrême, à certains moments de la répétition. Alors, le metteur en scène, l'Américain sans frontières, le petit homme étrange, souvent décrit comme un elfe, se transforme en une statue que l'on dirait de sel, en bordure du plateau. Puis il rejoint les gradins, où des réfugiés suivent le spectacle dans l'ombre protectrice.

Ces réfugiés vont venir témoigner de leur histoire, en début de spectacle, à visage découvert pour certains, caché pour d'autres. En Allemagne, ils étaient essentiellement kurdes. En Italie, ils venaient du Rwanda, du Congo, d'Iran, de Bosnie, d'Albanie ou de Colombie. A Bobigny, ils viennent d'Algérie, de Chine, du Chili, du Togo, de Bosnie, du Mexique ou de Pologne. Partis pour des raisons politiques, économiques ou familiales, ils vivent en France parfois depuis longtemps. *« Mais ça ne change rien : au bout de trente-sept ans, on reste toujours des émigrés »,* dit la mère de Samira Bellil, qui vient de publier *Dans l'enfer des tournantes,* témoignage de ce que cette dernière a vécu dans son adolescence (*Le Monde* du 25 octobre 2002). D'autres sont sans papiers, dans l'attente.

Peter Sellars a longuement rencontré ces réfugiés, que l'on entendra au cours du spectacle, construit comme un forum. Chaque soir, au cours du prologue animé par Michel Polac, une personnalité viendra parler de la question du droit d'asile (Louis Joinet, président de la commission d'enquête des Nations unies sur la détention arbitraire, Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, Nazénine Lajili, médiatrice au centre de Sangatte...), puis un réfugié témoignera. Après une pause, la pièce sera jouée avec les adolescents de Bobigny. Puis un film documentaire sera présenté. *The Children of Herakles* sera ainsi l'occasion d'une rencontre, autant que d'un spectacle.

Brigitte Salino

***The Children of Herakles*, d'après *Les Héraclides*, d'Euripide. Mise en scène : Peter Sellars. MC93, 1, boulevard Lénine, Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. Du mardi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 15 h 30. Jusqu'au 1er décembre.**

Amina, l'Afghane, et Dahirou Togo, le Malien, histoires d'exil

NOUS L'APPELLERONS Amina. C'est une réfugiée afghane, sans papiers. Elle est arrivée à Sangatte en août, et depuis elle attend. D'avoir des nouvelles de son mari et de ses quatre enfants, dont elle pense qu'ils ont quitté l'Afghanistan. De trouver un pays qui l'accepterait et où, dit-elle, *« je pourrais être en sécurité ».* Amina use de peu de mots, en anglais, et il faut beaucoup de temps avant qu'un sourire effleure ses lèvres. Alors, elle devient la belle femme proche de la quarantaine qu'elle était à Kaboul avant que l'étau se referme.

« J'étais dans l'administration. Je passais la plupart du temps avec les femmes, je travaillais pour leurs droits et ceux des enfants. J'ai eu des problèmes avec le gouvernement. » Elle a pris la décision de quitter son pays quand les difficultés sont devenues telles qu'elle pouvait *« perdre sa vie ».* Alors elle est partie, seule et visiblement dans l'urgence, mais, comme beaucoup de réfugiés, elle ne parle pas facilement du trajet qui l'a menée en France. *« J'ai traversé beaucoup de pays, en camion, en bus, en avion, et ici différentes personnes m'ont aidée et accueillie. »*

Amina ne s'attarde pas, pour ne pas compromettre ceux qui l'ont couverte. Elle dit simplement que, depuis son départ, elle vit dans une inquiétude perpétuelle. Et qu'elle est venue témoigner dans *The Children of Herakles* parce que *« c'est une manière de faire savoir que les gens ne vivent pas en paix dans le monde ».*

Dahirou Togo, lui, ne cache rien de son histoire, qui dessine une tout autre figure de l'exilé. Il vient du Mali, il a 30 ans, il a quitté son pays en 1995, parce que sa famille l'a décidé. *« Elle me disait qu'elle me sentait en danger, parce que je militais dans des associations étudiantes mal vues par le régime ».* Dahirou Togo étudiait le théâtre. Quand il est arrivé en France, il a travaillé avec une troupe, à Cahors. *« Je me demandais ce que je faisais ici. Le plus dur était de ne pas pouvoir voir le lieu de mon enfance. C'était une absence spirituelle. »*

« VOYAGE INITIATIQUE »

Plus tard, Dahirou Togo a su quelle était la cause réelle de son départ. *« Mon père m'a dit qu'il voulait que je construise ce qu'il avait détruit en moi en m'envoyant à l'école. Que c'était pour cela qu'il m'avait fait quitter mon pays. Pour lui, c'était comme un voyage initiatique. Et maintenant, je suis devenu une galette : étranger ici et là-bas. Soit je me bats pour réussir l'émigration, soit je me bats pour réussir le retour au pays. C'est de cela que je suis venu témoigner. Pour dire que ce n'est pas toujours pour des raisons économiques ou politiques que l'on quitte son pays, mais aussi pour des raisons familiales. Mais, quelle que soit la cause, on fait tous la même queue pour obtenir les papiers. »*

Aujourd'hui, Dahirou Togo est conteur dans les écoles, et animateur dans des associations d'Aubervilliers et de Montreuil. Il dit qu'avec le temps, il a accepté les raisons de son père. *« J'ai appris une chose : dehors est un grand pays. »* A Noël, il retournera au Mali pour présenter son fils de 14 mois à sa famille. *« Ma femme est alsacienne. Je lui dis qu'elle aussi est une émigrée, de l'intérieur. Cet enfant que nous avons eu, c'est la réponse à mon père. »*

B. Sa.

Peter Sellars, metteur en scène

« La stratégie d'Euripide : donner la parole à ceux qui ne l'ont pas »

Comment avez-vous eu connaissance des *Héraclides*, pièce très peu connue d'Euripide ?

Une amie me l'a donnée il y a cinq ans, en me disant : *« C'est pour toi. »* J'ai trouvé le texte très fort, et j'ai aimé la traduction en américain, qui a été faite en 1953 par un universitaire qui a travaillé au Pentagone. En ce moment, avec la nouvelle guerre froide qui s'annonce, nous avons besoin de retrouver cette rhétorique du langage que nous avons soigneusement évitée pendant de longues années. Contrairement à ce que j'ai fait avec certains de mes spectacles précédents, comme *Les Perses,* pour lesquels j'avais commandé une nouvelle version, j'ai voulu, pour *The Children of Herakles,* rester au plus près de l'original. Je n'ai donc pas réécrit le texte, mais j'ai veillé à ce que les références au contexte soient bien comprises par le public, comme Euripide le voulait, d'ailleurs. J'ai donc changé le roi de Marathon en présidente, parce que les rois grecs étaient élus. Aujourd'hui, si l'on dit roi, les gens ne pensent pas qu'il s'agit de démocratie. Or, du temps d'Euripide, il s'agissait vraiment de la démocratie athénienne.

Quelles raisons vous ont décidé à mettre en scène cette pièce dans l'urgence, après le 11 septembre 2001 ?

Depuis le 11 septembre, les lois sur l'immigration, aux Etats-Unis, se sont extrêmement durcies. C'est un vrai problème. D'un point de vue personnel, je trouve cela très triste, parce que je ne peux plus inviter mes amis étrangers, chez moi, à Los Angeles. Le gouvernement de George Bush nous incite à nous créer des ennemis, mais pas d'amis. Je trouve que c'est très dangereux, pour une nation, de reculer d'un côté, et de devenir très agressif de l'autre. C'est pour cela que j'ai demandé à Euripide de venir nous faire un signe, en nous offrant une parole sincère, et un peu d'idéalisme, dont nous avons besoin.

Que nous apprend-il d'essentiel ?

Il a décrit il y a 25 siècles exactement ce qui se passe aujourd'hui. Quand j'ai parlé de sa pièce à des professionnels du théâtre, ils m'ont dit que c'était un texte faible. Quand je l'ai fait lire à ceux qui s'occupent des droits de l'homme, ils m'ont dit que c'est une description scientifique de ce qui se passe avec les réfugiés : l'expulsion ou la fuite, la peur, la libération quand ils ont trouvé une terre d'asile – mais aussi la question de la revanche ou de la vengeance, qui se pose toujours, que ce soit au Rwanda ou en Serbie.

Etait-il clair pour vous dès le début que vous feriez entendre des paroles de réfugiés ?

La stratégie d'Euripide a toujours été de donner la parole à des gens qui n'avaient pas accès au micro. Et donc aux enfants, aux personnes âgées, aux femmes. Tous ceux dont les autres parlent, mais qui ne parlent jamais. Aujourd'hui, à la télévision, on est très content de montrer une vieille femme en burqa, en train de se lamenter. On nous la fait voir, puis on coupe pour montrer une autre image. Mais jamais on ne lui donne le micro, parce que, bien sûr, cette vieille femme, irakienne, iranienne ou afghane, pourrait dire pas mal de choses à monsieur Bush, si elle parlait. Euripide, lui, donne la parole à cette femme.Il est important, dans cet esprit, de faire entendre les réfugiés dont tout le monde parle, mais qu'on écoute peu.

Actuellement, les gens sont inondés par les informations, mais ils n'ont pas de contacts directs avec ceux qui sont l'enjeu de l'information. C'est particulièrement vrai aux Etats-Unis, où nous sommes soumis à pas mal de propagande. Même le *New York Times* et le *Washington Post* sont sensibles à la pression officielle. Pour moi, il est choquant que, dans la plus grande et la plus riche démocratie du monde, la presse n'ose pas dire ce qui se passe.

Outre les réfugiés, il y a également à Bobigny des personnalités qui parlent du droit d'asile, et la projection de films, après la pièce. Pourquoi ?

Le théâtre grec n'était pas du show-business, mais une vraie rencontre, avec de la musique, de la danse, de la nourriture, qui durait toute la nuit. J'ai voulu approcher cette forme, parce que si on joue simplement *The Children of Herakles* comme une pièce de théâtre, on ne donne qu'une partie de son identité. Le théâtre grec avait un but beaucoup plus large. Il permettait de conserver, de renforcer et d'imaginer la démocratie. Tous les citoyens qui votaient étaient obligés d'y aller. C'était l'endroit où l'on pouvait vraiment discuter en profondeur, et pas simplement régler les affaires courantes, comme au sénat. Les Grecs savaient bien que si, par exemple, une mère tue son enfant, on la conduit devant les juges et les avocats, mais que cela ne suffit pas. Une communauté a besoin de s'interroger sur les questions humaines, et pas seulement légales. C'est pour cela que j'ai voulu mettre ensemble de grands artistes, comme les comédiens qui jouent la pièce, les enfants de Bobigny, et les réfugiés. Cela permet de mener une vraie réflexion sur la réalité d'aujourd'hui.

Propos recueillis par B. Sa.

THÉÂTRE • Une pièce de l'Ivoirien Koffi Kwahulé, présentée au festival Novart de Bordeaux

Derrière le destin des tirailleurs, la folie de toutes les guerres

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

De grands portraits ornent la scène. Visages âgés, visages marqués : ces hommes pris en photo aujourd'hui ont été enrôlés dans l'armée française pendant la seconde guerre mondiale. A la fin du spectacle, on fixe sur leur poitrine une cocarde tricolore, médaille dérisoire remise aux anciens combattants survivants. *Histoires de soldats ou le masque boiteux*, pièce du dramaturge ivoirien Koffi Kwahulé, auteur de *Bintou*, retrace le parcours de jeunes gens emmenés de force servir dans les troupes françaises. Un officier français interrompt une cérémonie traditionnelle pour exiger la livraison des jeunes hommes du village. Goliba, l'homme au masque (François Chicaïa), est saisi au milieu de sa transe, alors qu'il communique avec les ancêtres.

Sur le bateau, les hommes avouent leur terreur. *« Goliba, c'est un masque, mais je sais que la peur est en train de danser dans son cœur »*, observe un tirailleur, qui raconte aussi les suicides des jeunes villageois, *« se donnant la mort pour ne pas entrer dans la boîte du serpent »*. Seul un naïf pense qu'il sortira de la guerre *« sans une cicatrice »*, grâce à la protection des féticheurs.

A l'hôpital militaire, les blessés répètent mille fois la même scène d'horreur, les camarades tués, les bombes, les cris, la peur. Blessé à la jambe, Goliba rêve d'une idylle avec son infirmière – qui voudrait épouser un infirme au pays ?

Après la guerre, quand se profile l'indépendance des colonies, le masque est propulsé au pouvoir, tandis que les autres tirailleurs se transforment en ministres d'opérette. D'un pouvoir à l'autre, la logique de prédation se poursuit, traitée avec ironie par Koffi Kwahulé.

Présentée dans le cadre du nouveau festival de Bordeaux, Novart (*Le Monde* du 2 novembre), la pièce a été écrite à la demande de l'association Migrations culturelles Aquitaine Afriques, menée par le metteur en scène Guy Lenoir. Il a confié la mise en scène à Souleymane Koly, qui dirige à Abidjan la troupe du Koteba, et à Alougbine Dine, qui a créé l'Atelier nomade à Cotonou (Bénin). Pour Koffi Kwahulé, le thème de la pièce dépasse le cas de 1939-1945 : *« Tout soldat est un tirailleur sénégalais, un homme contraint de participer à une haine qui n'a fondamentalement rien à voir avec lui. »* Alougbine Dine, qui a côtoyé des anciens combattants dans son enfance, tourne son regard vers le présent : *« Toutes les guerres sont pareilles. Ce qui se passe actuellement en Côte d'Ivoire me paraît aussi aberrant. J'ai voulu tirer cette pièce vers un thème universel. Le passé est le passé. En Afrique aujourd'hui, nous avons surtout à faire face à l'avenir, à la mondialisation. »*

Catherine Bédarida

***Histoires de soldats ou le masque boiteux*, de Koffi Kwahulé. Mise en scène de Souleymane Koly et Alougbine Dine, avec Anne Saffore, Limengo Benano Melly, François Chicaïa, Bruno Lecomte, Karim Rande. Jusqu'au 22 novembre, au Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise, Paris-4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96.**

THÉÂTRE • En poursuivant les aventures de son double, qui fait l'apprentissage du théâtre, l'auteur dresse un tableau à la fois hilarant et acide, brillant et nostalgique, d'une « révolution manquée »

Mai 68, le roman comique et désenchanté de Philippe Caubère

« OYEZ, OYEZ, braves gens », Philippe Caubère, le bateleur, le « lion superbe et généreux » du théâtre français, est de retour, et c'est une bonne nouvelle. *« Oyez, oyez, jeunes gens, la terrible et lamentable histoire d'une révolution manquée. »* Philippe Caubère revient pour raconter « son » Mai 68, et ce sera drôle, tendre, parfois, et caustique – très caustique. Comme toujours, il sera seul en scène, jouant une foule de personnages, et fera naître un monde, et renaître une époque, à partir de trois fois rien : un plateau recouvert de tapis, une chaise, quelques costumes sortis d'une petite malle. Et un immense talent d'acteur.

Voilà un peu plus de vingt ans que Caubère s'est lancé dans cette aventure théâtrale hors du commun : raconter (c'est-à-dire écrire, mettre en scène, jouer, filmer aussi) la vie de son double Ferdinand Faure, en trois grands chapitres à ce jour, *La Danse du diable*, *Le Roman d'un acteur* et *L'Homme qui danse*, comprenant des dizaines d'épisodes. Des années que l'on suit, avec jubilation, le fil(s) d'Ariane et les péripéties picaresques de Ferdinand-Caubère, comédien au Théâtre du Soleil dans les années 1970 avant de devenir le flamboyant Molière du film de Mnouchkine en 1977.

Pour l'heure, au début d'*Octobre*, le premier épisode, on retrouve Ferdinand exactement là où *Claudine et le théâtre* l'avait laissé : le jeune homme vient de passer son bac – un « bac 68 », avec tout juste 11 de moyenne, mais qu'importe, ce qu'il veut, c'est faire du théâtre. Le voici donc, en octobre 1968, débarquant

MARC ENGUERAND

Caubère jouant Marlène, la gourou de l'expression corporelle.

à Aix-en-Provence, au « Cours Molière », rebaptisé, à cause des récents événements politiques – les « auteurs bourgeois », c'est fini – « Studio 35 » ou « Cours Grotesque », *« en l'honneur de Grotevsky »* (Grotowski, le théoricien polonais du « théâtre pauvre »). Ferdinand, qui a été admis après une magistrale audition où il a littéralement éructé les mots du poète beatnik Bob Kaufman, va faire son apprentissage entre les mains de deux professeurs, Marlène, créature adepte de l'expression corporelle et du Living Theatre, et Micheline, nettement plus classique en apparence, mais néanmoins nourrie des théories de Stanislavski.

TEMPÊTE BURLESQUE

A partir de là, Caubère va entraîner son Ferdinand, et nous avec, dans une tempête burlesque, convoquant, pour cette histoire de la « révolution culturelle » de 68 vue par le bout de la lorgnette théâtrale, la farce, la satire et la commedia dell'arte, osant tout, même le comique troupier par moments, donnant tout, avec paillardise, avec excès, passant d'un rôle à l'autre dans un délire de jeu théâtral étourdissant. Il y aura bien sûr des morceaux d'anthologie, des moments hilarants ou de pure folie : le cours d'expression corporelle pendant lequel la fameuse Marlène apprend à ses élèves disciplinés (on est en 68, mais il ne faut quand même pas exagérer) à *« chercher leur son »* – expression dont on se gardera bien de révéler le sens au lecteur – au plus profond de leur corps, ou l'interprétation du Prince Iliouchine d'Ostoïeski *(sic)* par Caubère-Bruno Raffaelli, manière Johnny Hallyday.

Changement de ton avec *Avignon*, deuxième épisode beaucoup plus politique et acide, voire acerbe, de ce *68 selon Ferdinand*. Tout démarre d'ailleurs avec un homme affublé d'un masque à gaz et d'un tambour, bras levé, qui, en ombre chinoise sur le fond de scène, ressemble exactement à la fameuse affiche réalisée par les étudiants des Beaux-Arts (*« CRS = SS »*) – laquelle sert d'affiche au spectacle de Caubère. Quelques mois ont passé, on est au printemps 1969, Ferdinand se retrouve, toujours à Aix, au Centre dramatique où Roger, le directeur, a été violemment remis en cause par son équipe pour son passé bourgeois et réactionnaire, ayant osé livrer Shakespeare, Molière ou Racine – *« et Brecht, même »* – à la classe ouvrière. Ferdinand, après s'être prétendu *« fils de toute petite bonne atrocement exploitée par des patrons abjects »*, est agrégé au collectif qui tente de monter une création sur les événements qui ont agité le Festival d'Avignon l'été précédent.

L'humour de Caubère devient alors beaucoup plus ravageur, plus noir, pour moquer le fonctionnement de ce collectif placé sous le contrôle de Michel, le « commissaire politique » de la Ligue communiste qui analyse tout à la lumière de Lénine, Trotski, Lounatcharski et des événements d'Octobre 1917. Et de démonter l'envers du mythe 68, les diktats idéologiques et les luttes pour le pouvoir sous couvert de contestation radicale. Dans une improvisation éblouissante, Ferdinand-Caubère, qui a pris peu à peu le contrôle du spectacle, envoyant ses camarades courir en tous sens dans la salle en poussant des cris sauvages, convoque sur scène Jean Vilar, Gérard Philipe, Maurice Béjart et Julian Beck, l'animateur du Living Theatre.

Pour finir par donner raison à Vilar, à Philipe, à Corneille, au *Cid* et à la beauté du théâtre au cours d'une scène magnifique, où Caubère démontre qu'il peut passer en quelques instants de la loufoquerie débridée aux grandeurs de la tragédie, déclamant les stances du *Cid*, réécrites de manière très personnelle, avec tout le talent d'un tragédien classique, laissant la salle soufflée, muette d'émotion.

A la fin de *68 selon Ferdinand*, Roger se retrouve seul. Des années – des siècles – se sont écoulées depuis les événements de Mai, qu'il tente désespérément, en ancien combattant fatigué, de raconter à ses petits-enfants. Pierre Overney a été tué devant Renault en 1972, Giscard a été élu en 1974, Mitterrand (*« on a voté pour la francisque ! »*) en 1981. Roger chante *Lili Marleen* comme un vieux soldat perdu de la Wehrmacht. Sa montre Lip s'est arrêtée. Carmelo Bene, Giorgio Strehler, Patrice Chéreau, Jérôme Savary, Daniel Mesguich, Ariane Mnouchkine (Ariane, morte ? Caubère faisant mourir Ariane ?), sont morts. *« La fête est finie. »* Philippe Caubère a l'air soudain très vieux. *« La terrible et lamentable histoire d'une révolution manquée »* s'achève sur une note désenchantée, sur la nostalgie de ce qui aurait pu être.

Fabienne Darge

***68 selon Ferdinand* (1er épisode : *Octobre* ; 2e épisode : *Avignon*), écrit, mis en scène et joué par Philippe Caubère. Tous les jours en alternance, sauf lundi et dimanche, à 20 h 30. Durée : 2 h 40 et 3 h 20 avec entracte. Théâtre du Rond-Point, 2 *bis*, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris-8e. M° Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-44-95-98-21. De 7,5 € à 26 €. Jusqu'au 31 décembre. Le texte des deux épisodes est paru aux Editions Joëlle Losfeld, 240 p., 13 €.**

Le Monde vous invite…

… au Théâtre du Rond-Point
pour la représentation de la pièce

« Le Complexe de Thénardier »
de José PLIYA,
mise en scène
Jean-Michel RIBES

Pour recevoir votre invitation
(valable pour une personne, 50 places au total)

téléphonez au 01-42-17-38-87
ce mercredi 20 novembre de 15 heures à 16 heures
(25 places pour la représentation du 26 novembre)
et jeudi 21 novembre de 15 heures à 16 heures
(25 places pour la représentation du 27 novembre)

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde *et à ses partenaires.*
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et libertés").

Des ventes satisfaisantes et 40 000 visiteurs signalent cette 6e édition

Le Salon Paris Photo s'achève sur un bilan rassurant pour le marché

LE 6e SALON Paris Photo, rendez-vous de l'image de collection, a fermé ses portes, dimanche 17 novembre, sur un bilan meilleur que prévu, au moment où le marché de l'art est fragilisé par la crise boursière. La foire a dépassé les 40 000 visiteurs en quatre jours, soit plus que lors de l'euphorique édition 2000 – la file d'attente était de 30 mètres, dimanche à 16 heures.

Paris Photo est bien installé comme premier Salon de photographie au monde, avec la venue de nombreux étrangers – collectionneurs, marchands, responsables d'institutions –, au moment où son homologue new-yorkais, l'Aipad, doit subir la concurrence de l'Armory Show Photography, dont la première édition a eu lieu fin octobre. Des marchands américains qui, comme Matthew Marks, ont animé l'Armory Show n'étaient pas à Paris, sans doute à cause de la proximité des deux Salons.

Une foire se juge à l'aune des ventes. *« La grande majorité des exposants déclarent avoir atteint leurs objectifs »*, dit-on à la direction de Paris Photo. *« Mais on sent que le public a moins d'argent disponible »*, ajoute-t-on à la galerie Thierry Marlat, qui vendait Eggleston et Penn.

Les exposants qui, à l'instar de Michèle Chomette, présentaient un stand généraliste – le XIXe siècle, les années 1920-1930, les contemporains – ont surtout bien vendu leurs pièces historiques. La galerie 14/16 Verneuil annonce 90 000 euros de chiffre d'affaires, dont un Le Gray à 55 000 euros. Baudoin Lebon est satisfait avec 80 000 euros. Serge Plantureux a obtenu 85 000 euros pour une vue de l'abbaye de Montmajour (1852), de Charles Nègre, qu'il avait achetée 53 000 euros lors de la vente Jammes, en mars. Laurent Herschtritt a vendu cinq pièces pour 70 000 euros. *« Les photos exceptionnelles ont trouvé preneur »*, ajoute, satisfait, Arnaud Delas pour Hypnos.

UN MAN RAY À 200 000 EUROS

Pour la période 1920-1930, on parlait beaucoup d'un rayogramme de Man Ray, que Michael Senft aurait négocié 200 000 euros. Priska Pasquer, de Cologne, a vendu une série d'« objets poétiques » (1927) de Fernand Léger, Charlotte Périand et Le Corbusier à 150 000 euros. Françoise et Alain Paviot, qui présentaient un bel ensemble de Brassaï, se disent également satisfaits.

Pour le secteur contemporain, là où les prix étaient attractifs, le bilan est plus contrasté. Certains font grise mine, mais Christian Caujolle est euphorique et annonce *« plus de 200 000 euros de ventes »*, dont une grande installation d'images d'Antoine d'Agata sur Auschwitz. *« C'est ma meilleure année »*, dit aussi Agathe Gaillard. Le bonheur est le même chez les Filles du Calvaire, avec une quarantaine de photos vendues pour 40 000 euros.

Les six galeries néerlandaises invitées ont également fait un bon Salon. Quant à la jeune galerie 779, elle peut se satisfaire de ses 15 000 euros de ventes.

Les rares galeries identifiées sur le marché de l'art contemporain et non sur celui de la photo ont eu moins de réussite. Xippas a vendu 14 Philippe Ramette, 6 Vik Muniz et 4 Valérie Belin. Mais Paula Cooper n'a pas eu d'acheteur pour les pièces conceptuelles de Sherrie Levine (elle a vendu un Sophie Calle à 20 000 euros). Le beau *Red Cloud* de Ger van Elk n'a pas trouvé preneur chez Durand-Dessert. *« La place du contemporain a toujours été délicate dans ce Salon, d'autant que, pour un certain type de photos, nous sommes au bord de la saturation. Seul l'académisme facile se vend bien »*, commente, un peu agacée, Liliane Durand-Dessert.

Paris Photo 2003 aura lieu du 13 au 16 novembre, toujours au Carrousel du Louvre, et aura pour invité d'honneur le Mexique.

Michel Guerrin

Edgardo Cozarinsky, voyageur sans terre

Le cinéaste argentin publie un recueil de nouvelles où il prolonge ses enquêtes-fictions sur l'exil et l'« horreur politique » du XXe siècle

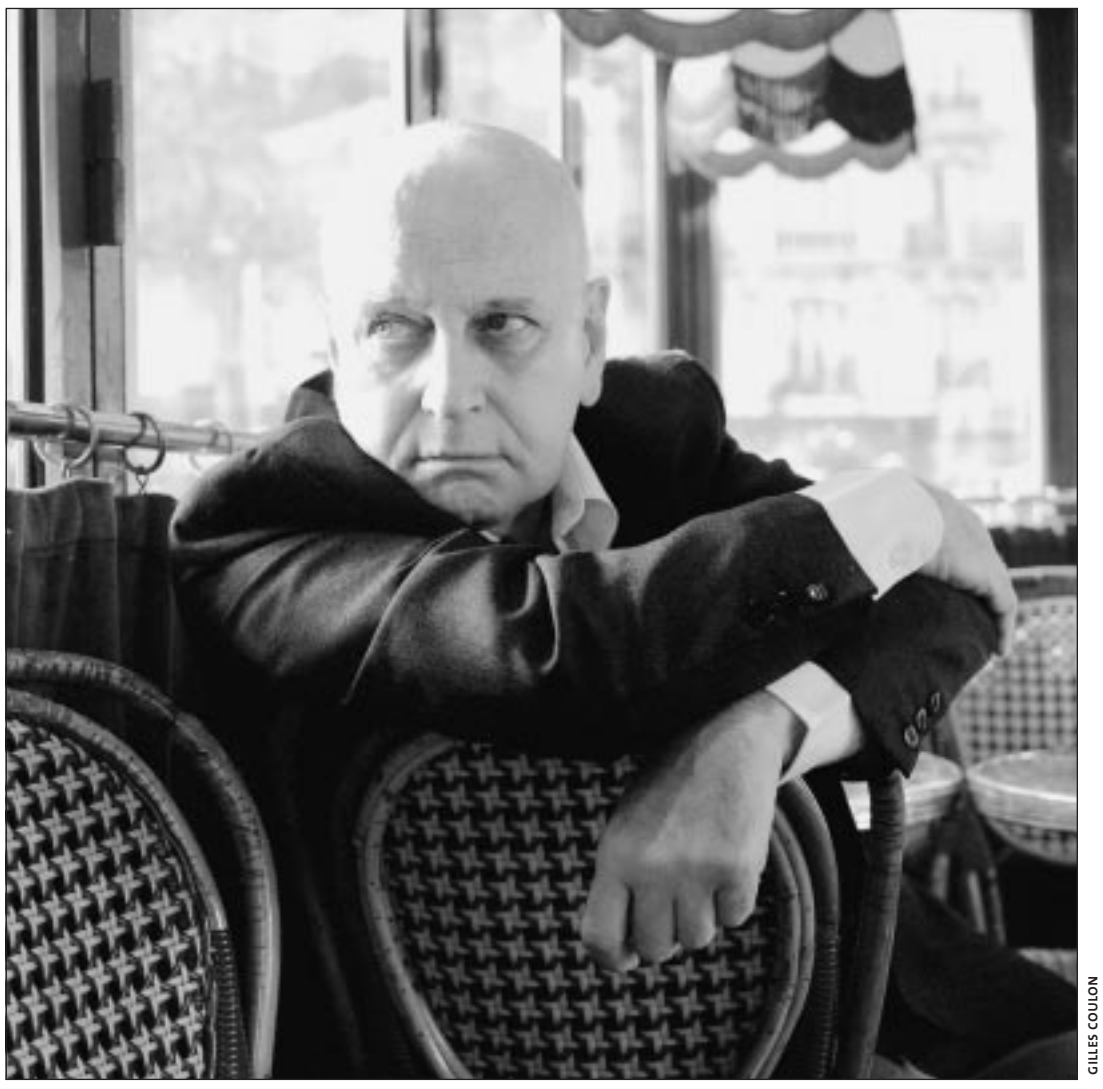

GILLES COULON

C'EST À HENRY JAMES qu'Edgardo Cozarinsky a consacré son premier essai, *Le Labyrinthe de l'apparence*. En 1964, il a vingt-cinq ans. Il a été introduit, quelques années auparavant, dans le petit cercle de la célèbre revue *Sur*, que dirige Victoria Ocampo. Pour un jeune homme cultivé, on ne pouvait rêver mieux. A Buenos Aires, dans la librairie *Letras* qu'il fréquentait assidûment et qui était toute proche du siège de *Sur*, il a fait la connaissance du secrétaire de rédaction, José Bianco, en disant tout haut son opinion, tranchante – car il n'a pas encore vingt ans... –, sur Balzac qu'il a à peine lu. Frappé par la fermeté de la pensée du jeune Edgardo, Bianco l'invite à approfondir ses lectures et nuancer ses jugements : c'est le début d'une amitié et la naissance d'une vocation. En 1974 paraîtra son essai *Borges et/sur le cinéma*.

Edgardo Cozarinsky sera ainsi partagé entre sa découverte du cinéma et sa passion de la littérature, placée sous le signe protecteur de Borges, de Bioy Casares et de Silvina Ocampo, et bien entendu de Victoria Ocampo qu'il connaîtra mieux à Paris où il s'installe en 1974. Cinéaste indépendant, il a une œuvre singulière, entre fiction et documentaire, reconnue dans le monde entier pour sa force émotionnelle, la qualité de ses recherches d'archives et surtout son originalité esthétique : son *Citizen Langlois* (1994), consacré au fondateur de la Cinémathèque française, son film *Les Cahiers du cinéma, cinquante ans d'amour du cinéma* (*Le Monde* du 19 mai 2001), ses portraits de Cocteau, Sarah Bernhardt, Borges, Calvino, Stefan Zweig, Van Gogh ont fait date : plus qu'une simple évocation érudite, ses approches ont une tonalité intérieure, une délicatesse envoûtante, qui tiennent probablement à son naturel très empathique.

Exilé, comme tant d'autres Argentins, Edgardo Cozarinsky a beaucoup de diasporas derrière lui : celle du peuple russe, celle du peuple juif, celle du peuple argentin. Et c'est précisément le thème des nouvelles qu'il publie aujourd'hui et qui toutes témoignent du périple de ces voyageurs sans terre. Les spectateurs de son chef-d'œuvre *Le Violon de Rothschild* (1996) (où est tracée la figure de Chostakovitch) retrouveront dans le style de l'écrivain celui du cinéaste : la suspension de l'émotion, dans ce va-et-vient entre la rêverie et l'enquête. Cet admirateur de Jean Renoir, de Jean Cocteau, de Chris Marker, mais aussi de Godard, de Bresson et de Lubitsch, cherche à pénétrer au plus profond de la solitude des êtres que l'histoire malmène. Il se défend de toute nostalgie, de toute amertume. Sans atteindre un vaste public dont il ne veut pas flatter les goûts, il est reconnu par ses pairs du milieu du cinéma, mais a décidé d'écouter l'ordre de son ami Alberto Tabbia, qui en mourant, il y a cinq ans, lui laissait ce mot, dans une enveloppe avec l'inscription *« à ouvrir, si je meurs avant l'an 2000 »* : *« Qu'est-ce que tu attends pour écrire ? Ecris, écris ! »*

BIOGRAPHIE

▶ **1939**
Naissance à Buenos Aires.

▶ **1974**
Installation à Paris.

▶ **1985**
Parution en Espagne de « Vaudou urbain » (Editions Anagramma, traduit, quatre ans plus tard, en français chez Christian Bourgois).

▶ **2002**
« La Fiancée d'Odessa » (Actes Sud).

CONTRE TOUT TOTALITARISME

Quand on l'interroge sur l'étrange mélange de l'imaginaire et du réel dans ses films et ses nouvelles, Edgardo Cozarinsky répond qu'il *« déteste tout ce qui est pur : art pur, poésie pure et... cela va de soi, race pure. Ça me dégoûte profondément,* poursuit-il. *J'y sens la présence de la mort. Les gens les plus beaux sont métissés. Et puis, on le sait, les fictions des années 1930, par exemple, nous parlent de la réalité de ces années-là et tout documentaire a une part d'invention ».* Bien qu'il ait suivi les cours de Roland Barthes à son arrivée à Paris et qu'il ait lu Freud et Jung, il s'est toujours défié de la théorie et a toujours aimé, comme en témoignent ses nouvelles, la force poétique du hasard. On dégage pourtant aisément de son œuvre une nette thématique liée à la lutte contre le totalitarisme. Cozarinsky, qui a souvent traité de la question juive, se défend de toute tentation sioniste : *« Mon identité juive est liée à la diaspora. Je ne suis allé en Israël qu'une fois et nulle part ailleurs je m'y suis senti aussi étranger que dans cet Etat. »* Et l'Argentine ? Il y retourne une fois tous les deux mois. *« Mais le meilleur passeport est le billet de retour pour la France... »*

Tout manichéisme lui fait horreur : c'est la raison pour laquelle il s'est intéressé à Ernst Jünger *: « Il y a des antipathies politiques et des perspicacités personnelles. Survivre dans une situation intenable ne signifie pas être complice. »* Cozarinsky rappelle qu'en Argentine, une grande confusion régnait quand Peron revint *« sous un déguisement de gauche, soutenu parfois par des militants socialistes... »* Mais il précise aussitôt *: « Je ne m'intéresse pas à la politique pour elle-même, seulement, hélas, la politique s'intéresse à moi et j'ai du mal à faire la distinction entre l'individuel et le politique. »*

Lecteur de Cioran, il a fait sienne l'expression *« exercice d'admiration »,* comme on le sent dans chacun de ses portraits pour le cinéma ou la télévision, aussi bien dans les monographies que dans les films-tableaux (*Boulevard du crépuscule*, 1992 ou *Les Fantômes de Tanger,* 1997). La dernière nouvelle de *La Fiancée d'Odessa* met précisément en scène, à travers une enquête, toute une population d'artistes émigrés qui, pendant la guerre, passèrent par Lisbonne : texte typique du « ton Cozarinsky ». *« Je pose des questions à la réalité »*, dit-il pour résumer sa démarche.

Louvoyant entre des souvenirs familiaux et personnels, des confidences d'amis et une analyse historique systématique, il ébauche des destins représentatifs de cette *« horreur politique »* qui a parcouru le XXe siècle. Bien entendu, l'errance demeure le thème majeur. *« Qu'allons-nous trouver là-bas ?,* demande la fiancée d'Odessa avant de partir pour l'Argentine. *Des vipères ? Des Indiens ? Des plantes carnivores ? »* Cette jeune fille, rencontrant par hasard un jeune homme mal marié, propose de se substituer à l'épouse réticente, pour l'exil vers l'Amérique du Sud. Echange d'identité, autre thème troublant du recueil.

Les personnages sont tous des voyageurs dont les *« fragments de conscience, les souvenirs, les voix et les images de l'existence qui s'éteint »* sont peut-être, imagine l'écrivain-cinéaste, rassemblés sur des *« îles à la dérive sur une mer nocturne ».* Un pianiste de cabaret, des écrivains, des artistes, des rêveurs, de vieilles érudites, des amants sans partenaire, des proscrits miraculeusement protégés par des sortes d'anges sans ailes se croisent, se côtoient et constituent une patrie secrète, sans frontière, sans autre définition que leur profonde humanité.

René de Ceccatty

La Fiancée d'Odessa (traduit par Jean-Marie Saint-Lu, postface d'Alberto Manguel), Actes Sud, « Le cabinet de lecture », 160 p., 19,90 €.

LES GENS DU MONDE

■ La chanteuse irlandaise **Sinead O'Connor,** le violoniste galicien **Carlos Nunez,** les bardes bretons **Alan Stivell** et **Denez Prigent** et le bagad de Lann-Bihoué comptent au nombre des invités de la deuxième édition de la « Nuit celtique » qui aura lieu le 15 mars 2003 au Stade de France, à Saint-Denis.

■ Les huit Grands Prix de la Sacem (Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique), qui seront remis le 5 décembre à Neuilly, couronnent en 2002 **Bernard Lavilliers** (chanson, créateur et interprète), **Jean Dréjac** (chanson, auteur), **Valérie Lemercier** (humour), l'harmoniciste **Jean-Jacques Milteau** (jazz), le compositeur **François-Bernard Mache** (musique symphonique), le chanteur alsacien **Roger Siffer** (musique traditionnelle), **Jacques Charpentreau** et **André Verdet** (poésie) et la Société Cézame-Argile (édition musicale).

■ **Elizabeth II d'Angleterre** et le **duc d'Edimbourg** ont assisté, le 18 novembre au Royal Albert Hall de Londres, à la première mondiale de *Meurs un autre jour*, vingtième épisode des aventures de l'espion au service de Sa Majesté, James Bond 007. La séance a eu lieu en présence des vedettes du film, **Pierce Brosnan**, **Halle Berry** et **Madonna,** accompagnée de son époux **Guy Ritchie**. Lors de la présentation de Pierce Brosnan à la reine, celle-ci a lancé : *« Alors comme ça, vous êtes le James Bond moderne ? J'ai rencontré les trois autres en bas. » « Les trois autres » ?* La souveraine, qui venait en effet de croiser **George Lazenby, Timothy Dalton** et **Sir Roger Moore** dans le hall, a omis le premier titulaire du rôle, **Sean Connery.** Absent à la cérémonie, l'acteur est le généreux donateur du Scottish National Party, le parti indépendantiste écossais.

■ **Elisabeth de Fresquet**, élue de l'opposition au Conseil de Paris, a jugé *« très élevé pour une œuvre éphémère, puisque l'espérance de vie d'un perroquet ne saurait excéder 90 ans »*, le prix de 210 000 euros demandé pour une œuvre de l'artiste belge Marcel Broodthaers (1924-1976) que souhaite acquérir le Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Ne dites pas que je ne l'ai pas dit, Le Perroquet* (1974) est constitué d'un volatile vivant, dans une cage entourée de deux palmiers, avec un magnétophone posé sur une table diffusant un poème lu par l'artiste. *« Je ne sais pas si j'aime l'œuvre »*, a répondu l'adjoint à la culture **Christophe Girard** (Verts). *« Peut-être que ça me fera rire un grand coup quand je la verrai. Suzanne Pagé, la grande conservatrice que le monde entier nous envie, voulait depuis longtemps une œuvre de Marcel Broodthaers. C'est une question de principe, et je me battrai pour ces principes. »* Si des élus interviennent sur des achats d'art, *« c'est la porte ouverte au fascisme »*, a-t-il ajouté.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le triangle des Bermudes

EST-CE QUE cela vous préoccupe, la grève à France Télévisions ? Apparemment, cette affaire n'intéresse personne. L'indifférence, comme une sournoise marée noire, englue téléspectateurs et décideurs. Les perturbations sévères qui affectent le secteur public de l'audiovisuel français sont à peine visibles et audibles dans le bruit général du pays. On les voit peu, on les entend à peine. Pour parler plus brutalement, tout le monde s'en fout.

Sur France 2, le journal télévisé de 20 heures, qui avait disparu lundi, a réapparu mardi. Est-ce un effet de vases communicants ? On perdait à nouveau Soir 3, mardi, entre Roger Hanin et les nains. On reviendra sur ces disparitions à répétition. Mais commençons par France 2. *« La grève à France Télévisions se poursuit. Ce journal est donc réalisé dans des conditions particulières. L'intersyndicale réclame, entre autres, une augmentation générale des salaires »,* déclarait en souriant David Pujadas. Alors que la grève en était, mardi, à son septième jour, les négociations, en réalité, n'ont toujours pas commencé. Jean-Jacques Aillagon, le ministre de tutelle, soulignait que celles-ci devaient avoir lieu dans le cadre du budget 2002, voté par les socialistes, en attendant celui de 2003, actuellement concocté par les ayatollahs de l'UMP. Evidemment, M. Aillagon ne s'exprimait pas en ces termes imagés. Il est trop bien élevé pour dire du mal de sa majorité. Mais, l'air assez zen, il rappelait l'existence du cadrage budgétaire, ce qui signifie, en clair, qu'il n'y a pas un centime disponible pour les salariés de France Télévisions.

Les disparitions, enfin. L'information fait partie des missions de France 3. Où sont allés les sujets prévus pour les journaux télévisés manquants ? Dans quel triangle des Bermudes du service audiovisuel public ? La soirée, mardi sur France 3, était une épreuve. Roger Hanin dans le rôle de César, c'était déjà limite. On lui pardonne. Marcel Pagnol, on le sait, a réussi *Marius* (1929) et, dans la foulée, *Fanny* (1931), mais un peu tiré à la ligne pour *César* (1946).

Après ce troisième épisode fadasse, on attendait Soir 3. Rien ! Et après, les nains ! L'auteur de ces lignes, lui-même de petite taille, n'a rien contre les nains, qu'il respecte. Mais France 3 lui avait définitivement gâché sa soirée, et l'avait poussé à cette méchante chronique.

TÉLÉVISION

La parole à la gauche

Après avoir accueilli, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin (le 26 septembre), et le ministre de la santé, Jean-François Mattei (le 22 octobre), et avant le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy (en décembre), « 100 minutes pour convaincre », le rendez-vous politique mensuel de France 2, reçoit, jeudi 21 novembre, son premier invité d'opposition, Dominique Strauss-Kahn. Pour sa troisième édition, l'émission, orchestrée par le directeur de la rédaction de France 2, Olivier Mazerolle, accompagné d'Alain Duhamel, modifie un peu sa formule. Au lieu d'un contradicteur unique, l'ex-ministre de l'économie et des finances du gouvernement Jospin sera confronté à trois personnalités. Audimat oblige, l'humoriste Guy Bedos ouvrira le débat sur le thème : « Qu'est-ce qu'être socialiste aujourd'hui ? » ; Jean-François Copé, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, viendra défendre la politique menée actuellement ; enfin, Dominique Strauss-Kahn débattra avec Philippe de Villiers de la mondialisation et de la place de la France en Europe.

Après un démarrage très encourageant (5 millions de téléspectateurs pour Jean-Pierre Raffarin), « 100 minutes pour convaincre » avait vu son audience diminuer de moitié (2,5 millions de personnes pour Jean-François Mattéi). Dominique Strauss-Kahn réussira-t-il a séduire le public ? – S. Ke. « 100 minutes pour convaincre », jeudi 21 novembre, 20 h 50, France 2.

RADIO

JEUDI 21 NOVEMBRE

▶ **Accents d'Europe**
9 h 40, RFI
Thème du jour : les gros mots.

▶ **Alter ego**
10 heures, France-Inter
Patricia Martin présente son émission en direct du Salon de l'éducation.

▶ **Le journal people**
18 h 30, Europe 1
Laurent Delpech reçoit le photographe Jean-Marie Périer pour le livre *Flash photos 1990-2001* (Filipacchi).

▶ **Le jazz est un roman**
18 heures, France-Musiques
L'étrange destin de George General Gryce Jr, dit Gigi Gryce, par Alain Gerber.

▶ **Du jour au lendemain**
Minuit, France-Culture
Alain Veinstein reçoit Jean-Pierre Richerd pour *Quatre lectures* (Fayard).

JEUDI 21 NOVEMBRE

▶ **Mon père, l'éprouvette et moi**
15 h 35, France 5
Du préambule de ce documentaire à sa chute aussi inattendue qu'incroyable, le Britannique Barry Stevens, réalisateur, engage un intrigant jeu de piste à la recherche de son père biologique et de ses demi-frères et sœurs putatifs. Un excellent volet de la collection « Rendez-vous avec l'intime », proposée chaque semaine jusqu'au 5 décembre.

▶ **Juha**
20 h 45, Arte
La fin du XXe siècle approchant, Aki Kaurismaki, cinéaste finlandais hors du commun, décida de réaliser un film muet en noir et blanc, pour retrouver la pureté narrative du temps de Griffith et Murnau. Ce fut *Juha,* film sorti en 1999, adaptation modernisée de *L'Ecume des rapides*, roman finlandais de Juhani Aho. Un mélodrame du déracinement, de la désillusion et de la mort qui, grâce à la mise en scène et au jeu stylisé des interprètes, se passe de dialogues.

▶ **Campus**
22 h 45, France 2
Sur le thème « Les savants et la médecine », Guillaume Durand réunit Pierre-Gilles de Gennes, Bernard Werber, Pascal Picq, Bernard Kouchner, Claude Allègre et Jean-Claude Carrière.

▶ **Mémoires d'immigrés**
23 h 40, France 3
Deuxième épisode de la magnifique série documentaire sur l'immigration, réalisée par Yamina Benguigui, qui fit événement lors de sa première diffusion en 1997.
Dernier volet jeudi 28.

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
INDE DU NORD
SAM. 23 NOV. 17H
Tejendra Majumdar sarod
AFGHANISTAN
SAM. 30 NOV. 17H
sarangi
Abdol Rachid Machinaï
Bahauddin tambur
Abdol Madjid Pandjchiri
Mehri Maftoun chant
chant et dambourа
Rahim Takhari ghijak, chant
Gholam Dasteguir
Homayoun rûbab
2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 20 NOVEMBRE

TF1

14.45 Papa pour un jour Téléfilm. R. Salimbeni (All., 2002, ♦) **16.25 Providence** Série. Mise en quarantaine **17.15 Dawson** Nuit blanche à Capeside ♦ **18.10 Star Academy** Jeu **18.55 Le Bigdil** La 1000e **19.52 Tiercé, Météo, Journal.**

20.35 FOOTBALL FRANCE - YOUGOSLAVIE Match amical. 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade de France. Commentaires : Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. 3572204

22.45 ÇA PEUT VOUS ARRIVER Magazine présenté par Géraldine Carré. 4411448 **0.30 Star Academy 1.05** ET 3.40 **Histoires naturelles** Naturellement autres. Pêcheurs des Landes. La tenderie aux grives...

2.08 Météo. **2.10 Le Droit de savoir** Enquête sur les guérisseurs, les charlatans et les médecines douces. 1424537 **3.15 Reportages** Le facteur de Girolata. Documentaire ♦ 2546773 **4.40 Musique** (25 min) 7897763.

FRANCE 2

16.00 Rex Le Testament **16.45 Un livre 16.50 Rayons X 16.55 Le Numéro gagnant 17.35 Aix mélodie** Tango, le come-back ♦ **18.25 Friends** Série (S7, ♦) **18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille** Série ♦ **20.00** Journal, Météo.

20.55 LE HASARD FAIT BIEN LES CHOSES Téléfilm. Lorenzo Gabriele. Avec Jean-Claude Brialy, Antonio Interlandi, Sabine Haudepin, Jean-Pierre Gos, J. Bravo (France - Suisse, 2002, ♦). 135556
Un brillant professeur de Lausanne est tiré au sort pour devenir le tuteur d'un adolescent.
22.25 ET 0.55 **L'Image du jour** Route du rhum.

22.35 ÇA SE DISCUTE COUPLES : FAUT-IL SE DISPUTER POUR DURER ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3803759 **0.35 Journal de la nuit, Météo 1.05 Des mots de minuit** Magazine. 3931686.

2.30 Emissions religieuses 4763537 **3.30** ET 5.20 **24 heures d'info, Météo 3.50 On aura tout lu !** Magazine. 3593402 **4.40 La Tunisie au féminin** Documentaire. 9982286 **4.55 Outremers** Magazine (25 min) 8142650.

FRANCE 3

17.30 Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier ♦ **18.15** Un livre, un jour **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** L'Image du jour, Route du rhum **20.25** Le Fabuleux Destin de...

20.55 DES RACINES ET DES AILES DES FEMMES CHEZ LES POMPIERS DE PARIS Documentaire. Jean-Baptiste Gallot. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 5008440
Le parcours commun de huit femmes pour intégrer le prestigieux corps des sapeurs-pompiers de Paris réservé aux hommes jusqu'en 2001.
22.50 Météo, Soir 3.

23.20 CULTURE ET DÉPENDANCES Présenté par Franz-Olivier Giesbert. 1389643 **0.55 Ombre et lumière** Pierre Lescure **1.25 Les Dossiers de l'Histoire** Irlande, histoires d'actualité [2/2] : Les alouettes indomptables. 3488353.

2.20 Le Fabuleux Destin de... 8165614 **2.45 Soir 3 3.10 Sujet tabou** Nous, les nains ♦ 3529155 **4.05 Aléas** Magazine. Gladiateurs ; La mariée était au ciel ; Le rêve de Mireille ; Traces de lumière (60 min) 1706773.

CANAL+

16.25 Petits arrangements entre amis Téléfilm. Eric Bross (EU., 1999) **18.00 Les Simpson** ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30 Hyper Show, Zapping 19.30 Journal des bonnes nouvelles, Météo 19.55 Guignols 20.05 H 20.35 Les Journaux** ✪.

21.00 DIEU EST GRAND, JE SUIS TOUTE PETITE Film. Pascal Bailly. Avec Audrey Tautou, Edouard Baer, Philippe Laudenbach, *Comédie* (France, 2000, ♦). 7615865
Pour séduire un homme, une jeune fille tente de se convertir au judaïsme. Petite comédie sentimentale répétitive.
22.35 Minutes en + Spécial « Dieu est grand, je suis toute petite ». Magazine. 7292407.

22.45 SNATCH, TU BRAQUES OU TU RAQUES Film. Guy Ritchie. Avec B. Del Toro, *Comédie* (GB, 2000, v.o., ♦) O. 9566597 **0.25 Spin City** Série (S5, v.o.) La Conseillère en image ✪ 828860. Panne de métro ✪ 1496421.

1.05 Les Week-Ends maléfiques du comte Zaroff ■ Film. Michel Lemoine. *Horreur* (Fr., 1974, ♦) ✪ 3959082. **2.30 Hannibal** Film. R. Scott. *Suspense* (EU, 2000, ♦) ✪ 79431860 **4.35 Surprises** (20 min) 5075044.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Ma voisine la fouine Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00 Flash info 19.01 Connaissance** Le Bois, modes d'emploi. Doc. **19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage** Les aveugles du Caire.

20.40 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE (A)FGHANISTAN, UN ÉTAT IMPOSSIBLE ? Documentaire. Atiq Rahimi (Fr., 2002). Magazine présenté par Alexandre Adler. 1946448
L'écrivain afghan Atiq Rahimi retrace l'histoire politique de l'Afghanistan, des années 1950 à la chute des talibans.

21.40 MUSICA MUSIQUE ET BUSINESS Le registre de l'ensemble Orpheus. Documentaire. Ayelet Heller (2002). 5754204 **22.45 The Crossing** Film. Nora Hoppe. Avec B. Vossoughi (All. - PB, 1999, v.o.) 401001.

0.15 Ghost Dog, la voie du samouraï ■■ Film. Jim Jarmusch v.o. Avec Forest Whitaker. *Policier* (Etats-Unis, 1999, v.o.) O 9929605 **2.05 Pâques au tison** Court métrage. Martine Doyen (Fr., 2001, 35 min) 27998518.

M6

17.55 Stargate SG-1 Série (S4). L'Autre Côté ✪ **18.55 Charmed** Série (S4). Les Liens du sang **19.45** ET 20.40 **Caméra café** Série **19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer** Série (S3, ♦). Une nounou indépendante ✪.

20.50 TRAQUÉE Téléfilm. Steve Suissa. Avec Claire Keim, Patrick Catalifo, O. Sitruk, Laurent Bateau (France, 2002, ♦) O. 386198
Une ancienne prostituée change radicalement de vie et s'invente une nouvelle identité, rencontre un homme d'affaires mais ne peut se défaire de son passé.

22.30 X-FILES IMPROBABLE Série (S9, 13/19). Chris Carter. Avec Gillian Anderson, R. Patrick, Annabeth Gish, Burt Reynolds, Ray McKinnon (EU, 2001) ✪. 38204 **23.20 Oz** Série. De grands hommes. 9792198.

0.20 Les Séducteurs Film. Bryan Forbes, Edouard Molinaro, Dino Risi et Gene Wilder. *Sketchs* (Fr. - It., 1980) ✪ 1246247 **2.24 Météo 2.25 M6 Music / Les Nuits de M6** Emission musicale (2785 min) 22681421.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 Le Roman de Marguerite Gautier ■■■ George Cukor. Avec Greta Garbo, Robert Taylor, Lionel Barrymore (EU, 1936, N., 110 min) ✪ **Cinétoile**
15.15 La Voie lactée ■■■ Luis Bunuel (France, 1969, 100 min) O **CC Succès**
15.30 Johnny Guitar ■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1954, 105 min) ✪ **Cinétoile**
16.30 Honkytonk Man ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min). **TCM**
17.15 New York, New York ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, 135 min) ✪ **Cinétoile**
18.40 Saludos hombre ■■ Sergio Sollima (Italie, 1968, v.m., 125 min) O **CC Succès**
20.45 Docteur Mabuse, le joueur ■■■ Fritz Lang (Allemagne, 1922, N., v.o., 155 min) ✪ **CC Classic**
20.45 Chasseur blanc, cœur noir ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1990, v.m., 115 min). **TCM**
21.00 Docteur Jerry et Mister Love ■■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1963, 105 min) ✪ **Cinétoile**
21.00 Le Journal du séducteur ■■ Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O **CC Emotion**
22.45 La Vie de château ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1965, N., 90 min). **Histoire**
23.20 Docteur Mabuse, le démon du crime ■■■ Fritz Lang (All., 1922, N., v.o., 115 min) ✪. **CC Classic**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. La décentralisation permet-elle l'égalité ? **Public Sénat**
22.00 Forum public. L'enseignement du fait religieux à l'école. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.55 Un jour, deux stars. Invités : Philippine de Rothschild ; Stève Ravussin. **Match TV**
18.50 J'y étais. Invité : Daniel Lévy. **Match TV**
23.00 Explorer. Visions des profondeurs. Sous-marins nazis : terreur sur les côtes US. Duff Severe, sellier des rodéos. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [3/3]. Les enfants. **Histoire**
17.25 Mémoire de cent ans de chansons. [2/4]. Les nouveaux princes de la chanson. **Paris Première**
17.30 Les Requins du Triangle d'or. **Odyssée**
18.00 Les Brûlures de l'Histoire. Mai 1968, le rêve général. **La Chaîne Histoire**
18.30 Les Rugbymen du bout du monde. **Odyssée**
19.00 Les Complices d'Hitler. Speer. **La Chaîne Histoire**
19.55 Biographie. Ramsès le Grand. **La Chaîne Histoire**
20.00 La Tranchée. [3/3]. **Histoire**
20.00 Tempête dans les hauts-fonds. **National Geographic**
20.45 Mozart et la musique de chambre. A mon cher ami Haydn. Histoire d'un texte. **Mezzo**
20.45 Civilisations anciennes. Sur les traces des premiers habitants de la Grande-Bretagne. **La Chaîne Histoire**
20.55 Appel d'air. [2/6]. La Birmanie. **Odyssée**
21.35 Biographie. Alexandre Ier de Russie. **La Chaîne Histoire**
21.50 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [3/4]. Il n'y a plus de fous. **Histoire**
21.50 Je, tu, îles... La Réunion. **Odyssée**
23.05 Les Boxeuses. **Planète**
23.40 Océanide. [4/7]. La péninsule du Sinaï, le paradis du prophète. **Odyssée**
0.00 Maroc, les mystères de l'oued Draa. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Equitation. Coupe du monde de saut d'obstacles. A Vérone (Italie). **Eurosport**
14.00 ET 17.00, 20.00 **Haltérophilie.** Championnats du monde. A Varsovie (Pologne). **Eurosport**
18.00 Basket-ball. Euro 2003. Qualifications. Hongrie - France. A Szombathely (Hongrie). **Sport+**

MUSIQUE

18.15 Concert Clérambault. Versailles, en 1998. **Mezzo**
19.30 Récital Sergueï Tarassov. Moscou, en 1999. **Mezzo**
22.45 Zelenka et Marais. Conservatoire de musique de Paris, en 1999. Avec Gildas Prado (hautbois), Nora Cismondi (hautbois), Marc Trenel (fagott), Isabelle Sauveur (clavecin), Louis Derouin (contrebasse). **Mezzo**
23.05 Schumann. *Märchenbilder pour alto et piano*, op. 113. Avec Agathe Blondel (alto), Irène Blondel (piano). **Mezzo**
23.25 Kagel. 1er et 2e mouvements du « Trio n°3 ». Paris, en 2000. Avec Catherine Jacquet (violon), Mathieu Lejeune (violoncelle), Emmanuelle Le Cann (piano). **Mezzo**
0.00 Nice Jazz Festival 1999. Avec Dianne Reeves, Dee Dee Bridgewater, James Taylor, Cesaria Evora. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 Le Château des Oliviers. N. Gessner. [1-2/8] ✪ **Téva**
20.50 Seuls dans le noir. James Keach. O **TF 6**
21.35 Adriana. Juan Luis Buñuel. **Festival**
23.05 L'Enfer vert. Philippe Bensoussan. **Festival**
23.50 Sœur porteuse. Brigitte Coscas ✪ **Téva**

SÉRIES

19.45 Ally McBeal. Le Rire qui tue (S3, 12/21) ✪ **Téva**
19.55 Arabesque. La Balade de Jessica Fletcher (Saison 12, 3/24). **TV Breizh**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Le Visiteur. Le Serment d'Hippocrate (S4, 3 et 4/26) ✪ **Canal Jimmy**
23.20 Homicide. La rose de Saïgon (S6, 6/23) O **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Si toutes les colères du monde. Invité : Cyril Menneguin.
21.00 Chanson, boum ! Les Ours du Scorff rencontrent Alice Dona qui chante Bécaud.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Tutti or not tutti. L'Orchestre philharmonique de Munich.
20.00 Concert. Par le Chœur et la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Kurt Masur. Œuvres de Beethoven.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Weber, Schubert.
20.40 Elektra. Opéra de Richard Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Marek Janowski, Luana de Vol (Elektra), Mélanie Diener (Chrysothémis).
22.30 Les Rendez-Vous du soir (suite). Portrait de la soprano Barbara Bonney.

JEUDI 21 NOVEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.50** A vrai dire Noël au naturel **13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'amour** Feuilleton ♦ **14.45 Une famille à l'épreuve** Téléfilm. D. Greene. Avec J. Heard (EU, 1994, ♦) **16.25 Providence** Série. Un homme providentiel **17.15 Dawson** Série. Le bal, c'est casse-pieds ♦ **18.10 Star Academy** En direct **18.55 Le Bigdil** La 1000e **19.55 Météo, Journal, Tiercé, Météo.**

20.55 NAVARRO DÉLOCALISATION Série. José Pinheiro et Denys Granier-Deferre. Avec Roger Hanin, Sam Karmann, Jacques Martial, Christian Rauth (France, 2001, ♦). 5089315
Un homme d'affaires vil et sans scrupule, sur le point de procéder à des licenciements massifs, est retrouvé sans vie. Navarro mène l'enquête.

22.45 ALERTE AUX REQUINS ! Téléfilm. Bob Misiorowski. Avec Casper Van Dien, Ernie Hudson, Bentley Mitchum, T. Caprari, Jenny McShane (EU, 1999, ♦) O. 7166911
Une colonie de squales sème la terreur dans les eaux d'Afrique du Sud. Des recherches scientifiques pourraient être à l'origine de leur agressivité.
0.25 Les Coulisses de l'économie Magazine. 4578303 **1.15 Star Academy 1.58 Météo.**

2.00 Ça peut vous arriver Magazine. 1009280 **3.30 Reportages** La coiffeuse d'Aventignan. 4964261 **3.55 Histoires naturelles** Vivre et pêcher à la Réunion. 4644377 **4.25 Musique** Magazine musical (35 min) 30433087.

FRANCE 2

12.20 Pyramide 12.56 Météo, Journal, Météo **13.50 Inspecteur Derrick** Série ✪ **14.55 Le Renard** Série **16.05 Rex** Série noire **16.55 Un livre** *Qui est là ?*, de Nata Minor **17.00 Des chiffres et des lettres 17.30 Le Prince de Bel-Air** Série (S3, ♦) **18.00 Sabrina, l'apprentie sorcière** Série ♦ **18.25 Parents à tout prix** Série ♦ **18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille** Série ♦ **20.00** Journal, Météo.

20.55 100 MINUTES POUR CONVAINCRE DOMINIQUE STRAUSS-KAHN Magazine présenté par Olivier Mazerolle, avec la participation d'Alain Duhamel. Invités : Guy Bedos, J.-F. Copé, P. de Villiers. 9665808

22.40 ET 0.42 **L'Image du jour** Route du rhum. Magazine ✪ 5656228.

22.45 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT SOMMES-NOUS TOUS CONDAMNÉS À PRENDRE DU PROZAC ? Avec Bernard Kouchner ; Claude Allègre ; Karl Lagerfeld ; Gilbert Thiel ; Alain Gérard ; Jean-Marc Varaut ; Fernand Meysonnier ; Michel Tubiana ; Patrick Dils ; Morgan Sportès ; Jean-Pierre Milovanoff. 6011222 **0.20 Journal 0.45 Les Soprano** Série (S2). Cas de conscience O **1.40 Contre-courant** L'argent de la confiance. Made in India.

3.25 24 heures d'info, Météo **3.45 L'Eldorado de plastique** Documentaire. Arlette Girardot et Philippe Baque ✪ 3563261 **4.35 Ouvrons les placards** Documentaire. Michel Honorin (10 min) ✪ 2112700.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00 Une femme nommée Jackie** Téléfilm. Larry Peerce [2/3] (EU, 1991, ♦) **16.30** TO3 **17.30 Mon kanar 17.45** C'est pas sorcier Les araignées ♦ **18.15 Un livre, un jour** *Les Adieux à la reine*, de Chantal Thomas **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Avec Jean-Yves Lafesse, Frédéric François.

20.55 MICHAEL COLLINS ■ Film. Neil Jordan. Avec Liam Neeson, Julia Roberts, Ian Hart, Aidan Quinn, Alan Rickman. Politique (Etats-Unis, 1996, ♦) O. 3288421
Une biographie spectaculaire et habilement didactique d'un héros de l'indépendance irlandaise.
23.10 Météo, Soir 3.

23.40 MÉMOIRES D'IMMIGRÉS LES MÈRES [2/3] Documentaire. Yamina Benguigui (France, 1997, ♦). 488131
Des immigrés venus du Maghreb racontent leur difficile implantation dans une société inconnue.
0.35 Ombre et lumière Bertrand Blier. 1118938 **1.05 Européos** Pays-Bas : on a tout essayé. Magazine. 4832822 **1.35 Espace francophone** Portrait de René de Obaldia. 2390716.

2.00 Le Fabuleux Destin de... 5701025 **2.25 Soir 3** 2391445 **2.50 Des racines et des ailes** Des femmes chez les pompiers de Paris. 91501990 **4.40 La case de l'oncle Doc** Le Recul des Dieux (50 min, ♦) 2219667.

CANAL+

14.00 Dis-moi oui Film. Alexandre Arcady. Avec J.-H. Anglade. *Comédie dramatique* (Fr., 1995) ✪ **15.40 Surprises 15.50 En aparté 16.45 Betty Fisher et autres histoires** Film. Claude Miller. Avec Nicole Garcia. *Drame* (Fr. - Can., 2001) O ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30 Hyper Show 19.30 Le Journal des bonnes nouvelles ✪ 19.55 Les Guignols 20.05** H Série ✪ **20.35 Le Journal du sport 20.45 Journal du cinéma** ✪.

21.00 DE SI JOLIS CHEVAUX Film. Billy Bob Thornton. Avec Matt Damon, Henry Thomas, Penélope Cruz, Lucas Black. *Western* (EU, 2000, ♦) O. 7687082
Deux amis texans partent au Mexique tenter leur chance. Le roman éponyme de Cormac McCarthy transformé en carte postale.

22.50 JEUDI BOXE Présenté par Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier. Au sommaire : L'entraînement privé du boxeur, en présence de la presse, qui a eu lieu le 14 novembre dernier ; Brahim Asloum joue cartes sur table ; Les news du Dr Knockout. 1558792 **0.25 Je rentre à la maison** ■■■ Film. Manoel de Oliveira. Avec Michel Piccoli. *Drame* (Fr. - Port., 2001, ♦) ✪ 3702209.

1.50 Etats de service ■■ Film. Jean-Paul Andrieu. *Documentaire* (Fr., 2001, ♦) ✪. 25314648 **4.35 Hockey sur glace** NHL. Pittsburgh Penguins - Montréal Canadiens (120 min). 4287377

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé 14.10 Les Intrus La créature des marais **14.40 Planète océan** [8/8]. Un équilibre fragile **15.35 Mon père, l'éprouvette et moi** Documentaire ♦ **16.35 Planète Terre** [2/2]. Chronique d'une mort annoncée **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00 Flash info 19.01 Voyages, voyages** Hollywood **19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage** Hollywood en Afrique.

20.45 SEMAINE DU CINÉMA EUROPÉEN - JUHA ■■ Film. Aki Kaurismäki. Avec Sakari Kuosmanen, Kati Outinen. *Drame* (Finl., 1999, muet, N., v.o.) ♦. 559353
La femme d'un paysan est séduite par un citadin. Une nouvelle adaptation d'un drame célèbre, entièrement muette. Un alliage d'ironie et d'émotion difficile et réussie.

22.00 THEMA - ROSA VON PRAUNHEIM, PROVOCATEUR GAY ROSA, TU CRAINS ! Autoportrait de R.-V. Praunheim Documentaire (All., 2002). 109647632 **23.10 Thema - Chaud lapin** ■■ Film. Rosa von Praunheim. Avec Gertrud Mischwitzky, Lotti Huber (Allemagne, 1990). 3027131 **0.40 Thema - Chérie, chéri** Dialectique humoristique. Rosa von Praunheim. Avec Luzi Kryn. *Documentaire* (Allemagne, 1971, ♦). 7421667

2.00 Thema - *Sœurs de révolte*. Rosa von Praunheim (All., 1969, 20 min). 9278464 2.20 *Ouvriers roses sur fond doré*. Rosa von Praunheim (All., 1968, 25 min). 4439087 2.30 *Rosa von Praunheim* (All., 1967, 12 min) 9835025.

M6

13.40 Rencontre à haut risque Téléfilm. Christopher Leitch (EU, 2000, ♦) ✪ **15.20 Les Anges du bonheur** Série (S4). La Tempête de neige ✪ **16.15 Tubissimo 17.05** 90 à l'heure **17.55 Stargate SG-1** Expérimentation hasardeuse ✪ **18.55 Charmed** Rage et chagrin ✪ **19.45** ET 20.40 **Caméra café** Série **19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer** Série (S3, ♦) ✪ **20.40 Décrochages info.**

20.50 POPSTARS EPISODE Nº 13. Feuilleton-Documentaire (2002). 650082
Toujours en Belgique, Erika, Cyril, Monia et Nicolas travaillent sur leur premier album. Le moment de choisir le titre qui en sera le single approche tout comme le nom de leur groupe reste à trancher.

22.05 LA LIGNE NOIRE Feuilleton. Jean-Teddy Filippe. Avec Louise Monot, Mareva Galanter, Xavier Laffitte, Fedor Atkine [1 et 2/6] (France) O. 5086711 - 25421
Dans la petite ville de Saint-Jean, sous le soleil de la côte d'Azur, de belles jeunes filles cachent des blessures secrètes derrière des apparences lisses.

23.55 Ça me révolte ! Viols et violence entre jeunes. Magazine. 6702518 **1.54 Météo 1.55 M6 Music / Les Nuits de M6** Emission musicale (305 min). 66407989

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 Les Grandes Espérances ■■ David Lean (Grande-Bretagne, 1946, N., v.o., 115 min) ✪ **Cinétoile**
14.05 Le Mur ■ Yilmaz Güney (Turquie - France, 1982, v.m., 115 min) ✪ **CC Auteur**
15.05 Pale Rider ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, v.m., 115 min) O **TCM**
16.05 American Beauty ■ Sam Mendes (Etats-Unis, 1999, 115 min) ✪ **TPS Star**
17.10 La Séparation ■■ Christian Vincent (France, 1994, 87 min) ✪ **Cinéstar 1**
18.05 La Reine Christine ■■ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 95 min) ✪ **Cinétoile**
18.30 Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.m., 135 min) ✪ **TCM**
19.00 Peter Pan ■■ Hamilton Luske (Etats-Unis, 1953, 90 min) ✪ **Disney Channel**
20.45 Le Colonel Chabert ■■ Yves Angelo (France, 1994, 110 min) ✪ **TPS Star**
21.00 Pecker ■ John Waters (Etats-Unis, 1998, v.o., 85 min) ✪ **Cinéstar 2**
22.20 La Fille à la valise ■■ Valerio Zurlini (Italie, 1961, N., v.o., 120 min) ✪ **CC Classic**
23.00 Confessions d'un barjo ■ Jérôme Boivin (France, 1992, 80 min) ✪ **Cinéfaz**
23.50 Le Roi et la Figurante ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min). **TCM**
0.20 Dernières heures à Denver ■■ Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min) ✪. **Cinéfaz**

DÉBATS

14.00 Studio ouvert. La décentralisation permet-elle l'égalité ? **Public Sénat**
18.30 Face à la presse. Jean-Louis Borloo. **Public Sénat**
22.00 Forum public. Les Français paient-ils trop d'impôts ? **Public Sénat**

MAGAZINES

14.35 Un jour, deux stars. Invités : Philippine de Rothschild ; Stève Ravussin. **Match TV**
18.30 Comme à la télé. Invités : Patrick Poivre d'Arvor ; Arnaud Poivre d'Arvor. **Match TV**
17.00 Explorer. Visions des profondeurs. Sous-marins nazis : terreur sur les côtes US. Duff Severe, sellier des rodéos. **National Geographic**
22.25 Recto Verso. Laurent Gerra. **Paris Première**
23.00 Explorer. Filmer l'invisible. Le Caire dévoilé. Le gorille des montagnes, un tournage mouvementé. **National Geographic**
23.50 J'y étais. Invitée : Yamina Benguigui. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. Maldives. **Voyage**
18.20 Hollywood stories. Clark Gable et Carole Lombard. **Paris Première**
19.00 Pilot Guides. Le Népal. **Voyage**
19.00 Le Blaireau tueur. **National Geographic**
19.00 Les Complices d'Hitler. Himmler. **La Chaîne Histoire**
19.05 Living Stones. Palmyre, le royaume de sable. **Odyssée**
19.35 Genèse de l'Europe, la Renaissance. [5/6]. Le prince, le poète et le musicien. **Histoire**
19.50 George Orwell. **La Chaîne Histoire**
20.05 Aimé Césaire. **Histoire**
20.45 Barbara, je chante ma vie. **Planète**
21.00 Voyage sous la terre. **National Geographic**
21.00 Les Grands Commandants. Gheorghi Joukov. **Histoire**
21.30 Australie, le parc national des montagnes bleues. **Voyage**
21.50 Super Bowl, un rêve américain. **Odyssée**
22.00 A la poursuite du déluge. **National Geographic**
22.05 Barbara. **Planète**
22.30 Biographie. Ramsès le Grand. **La Chaîne Histoire**
0.00 Espagne. Les îles Medes. **Voyage**
0.20 The James Bond Story. **Paris Première**
1.00 Les Reptiles du désert. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

18.00 ET 21.00 **Ski.** Coupe du monde. Slalom géant dames. A Park City (Utah). **Eurosport**

DANSE

0.30 Don't Look Back. Chorégraphie de Carolyn Carlson. Musique de René Aubry. Paris, en décembre 2000. Avec Marie-Claude Pietragalla. **Mezzo**

MUSIQUE

20.45 Ton Koopman dirige Jean-Sébastien Bach. En 1997. Avec l'Amsterdam Baroque Orchestra. **Mezzo**
21.40 Ton Koopman dirige Jean-Sébastien Bach. En 1997. Avec l'Amsterdam Baroque Orchestra et l'Amsterdam Baroque Choir. **Mezzo**
22.35 Chez Jean-Sébastien Bach. Avec Klaus Mertens (baryton), Ton Koopman (clavecin). **Mezzo**
23.00 Concerto BWV 1056 de Jean-Sébastien Bach. Avec Jacques Loussier (piano). **Mezzo**
23.15 Horace Silver Quintet. Orvieto, Italie, en 1976. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.05 La Divette. Alfredo Giannetti. **Histoire**
22.05 Jean Moulin. Yves Boisset. [1 et 2/2] ✪ **Festival**
23.15 L'Ultime Rendez-vous. Noel Nosseck. O **Téva**

SÉRIES

17.05 La Vie à cinq. Espoirs brisés (saison 3, 8/25) ✪ **Téva**
18.00 Magnum. Le Poids du passé. **13ème RUE**
18.55 Loïs et Clark. Dix secondes d'éternité (saison 3, 14/22). **13ème RUE**
19.45 Ally McBeal. Préjugés (saison 3, 13/21) ✪ **Téva**
20.50 Washington Police. Fille contre fille. L'Effet de serre (saison 2, 15 et 16/22). **Série Club**
22.45 Les Compagnons de Jéhu. Les Masques. La Chartreuse [1 et 2/13] ✪ **Histoire**
23.20 Homicide. Heure de pointe (s6, 7/23). **Série Club**
23.45 New York Police Blues. Clark, père et fils. Au travail, Clark (saison 9, 3 et 4/23, v.m.) O **Canal Jimmy**
2.15 Tribunal Central. Une nuit pas comme les autres (saison 2, 11/18, v.o.) O **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Quadrille.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. [4/5].
0.00 Du jour au lendemain. Invité : Jean-Pierre Richard, pour *Quatre lectures*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert de Jazz. A la Maison de la culture de Nevers. *Gettin'Weill'd* (une relecture de Kurt Weil), de Dee Dee Bridgewater.
22.00 En attendant la nuit. Jacques Amblard.
23.00 Jazz poursuite. Le style jungle.
0.00 Le Cabinet de curiosités. Œuvres de Schoenberg, Bach et Rachmaninov.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Aquarelle* op. 19, de Gade, dir. C. Frowein ; Œuvres de Grieg, Nielsen. 20.40 Wilhelm Friedemann Bach. Œuvres de W.-F. Bach ; *Cantate* « Das neugeborne Kindelein » BWV 122, de Bach, dir. Philippe Herreweghe ; Œuvres de W.-F. Bach, Hasse, C.P.E. Bach, Mozart.
22.35 Concert. Œuvres de Brahms, Berg, Grisey, Lachenmann.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics O Accord parental souhaitable ♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Les belles espérances

NOËL en novembre. Ruth Lilly une octogénaire américaine, une richissime octogénaire évidemment, vient d'offrir plus de 100 millions de dollars à une petite revue de poésie de Chicago. *« Un chèque confortable à neuf chiffres »*, s'est émerveillé Joseph Parisi, le rédacteur en chef de *Poetry,* mensuel aux moyens aussi modestes que ses ambitions sont élevées.

Où l'histoire devient tendre et presque poétique, c'est que *Poetry* avait refusé à plusieurs reprises, dans les années 1970, de publier des œuvres de quasi-jeunesse de dame Lilly, les estimant impubliables. Ruth Lilly, 87 ans, propriétaire d'un groupe pharmaceutique, aimait plus la poésie que sa vanité d'auteur. Elle ne leur en a pas tenu rigueur, estimant peut-être que ce refus était bien la marque d'une grande exigence. Et, ne pouvant offrir ses œuvres, elle a choisi de laisser son nom au bas d'un assez séduisant parchemin.

Du coup, la revue est sortie du seul cercle impécunieux des poètes maudits. Et voici que de nombreux agents immobiliers, tout saisis d'émotion pour la romantique et harmonique poésie du chiffre à neuf pieds, proposent à *Poetry* des locaux mieux en rapport avec son excellence traditionnelle et son standing nouveau. C'est beau la culture, surtout fondée sur de solides espérances. Toutes proportions gardées car le fossé qualitatif est prodigieux, une idée nous vient : si d'aventure des richissimes et vieux lecteurs avaient des idées, nous nous ferons un plaisir, un devoir et surtout un espoir de ne pas les publier !

Et maintenant l'histoire suisse du jour avec les mésaventures du navigateur solitaire Stève Ravussin. Voici un marin qu'on ne connaît pas autrement que par sa voix et par son parler du genre titi des fortifs genevoises. Un marin qui, sur son fameux trimaran, avait réussi le double exploit d'échapper aux coups de tabac combien funestes à la marine à trois pattes et de filer vers Pointe-à-Pitre, Route du rhum comme gagnée.

C'est simple. Il était devant, loin devant, et tous les autres, les trois rares autres derrière, loin derrière. Deux jours de course encore, simplement faire gaffe aux grains, mettre de la toile mais point trop, tout droit Pointe-à-Pitre, comme sur les champs-alysées, et rhum pour tout le monde.

Tel était le programme, écrit d'avance et auquel tout homme normal se serait conformé. Avec tant d'avance sur ses suivants, il n'y avait vraiment pas le feu à l'océan ! Sauf que les navigateurs ne sont pas des hommes ou des femmes normaux. Ce qui est largement prouvé sinon ils ne prendraient pas le départ d'une course casse-bateaux semblable. Et suisses ou pas – au passage signalons que la plaisance helvète ne mérite pas les sarcasmes d'habitude, loin de là ! – quand ils ont atteint, ou presque un objectif, ils s'en trouvent un autre pour que le défi soit plus beau.

Il est assez probable que Stève Ravussin ne voulait pas simplement gagner une course du rhum, largement dépeuplée et démâtée comme l'on sait. Qu'il ne voulait pas qu'il soit dit qu'au royaume des naufragés les chanceux seraient rois. Et donc à la victoire il tenta d'ajouter le record de traversée. Patatras, la nuit dernière, plein de toiles, un coup de vent. Sur le toit ! Et le chaviré eut le mot de la fin : *« couillon ! »*.

CARNET DE ROUTE

Jours de ramadan en forêt creusoise

BOURGANEUF
de notre envoyé spécial

Sol couvert d'un impeccable alignement de tapis de prière ; mihrab (l'absidiole qui indique la direction de La Mecque) encadré de tubes fluorescents ; murs constellés de versets du Coran en sous-verres pailletés et de représentations tissées aux couleurs vives de la kaaba, qui protège la Pierre noire donnée par l'ange Gabriel à Abraham. C'est la mosquée de Bourganeuf, vide cette mi-novembre, car c'est l'heure du coucher du soleil, et les musulmans de la ville ont eu hâte de rentrer chez eux fêter en famille la rupture du jeûne. Bourganeuf, 3 200 habitants, est sans doute la ville la plus cosmopolite de la Creuse : une population d'origine maghrébine, issue de l'accueil des harkis algériens en 1962, puis de l'arrivée de travailleurs marocains.

FRÉDÉRIQUE AVRIL

L'entrée de la mosquée de Bourganeuf.

Une cinquantaine d'immigrants portugais, quelques Africains, une poignée de Hollandais et d'Anglais agriculteurs et artisans... Et surtout une importante population d'origine turque, cent cinquante familles, sept cents à huit cents hommes, femmes et enfants, qui ont pris racine depuis deux générations dans cette contrée de vallées et de collines couvertes de forêts opaques. C'est la forêt, justement, qui a amené cette population. Il n'est pas facile de trouver des bûcherons français. Les Turcs ont, dans cette activité, une compétence ancestrale. Dans les années 1970, des hommes sont donc arrivés d'Anatolie combler sur les chantiers forestiers creusois les vides creusés par l'hémorragie démographique locale.

Le bûcheronnage en Limousin a un mode de fonctionnement particulier : il est assuré pour l'essentiel par des artisans et des négociants individuels, qui travaillent à leur compte avec deux ou trois compagnons, et qui prennent, clés en main (si l'on ose dire s'agissant de travaux de pleine nature), l'exploitation des futaies concédées par les propriétaires forestiers. Actuellement, ils sont, précise Mehmet Sahin, quelque quatre-vingts entrepreneurs turcs, pour deux cent cinquante unités de main-d'œuvre dans les forêts environnantes. La saga familiale que raconte Mehmet Sahin est typique de ce courant de migrations : *« Mon père est arrivé en février 1982, seul. Un an plus tard, il était établi artisan bûcheron. Il a pu alors faire venir sa famille ; c'était en septembre 1985, j'avais 12 ans. »*

Aujourd'hui, le père, fondateur de l'Association culturelle turque de Bourganeuf, est à la retraite, deux de ses fils sont toujours bûcherons ; le troisième, Mehmet Sahin, donc, marié à une compatriote, trois enfants (deux fils de 9 et 7 ans, une fille d'un mois) est en phase de transition : il est passé de la forêt à la limonade en rachetant voici quelques semaines un hôtel à l'abandon du centre-bourg, pour en faire un restaurant de cuisine traditionnelle de son pays. Il a vécu l'évolution qui a fait de lui, dit-il, *« un citoyen de cette ville »*. L'école – *« On ne parlait pas français, alors, forcément, on restait entre nous »* –, le foot, puissant facteur d'intégration – *« Au départ, on avait constitué une équipe turque. Quand j'en suis devenu président, je l'ai fait entrer dans l'association locale, l'USCB (l'Union sportive-club de Bourganeuf) ; aujourd'hui, sur les 72 footballeurs licenciés de la ville, il y a 30 Turcs »*. L'étape difficile, dit-il, ce fut *« celle de la deuxième génération, celle des enfants nés ici, ils ont eu besoin de leurs racines »* ; la communauté a obtenu la présence d'un enseignement turc, agréé par l'éducation nationale. Une jeune institutrice, Safia Tossun, vient d'arriver. *« Pas une femme voilée*, constate un Creusois de souche, *elle est en jeans et en blouson de couleur. »*

Ce mot de communauté, le maire Jean-Pierre Jouhaud (PS), enseignant, ex-proviseur du lycée professionnel de la ville, ne l'aime pas : *« c'est un mot discriminatoire ; les Turcs ne sont pas une minorité ; ils vivent la vie de la ville. Ce sont des concitoyens à part entière. »* Il y a eu, quand même, un morceau à avaler, la mosquée, ouverte en 1998 par l'Association culturelle turque, qui a soulevé bien des résistances. *« Il a été dit*, se souvient Mehmet Sahin, *que des milliers de musulmans de tous les départements alentour allaient submerger la ville. »* Mais, ajoute-t-il, *« la municipalité a bien travaillé à calmer le jeu. Et puis c'est nous qui avons tout payé ; 800 000 F de travaux, ça n'a pas été rien pour les artisans locaux »*. Bref, la greffe a pris, et Bourganeuf s'est bien installée dans sa personnalité de ville multiethnique. La preuve : à l'élection présidentielle d'avril, les votes cumulés Le Pen et Mégret dans le canton n'ont fait que 15,2 % des voix, quatre points de moins que la moyenne nationale.

Georges Chatain

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une nouvelle victoire du général Franco

L'ESPAGNE vient d'être admise à l'Unesco à une énorme majorité. C'est un nouveau succès que le gouvernement franquiste remporte aujourd'hui, et dont il ne manquera pas de tirer parti sur le plan intérieur pour consolider le régime actuel. La décision de l'Unesco n'a causé aucune surprise. L'évolution des rapports internationaux avec l'Espagne – principalement de la part des puissances occidentales – depuis le rétablissement des relations diplomatiques poursuit en réalité son cours inéluctable. Il est à peine besoin de rappeler que cette évolution est dictée surtout – pour ne pas dire exclusivement – par des considérations stratégiques et militaires. Elle aura son aboutissement forcé dans la collaboration de l'Espagne, sous une forme ou sous une autre, à la défense atlantique. On objectera que le régime actuel de l'Espagne ne paraît guère s'accommoder avec la Déclaration des droits de l'homme telle que l'Unesco l'a inscrite en tête de son programme. Mais le gouvernement franquiste est en mesure de répondre que nombre de pays siègent déjà dans cet organisme dont les gouvernements, de celui du général Peron à celui du maréchal Tito, ne sauraient passer pour des modèles du point de vue démocratique.

(21 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Musexpo.** Deux portfolios commentés par leurs auteurs. Le Tibet, par Matthieu Ricard, et l'Inde, par James Hervey. A regarder et à écouter, en séquence Culture.

■ **L'actualité par SMS.** Envoyez par SMS le mot « ACTU » au 61-7-61. Vous recevrez sur votre téléphone mobile les deux titres à la « une » du monde.fr (0,35 ł par envoi, hors coût d'un SMS).

■ **Les images du jour**, à 18 heures sur la « une ».

CONTACTS

▸ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▸ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 32
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▸ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▸ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▸ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▸ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▸ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 20 novembre 2002 : 518 981 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».